TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11398 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 22 SEPTEMBRE 1981

LE GOUVERNEMENT REFUSERA L'INTRODUCTION DE LA PUBLICITÉ SUR LES ANTENNES PRIVÉES

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Bain de sang à Téhéran

Le régime islamique de Téhéran a célébré à sa manière, par un véritable bain de sang, le premier anniversaire de la guerre du Golfe déclenchée le 22 septembre 1980 par l'Irak. Le bilan des exécutions de vendredi et de samedi est particulièrement lourd et sans précédent : cent quatre-vingt-deux opposants, pour la plupart des Moudjahidin, ont été sommairement exécutés dans la cour de la sinistre prison d'Evin de Téhéran et dans d'autres centres de détention du pays. Parmi les suppliciés figurent quatre-vingt-un jeunes (cinquante et un garçons et trente filles), une personne accusée d'avoir « livré des médicaments aux contre-révolutionnaires kurdes » et un religieux connu pour ses sympathies à l'égard des Moudjahidin.

Les tribunaux révolutionnaires n'ont donc pas tardé à mettre en application les recommandations du nouveau procureur général de la révolution, l'hodjatoleslam Tabrizi. Celui-ci avait préconisé, vendredi, une procédure expéditive *contre* tous ceux qui participent à des manifestations armées contre le pouvoir en invitant les autorités à exécuter « le soir même » les manifestants arrêtés dans la journée et à achever les blessés.

Les recommandations de M. Tabrizi ont été reprises par MM. Guilani et Lahaverdi, respectivement juge et procureur révolutionnaire de Téhéran, qui ont précisé samedi, au moment même où se tenait à l'UNESCO une réunion pour proclamer une « déclaration universelle islamique des droits de l'homme », que l'islam permettait « d'exécuter sur-le-champ, en les collant au mur » les personnes capturées lors *des manifestations* armées. Rien dans les enseignements de l'islam n'autorise une telle interprétation, et M. Salem Azzam, le secrétaire général du Conseil islamique, qui a patronné la réunion de Paris, est plus proche de la vérité lorsqu'il affirme que « les droits de l'homme dans l'islam sont des droits divins qui doivent être respectés par tout gouvernement musulman ».

En fait, les références abusives aux enseignements du Coran des religieux de Téhéran ne constituent qu'un paravent destiné à dissimuler leur froide détermination de noyer dans le sang toute opposition armée à leur régime. Il y a un an, lorsque les troupes irakiennes avaient pénétré en territoire iranien, l'imam Khomeiny avait *souhaité* l'« *union sacrée* » pour repousser « l'envahisseur baasiste de Bagdad ». La guerre irano-irakienne n'a *nullement mis fin* à la lutte pour le pouvoir à Téhéran.

Qui porte la *responsabilité* de cette situation ? Les autorités de Téhéran mettent en cause les groupes armés de l'opposition et notent que la répression n'est devenue impitoyable qu'après l'attentat du 28 juin, au cours duquel périrent le numéro deux du régime, l'ayatollah Behechti et soixante-quinze dignitaires du Parti de la République islamique, et celui du 30 août, qui a coûté la vie au président Ali Radjaï et à son premier ministre Mohamed Bahonar.

Le terrorisme sert à coup sûr l'aile dure du pouvoir, qui l'utilise pour exterminer ses ennemis. Il ne fait pas de doute que les deux attentats de Téhéran, ainsi que les tentatives d'assassinats quotidiennes contre les responsables du régime expliquent en partie le renforcement de la répression. Ils ne peuvent en aucune manière justifier une « justice » expéditive et inhumaine qui disqualifie ses auteurs et laisse planer un doute sur les chances d'avenir d'un régime recourant à de tels procédés pour assurer sa survie.

(Lire nos informations page 5.)

La chute du dollar et la hausse du mark

Le gouvernement entend choisir le moment d'un réajustement monétaire inévitable

La chute du dollar s'est accélérée, ce lundi 21 septembre, *sur* le marché des changes, le cours de la monnaie américaine revenant de 2,27 *deutschemarks* à 2,23 *deutschemarks*, à Francfort, et de 5,44 francs à 5,31 francs, à *Paris*, où le *deutschemark* a *fléchi* de 2,4060 francs à 2,3850 francs. Le raffermisse*ment* du franc est la conséquence des mesures de renforcement du contrôle des changes et *du relèvement du taux d'intervention de la Ban*que de France, porté de 17 1/2 % à 18 1/2 %.

Le gouvernement cherche ainsi à gagner *du temps et à attendre, en retour*, un *calme* plus propice à un réajustement général du Système monétaire européen.

« *Il est de la responsabilité du gouvernement de fixer la date d'un réajustement des parités du franc au sein du système monétaire européen (S.M.E.) et non de laisser cette initiative au marché des changes.* » Telle est, en substance, la position du gouvernement dans la nouvelle tourmente qui affecte le système monétaire mondial, d'abord, et le franc par *contrecoup*. Il n'est donc pas question de céder aux forces dudit marché, qui sont pourtant puissantes : vendredi 18 septembre 1981, la Banque de France a dû consacrer entre 1 milliard et 2 milliards de dollars (5 à 10 milliards de francs) pour empêcher le cours du mark de crever son plafond de 2,4093 F à Paris.

Cette position de principe étant bien établie, les pouvoirs publics se sont résignés à puiser dans l'arsenal traditionnel pour resserrer encore le corset appliqué à l'économie le 21 mai. Le contrôle des changes, déjà très rigoureux, est renforcé par l'interdiction faite aux importateurs de se procurer à l'avance et à un cours convenu, les devises nécessaires à leurs achats, et la Banque de France relève son taux d'intervention *sur le marché monétaire*.

Ces mesures seront mal accueillies, on s'en doute, par les intéressés. La situation devient assez dramatique pour les importateurs, et notamment pour les industriels utilisateurs de matières premières, qui ne savent plus à quel prix ils achètent, compte tenu des folles variations des cours. C'est, théoriquement, insoutenable et ne peut être que temporaire. Mais il est vrai, comme l'indique le gouvernement, que la baisse du dollar favorise les utilisateurs de matières premières en question, pour l'instant du moins.

Quant au relèvement des taux, il renverse le mouvement de baisse du loyer de l'argent amorcé à grand peine par les pouvoirs publics depuis le début de l'été, mais les banques, dont les ressources sont partiellement renchéries, n'aurait pas *le* droit de répercuter ce renchérissement dans leurs tarifs, ramenés en trois mois de 17 à 14,50 % (taux de base). Il est vrai que, pour les banques de dépôts, tout au moins, le premier semestre 1981 aura été très profitable. Donc un effort est demandé aux agents économiques, temporaire, assure-t-on en haut lieu.

C'est que tout le problème est de gagner du temps. On ne le dira jamais assez, le phénomène *actuel* est avant tout marqué par une ruée sur le mark, nouvelle *monnaie refuge, au détriment* du dollar que les détenteurs internationaux de capitaux abandon*nent précipitamment, brûlant ce* qu'ils adoraient, il y a un mois à peine. Le renversement de tendance, savamment *orchestré* par un gouvernement ouest-allemand désireux de régler son compte avec Washington, est d'autant plus violent que le dollar avait été exalté et le mark rabaissé.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 45.)

Le Maroc face aux échéances

Reprise du procès des cinq dirigeants socialistes

***Le procès du premier secrétaire de l'Union socialiste des forces* populaires (U.S.F.P.) M. Abderrahim Bouabid, et de quatre autres membres du bureau *politique*, reprend ce lundi 21 septembre devant le tribunal de première instance de Rabat après un renvoi d'une *dizaine* de jours (« le Monde » daté 13-14 septembre). Les cinq hommes sont poursuivis pour avoir critiqué, dans une déclaration du bureau politique de l'U.S.F.P., l'acceptation par le gouvernement marocain de la résolution du comité de mise en œuvre de l'O.U.A. pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.**

Deux avocats du barreau de Paris, Me Charrière Bournazel et Me Cocusse, mandatés par plusieurs organisations, assistent à ce procès en observateurs.

***M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée* nationale, et Mme Gisèle Halimi, député de l'Isère, apparenté au P.S., *seront également à Rabat pour le procès qui se déroule dans* un contexte politique, économique et social décrit par notre envoyé spécial.**

● *Lire page 5 le premier article d'une série de Paul Balta : Le Maroc face aux échéances.*

Tension en Nouvelle-Calédonie

Des manifestations armées ont eu lieu après le meurtre d'un dirigeant indépendantiste

A la suite du meurtre de M. Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, abattu d'un coup de fusil de chasse dans la nuit de samedi à dimanche, de nombreuses manifestations de réprobation ont lieu à travers tout le territoire.

Plusieurs barrages routiers ont été dressés, dans la journée de lundi, sur la côte est de l'île, par des militants indépendantistes armés de fusils. Un autre barrage, à proximité de Nouméa, n'a duré que trois heures.

Le conseil de gouvernement, exécutif local, réuni en séance extraordinaire, a estimé que le maintien de l'ordre et de la sécurité publique « *ne sont pas assurés pleinement en quelques points du territoire* ».

Il a « *manifesté très fermement sa volonté pour que toutes les mesures soient prises sans tarder de façon à normaliser et rassurer les populations, en particulier celles de l'intérieur* ».

M. Pierre Mauroy, interrogé sur France-Inter, lundi, a condamné « *ce lâche assassinat* » et indiqué que « *toutes les mesures ont été prises* » pour « *éviter que la situation ne puisse s'aggraver* » et pour « *retrouver les coupables* ».

(Lire nos informations page 8.)

POINT

L'engrenage

L'assassinat du secrétaire général de l'Union calédonienne, commis samedi dans la banlieue de Nouméa, risque de porter à un degré explosif la tension politique qui règne en Nouvelle-Calédonie depuis que les socialistes ont pris le pouvoir en métropole.

L'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République avait déjà contribué à creuser davantage le fossé politique et social existant entre la communauté d'origine européenne, qui avait voté en masse pour M. Valéry Giscard d'Estaing, et la communauté mélanésienne, pour laquelle le candidat socialiste était porteur d'un immense espoir de progrès.

Bien qu'ils soient minoritaires sur l'ensemble du territoire, les partisans de l'indépendance avaient aussitôt crié victoire. Ils continuent de le faire sans tenir compte des mises au point du nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui va répétant qu'il ne saurait y avoir de changement politique en Nouvelle-Calédonie hors du « cadre démocratique », c'est-à-dire pas d'indépendance tant que la population n'en exprimera pas sa volonté dans les urnes. Sans qu'il soit, pour autant question d'organiser un référendum.

La communauté européenne, pour sa part, a été vivement troublée par les premières déclarations publiques de M. Henri Emmanuelli, qui a jugé « inacceptables » les séquelles du colonialisme dans le territoire, et en particulier « la mise à l'écart des populations indigènes au profit du pouvoir blanc ».

Quels qu'en soient les auteurs, le meurtre de Pierre Declercq, dont la formation militait pour une indépendance modérée, ne peut qu'exacerber les extrémistes du courant séparatiste et, en contrecoup, radicaliser les positions des plus farouches tenants de ce « pouvoir blanc ».

En Nouvelle-Calédonie, la situation présente ainsi, aujourd'hui, toutes les caractéristiques d'un engrenage fatal. Le gouvernement et les forces locales majoritaires parviendront-ils à conjurer cette menace ?

EST-OUEST - NORD-SUD

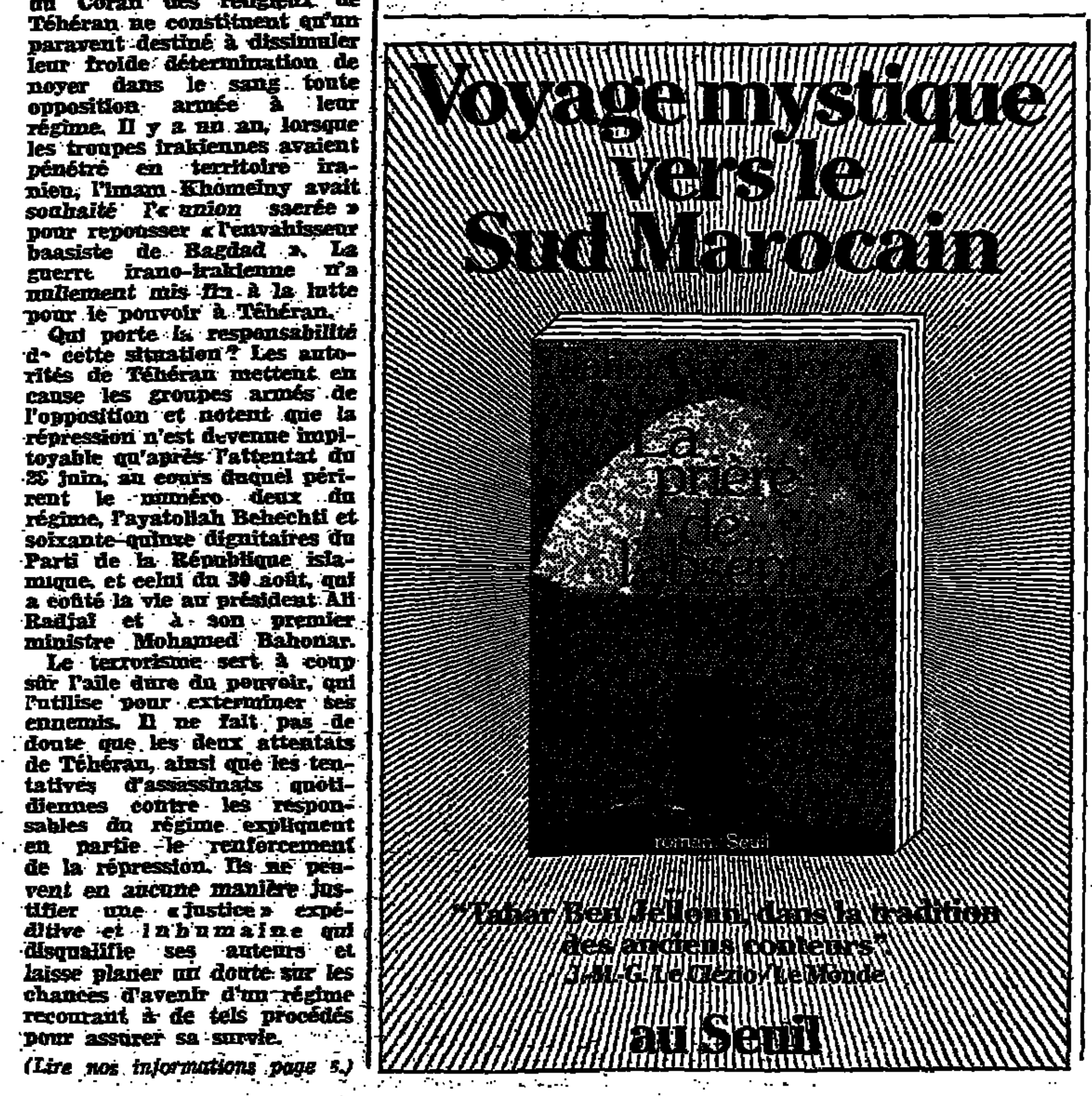
Les vents contraires

par ANDRÉ FONTAINE

M. Mitterrand doit *faire bien* des jaloux à l'étranger : l'état de grâce n'est plus ce qu'il était, mais enfin il n'a pas encore vraiment pris fin, alors que partout ailleurs l'horizon s'assombrit à vue d'œil. Il a certes perdu plusieurs points dans les sondages, mais ce n'est rien au regard des chiffres dont peuvent se targuer les adversaires de sa nouvelle amie Mme Thatcher : elle ne trouve plus *que* 34 % de ses *compa*triotes pour se déclarer satis*faits de* sa *gestion*. S'il y avait des élections maintenant outre-*Manche, elle serait balayée*, tout comme vient de l'être sa consœur social-démocrate de Norvège : à l'heure de la crise, on a tendance à « *sortir les sortants* », quelle que soit leur étiquette. M. Carter et M. Giscard d'Estaing s'en sont aperçus tour à tour.

M. Helmut Schmidt, lui aussi, voit s'accumuler les soucis. Lentement mais sûrement, l'économie ouest-allemande, qui avait si bien résisté aux deux chocs pétroliers, se laisse pénétrer par la *morosité* générale. *Le chan*celier est contesté *dans* son propre parti, et les manifestations de ces jours derniers, à Berlin, venant après le congrès protestant du mois de juin, ont attesté l'ampleur de la vague pacifiste. La bataille des euromissiles est loin d'être gagnée pour lui. Et voilà que le spectre du terrorisme, que l'on croyait conjuré depuis la mort d'Andreas Baader, il y a trois ans, fait une réapparition spectaculaire avec une série d'attentats. L'ampleur des moyens employés et la connaissance du terrain dont ils témoignent prouvent à l'évidence que leurs auteurs ne sont ni des amateurs ni des isolés.

(Lire la suite page 7.)



AU JOUR LE JOUR

ROYAUME

Le dollar monte : horreur !

Le dollar baisse : catastrophe !

Il y a quelque chose de pourri au royaume du dollar...

BRUNO FRAPPAT.

Dans son prochain numéro daté 23 septembre Le Monde publiera un supplément sur le SICOB

RENCONTRE FRANCOPHONE A COTONOU

Un meilleur équilibre des échanges culturels

Organisée par l'Agence de coopération culturelle et technique, la première conférence des ministres de la culture des pays francophones vient de clore ses travaux dans la capitale économique de la République populaire du Bénin, à Cotonou. Trente-neuf délégations, conduites pour plus de la moitié par des ministres, y ont participé. Le chef de la délégation française, M. Jack Lang, ministre de la culture, a notamment rappelé la candidature officielle de la France pour accueillir, à Paris, l'Exposition universelle de 1988, en souhaitant que cette exposition soit l'occasion d'un grand échange entre le Sud et le Nord.

Bien que la conférence des ministres de la culture des pays francophones, qui a clos ses travaux le 19 septembre, à *Cotonou*, constitue une véritable « première », là n'est pas son intérêt essentiel.

Ce qui donne tout leur relief à ces assises, qui ont groupé trente-neuf délégations dont vingt-cinq conduites par des ministres, venues d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, des Caraïbes, d'Europe et du Pacifique, c'est le caractère universel de la représentation des Etats ainsi réunis dans la capitale économique de la République populaire du Bénin.

C'est, d'autre part, le réel succès diplomatique obtenu à cette occasion aussi bien par l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), qui fut *le maître d'œuvre* de cette manifestation, que par le Bénin *qui en fut le pays hôte*. C'est, enfin, l'exposé, pour la première fois *depuis le changement de majorité* intervenu en France, de la doctrine *française en matière de* francophonie.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

LA RÉPUBLIQUE

La V[e] République continue, constate Alfred Grosser, mais le jeu des partis peut en modifier les données traditionnelles. Didier Bariani déplore que l'opposition entre dans l'avenir à reculons et lui demande de reconnaître quand elles existent les améliorations intervenues. Jean-Claude Servan-Schreiber, répondant à Jean-François Deniau, souhaite de son côté que le mouvement gaulliste rompe définitivement avec la droite.

Le régime renforcé et modifié

par ALFRED GROSSER

« *ENTRE un président de la République et un premier ministre, il est entendu, sous la V[e] République, que c'est le premier ministre qui doit s'écarter le jour où c'est nécessaire.* »

Décidément, la continuité institutionnelle est assurée. La formule que vient d'utiliser le président Mitterrand dans une interview correspond tout à fait à celles qu'ont employées les présidents et surtout les premiers ministres de l'ancienne majorité, depuis Georges Pompidou définissant le régime contre l'opposant François Mitterrand lors de leur spectaculaire affrontement à l'Assemblée nationale, en avril 1964, et depuis Jacques Jacques Chaban-Delmas répliquant à François Mitterrand qu'un premier ministre qui, en désaccord avec le président, ne s'en irait pas, serait un « triste sire » jusqu'au Jacques Chirac de juillet 1974 affirmant : « *C'est le chef de l'Etat qui est directement responsable de l'orientation générale de la politique, c'est lui qui doit donner les directives servant à l'action quotidienne du gouvernement. Cela implique qu'il ne peut y avoir de discussion sur les orientations qu'il nous donne. Donc que le premier ministre, par définition, doit adhérer aux actions du président de la République ou se retirer.* »

Il est vrai que, dans sa lettre de démission de 1976, le même Jacques Chirac disait avoir réclamé en vain « *un renforcement sans équivoque de l'autorité du premier ministre* ». Comme alors, il demeure entendu que les articles 20 et 21 de la Constitution : « *Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation... Le premier ministre dirige l'action du gouvernement* », continueront à ne pas être appliqués. Que le premier ministre doive « s'écarter » si nécessaire correspond cependant au respect de l'article 8 qui implique que le chef du gouvernement ne peut pas être révoqué par le président : celui-ci peut tout au plus lui demander de démissionner.

Le président fixant les grandes lignes de l'action gouvernementale ? Cela a été le cas dès le début pour les *affaires étrangères* et la défense. Sous Valéry Giscard d'Estaing, il y a eu la publication de lettres-programmes au premier ministre. Il semble qu'aujourd'hui une nouvelle étape ait été franchie. Le ministre de l'éducation nationale vient en effet de déclarer, dans une interview à *La Croix* à propos de l'école libre : « *Le gouvernement précisera, au cours de la phase de négociations, le contenu de ce qui est défini par les objectifs exprimés par le président de la République.* » Des objectifs qui s'imposent donc à chaque ministre.

***

Pourquoi l'opposition n'attaque-t-elle guère là-dessus ? Pas seulement parce qu'elle est liée par les précédents créés par les trois premiers présidents. Plus encore par une considération assez étrangement semblable à celle de l'opposition de 1959. On n'attaquait pas la présidentialisation du régime parce qu'on *voulait que ce soit de Gaulle et* non Michel Debré qui s'occupe directement de l'Algérie. Aujourd'hui François Mitterrand fait moins peur que la majorité parlementaire, considérée comme plus « idéologisée », plus radicale.

Et la formule utilisée par François Mitterrand dans son interview à la B.B.C. a peut-être effectivement pour but de prévenir un conflit potentiel : un *premier ministre tenant tête au* président au nom de la majorité parlementaire qui le soutient. Plus tellement dans le sens du discours de Verdun-sur-le-Doubs dans lequel, en janvier 1978, Valéry Giscard d'Estaing, pour faire peur aux électeurs hésitants, disait : « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer.* » Davantage dans la perspective d'une tension entre les trois sommets du triangle de pouvoir que constituent en principe le parti majoritaire, son groupe parlementaire et le gouvernement issu de ce parti. Une tension qu'a bien connue la Grande-Bretagne travailliste et que connaît bien l'Allemagne social-démocrate. *Ce n'est pas* pour rien que le président a veillé à ce que des dirigeants fidèles à sa personne soient placés à la direction du parti et à celle du groupe.

Du temps des deux premiers présidents, les choses étaient *plus* simples. Le principal parti n'existait qu'en tant que soutien du chef de l'Etat. Comme devait l'écrire *la Nation* après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing : « *Nous avons vécu pendant seize ans dans un système dont le soleil était le président et nous l'astre mort.* » Sous le troisième président, le conflit est né entre lui et le principal parti de sa majorité, le R.P.R., parti qui ne se *reconnaissait pas en lui.*

Hier pour le texte définissant les limites de l'amnistie, demain *pour les nationalisations*, l'énergie nucléaire ou l'enseignement privé, la difficulté naît maintenant du risque que court le président d'être mis en situation de surenchère par le parti dont il est issu.

Une surenchère qui offre de surcroît des possibilités de manœuvre au parti communiste, soit *qu'il contribue à la poussée sur* le président, soit qu'il s'applique à jouer un rôle modérateur qui *ferait du président l'obligé de* l'allié arithmétiquement non nécessaire.

Oui, la V[e] République continue. Mais les données institutionnelles renforcées seront peut-être modifiées par les données *nouvelles* du jeu des partis.

Rompre avec la droite

par JEAN-CLAUDE SERVAN-SCHREIBER (*)

J'AI lu avec un vif intérêt les articles de Jean-François Deniau (*le Monde* des 2, 3 et 4 septembre), et je fais, on ne m'en voudra pas, une analyse fort différente de la sienne.

A mes yeux, 1976 restera l'année du dernier grand événement que l'on peut qualifier de gaulliste : la création du R.P.R. sous la direction de Jacques Chirac ; c'était un acte de foi, de courage, de lucidité. Il rassemblait tous les Français qui refusaient à la fois le programme commun de la gauche (encore vivant à l'époque) et un style de gouvernement, un homme, une politique qui, nous semblait-il déjà, nous menaient à la catastrophe.

La rupture de l'union de la gauche date de septembre 1977. Le R.P.R. n'en a tiré aucune conclusion pour notre comportement à l'égard du parti socialiste.

Aux élections législatives de 1978, grâce, d'une part, à la volonté délibérée manifestée par le *parti communiste de ne pas aller* au pouvoir, et, d'autre part, au dynamisme et à l'énergie personnelle de *Jacques Chirac*, nous ramenions 155 députés R.P.R. et faisions élire 130 députés U.D.F. avec nous. Nous avons été bons joueurs ; pour autant, rien ne changeait à notre égard.

Le président de la République de l'époque persista dans sa politique solitaire, ne tint aucun compte de nos remarques et de *nos contestations et* déploya une activité fébrile pour nous détruire, nous éliminer.

Dès ce moment, au sein du conseil politique du R.P.R., j'ai déclaré que désormais je faisais partie de l'opposition à cet homme, à son style et à cette politique. Je souhaitais qu'à la première occasion le R.P.R. vote la motion de censure, provoquant ainsi de nouvelles élections.

Le peuple de France, qui apprécie le courage et parfois le panache, nous aurait conservé sa confiance, car notre crédibilité était atteinte.

Au lieu de suivre cette voie, nous nous sommes fait manœuvrer par l'Elysée et l'U.D.F. comme des gamins, et je reconnais volontiers que Jacques Chirac n'avait pas les coudées franches à cause du poids spécifique d'un groupe parlementaire qui ne pensait qu'à sa réélection et ne voulait prendre *aucun risque*.

On voit aujourd'hui le résultat de cette attitude.

Nous avons fait une alliance contre nature avec ceux qui ont, de tout temps, été les *adversaires acharnés du général de Gaulle*, de l'idée qu'il représentait et du comportement qu'il inspirait.

On l'a bien vu lors de l'élection présidentielle d'abord et surtout lors des législatives. Cette droite est vraiment « la plus bête du monde », et je voudrais, très modestement, en apporter un témoignage précis, celui de ma circonscription, la première du Gard : Nîmes-Saint-Mamert.

Pour la commodité de mon exposé, j'ai arrondi les chiffres à la centaine inférieure :

- Au premier tour des législatives de 1978 :

Total des voix de la gauche : 39 000.

Total des voix de la « majorité » : 30 000.

- Au premier tour de la présidentielle de 1981 :

Total des voix de la gauche : 37 000.

(dont Marchais : 16 000 et Mitterrand : 18 000).

Total des voix de la « majorité » : 32 000.

(dont Chirac : 13 000 et Giscard : 19 000.)

- Au premier tour des législatives de 1978 :

Total des voix de la gauche, les mêmes : 37 000.

(dont les communistes : 18 000 et les socialistes : 17 000.)

Total des voix de la « majorité » : 21 000.

(R.P.R., moi-même : 12 000, les mêmes que Jacques Chirac ; le candidat de l'U.D.F., Antoine Castelnau, pourtant candidat de qualité, fait 8 000 voix.)

Ce sont à l'évidence 11 000 giscardiens qui ont manqué à mon concurrent ! J'ajoute qu'au deuxième tour le député communiste sortant n'a été élu qu'à 36 000 voix, ce qui *signifie* donc une perte de 3 000 voix par rapport à 1978.

Personne ne *sait* ce qui se serait passé si cette droite imbécile avait vraiment voté.

Cette droite a eu la réaction des Français de Vichy : « *On n'y peut plus rien, on se couche.* » C'est la droite de la démission, de l'abandon.

Solitaires

Alors je me pose des questions et je considère que notre erreur a été double : depuis 1978, nous avons, à juste titre, critiqué, sans cesser d'appartenir à ce qu'il était *convenu* d'appeler la *majorité*, et nous avons ainsi perdu toute crédibilité dans notre pays.

A force de dire : « *Nous ne sommes pas d'accord, mais nous ne faisons rien pour que les choses changent* », il était évident que, dans son désarroi, la masse flottante des électeurs préféraient tenter l'expérience socialiste.

Malgré le flou artistique soigneusement entretenu par François Mitterrand, il a donné l'image d'une volonté et d'une persévérance qui sont, au fond, rassurantes.

Ensuite, nous avons fait une autre erreur : l'alliance contre *nature*, baptisée un peu hâtivement U.N.M., avec des alliés qui n'avaient même plus la confiance de leurs propres électeurs.

Nous nous sommes retrouvés bien *solitaires* sur le champ de bataille.

Peut-être avons-nous sauvé quelques sièges, mais il était inconvenant, aux yeux des électeurs, d'avoir facilité la réélection de toute une série de gens qui nous ont systématiquement combattus.

Où est l'image du R.P.R. dans tout cela ?

Si nous devons continuer à exister en tant que mouvement d'inspiration (j'allais dire d'illumination) gaulliste, alors il est *largement temps de changer* d'attitude et d'alliés.

Au moment où le R.P.R. devrait prendre une initiative, il est urgent de ne pas se tromper. Nous ne retrouverons notre crédibilité dans l'opinion qu'en rompant définitivement avec une droite qui s'abandonne, qui démissionne, qui a peur, une droite de comportement vichyste.

(*) Membre du R.P.R., ancien député de Paris.

L'opposition à reculons

par DIDIER BARIANI (*)

« *NOUS entrons dans l'avenir à reculons* », disait Paul Valéry. Dans *l'opposition* aussi. A en croire du moins tous ceux qui, jusqu'à présent, se sont *arrogé le rôle de prophète* des formes d'organisation à mettre en œuvre pour faire vivre les courants de pensée qui ne prennent pas place dans la nouvelle majorité. Il est frappant de constater que préparatifs et projets pour les années d'opposition à venir ressemblent comme un décalque aux spéculations sur la rationalisation de la vie politique, *dont* les *stratèges du ci-devant* pouvoir avaient fait leurs choux gras et qu'ils méditaient en cas de victoire du candidat finalement défait. *Il ne s'agit pas de soupçonner* les auteurs de ces stratégies du noir dessein qui consisterait à vouloir *étouffer dans l'opposition un pluralisme* qu'au pouvoir ils avaient eu quelque mal à faire vivre. Plus vraisemblablement *doit-on penser que le* choc de l'insuccès n'a pas encore produit tous les bénéfices de lucidité critique féconds pour la réflexion.

Il faut donc rappeler sans gêne ni affectation quelques vérités premières. Et d'abord que, si sceptique qu'on puisse être sur les chances *de réussite du nouveau pouvoir*, l'élection présidentielle a ouvert une période de redistribution de toutes *les cartes du jeu politique ; à vouloir* préparer les prochaines échéances sans tirer toutes les conséquences de cette *redistribution* et *en se* contentant de simples échanges de place, à la manière d'une sorte de menuet ou de quadrille, on s'expose au risque de voir se creuser encore davantage le fossé tant regretté à mesure que s'achevait le septennat *précédent*, le fossé qui sépare l'opinion de la classe politique.

Que des regroupements soient *nécessaires, nul n'en disconviendra.* Que des alliances se nouent, c'est la logique et l'esprit des institutions, *même si* le mode de scrutin doit changer. Mais que les remises en cause restent feutrées pour mourir avec la belle saison, voilà ce qui perpétuerait l'échec passé en lui apportant des justifications rétrospectives bien inutiles.

De *récents sondages l'ont montré* : la cote des porte-parole de l'opposition subit une érosion bien trop *considérable pour ne pas correspondre* à une authentique *réaction* de rejet.

Il faut donc cesser de rejouer la *tragi-comédie d'avril-mai* 1981. Il n'est pas encore question de préparer l'échéance de 1988, dont il faut *souhaiter qu'elle vienne à son heure.* Il s'agit pour l'opposition d'être à ce qu'elle fait, de ne pas hésiter à *reconnaître, quand elles existent*, les améliorations qui ont pu se produire depuis quatre mois. Point n'est besoin pour cela de ralliement honteux *ou inavoué* ; si *nous* avons combattu naguère le projet socialiste, ce n'est pas pour y adhérer aujourd'hui. Mais la reconnaissance des progrès *n'en renforcera que davantage* le poids des mises en garde et des avertissements. Il s'agit donc *tout simplement* de faire preuve d'authenticité. Ce qui suppose dans les positions et leurs expressions un véritable pluralisme, qui n'étouffe *aucune voix. A pratiquer ce mode* républicain d'opposition, le parti radical n'est certainement pas le moins *bien* placé.

(*) Président du parti radical socialiste.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

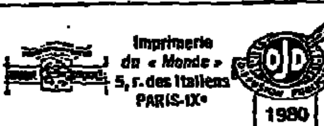
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

La « journée de solidarité » organisée par l'A.F.L.-C.I.O. a été un grand succès

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan n'était pas à la Maison Blanche le samedi 19 septembre, alors que deux cent cinquante mille personnes défilaient devant le Capitole pour protester contre sa politique : il se reposait tranquillement, une centaine de kilomètres plus loin, à Camp David. Habile manœuvre ? Les milieux politiques y ont vu plutôt une grossière erreur. Le président donnait l'impression d'avoir fui la foule ou, pis, de la mépriser. M. Nixon n'avait pas été aussi désinvolte le 15 novembre 1969 lors de la grande marche contre la guerre du Vietnam que les manifestants de samedi ont réussi à égaler, au moins en ampleur.

Les ennuis s'accumulent pour l'hôte de la Maison Blanche, à qui tout semblait sourire au printemps dernier. Le défi des syndicats a coïncidé avec les critiques ouvertes des milieux financiers de Wall Street. Même des parlementaires républicains commencent à douter du programme présidentiel. Et, pour compliquer encore sa tâche, M. Reagan doit consacrer beaucoup d'énergie à un débat de politique étrangère : la vente de cinq avions-radars à l'Arabie Saoudite, dont une partie du Congrès ne veut pas.

Une foule très bigarrée

Les syndicats n'avaient trompé personne en annonçant cent mille participants pour le « Solidarity Day » du 19 septembre. On savait qu'ils frôleraient le quart de million. Les cris de victoire des organisateurs sont néanmoins assez justifiés. Malgré sa taille — et la taille de ses organisations professionnelles — l'Amérique n'a pas l'habitude de descendre dans la rue pour crier des slogans. Mérite supplémentaire : les manifestants s'étaient interdit de prendre l'avion, par solidarité pour les douze mille contrôleurs de l'air licenciés. Certains ont fait ainsi plus de trente heures d'autocar.

Sur place, aucun problème de transport : la trésorerie florissante de l'A.F.L.-C.I.O. permettait à cette centrale syndicale de louer, pour la journée, le métro de Washington (350 000 francs) et d'y faire circuler gratuitement les protestataires. Quant aux hélicoptères de la police, ils devaient repérer quatre mille quatre cent dix-huit autocars stationnés sur le Mall...

Personne n'a songé à compter les innombrables pancartes, ballons, casquettes, tee-shirts, badges et drapeaux de cette grande kermesse multicolore, égayée par des orchestres et des majorettes.

Tout le monde était là. Les contrôleurs de l'air et leurs familles réclamaient une grève générale (ce qui ne se fait jamais aux Etats-Unis). Les ouvriers de l'automobile arboraient sur la casquette un simple « Achetez américain ». Pacifistes, écolos, homosexuels organisés, se distinguaient comme ils pouvaient. Dans une ambiance bon enfant... Cette diversité exprimait la force de la manifestation, mais aussi ses faiblesses. Contre M. Reagan, l'A.F.L.-C.I.O. avait réussi à mobiliser des intérêts divergents et parfois opposés. Quel rapport, par exemple, entre ces fonctionnaires sexagénaires venus défendre les retraites promises et ces féministes bruyantes, accourues pour arracher des droits encore niés ? « We are one » (Nous sommes un) proclamaient des pancartes de l'A.F.L.-C.I.O., comme pour en persuader leurs porteurs.

On a longuement évoqué Martin Luther King, dont la veuve était à la tribune. On a aussi beaucoup dénoncé les « reaganomics », y voyant une insulte à des décennies de conquêtes sociales. « Ils sont en train de sacrifier les foyers, la santé et les espoirs de millions de personnes sur l'autel d'abstractions économiques loufoques, devait s'écrier M. Lane Wirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O. Des abstractions qui défient les lois de la simple arithmétique et consternent même leurs amis de Wall Street. »

L'A.F.L.-C.I.O. et les autres organisateurs cherchaient moins à influencer M. Reagan, dont ils connaissent la détermination, que les membres du Congrès. Les élections législatives de 1982 occupent déjà les esprits. Après avoir soutenu à 100 % le programme présidentiel, les républicains et un certain nombre de démocrates dissidents commencent à craindre le mécontentement des électeurs victimes des coupes budgétaires ou des restrictions du crédit.

La manifestation du 19 septembre a été commentée de manière contradictoire dans le camp républicain. Certains se taisent, par prudence. D'autres dénoncent une manœuvre de déstabilisation politique. Même la Maison Blanche a donné — peut-être volontairement — deux sons de cloche. Une déclaration conciliante du porte-parole de M. Reagan, rappelant que « le véritable ennemi des travailleurs est une économie malade ». Et un discours agressif du vice-président Bush, affirmant que les dirigeants syndicaux ne sont pas représentatifs de leur base.

L'A.F.L.-C.I.O. saura-t-elle transformer le « Solidarity Day » en « Solidarity Movment » uni et durable ? Pour le moment, elle a remporté une victoire politique : elle a affirmé sa capacité de mobilisation, alors que le parti démocrate se distingue depuis huit mois par une inexistence totale. Cela donnera à la centrale syndicale un rôle important lors de la désignation du candidat démocrate à l'élection présidentielle de 1984. Les deux principaux postulants, MM. Kennedy et Mondale, ne s'y sont pas trompés : ils ont soutenu l'un et l'autre le « Solidarity Day » et seraient volontiers montés à la tribune si celle-ci avait été ouverte aux hommes politiques. Coïncidence ? Les premiers badges « Kennedy 84 » étaient en vente le long du Mall pendant qu'un groupe d'ouvriers promenaient une grande pancarte : « Reagan, retourne à Hollywood ! »

ROBERT SOLÉ.

Brésil

LE VICE-PRÉSIDENT CHAVES ASSURE L'INTÉRIM DU GÉNÉRAL FIGUEIREDO VICTIME D'UN ACCIDENT CARDIAQUE

Brasilia (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — M. Aureliano Chaves, vice-président, doit assurer l'intérim de la présidence pendant la convalescence de huit semaines de M. Joao Figueiredo, qui a été victime d'un accident cardiaque vendredi à Rio (le Monde daté 20-21 septembre). L'état de santé du président Figueiredo a été qualifié de « satisfaisant » dimanche par un porte-parole de la présidence de la République. Il est déjà certain que M. Figueiredo ne pourra se rendre comme prévu à Cancun, au Mexique, et au Canada en octobre. M. Aureliano Chaves a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à son éventuelle participation, les 22 et 23 octobre, à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de Cancun.

M. Chaves est considéré comme un partisan résolu du processus d'ouverture qui prévoit des élections législatives et municipales en 1982 et une élection présidentielle en 1984. Son accession temporaire à la présidence de la République — le processus normal selon la Constitution — a rassuré l'opposition, qui redoutait que l'extrême droite civile et militaire ne profitât de la maladie du général Figueiredo pour tenter de freiner ou même d'interrompre l'ouverture.

TROIS CENTS DISPARUS APRÈS LE NAUFRAGE D'UN BATEAU SUR L'AMAZONE

Belem (A.F.P., Reuter, A.P.). — Plus de trois cents personnes sont portées disparues, ce lundi 21 septembre, après le naufrage, samedi, d'un bateau qui a coulé sur le fleuve Amazone, près du port d'Obidos, à 2 000 kilomètres en amont de Belem. Il semble que l'accident soit dû à une surcharge, près de cinq cents personnes se trouvant à bord du navire, le Sobral-Santos, qui transportait 200 tonnes de marchandises.

Ce bâtiment était pourtant considéré comme l'un des bateaux les plus sûrs parmi ceux qui naviguent sur l'Amazone. Il assurait un service hebdomadaire régulier entre Santarem et Manaus.

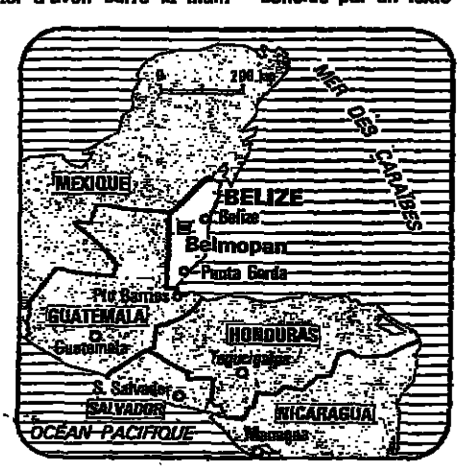
Bélize

Le Guatemala refuse de reconnaître l'indépendance du nouvel État centre-américain

De notre envoyé spécial

Belize. — Minuit, le dimanche 20 septembre. L'Union Jack britannique est amenée. L'une des dernières colonies du continent américain a fait place à un nouveau pays : Belize, dont les plus studieux se souviennent avoir entendu parler sous le nom de Honduras britannique. Longtemps retardée, cette naissance, solennellement fêtée ce lundi 21, donne lieu, depuis plusieurs jours déjà, à des manifestations étonnantes. La rigidité exquise héritée de l'époque britannique (1) s'y mélange à l'entrain caraïbe, qui s'exprime dans les rues de la ville au rythme du brukdown, reggae local. La politique internationale ne perd pas ses droits, comme le démontre la présence d'une importante délégation nicaraguayenne et du premier ministre de Grenade, M. Maurice Biskop.

A peine plus grand que le Salvador (23 000 kilomètres carrés), Belize n'a que cent cinquante mille habitants, soit la population d'une circonscription électorale moyenne en France. La capitale, Belmopan, récemment créée au milieu de la forêt vierge pour être à l'abri des cyclones qui dévastent le pays tous les trente ans environ, compte quatre mille habitants. Tel un vieux député, M. George Price, premier ministre depuis 1961, peut se vanter d'avoir serré la main de presque tous ses concitoyens adultes et de les connaître par leur prénom. Dans son discours annuel sur l'état de la nation prononcé début septembre, il s'est targué de l'effort fait par l'Etat pour loger les plus pauvres, qui se traduit cette année par la construction de rien moins que quarante-sept maisons particulières. Cinq cents fois moins peuplé que le Mexique, et quarante fois moins que le Guatemala, ses deux voisins, Belize est, pourtant, dans la crise actuelle que traverse l'Amérique centrale, l'enjeu d'intérêts géopolitiques sans commune mesure avec son poids réel.



Pétrole et guérilla

L'histoire du pays a de quoi faire rêver. Canton de l'empire maya, situé entre le Yucatan mexicain et le Peten guatemaltèque, le territoire de ce qui devait plus tard devenir Belize servit de refuge aux derniers Indiens qui aient résisté à la vague des conquistadores. La période coloniale commence en 1638, lorsqu'un groupe d'authentiques pirates britanniques y établit, à la suite d'un naufrage, une de ses bases d'opérations dans la mer Caraïbe. Pendant un siècle, les boucaniers, qui faisaient le commerce des bois précieux, et avaient pour cela « importé » nombre d'esclaves noirs de la Jamaïque voisine, durent lutter contre les incessantes tentatives d'invasion en provenance des colonies espagnoles de la région. Une victoire navale retentissante, obtenue grâce à la flotte de Sa Majesté britannique, en 1798, leur procura une reconnaissance de facto, officialisée en 1862, date à laquelle le pays devint colonie de la Couronne sous le nom de Honduras britannique.

Ce n'est pourtant pas contre Londres, qui concéda le statut d'autonomie dès 1964, que les Belizéens ont dû lutter pour obtenir leur indépendance, mais contre le Guatemala. Depuis la seconde guerre mondiale, ce voisin d'Amérique centrale fait figurer dans sa Constitution le Belize comme partie intégrante de son territoire national. Le 14 septembre, M. Sandoval Alarcon, candidat à la présidence de la République du Guatemala, a juré qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour « récupérer Belize, qui est, et a toujours été guatémaltèque ». Deux raisons sont invoquées à l'appui de cette thèse : le Guatemala est l'héritier de la souveraineté jadis exercée par la Couronne espagnole ; d'autre part, une partie du traité reconnaissant la constitution du territoire en colonie briannique n'a pas été respectée par les Britanniques, rendant ce document caduc. Cette position est totalement rejetéepar Londres et par Belmopan, sur la base d'arguments considérés aujourd'hui par les experts internationaux comme irréfutables.

Outre le nationalisme exacerbé de certains dirigeants guatémaltèques, ceux-ci ont deux motifs de fermeté : la probable existence de pétrole dans le sous-sol de leur petit voisin et, surtout, la peur de voir Belize utilisé comme sanctuaire par des guérilleros très actifs dans les départements guatématèques du Nord.

Dans leur lutte pour l'indépendance, les Belizéens ont surtout trouvé l'appui de gouvernements progressistes. Ils envisagent de devenir membre du Mouvement des non-alignés, qui leur a déjà accordé le statut d'observateur. Certains dirigeants du People's United Party au pouvoir depuis vingt ans, ont de très nettes sympathies pour les sandinistes — compréhensibles si l'on veut bien se souvenir que Somoza a été le dernier des alliés sûre du Guatemala pour sa revendication territoriale.

En vingt ans, de multiples négociations ont eu lieu — aucune n'a permis le moindre accord. En mars 1981, cependant, une réunion des parties, tenue à Londres, s'est conclue par un texte en seize points posant des « bases d'accord », dont le règlement était remis à plus tard. Les points essentiels portaient sur la reconnaissance par le Guatemala de l'« existence de Belize » dans ses frontières traditionnelles, sur la liberté d'accès à la haute mer accordée aux Guatémaltèques et, enfin, comportait l'engagement qu'aucun des deux pays ne se prêterait à des menées contre l'autre.

Les négociations postérieures, qui devaient avoir lieu en juin puis en juillet, ont échoué à propos du point n° 2, qui prévoyait l'utilisation de deux îles belizéennes par les Guatémaltèques. Ces derniers exigèrent, en effet, de pouvoir installer une amorce de base navale pour une durée indéterminée — prétention que Belizéens et Britanniques estimèrent inadmissibles. C'est ainsi que l'indépendance vient d'être proclamée sans que soit, en fait, résolu le seul problème qui la rendait très difficile.

Londres et Belmopan ont décidé de passer outre. Un gros travail diplomatique a, il est vrai, été réalisé depuis deux décennies par les Belizéens. Après avoir gagné à leur cause pays européens, membres du Commonwealth et Etats du Mouvement des non-alignés, M. Price et ses négociateurs ont, ces dernières années, brisé le bloc des pays latino-américains qui, dans le passé, soutenaient le Guatemala. Ils ont même fini, en 1980, par obtenir l'appui des Etats-Unis à leur revendication. Ainsi, l'année dernière, l'Assemblée générale des Nations unies a-t-elle voté, par 139 voix contre 0 et 7 abstentions, une résolution aux termes de laquelle le pays devait accéder à l'indépendance sans restriction avant la fin de 1981.

La menace militaire guatémaltèque est considérée ici comme sérieuse. La sécurité du nouvel Etat indépendant est, de ce fait, la question centrale du moment. Elle doit être assurée dans le cadre d'un accord anglo-bélizéen signé, à Londres, le 22 juillet. Les Britanniques y prennent l'engagement de maintenir des troupes après l'indépendance pour une « période appropriée » et de contribuer au développement de la naissante Belize Défense Force — une armée aux dimensions de ce modeste pays. Les Anglais entendent conserver un moyen de pression pour forcer Bélizéens et Guatémaltèques à s'entendre. Mais, curieusement, les deux pays semblent également intéressés au maintien de la présence militaire britannique. C'est une garantie pour Belize contre toute menace d'invasion et pour le Guatemala contre les risques de subversion à partir du territoire voisin.

L'accord de juillet prévoit également que « certains pays de la région » pourraient, avec le Royaume-Uni, contribuer à la protection de Belize en cas de menace extérieure. Il s'agirait des nations caraïbes membres du Commonwealth, du Canada et des Etats-Unis. M. George Price nous a déclaré qu'il accepterait « volontiers » d'éventuelles propositions d'assistance technique nord-américaines. Washington a très peur du vide que pourrait créer le départ des Anglais, et le numéro 2 du Southern Command américain (2) est discrètement présent aux fêtes de l'indépendance. On laisse cependant entendre, dans les milieux autorisés de Belmopan, que, si la formation de quelques officiers est concevable à l'extérieur du pays, il est peu vraisemblable que les conseillers américains soient admis à Belize même. « Il est aussi difficile de les faire sortir qu'il est facile de les faire entrer », dit-on ici avec un sourire entendu.

La question fondamentale est évidemment de savoir si Belize entend demeurer dans le camp occidental. Le gouvernement de M. George Price n'est pas facile à classer. Ses bonnes relations avec les sandinistes nicaraguayens et, dans une moindre mesure, avec Cuba, son opposition aux militaires guatémaltèques conservateurs sont de notoriété publique. La personnalité du premier ministre, homme profondément religieux, l'attachement de son parti, démontré par trente ans de pratique, aux principes de la démocratie à la britannique, de l'économie mixte et de la non-intervention dans les affaires des voisins, sont d'autres pièces, non moins importantes à verser au dossier. M. Price est davantage l'ami du Jamaïquain M. Michael Manley, très en cours auprès de l'Internationale socialiste, que de M. Fidel Castro. Il était aussi très lié au défunt leader panaméen, le général Torrijos. De plus, même s'il se méfie quelque peu, M. Price sait fort bien que la protection américaine est, en dernière analyse, la seule qui compte contre les menaces brandies par les nationalistes guatémaltèques.

FRANCIS PISANI.

(1) Londres est représenté aux cérémonies de l'indépendance par le prince de Kent.

(2) Commandement des forces armées américaines pour les territoires situés au sud des Etats-Unis. Son siège est à Panama.

Pérou

- LA CONFEDERATION GENERALE DES TRAVAILLEURS PERUVIENS (C.G.T.P.), de tendance communiste, a lancé un ordre de grève générale pour le mardi 22 septembre afin de protester contre la politique économique et sociale du gouvernement. Un mot d'ordre de grève semblable lancé en février n'avait été que très partiellement suivi. D'autre part, un sous-officier de la garde civile a été tué par des manifestants près de Cerro-de-Pasco jeudi dernier, a-t-on appris le samedi 19 septembre à Lima. Selon la police, c'est le troisième membre de la garde civile tué depuis un an au cours d'affrontements. — (Reuter, A.F.P.)

AMÉRIQUES

El Salvador

EN VISITE A WASHINGTON

M. Napoleon Duarte affirme que son pays a besoin d'une aide supplémentaire de 300 millions de dollars

Le président de la *junte salvadorienne*, M. Napoleon Duarte, qui a commencé le samedi 19 septembre une visite de *dix jours aux* Etats-Unis, devait s'entretenir, ce lundi 21, avec le président Reagan. Dans une *interview à la chaîne de télévision* C.B.S., diffusée dimanche, il s'est défendu de venir à Washington en *solliciteur, pour obtenir une* aide américaine supplémentaire. Le problème du Salvador, a-t-il dit en substance, *n'est pas* local, il est géopolitique. « *Il correspond à une tentative communiste pour mettre la main sur l'Amérique du Sud.* »

M. Duarte a reconnu néanmoins que son pays avait besoin d'une aide économique de 300 millions de dollars, notamment pour améliorer certains équipements (radars, radios, hélicoptères) nécessaires pour interrompre la fourniture d'armes aux guérilleros. *Mais il a rejeté l'idée de* faire appel à des troupes américaines pour combattre aux côtés de l'armée *salvadorienne, et même* à des conseillers militaires américains supplémentaires. Les Etats-Unis *ont déjà mis à la disposition* de la junte une cinquantaine de conseillers. Ils lui ont fourni une *aide de 144 millions de dollars en* 1981, dont 35 au titre de l'assistance militaire. Une nouvelle aide de 101 millions de dollars, *pour la* prochaine année budgétaire, doit être soumise à l'approbation du Congrès.

Au cours de *la même interview*, le président de la junte a accusé de nouveau Cuba, la Libye ainsi que *certains pays communistes de fournir* des armes aux guérilleros, par l'intermédiaire du Nicaragua. La *veille, à La Havane, cinq dirigeants* révolutionnaires salvadoriens avaient affirmé, dans une interview à *l'Agence France-Presse, qu'ils se procuraient leur armement au marché* noir à Miami et dans d'autres villes américaines, et que l'argent *nécessaire pour l'acheter* provenait des rançons arrachées aux familles des « oligarques » qu'ils *séquestraient.*

La visite aux Etats-Unis de M. Napoleon Duarte fait partie d'une offensive diplomatique de la junte pour atténuer l'impact de la déclaration franco-mexicaine sur *la représentativité* des guérilleros. Selon des sources officielles de San-Salvador, quatre personnalités *de haut rang se* trouvent actuellement en Europe et en Amérique latine pour expliquer *les positions du gouvernement*, qui affirme vouloir trouver une « *solution politique* ».

C'est aussi à une « solution politique adéquate » qu'ont appelé, samedi, à Mexico, dans un communiqué *commun, le ministre mexicain* des affaires étrangères et son homologue brésilien, M. Ramiro Saraiva *Guerreiro, en visite officielle.*

D'autre part, le coordonnateur de la junte de gouvernement du Nicaragua, *le commandant* Daniel Ortega, a exprimé ses craintes samedi à l'annonce des prochaines manœuvres *américano-honduriennes* dans les Caraïbes. Le fait que ces manœuvres comportent des exercices de débar*quement sur des plages toutes pro*ches du Nicaragua fait craindre aux dirigeants del Managua qu'elles ne *servent de « couverture » à une* invasion de leur pays. M. Ortega a annoncé que la junte était prête à *mettre les forces armées du Nicaragua en « état d'alerte maximale ».* Les manœuvres doivent engager dix *bateaux patrouilleurs, plusieurs* avions de reconnaissance et deux cent soixante soldats. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

Les États-Unis soumettent à l'Afrique du Sud leur nouveau plan de décolonisation du territoire

D'importants entretiens américano-sud-africains sont en cours, à Zurich, à propos de l'accession de la Namibie à l'indépendance. Ces entretiens ont lieu avant la rencontre, prévue le 24 septembre à New-York, des représentants *des cinq pays* du « groupe de contact » (France, Canada, Etats-Unis, R.F.A. et Grande-Bretagne). Ils interviennent également une semaine après *le vote, par l'Assemblée générale de l'ONU, d'une résolution* exigeant la mise en application « immédiate et inconditionnelle » de la résolution 435 du Conseil de sécurité approuvant le plan des *Nations unies pour l'indépendance* de la Namibie, actuellement administrée par Pretoria.

***D'autre part,* alors que M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a démenti que des soldats cubains ou soviétiques combattent aux côtés des guérilleros luttant pour l'indépen*dance de la Namibie, l'Union soviétique a reconnu,* samedi 19 septembre, qu'un de ses soldats avait été capturé par les troupes sud-africaines lors de leur dernière incursion en Angola *et exigé que celui-ci lui soit rendu.* L'agence Tass a également demandé le retour immédiat des dépouilles de deux spécialistes militaires soviétiques et de deux Russes tués en *territoire angolais.* A Pretoria, on indique que ces requêtes sont à l'étude.**

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Une rencontre cruciale.* » Ainsi qualifie-t-on en Afrique du Sud la réunion qui a lieu, ce lundi 21 septembre, à Zurich, entre une délégation sud-africaine, conduite par le bras droit de M. Pik Botha, M. Brand Fourie, directeur du ministère des affaires étrangères, et M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines. Au cours de cette rencontre, qui fut tenue secrète jusqu'à l'ultime moment à *Pretoria*, la délégation américaine devrait faire part aux Sud-Africains du dernier plan de décolonisation de la Namibie rédigé à Washington, et en discuter les détails.

Selon des sources officieuses, mais généralement bien renseignées, ces propositions diffèrent légèrement de la résolution 435 des Nations unies qui demeure cependant la pierre angulaire du nouveau plan. Ainsi qu'on le laissait entendre il y a quelques jours (*le Monde* du 19 septembre), Pretoria aurait finalement accepté la présence de « casques bleus » en Namibie durant la période transitoire menant aux élections, mais à la condition que des troupes américaines, sous la responsabilité de l'ONU, participent à *l'opération de maintien de l'ordre.* Cet élément, explique-t-on à Johannesburg, vise à la fois à rassurer les partis internes de Windhoek, qui ont plusieurs fois discuté l'impartialité des contingents internationaux de l'ONU, et à *assurer une meilleure efficacité* technique des opérations de respect du cessez-le-feu. L'armée sud-africaine *a toujours* affirmé que sept mille cinq cents casques *bleus n'étaient pas assez* nombreux pour surveiller plus de 2 000 kilomètres de frontière avec l'Angola et empêcher les infiltrations armées de la SWAPO. Pour ce faire, *le plan prévoirait* également l'envoi de troupes occidentales chargées de contrôler les guérilleros de la SWAPO consignés à leurs bases en Angola. Ceci reste évidemment soumis à l'agrément de Luanda à qui on *demanderait, d'autre part,* d'interdire aux forces cubaines stationnées sur son *territoire* de franchir une « ligne rouge » imaginaire dont le tracé n'a pas été révélé, mais qui se situerait très au nord de la frontière nami*bienne.*

Sur le plan des garanties écrites, mais non constitutionnelles — les élections devant conduire à la formation d'une assemblée constituante — *les Américains proposent* aux belligératns (SWAPO et Afrique du Sud) de s'engager à inclure dans une future constitution le respect des droits de *l'homme. Cet article ne pourrait* être amendé par un parlement namibien qu'à la majorité des deux tiers. L'organisation nationaliste de M. Sam Nujoma serait aussi invitée, au cas où elle remporterait la consultation électorale, *à s'engager à ce qu'aucune* attaque armée ne soit lancée de Namibie contre des objectifs sud-africains. Cet élément *du plan*, probablement réclamé par Preto*ria, vise sans doute le* Congrès national africain (ANC) et d'autres mouvements anti-apartheid auxquels M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a souvent pro*mis son* aide *s'il devait un jour* gouverner à Windhoek.

A Pretoria, on se refuse officiellement à commenter les détails *du plan américain, « l'affaire est trop délicate pour être discutée à ce moment des négociations »*, a dit M. Pik Botha au cours du week-end. Dans les milieux diplomatiques de la capitale, on souligne cependant que des différences *importantes et des conflits potentiels* subsistent. « *Les chances de succès sont aussi nombreuses que les probabilités d'échec* » a confié un diplomate occidental, rapprochant *néanmoins* la rencontre de Zurich des propos relativement conciliants tenus la *semaine* dernière par M. Pik Botha devant le Parlement du Cap. Celui-ci avait notamment lancé un appel à la coopération des Etats africains *voisins et tendu très officiellement* la main au puissant Nigéria, second fournisseur de pétrole des Etats-Unis. Dans les cercles officiels sud-africains, on note d'ailleurs, avec une satisfaction non dissimulée que, *cette fois, « nos propositions n'ont reçu aucune rebuffade vociférante de la part de Lagos »...*

A Windhoek, le « conseil des ministres » de la Democratic Turnhall Alliance (D.T.A.) n'a pas commenté officiellement la réunion de Zurich. M. Dirk Mudge, « président du conseil », et un responsable du parti natio*nal namibien blanc se sont rendus* la semaine dernière au Cap pour consultation avec le premier ministre, M. P.W. Botha, et son ministre des affaires étrangères. M. Hough, administrateur *sud-africain du* territoire namibien, qui les accompagnait, participera également, avec M. Riian Eksteen ambassadeur aux Nations unies, aux conversations de Zurich — en revanche, aucun membre du « cabinet » de Windhoek et de la D.T.A. ne semble invité. L'un d'entre eux, *le Dr. Ben Africa*, a déclaré, dimanche soir, qu'en dépit de son ignorance des détails du plan africain, « *celui-ci ne levait pas nécessairement toutes objections émises par le conseil des ministres* » de Windhoek. « *Un accord sur les garanties constitutionnelles entre l'Afrique du Sud et la SWAPO seules, ne serait pas suffisant* », a-t-il ajouté.

En tout état de cause, bien qu'il prévoie déjà l'indépendance de la Namibie pour le 1er janvier 1983, le plan américain reste *soumis à l'agrément :* 1) Des Etats de la ligne de front ; 2) de la SWAPO elle-même qui refusait, encore ce week-enk, toute « *altération à la résolution* 435 » ; 3) des autres membres *du groupe de* contact (Allemagne fédérale, Canada, Grande-Bretagne), qui doivent se concerter à l'échelon ministériel jeudi prochain à New-York ; 4) enfin du Conseil de sécurité des Nations unies, qui *doit entériner* le tout avant de procéder à l'envoi d'une force de paix sur le terrain... les négociations apparaissent aussi délicates que la marge de manœuvre est étroite...

PATRICE CLAUDE.

ASIE

Cambodge

Phnom-Penh estime que le maintien des Khmers rouges à l'ONU est « un affront à la mémoire » de leurs victimes

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *C'est un défi à la justice, au bon sens et à l'honnêteté intellectuelle des peuples épris de paix dans le monde* », a affirmé, le 19 septembre, M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa, au lendemain du vote de l'assemblée générale des Nations unies qui, pour la troisième année consécutive, a autorisé les Khmers rouges à occuper *le siège* du Kampuchéa à l'ONU. « *Cette décision*, a ajouté le représentant du régime pro-vietnamien de Pnom-Penh, *constitue un affront à la mémoire des trois millions de Kampuchéens sauvagement massacrés par les polpotistes.* »

De son côté, le comité *ad hoc* que les trois composantes de la résistance cambodgienne avait créé lors de leur récent « *sommet* » de Singapour pour tenter de mettre sur pied un gouvernement de coalition s'est déjà réuni deux fois à Bangkok — un troisième tour de table est prévu *le 22 septembre sans que*, semble-t-il, des progrès significatifs aient été réalisés. Le bref communiqué publié le 13 septembre, à l'issue de la première rencontre, fait état d'un « *accord sur les procédures de travail* ». Le se*cond, tout* aussi laconique, rendu public le 18 septembre, parle seulement « *d'échanges de vues fructueux* ».

En lever de rideau à ces discussions, les Khmers rouges s'en étaient pris, par la voie des ondes, *aux deux autres mouvements* d'opposition, leur reprochant de se livrer à des attaques contre eux. Ils avaient, d'autre part, précisé que leur accord « *ne portait que sur les quatre points du communiqué conjoint* », laissant ainsi entendre qu'ils ne reconnaissaient pas M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) comme le premier ministre désigné du futur gouvernement de coalition. Ils lui refusaient donc le droit de conduire, comme certains pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) le *souhaitaient*, la délégation du Kampuchéa démocratique à la session de l'assemblée générale de l'ONU (*le Monde* du 15 septembre).

Le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, par l'intermédiaire de l'agence d'information SPK, a très violemment pris à parti, le 20 septembre, la Thaïlande, à laquelle il reproche d'offrir l'hospitalité à « *ceux qui se concertent sur le sabotage de la renaissance du Kampuchéa* ».

L'Union soviétique a-t-elle cependant invité les *trois pays* indochinois à faire preuve de patience et de réalisme, à rechercher le dialogue avec les pays de l'ASEAN, notamment avec l'Indonésie et la Malaisie, qui ont, sur la question cambodgienne, des positions moins abruptes que celles de Singapour et de la Thaïlande ? Cette recommandation, selon l'hebdomadaire de Hong-Kong, *Far Eastern Economic Review*, *aurait été faite par* M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. de l'U.R.S.S., qui aurait réuni autour de lui, début septembre en Crimée, MM. Le Duan, Kaysone Phomvihane et Pen Sovan, ses homologues vietnamien, laotien et kampuchéen.

Dans un récent entretien accordé au correspondant local de l'A.F.P., M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, *considère* que la déclaration de l'ASEAN, faite en novembre 1971 à Kuala Lumpur, « *est une base solide pour des négociations régionales* ». Les *signataires de cette déclaration* rédigée en pleine guerre d'Indochine, affirmaient que la neutralisation de l'Asie du Sud-Est était un but « *souhaitable* ». Le fait que *les autorités d'Hanoï se* réfèrent, aujourd'hui, à ce document, donne à penser à certains experts qu'elles n'ont peut-être pas été insensibles aux recommandations *de M.* Brejnev.

JACQUES DE BARRIN.

(1) *Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande.*

Chine

Lancement de trois satellites avec la même fusée

La République populaire de Chine a franchi, dimanche 20 *septembre*, un nouveau pas technique en plaçant, simultanément, sur orbite trois satellites avec une même fusée. Contrairement aux déclarations chinoises, qui *font état* à propos de ce lancement d'« *expériences scientifiques* », nombre d'*observateurs* militaires occidentaux estiment que les Chinois disposent désormais des moyens permettant de mettre en place un réseau de *satellites d'alerte avancée* pour détecter à temps toute attaque de missiles nucléaires ennemis.

De ce point de vue, la performance réalisée, dimanche, par les Chinois n'a rien de spectaculaire. Avant elle, les Etats-Unis, l'Union soviétique et l'Europe ont mis simultanément en orbite avec une même fusée porteuse plusieurs *satellites ; les uns pour des raisons* civiles, les autres pour assurer des missions de reconnaissance militaire. Mais la maîtrise de cette technique par les Chinois vient *s'ajouter à celle, déjà acquise,* semble-t-il, concernant les lanceurs et la récupération au sol des satellites. La Chine a, en effet, lancé entre avril 1970 et janvier 1978 huit satellites dont trois au moins, selon les observateurs occidentaux, *ont été récupérés.* D'autre part, les Chinois se sont dotés de fusées sans cesse plus puissantes, comme le missile intercontinental CSS-X-4 (X pour *expérimental*) *dont* la version spatiale, le CSL-2, a vraisemblablement été utilisée pour le tir

Bien qu'aucun lancement de satellite n'ait eu lieu depuis janvier 1978 pour des raisons de « *réajustement économique* », il convient de noter que le CSS-X-4, engin à deux étages capable de transporter selon les Américains une tête nucléaire de 5 mégatonnes, a fait en mai 1980 l'objet de tirs destinés à évaluer sa précision au but et son rayon d'action (10 000 km à 11 000 km). Sa portée est suffisante pour atteindre la côte ouest américaine et le cœur de l'Union soviétique. C'est ce missile intercontinental qui devrait servir de base au lanceur « Longue Marche-3 » — fusée à trois *étages dont* le dernier fonctionne avec de l'oxygène et de l'hydrogène *liquides* — que la Chine développe actuellement et dont les performances devraient être analogues à celles d'Ariane.

Au-delà de ces performances, au-delà des progrès techniques accomplis tant dans le domaine civil que dans le domaine militaire, le coup de théâtre à venir ne sera-t-il pas l'envoi — mais quand ? — d'un de ces cosmonautes chinois que l'agence Chine nouvelle a présentés à différentes reprises à l'entraînement.

Afghanistan

LES RÉSISTANTS AURAIENT REPRIS LE CONTROLE DE KANDAHAR

Selon un porte-parole de la résistance afghane au Pakistan, de violents combats ont eu lieu ces derniers *jours à Kandahar*, la seconde ville afghane. Le gouverneur de la province et les autorités militaires ont dû se replier sur l'aéroport de la ville, celle-ci étant repassée sous le *contrôle de la résistance, affirme* le porte-parole.

Un autre porte-parole de la résistance, à New-Delhi, a affirmé de son côté que l'ambassade d'U.R.S.S. à Kaboul avait été partiellement endommagée au cours d'une attaque à la roquette.

D'autre part, le Pakistan a suspendu les vols de la compagnie nationale Pakistan International Airlines (PIA) vers Kaboul, à la suite du refus afghan d'extrader ou de juger les *responsables du détournement* d'un Boeing de la PIA en mars dernier, a annoncé dimanche 20 septembre un communiqué officiel. — (A.P., A.F.P.).

Tchad

LE SOUDAN DÉMENT TOUTE PARTICIPATION AUX RÉCENTS COMBATS DANS L'EST DU PAYS

Khartoum *(A.F.P.)*. — M. Mohamed Mirghani Mubarak, ministre d'Etat soudanais aux affaires étrangères, a formellement démenti samedi 19 septembre que son pays ait pris part aux récents combats qui ont opposé l'armée tchadienne aux Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, dans l'est du Tchad, rapporte l'agence de presse soudanaise Suna.

M. Mubarak a qualifié d'« *infondée* » l'accusation du président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), M. Goukouni Oueddei, selon laquelle le Soudan avait participé à ces combats (*le Monde* daté 20-21 septembre) aux côtés des FAN.

A travers le monde

Berlin-Ouest

● LES DOUZE JEUNES POLONAIS qui ont détourné, vendredi 18 septembre, un avion *de la LOT sur Berlin-Ouest* (*le Monde* des 20-21 septembre), et y ont demandé l'asile politique, ainsi que six passagers de même nationalité et deux Hongrois, *ont été inculpés* de piraterie aérienne, samedi soir, par le tribunal de cette ville. Ils ne devraient comparaître qu'après un supplément d'enquête. Contrairement à ce qui avait été annoncé tout d'abord, *il s'agirait* en majorité, non d'étudiants, mais de jeunes ouvriers. — *(A.F.P., Reuter.)*

Sénégal

● UN COMMUNIQUE DU MINISTERE SENEGALAIS DE LA JUSTICE PUBLIE samedi 19 septembre, indique qu'une *information* ouverte par le parquet de Dakar « *pour atteinte à la sûreté de l'Etat* » est à l'origine de l'interpellation la semaine dernière (*le Monde* du 19 septembre) d'une quinzaine de membres du parti démocratique sénégalais (P.D.S. — *opposition* légale de tendance « *travailliste* »). Le ministre précise que l'information judiciaire a été ouverte à la suite de « *graves révélations* » faites par M. Amadou Falla, membre du service d'ordre du P.D.S., poursuivi pour « *usurpation de titre et escroquerie* ». L'interpellation de militants du P.D.S. est la première depuis l'institution d'un multipartisme *sans restriction au Sénégal en* mai dernier. — *(A.F.P.)*

Togo

Témoignage

Les effets de l'« extension des zones de protection de la faune »

Un de nos lecteurs qui vient de séjourner dans le nord du Togo nous a fait parvenir le témoignage suivant sur les effets d'une récente « extension des zones de protection de la faune » *décidée par le président Eyadema :*

Au début de la saison des pluies, quand les cases sont tout juste reconstruites et recouvertes, quand les champs sont prêts pour les proches semailles, on procède à l'expulsion pure et simple, sans délai, de plusieurs milliers de petits paysans ; sans indemnité, sans aide, et, de plus, sans le moindre plan d'évacuation, sans orientation, vers un nouveau territoire. Si bien que certaines familles se sont vu expulsées deux fois à quelques semaines d'intervalle.

Et les conditions d'expulsion ! A main armée, par les parachutistes, comme s'il s'agissait d'un pays *ennemi* ou d'une zone rebelle, aux cris de « *On tue ! On tue !* » Fanfaronnade, bien sûr ! En fait, seul du bétail a été abattu, geste qui est déjà difficile à justifier. Cases *brûlées*, greniers détruits, tôles déchirées à coups *de hache par les paras*, quand on n'allait pas assez vite pour les enlever. Les habitants de ces villages n'en croyaient pas leurs yeux : « *Sûrement, notre président ne sait pas ce que font ses soldats...* », mais il a bien fallu *se rendre à l'évidence.* Dans un secteur, les barques ont été confisquées, pour empêcher les gens d'aller cultiver *leurs* terres déjà emblavées au-delà du fleuve ; ce qui prépare la pire détresse dans les mois à venir et la mort pour beaucoup, car la disette sévit déjà durement. Dans un autre secteur, l'expulsion s'est passée plus calmement, sans intervention de l'armée ; mais la situation est tout aussi dramatique : gens *sans toit sous les tornades*, sans terre préparée pour les semailles. Ces vieillards, chefs de famille, qui se cachent de leurs enfants pour pleurer..., qui, en pleine *période de disette*, dépensent leur dernier avoir pour affréter un camion, au prix fort, évidemment.

Nombreux sont ceux qui ont été indignés d'une si monstrueuse injustice..., mais dans leur cœur seulement. Pas une seule protestation, *pas une démarche*, que je sache.

LE MAROC FACE AUX ÉCHÉANCES

I. – La fin du consensus saharien

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Rabat. – *« Le pouvoir arrête et juge Bouabid, chef de notre parti, qui met légitimement en garde contre certaines modalités du référendum au Sahara occidental acceptées par Hassan II au petit sommet de Nairobi fin août ; mais il laisse en prison l'ingénieur et écrivain Abraham Serfaty, le mathématicien Sion Assidor, qui, depuis le début du conflit, n'ont cessé de préconiser, comme lui aujourd'hui, une telle consultation. Nous sommes en plein arbitraire. »* C'est ce que nous dit un député de l'Union socialiste des forces populaires, tandis que nous roulons dans les rues paisibles de la capitale, où il nous montre les forces de police qui surveillent le siège du parti et celui de la Confédération démocratique du travail.

Un autre dirigeant ajoute : *« Le roi veut faire au Sahara ce que de Gaulle a fait en Algérie. Mais l'Algérie n'était pas française alors que notre Sahara est marocain ; on ne peut se prétendre de Gaulle quand on est Pétain ! »* C'est une façon de reprendre, de façon plus imagée et plus explicite, les termes du communiqué du bureau politique de l'U.S.F.P. dénonçant chez les gouvernants la *« prédisposition à la résignation, voire même à l'abandon... des provinces sahariennes »*, qui a entraîné l'arrestation de cinq de ses membres (1), dont deux députés bénéficiant de l'immunité parlementaire, qui devaient comparaître ce lundi 21 septembre devant le tribunal de première instance de Rabat.

Les partis de la majorité – l'Istiqlal de M. M'Hamed Boucetta, le Rassemblement national des indépendants de M. Ahmed Osman, les démocrates indépendants nés d'une scission du R.N.I., le Mouvement populaire de M. Mahjoub Aherdane, à dominante berbère – ont réagi avec vivacité. *« L'U.S.F.P. a commis un crime de lèse-majesté et de trahison, ce qui revient au même. Elle n'a pas le monopole du patriotisme et ne doit pas oublier qu'Hassan II, alors qu'il n'était que prince héritier, a été exilé avec son père Mohammed V à Madagascar »*, nous a déclaré M. Aherdane, premier ministre par intérim.

Une « cinquième colonne »

M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre du tourisme et directeur des quotidiens *le Matin du Sahara* et *Maroc soir*, que l'on dit appartenir à la tendance « dure » de l'entourage du souverain, a publié un éditorial intitulé *« Démocratisation, démobilisation, désacralisation et démagogie »*, qui est un véritable réquisitoire. Il reproche notamment aux socialistes marocains d'agir *« comme une cinquième colonne travaillant contre la nation et décidée d'en saper les fondements »*. Et de conclure de façon quelque peu méprisante : *« Le véritable objectif de ces gens-là, c'est le régime et les institutions, et le Sahara n'est qu'un prétexte ; le régime a le droit et même le devoir de se défendre... (contre) la subversion. »*

Qu'il s'agisse des choix économiques, sociaux et culturels, des orientations de politique étrangère ou des revendications territoriales du royaume concernant la Mauritanie (dont Rabat a finalement reconnu l'indépendance en 1969 après dix ans de chicanes juridiques) et le Sahara occidental, le Palais et l'opposition n'ont cessé depuis un quart de siècle de défendre deux stratégies radicalement différentes en dépit des rapprochements tactiques ou occasionnels. Aujourd'hui, le fer de lance de cette opposition est l'U.S.F.P. née d'un éclatement de l'Istiqlal en 1959, puis, en 1972, d'une scission de l'Union nationale des forces populaires, également bien affaiblie. Quant au parti du progrès et du socialisme (communiste), dont les effectifs sont faibles, il agit avec une certaine prudence pour éviter le retour aux longues années de clandestinité et d'interdiction qui lui avaient été imposées par le pouvoir.

Le passé éclaire le débat actuel et est intimement lié à l'épreuve de force qui oppose le monarque aux socialistes marocains. En 1953-1954, explique l'U.S.F.P. (2), s'étaient constituées deux armées de libération, l'une au nord ayant pour tâche le harcèlement des garnisons françaises, l'autre au sud, *« dans le Maroc méridional, à Sakhiet-Hamra et Tindouf »*, dont l'objectif était de libérer le Sahara sous domination espagnole. Un an après l'accession du Maroc à l'indépendance, le 3 mars 1956, cette deuxième armée, *« dont les effectifs variaient entre six mille et dix mille hommes, était constituée de combattants sahraouis recrutés au Sahara même »*, déferle jusqu'à Atar au centre de la Mauritanie, sous administration française, et refoule au passage les Espagnols, qui se cramponnent désespérément à El Aïoun et à Dakhla (Villa-Cisneros), prêts à embarquer.

A la fin de 1957, en pleine guerre d'Algérie, était mis au point le « plan Ouragan » qui confiait aux troupes espagnoles la « mission Teide » et aux Français la célèbre « opération Ecouvillon ». L'attaque, déclenchée par le général Burgoud le 10 février 1958 – le jour même où l'aviation française bombardait, en Tunisie, Sakiet-Sidi-Youssef, où étaient concentrés des dépôts de l'A.L.N. algérienne, souligne l'U.S.F.P., – pouvait permettre de restituer le territoire aux Espagnols.

L'Istiqlal à l'époque (et depuis l'U.S.F.P.) avait reproché à Mohammed V d'avoir profité des circonstances pour désarmer puis dissoudre cette armée de libération marocaine dans laquelle il voyait une menace pour le Trône (3). Les socialistes marocains font grief au monarque d'avoir donné la priorité à la défense de la dynastie plutôt que d'encourager une « guerre populaire » de type algérien, qui aurait restauré l'intégrité territoriale du pays, non seulement par la récupération du Sahara occidental, mais aussi par celle des présides espagnols de Ceuta et Melilla.

Ils font un reproche analogue à Hassan II, considérant qu'il a consacré les premières années de son règne – son père est mort en 1961 – à consolider son pouvoir en cherchant à « domestiquer » les partis et à limiter la démocratie. Ils estiment que la répression qui suivit les émeutes qui avaient ensanglanté Casablanca une première fois, en 1965, s'est abattue plus particulièrement sur les enfants des combattants de l'armée de libération qui militaient alors dans les rangs de l'opposition et qui prônaient à leur tour la libération du Sahara occidental. *« S'ils n'avaient pas été déçus par le roi, ils n'auraient pas quitté le Maroc pour aller former les cadres du Front de libération du Sahara, qui donnera naissance au Front Polisario le 10 mai 1973 »*, nous a dit un dirigeant de l'U.S.F.P.

Les « partis du roi » font l'analyse inverse. Ils soulignent que le souverain est le lien qui maintient la cohésion entre les différents groupes ethniques et sociaux formant l'empire chérifien, que, dès lors, la défense de la monarchie est prioritaire puisque sa disparition risquerait de provoquer l'éclatement de la nation. Ils notent aussi que le Maroc n'avait pas les moyens de résister à l'alliance de Paris et de Madrid, que ce soit lors de la guerre du Rif, qui se termina par la reddition, en 1926, d'Abdel Krim El Kattabi, ou, trente ans plus tard, lors de l'opération Ecouvillon, et que, en conséquence, le monarque, soucieux d'épargner le sang de son peuple, a cherché à obtenir par la diplomatie ce qu'il ne pouvait arracher par la force.

Ainsi l'Espagne a-t-elle restitué au Maroc la zone de Tarfaya en avril 1958 et celle d'Ifni en 1969 tandis que les accords de Madrid, en novembre 1975, consacraient le partage du Sahara occidental avec la Mauritanie. *« Cette solution pacifique aurait prévalu si l'Algérie, qui, en 1974, avait donné sa bénédiction à l'entente entre Hassan II et le président Ould Daddah, n'avait, un an plus tard, apporté un soutien inconditionnel au Polisario »*, expliquent les conseillers du roi.

La majorité souligne que Hassan II entend entrer dans l'histoire comme le « réunificateur du Royaume » – titre que la presse officielle lui donne de plus en plus souvent, alors qu'elle appelait Mohammed V le « libérateur » – et elle a naturellement tendance à additionner les points positifs, quitte à gommer les autres. Elle note que, face à une situation qui s'était considérablement dégradée entre 1976 et 1979, le roi l'a nettement redressée, et d'abord sur le plan militaire. Depuis les tentatives de coup d'État, en 1971 et 1972, il a épuré et réorganisé l'armée dont les effectifs sont passés de 70 000 hommes en 1975 à environ 180 000 actuellement, bien qu'officiellement on s'en tienne au chiffre de 150 000.

Cette armée, dont il s'est assuré la fidélité, a aussi meilleur moral depuis qu'elle a construit le « mur » qui protège le triangle utile El Aïoum – Smara – Bou-Craa. Par ailleurs ce redressement est aussi sensible sur le plan diplomatique où le souverain a bloqué l'admission à l'O.U.A. de la République arabe sahraouie démocratique reconnue par cinquante Etats, dont vingt-six africains. Le roi peut également faire valoir que les réalisations économiques et sociales, en particulier à El Aïoun et à Smara, et l'élection, le 21 août, d'un conseil consultatif sahraoui chargé de préserver la personnalité du territoire et de ses habitants, sont susceptibles d'inciter une majorité d'électeurs à voter en faveur du rattachement au Maroc. Enfin, le président Chadli ayant confié, dit-on, à M. Claude Cheysson qu'il ne verrait pas d'inconvénients à ce que le Sahara occidental devienne une province autonome marocaine, à condition qu'ait lieu le référendum, on exprime le souhait, à Rabat, qu'Alger jouera le jeu sincèrement.

L'U.S.P. ne partage pas cet optimisme. Elle estime que la dernière résolution de l'O.U.A. contient des clauses qui vont à l'encontre de la souveraineté et de la Constitution du Maroc en accordant, par exemple, le droit de vote à dix-huit ans, alors qu'il est fixé à vingt et un ans dans le royaume, et en imposant une administration intérimaire qui, souligne-t-elle, *« organisera le référendum, établira et contrôlera les listes électorales, veillera au déroulement du scrutin et proclamera finalement les résultats »*.

Les dirigeants socialistes doutent également que l'Algérie puisse admettre une défaite politique du Front Polisario et pensent qu'elle fera tout pour la prévenir. Nombre d'entre eux s'interrogent sur ce qui adviendrait au cas où le « oui » à l'indépendance viendrait à l'emporter. L'armée *« frustrée de sa victoire »* ne serait-elle pas tentée par un putsch ? Redoutant une telle perspective, les socialistes soulignent que le Palais aurait dû *« faire l'économie »* de l'arrestation des dirigeants de leur parti, évitant ainsi de porter un coup à la démocratie, et s'appuyer sur le communiqué du bureau politique pour limiter les concessions réclamées par l'O.U.A. Les socialistes précisent toutefois que le roi a demandé à plusieurs chefs d'Etats amis de lui écrire pour le presser d'accepter le référendum et ils se demandent si, après avoir fait l'unanimité autour de sa personne pendant six ans, il n'envisage pas maintenant de « lâcher » le Sahara pour faire face à la crise économique et sociale en muselant les opposants.

La poursuite de la démocratisation

Le Palais, de son côté, accuse l'opposition d'avoir terni depuis vingt-cinq ans l'image du Maroc à l'étranger en dénonçant systématiquement le caractère autocratique prêté à la monarchie. Il reproche plus particulièrement à l'U.S.F.P. et à la C.D.T. d'avoir rompu le consensus national en ordonnant la grève générale du 20 juin qui a dégénérée en émeutes à Casablanca, ce qui ne pouvait qu'embarrasser le roi à la veille de son départ pour le sommet de Nairobi où il allait jouer une partie difficile.

Les dirigeants socialistes soutiennent évidemment la thèse inverse. *« Le peuple marocain*, nous a dit l'un d'eux, *veut à la fois conserver ses provinces sahraouies et redresser la situation intérieure, à condition que le Palais procède à des réformes de structures qui supposent la poursuite de la démocratisation. Comme cela est contraire à l'esprit et aux intérêts du régime, ce dernier a préféré rompre le consensus national en déclenchant la répression après le 20 juin et en arrêtant maintenant cinq membres du bureau politique. »*

Prochain article :

LE BOUILLONNEMENT SOCIAL

(1) MM. Abderahim Bouabid, premier secrétaire, Mohamed Mansour, député de Casablanca, Mohamed Elyazghi, député de Kenitra et directeur du journal *El Mouharrir* suspendu depuis le 20 juin, Mohamed Labbabi, universitaire, Mohamed Forkani, journaliste et écrivain, M. Mehdi Alaoui et Abderrahmane Youssoufi, responsables des relations internationales, se trouvent actuellement à l'étranger et M. Benjelloun était en vacances. Un neuvième membre, M. Abed El Jabri, est en congé de longue durée pour raisons de santé.

(2) *Toute la vérité sur le conflit opposant les gouvernants de l'Algérie au peuple marocain.* Dossiers et documents, éditions de l'U.S.F.P., Rabat 1979.

(3) Cf. Medhi Ben Barka. *Options révolutionnaires au Maroc.* Editions Maspero, Paris 1966.

EUROPE

Pologne

Il est « inadmissible qu'un seul groupe exerce son monopole sur les médias »

déclare l'épiscopat

Avec la session de la Diète qui doit adopter, jeudi 24 septembre, la loi sur l'autogestion, et la deuxième phase du congrès de Solidarité qui doit s'ouvrir samedi à Gdansk, une semaine difficile commence en Pologne. Pour l'instant, le pouvoir *continue* à *annoncer* qu'il se prépare à sévir, sans émouvoir outre mesure les syndicalistes, ni l'Eglise, qui a encore plaidé, dimanche, pour l'accès *de tous aux mass media*.

Le même jour, à Castelgandolfo, le pape Jean-Paul II a affirmé que « l'expérience de l'an passé a démontré que les Polonais sont capables de résoudre pacifiquement les problèmes difficiles, sans violence et sans effusion de sang ». « Trop de sang polonais a déjà *coulé* au cours des dernières guerres pour qu'on puisse penser à en verser davantage. (...) Il faut encore souligner que la nation qui a payé un *tel prix* pour *son indépendance* a le droit de décider de ses problèmes d'une façon autonome. Ce droit d'autodécision est le principe de l'ordre international : il faut le respecter parce qu'il est réclamé *par une véritable volonté de paix*. »

De notre correspondant

Varsovie. — Les menaces des autorités polonaises *de recourir* à la force pour s'opposer à la « *contre-révolution* » se multiplient, se précisent, mais restent purement verbales depuis maintenant six jours.

A deux reprises déjà, samedi 19 et dimanche 20 septembre, la télévision a diffusé, au cours de l'édition la plus suivie de son journal, des interviews de soldats se déclarant prêts à « *défendre le socialisme* ». Les téléspectateurs ont appris que des réunions de soutien au bureau politique s'étaient tenues dans plusieurs unités ; ils ont entendu des phrases comme : « *J'ai prêté serment de défendre la patrie, le socialisme, et je le ferai* », ou bien : « *Nous agirons, en cas de contre-révolution comme doivent agir des militaires.* » Ils ont appris aussi *que de nouvelles* manœuvres conjointes soviéto-polonaises avaient eu lieu, samedi, sur l'Oder, à la frontière de la R.D.A.

Dimanche soir, enfin, le gouvernement a publié un bref communiqué indiquant sèchement qu'il avait « *examiné l'état de et recommandé d'adapter les moyens dont ils disposent aux différents besoins et éventualités* ». Les préfets et les maires des grandes villes assistaient à ce conseil extraordinaire, le second en quatre jour, qui était consacré aux « *problèmes urgents liés à la situation politique, sociale et économique actuelle du pays* ».

Tout cela voulait signifier clairement, après la déclaration, mercredi, du bureau politique, et la publication, jeudi, du premier communiqué gouvernemental, et, vendredi, de la note soviétique, que le pouvoir avait déjà commencé à *organiser* ses forces en vue d'une prochaine mise au pas de *Solidarité*.

Un pouvoir sans base

Mais tout cela se heurte aussi à l'incrédulité presque sereine qu'affichent les militants du syndicat. *Les plus goguenards* soulignent que des « *problèmes urgents* » *examinés par* les ministres, deux seulement ont été précisément désignés : l'*arrivée* de l'hiver et la situation du marché, et qu'il n'y a là rien d'anormal. Les autres considèrent plus sérieusement que, lorsqu'on répète trop qu'on va se fâcher, c'est qu'on n'a pas les moyens de le faire : l'offensive, lancée mercredi par le pouvoir, n'aurait fait que montrer son isolement politique.

De fait, les motions de soutien au *bureau politique*, dont la presse et la télévision ont commencé à faire état *après un éloquent* silence de deux jours, restent peu nombreuses et, *surtout*, peu *significatives*. Pour l'instant, la quasi-totalité d'entre elles émanent uniquement des rangs du parti, et, dans l'écrasante majorité des cas, des « exécutifs » des organisations de base et non pas d'assemblées de militants.

Même, dans ces conditions, l'approbation donnée est souvent mesurée et l'on insiste beaucoup sur la nécessité de maintenir la « *politique d'antan* ». La télévision n'a pas encore été à même de montrer un seul meeting dans une usine, alors qu'il s'en est, en revanche, tenu plusieurs en faveur de Solidarité. *L'agence officielle* PAP n'a pu dénombrer en tout et pour tout que cent soixante-huit démissions du syndicat (ce qui est peu sur dix millions de membres, dont un million sont sont aussi membres du parti), et s'est abstenue de comptabiliser les départ enregistrés depuis mercredi par le POUP. Le bilan est donc loin d'être encourageant pour la direction, qui avait déjà subi, jeudi, la défection de ses *partenaires* du Front de l'unité nationale, qui n'ont pourtant *d'existence* légale et de représentation parlementaire que par autorisation du *POUP*. *Les partis* démocrate et paysan n'avaient, en effet, suivi le bureau politique que du bout des lèvres et les trois groupes catholiques officiels ont même, *avec plus ou moins* de témérité, pris leurs distances.

La franchise de l'Église

L'Eglise enfin — et cela après qu'un contact de haut niveau a eu discrètement lieu jeudi, entre l'épiscopat et le parti — laisse voir qu'elle n'est pas impressionnée outre mesure par la situation. Recevant, vendredi, M. Walesa, et samedi, M. Onyszkiewicz, le porte-parole du syndicat, Mgr Glemp, le nouveau primat, s'est contenté de s'informer sur le déroulement de la seconde partie du congrès syndical, et s'est abstenu de toute pression en faveur d'une prudence qu'il ne s'est d'ailleurs pas imposée à lui-même.

Dimanche matin, les prêtres ont en effet lu en chaire une déclaration épiscopale sur la presse, très peu modérée. On y lit notamment qu'il est « *inadmissible* » de limiter la liberté de parole parce que « *les points de vues exprimés pourraient contenir des vérités gênantes pour certains, ou non conformes aux conceptions d'une groupe déterminé* » ; qu'il est « *inadmissible qu'un seul groupe social, qu'une seule idéologie exercent leur monopole sur les médias* (qui) *appartiennent à la société, et devraient la servir tout entière* ».

Ce texte avait été adopté par les évêques polonais à l'occasion de la Journée mondiale des *mass-media*, proclamée par Jean-Paul II. Les évêques n'ont pas hésité à le faire lire, malgré la tension actuelle. C'était là indiquer aux fidèles qu'il n'y avait pas de raison de cesser de dire ce qu'on pense.

Voilà donc dans quel climat s'ouvre une semaine très difficile, avec mardi, la réunion du presidium du syndicat à Gdansk, jeudi, d'installation officielle de Mgr Glemp comme archevêque de Varsovie, et l'ouverture des des deux journées de session de la Diète, et samedi enfin, le début *de la seconde phase du congrès* de Solidarité.

Sauf temporisation du pouvoir ou compromis de dernière minute (une rencontre était prévue, ce lundi, entre la commission législative de la Diète et les *représentants syndicaux*), la loi sur l'autogestion sera adoptée vendredi par les *députés* dans sa version gouvernementale. Samedi, le ton montera *alors encore* un peu en Pologne, puisque Solidarité s'est engagé lors de la première partie de son congrès, à refuser d'appliquer ce texte s'il était adopté sans que la population ait pu donner son avis par référendum.

Le chantier naval Warski de Szczecin, où un *comité* d'autogestion a été mis en place ce week-end, s'est *prononcé* en faveur du projet défendu par le syndicat. D'autres usines vont suivre très vite, et la multiplication des conflits locaux sur la conception de l'autogestion et la nomination des directeurs semble inscrite dans les faits, avec l'incroyable paralysie économique et politique qu'elle provoquerait.

État de guerre sans batailles

Même si l'on en arrivait là, l'espèce de résistance passive par refus de l'affrontement que la Pologne semble en train d'inventer pourrait peut-être faire durer cet état de guerre sans bataille, mais il n'est pas encore certain malgré la sérénité des milieux syndicaux et de l'Eglise, qu'un *pouvoir prêt, il y a encore juste* une semaine, à décréter l'état *d'urgence, et qui a été ensuite* à deux doigts de retirer son statut *légal* au *syndicat, arrête son* offensive ou continue encore longtemps à *tonner ainsi dans* le vide. Ce serait alors avouer une impuissance lourde de conséquence, devant les appareils du parti et de l'Etat, et devant aussi les alliés de la Pologne, qui n'a pas spécialement lieu d'apprécier l'équipe en place.

La note remise par M. Aristov, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Varsovie, est avant tout un réquisitoire contre M. Kania et Jaruzelski, comme l'avait déjà été en mai, la lettre du comité central soviétique.

Des rumeurs circulent depuis une dizaine de jours, selon lesquelles le maréchal Oustinov aurait, lors des grandes manœuvres navales du Pacte de Varsovie, au début du mois, informé le premier ministre polonais que l'U.R.S.S. avait décidé de réduire considérablement ses livraisons de pétrole et de matières premières à la Pologne, et de ne plus assurer les *échanges bilatéraux* que sur la base d'une stricte réciprocité.

Ces décisions auraient été confirmées dans une seconde note remise par *M. Aristov* mais qui n'aurait pas été publiée. Si ces rumeurs, de plus en plus fortes, étaient exactes, les premiers visés là seraient MM. Kania et Jaruzelski, et en second lieu, la Pologne toute entière dont la capacité de résistance pourrait de cette manière, être testée en dehors de toute intervention.

BERNARD GUETTA.

Espagne

Les dirigeants du P.C. d'Euskadi envisagent une fusion avec une formation de la gauche basque

De notre correspondant

Madrid. — Les dirigeants du parti communiste d'Euskadi sont venus, le vendredi 18 septembre, à Madrid, pour expliquer à ceux du parti communiste espagnol leur projet de fusion avec le parti da la révolution basque (E.I.A.), principale composante de la coalition nationaliste Euskadiko Eskerra. Les discussions doivent se poursuivre la semaine prochaine.

Le projet, qui tente de surmonter les traditionnels clivages entre partis *nationalistes* et *non* nationalistes, fait grand bruit au Pays basque. *Il n'en est encore* qu'au stade des négociations mais suscite déjà de fermes prises de position.

Les explications données par M. Roberto Lertxundi, secrétaire général du P.C. d'Euskadi, ne convaincront pas forcément la direction du P.C.E., qui a déjà fort à faire avec la fronde du parti communiste catalan et qui redoute de voir s'effriter une autre de ses composantes régionales. M. Nicolas Sartorieus, consacré cette semaine numéro deux du P.C.E., a déclaré qu'il était favorable à une convergence entre les deux partis basques sur un projet politique commun et des *principes* idéologiques clairs, mais que, en aucun cas, il n'accepterait la liquidation du P.C. d'Euskadi.

Le projet de M. Lertxundi et de M. Mario Onaindia, secrétaire général d'E.I.A., est de créer un *parti « basque marxiste et non dogmatique »*, une nouvelle gauche capable à *la fois* de s'opposer à l'offensive de la droite et aux idées insurrectionnelles.

Les deux hommes sont d'anciens membres de l'ETA. M. Lertxundi a abandonné l'organisation séparatiste à la fin des années 60. M. Onaindia a été l'un des condamnés à mort du procès de Burgos. Sa peine avait été commuée *en* détention à perpétuité et il a été amnistié après le rétablissement de la *démocratie*. Mais si le parti communiste d'Euskadi condamne depuis longtemps la violence, Euskadiko Eskerra est proche de l'aile politico-militaire de l'ETA, qui n'a abandonné la lutte armée qu'au lendemain de la tentative de coup d'Etat du 23 février dernier, en *faisant des réserves pour l'avenir*.

Euskadiko Eskerra a six sièges au Parlement basque. Le P.C. d'Euskadi n'en a qu'un, contre onze aux séparatistes de Herri Batasuna. Leur fusion ferait contrepoids au parti nationaliste basque (P.N.V.), conservateur, qui dispose de la majorité relative au sein de l'assemblée. — (*Intérim*).

Irlande du Nord

● UN JEUNE CATHOLIQUE, M. Eugene Mulholland, a été tué, samedi matin 19 septembre, à Belfast. Peu après le *meurtre, un* inconnu affirmant parler au nom des « Ulster freedom fighters » (« Combattants de la liberté de l'Ulster »), groupe paramilitaire protestant interdit, en a revendiqué la responsabilité par téléphone, et a indiqué que ce mouvement allait lancer une campagne d'assassinats contre des catholiques, pour répliquer *à ceux commis par l'IRA*. A la prison de Maze, d'autre part, un nouveau militant républicain détenu, M. Jim Devine, membre de l'IRA, condamné à dix ans de prison en janvier 1979, s'est joint, ce lundi matin, aux sept autres prisonniers qui observent déjà une grève de la faim. — (*A.F.P., A.P.*)

DIPLOMATIE

Pour « réveiller la conscience de tous les musulmans »

La déclaration islamique universelle des droits de l'homme est proclamée à l'UNESCO

Elaborée à partir des préceptes du Coran et des principes contenus dans la Sunna (recueil d'exemples de la manière de vivre du prophète Mohammed), la déclaration islamique universelle des droits de l'homme, rédigée à l'initiative du Conseil islamique pour l'Europe par des juristes et érudits appartenant à tous les courants de pensée islamiques, a été officiellement proclamée, le samedi 19 septembre, dans la *grande salle de l'UNESCO*, à Paris, par M. Salem Azzam, *secrétaire général du Conseil islamique*. De nombreuses personnalités du monde musulman, dont l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, ont assisté, autour de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à cette cérémonie qui s'est ouverte sur une lecture du Coran.

« *Beaucoup d'efforts doivent être entrepris dans le sens d'une réforme du statut de l'individu*, a notamment déclaré M. Azzam, *statut qui ne peut exister si l'homme ne jouit pleinement des droits que l'islam lui confère.* » Pour le secrétaire général du Conseil islamique, le moment est venu de « *réveiller la conscience de tous les musulmans, simples citoyens et gouvernants* », de manière à les faire s'interroger les uns et les autres sur eux-mêmes avant d'entreprendre des réformes indispensables, dont le Coran comme la Sunna montrent clairement la voie.

Vingt-trois articles composent cette déclaration, allant du droit à la vie à la liberté de déplacement et de résidence, en passant par le droit à la liberté ; à l'égalité et à la prohibition de toute discrimination ; à la justice ; au droit à un procès équitable ; à la protection contre l'abus de pouvoir et à la protection contre la torture ; à celle de l'honneur et de la réputation. Droit d'asile, droit des minorités, droit et obligation de participer à la conduite et à la gestion des affaires publiques, droit à la liberté de croyance, de pensée et de parole, droit à la liberté religieuse, droit de libre association, droits découlant de l'ordre économique, droit à la protection de la propriété, statut et dignité des travailleurs, droit à la sécurité sociale, *droit de fonder* une famille, droit de la femme mariée, droit à l'éducation et droit à la vie privée, font l'objet d'articles de ce texte.

Ces droits, qu'aucun gouvernement « *ne peut transgresser* », comme l'a souligné l'un des orateurs, et auxquels « *tout musulman peut prétendre, sans distinction de nationalité, de condition ou de sexe* », doivent être reconnus. Car, comme l'a déclaré M. M'Bow, « *la liberté de la communauté est tissée de toutes les libertés individuelles* », et « *lorsqu'elle est menacée, chacun de ses membres est touché dans ses fibres intimes*. — J.-M. D.-S.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article « Une conférence très orientée » paru dans *le Monde* du 19 septembre, il convenait de lire que le conseil international des traités indiens demande « *au gouvernement des Etats-Unis* » (et non « *des Nations unies* ») d'entamer unilatéralement un processus de désarmement nucléaire.

PROCHE-ORIENT

Iran

LA VAGUE D'EXÉCUTIONS

Cent quatre-vingt-deux opposants ont été fusillés en deux jours

Téhéran. — Les parquets d'Iran ont suivi les consignes des responsables de la justice iranienne, en décidant vendredi 18 et samedi 19 septembre, principalement à Téhéran, deux séries sans précédent de 81 et 101 exécutions.

Coup sur coup, le journal *Keyhan* et la radio, citant les communiqués du parquet, ont annoncé que 81 personnes avaient été *passées* par les armes vendredi à la prison d'Evin, à Téhéran, et que 101 autres avaient été exécutées samedi dans l'ensemble du pays. Sur les 182 opposants exécutés — dont 166 à la prison d'Evin, — la *majorité* appartenaient aux Moudjahidin Khalq, mouvement islamo-progressiste qui avait organisé ces dernières semaines plusieurs manifestations armées dans les rues de Téhéran.

Sur la liste citée par *Keyhan* figure également le nom d'un religieux connu pour ses sympathies à l'égard des Moudjahidin, l'hodjatoleslam Habibollah Achouri, arrêté il y a quelques mois.

Pour les autres condamnés, plusieurs des chefs d'accusation cités par la presse iranienne sont en relation évidente avec les incidents de rue de Téhéran : « *participation à des manifestations armées, lancement de cocktails Molotov, vol de voitures, port d'armes et incendie volontaire* ».

Le chef des Moudjahidin appelle « toutes les forces démocratiques » à condamner les « crimes de Khomeiny »

A la suite de la nouvelle vague d'exécutions de Téhéran, M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin, actuellement en exil à Auvers-sur-Oise, a lancé, au nom du « Conseil national de la résistance », récemment constitué en Iran, un appel demandant « *le soutien de toutes les forces démocratiques du monde, des gouvernements, parlements, partis, syndicats, conseils et organisations internationales, ainsi que la condamnation des crimes de Khomeiny.* » Il rappelle « *que le peuple d'Iran et le Conseil national de la résistance considèrent que le régime sanguinaire de Khomeiny est dépourvu de toute compétence et légitimité. Par conséquent, tous les contrats qui seront signés avec ce régime et ses représentants sont nuls et non avenus.*

» *Tout rapport impliquant un soutien à un tel régime, dont les exécutions sont sans précédent dans l'histoire contemporaine, entachera sérieusement les futures relations de la République démocratique d'Iran avec les organisations et les partis concernés. Avec le début de l'année scolaire, la résistance légitime du peuple d'Iran, la lutte contre les responsables des tortures et des exécutions se poursuivront de façon croissante et dans toutes leurs dimensions possibles, grèves, manifestations, châtiment des criminels, jusqu'à la chute du régime sanguinaire de Khomeiny et l'instauration d'un nouvel ordre démocratique.*

» *L'élection truquée du président de la République, condamnée d'avance et comme par le passé à l'échec et au scandale ne peut fonder aucune légitimité nationale ou internationale.* »

Égypte

Le président Sadate entend restaurer « la discipline et l'ordre » sans « porter atteinte à la démocratie »

Le Caire (*A.F.P.*). — Un nouveau référendum, portant sur « *la démocratie et les partis politiques* », sera prochainement organisé en Egypte, a laissé entendre le président Sadate dans une interview publiée ce lundi 21 septembre par l'hebdomadaire *Mayo*.

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il chargera toutes les instances du pays, du Parlement aux syndicats professionnels, de préparer un « *document définissant les critères d'une saine démocratie* ». Ce texte sera « *soumis au peuple pour qu'il se prononce à son sujet* ».

Le raïs a précisé que la fondation de partis politiques *ou* de journaux organes de partis déjà existants sera interdite jusqu'à l'approbation de ce document. Il y a deux semaines, sept publications appartenant aux Frères musulmans, à l'Eglise copte et aux partis d'opposition s'étaient vu retirer leur autorisation de publication.

« *Je ne porterai pas atteinte à la démocratie, car le mal ne réside pas en elle mais dans l'esprit de ceux qui tentent de profiter de cet état de choses pour réaliser leurs objectifs personnels et assouvir leurs haines* », a indiqué M. Sadate.

Il a, par ailleurs, souligné que la décision d'interdiction de la confrérie des Frères musulmans, prise en 1954, était définitive.

« *Les Frères musulmans ont cherché d'abord à s'ériger en responsables de la religion, ce dont ils n'ont pas le droit, pour ensuite prendre en main le pouvoir en Egypte* », a indiqué le président égyptien.

« *Leur raisonnement est irrationnel et inacceptable* », a-t-il jugé, réaffirmant qu'« *il n'y aura pas de religion dans la politique ni de politique dans la religion* ».

Le chef de l'Etat égyptien a ensuite indiqué que des mesures sévères seront prises pour faire face au « *laisser-aller* » et « *restaurer la discipline et l'ordre* » dans tous les secteurs.

A titre d'exemple, il ne sera plus permis aux professeurs communistes ou aux Frères musulmans de « *corrompre la jeunesse* » dans les universités ou ailleurs. « *Il en sera de même dans la presse, l'administration, les secteurs public et privé, les églises et les mosquées* », a-t-il ajouté.

Liban

UN NOUVEL ATTENTAT A FAIT QUATRE MORTS ET VINGT-SEPT BLESSÉS DANS UN CINÉMA DE BEYROUTH-OUEST

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Un nouvel attentat, *le quatrième en trois jours*, et peut-être le plus odieux, car la bombe avait été placée dans un cinéma bondé de jeunes spectateurs, s'est produit, dimanche après-midi 20 septembre, au Liban. Il a fait quatre morts, dont deux adolescents, et vingt-sept blessés. Les trois précédents — un dans la banlieue de Beyrouth, un à Saïda (sud) et un à Chekka (*nord*) — avaient fait, au total, trente-deux morts et près de cent *cinquante blessés*. A part *celui de* Chekka, attribuable à un règlement de comptes local, les autres attentats de ces derniers jours ont des implications politiques, et leur répétition indique qu'ils ne sont pas sans lien entre eux.

Tout en suscitant une vive tension au sein de la population, inquiète, *dans* l'*immédiat*, *pour* sa sécurité directe, et, à terme, par le risque de reprise des combats, cette vague de terrorisme n'a pas encore eu de répercussions le long des lignes de front de Beyrouth où les voies de passage ouvertes à la circulation le sont restées et où les bombardements sont demeurés sporadiques. — L.G.

Israël

M. JACQUES ATTALI FAIT UNE « VISITE PRIVÉE » A JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — M. Jacques Attali, conseiller spécial du président Mitterrand, est arrivé à Jérusalem le dimanche 20 septembre *pour un séjour de quarante-huit* heures, avant de se rendre au *Caire où il sera reçu par le président* Sadate. Il s'agit d'une « *visite privée* », a *précisé* M. Attali, qui a donné dimanche *soir une conférence à l'université* hébraïque de Jérusalem. La presse *israélienne* souligne cependant l'importance de ce voyage, au cours duquel le conseiller du chef de l'Etat français devait rencontrer successivement MM. Navon, président de l'Etat, Begin, premier ministre, et Pérès, président du parti travailliste. M. Attali devait remettre aux deux premiers un message de M. Mitterrand.

M. Attali a refusé de faire la moindre déclaration sur l'objet de ses entretiens et le contenu des messages, mais dans les milieux gouvernementaux israéliens on laissait entendre que les conversations devaient porter sur la préparation du voyage de M. Mitterrand en Israël. Récemment, un membre du gouvernement israélien avait laissé entendre *que ce voyage — prévu depuis* l'élection du président français et *impatiemment* attendu à Jérusalem — pourrait avoir lieu au début de janvier 1982 et que M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, dont la visite est également annoncée, pourrait se rendre à Jérusalem un ou deux mois auparavant.

F. C.

LES VENTS CONTRAIRES

(Suite de la première page.)

Ne parlons pas de la Pologne, où l'économie, au dire du pouvoir lui-même, frôle l'écroulement total, tandis que le congrès de Solidarité, insensible aux grondements des chars, vient de *chatouiller* avec une particulière audace l'épiderme du grand frère, en réclamant des élections libres et en invitant les travailleurs des autres pays socialistes à organiser eux aussi des syndicats indépendants. De la Roumanie, dont l'endettement dépasse maintenant les 10 milliards de dollars et dont la situation économique ne paraît guère meilleure, à terme, que celle de la Pologne. De l'U.R.S.S. piégée en Afghanistan, qui vient de décréter à son tour des hausses massives de prix, doublant notamment celui de l'essence.

Ne parlons pas non plus du Liban, dont le chemin de croix, jalonné par l'assassinat de l'infortuné *Louis Delamare*, semble ne jamais devoir finir. De l'Egypte, où M. Sadate, tout d'un coup bien nerveux, arrête et expulse à tour de bras, mettant dans le même sac l'ambassadeur d'U.R.S.S., le patriarche copte, les Frères musulmans, notre célèbre confrère Mohammed Heykal et le correspondant du *Monde*. De l'Iran, qui attend son Thermidor dans une frénésie *d'attentats et d'exécutions*. De la Chine, où le serrage de vis fait oublier qu'il a pu y avoir un « printemps de Pékin ».

Parlons des Etats-Unis, où M. Reagan n'a pas fini de faire le tour des ennuis qui l'attendaient *au retour* de ses vacances californiennes. Il y a quelques mois, tout paraissait réussir à ce vigoureux septuagénaire, qui passait, comme Eisenhower, pour ne pas nourrir une passion excessive pour le travail : les mauvaises langues ne disaient-elles pas que c'était la première fois qu'un homme réussissait à cumuler les avantages de la retraite et ceux de la présidence des Etats-Unis ? L'économie redémarrait en flèche, le dollar était à son zénith, le Congrès était sage comme une image, et les Russes, mon Dieu, bien aimables, compte tenu des gentillesses *que le général Haig* et quelques autres leur envoyaient à la figure à la moindre occasion. Et, comme aussi longtemps qu'on a la baraka, tout vous aide, « Ronnie » convertissait en succès de popularité l'attentat où il avait été à deux doigts de perdre la vie.

Les soucis de M. Reagan

Aujourd'hui le vent a changé. Il n'est plus question d'équilibrer le budget, même en réduisant le volume de cette augmentation des crédits militaires à laquelle M. Reagan attachait pourtant une importance prioritaire. Du coup, le dollar dégringole et le président de la Federal Reserve Bank tire fortement la sonnette d'alarme. Le nombre des chômeurs atteint 7,2 % de la population active, pourcentage voisin de celui de la France, et c'est une mince consolation de se dire que divers experts s'attendaient à pis. La diminution massive des impôts n'a pas jusqu'à présent entraîné la reprise des investissements qu'on en espérait. La production, qui avait redémarré en flèche en début d'année, commence à fléchir. Wall Street est à son niveau le plus bas depuis dix-huit mois. *« Le souci remplace l'espoir »*, écrit Anthony Lewis dans le *New York Times*. Pour le *Financial Times*, on est passé *« de l'euphorie à l'incertitude »*. Le même journal parle ailleurs de *« huit mois désastreux »*, les événements aux Etats-Unis *« ressemblant tellement à une répétition accélérée de l'expérience Thatcher »*.

Les événements extérieurs apportent également bien des soucis à M. Reagan. Le Canada, fermement invité à assouplir sa politique énergétique et son attitude sur les investissements étrangers, fait savoir, par la bouche de son ministre des relations extérieures, qu'il ne se laisse pas impressionner par les *« traînements de sabre »* de son puissant voisin. *Le Mexique* est dans les mêmes sentiments. Pour l'Amérique centrale, chasse gardée s'il en fut des Etats-Unis depuis Monroe, *Newsweek* résume les résultats de la politique suivie en un mot : gâchis *(shambles)*. M. Haig, qui avait voulu faire du Salvador un « test » de la solidarité alliée, en a été pour ses frais : Paris et *Mexico* ont décidé d'un commun accord, par un geste sans précédent, de « reconnaître » les deux mouvements de guérilla auxquels fait face, avec de plus en plus de difficultés, la junte du président Duarte, maintenue à bout de bras par Washington.

En Afrique, le soutien donné à Pretoria après son raid en Angola mobilise l'opinion contre les Etats-Unis, et les adversaires les plus déclarés du colonel Kadhafi sont les premiers à estimer que, en lui déclarant si *ouvertement* la guerre, M. Reagan l'a jeté dans les bras des Soviétiques, comme Eisenhower l'avait fait jadis avec Fidel Castro. Au Proche-Orient, il est chaque jour plus clair que la politique de Camp David est à bout de *souffle*.

Quant à l'Europe, la voici de nouveau séduite par un neutralisme que *le* langage excessivement martial des dirigeants de Washington contribue à encourager.

Un article de M. Thomas L. Hughes, président de la Fondation Carnegie pour la paix, paru dans le numéro d'automne de *Foreign Policy* relève quelques-unes de leurs paroles. « *Nous aimons votre adhésion aux principes et au processus démocratiques* », a dit le vice-président Bush au dictateur des Philippines. M. Haig a justifié la reprise des livraisons d'armes à l'Argentine par le fait que les deux pays « *croient en Dieu* ».

Quant à M. Reagan lui-même, il est passé en quelque sorte aux aveux en déclarant en toute tranquillité d'âme : « *Parfois notre main droite ne sait pas ce que fait notre main d'extrême droite.* »

Le paradoxe est que ce gouvernement-là entretient pour le moment des relations apparemment excellentes avec le nôtre, lequel a comme tout un chacun deux mains, l'une franchement de gauche, et l'autre, sinon d'extrême gauche, le mot ne s'employant plus guère, ce qui est un signe des temps, à propos des *communistes*, du *moins* bien plus à gauche. Comme dit très justement M. Hughes dans l'article déjà cité, « *le golfe idéologique entre les éléments les plus idéologiques des régimes Reagan-Thatcher et Mitterrand est le plus grand que l'alliance ait jamais eu à franchir.* »

Un double changement

Il est vrai que, quitte à se faire adresser un courtois rappel à l'ordre par M. Marchais en personne, le 15 septembre, à l'Assemblée nationale, M. Mitterrand, rompant avec l'extrême prudence de son prédécesseur, a pris vis-à-vis de l'U.R.S.S., qu'il s'agisse des euromissiles, de la Pologne ou de l'Afghanistan, une position très voisine de celle de Washington et de Bonn. Mais il n'y a pas que sur le front Est-Ouest que le président de la République et son ultra-dynamique ministre des relations extérieures s'écartent des attitudes de M. Giscard d'Estaing. C'est le cas aussi des relations Nord-Sud : vendredi encore le *Times* de Londres saluait comme un « *réconfort* », après les « *vacillations* » *de l'équipe sortante*, la nouvelle politique française à l'égard du Tchad. Sans pour autant retirer son appui aux régimes conservateurs de l'Afrique francophone, le pouvoir socialiste n'a visiblement guère envie de jouer les gendarmes, et les troupes françaises n'ont pas bougé lors du coup d'Etat qui a *renversé le successeur de Bokassa*. Disons qu'il y regarderait à deux fois avant de se lancer dans un nouveau Kolwezi. En revanche, il laisse les nationalistes de Namibie ouvrir un bureau à Paris et reçoit deux chefs d'Etat de pays de la « ligne de front » contre l'Afrique du Sud : le Tanzanien Nyerere, *qui se réclame d'un socialisme* modéré, et l'Angolais Dos Santos, lui-même marxiste-léniniste prosoviétique. Et, à propos de l'Amérique latine, il multiplie les ouvertures en direction de la gauche la plus anti-américaine, jusques et y compris de *Fidel* Castro, dont la venue à l'ambassade de France à La Havane, la semaine dernière, est évidemment un signe.

Dans l'attitude de M. Giscard d'Estaing à l'égard de l'U.R.S.S., il y avait une contradiction sur laquelle il ne s'est jamais expliqué : en Europe, il avait choisi le parti de la *modération, de la* prudence, ses adversaires diraient de l'apaisement. En Afrique, il la contrait carrément : voir, notamment, Kolwezi. A la limite on pourrait créditer M. Mitterrand de la contradiction inverse : ferme vis-à-vis de l'U.R.S.S. en Europe, il tend la main à nombre de ses amis en Afrique et plus *encore* en *Amérique* latine. Mais dans ce cas, tout de même, il y a une explication. Dans son interview au *Times* à la veille de sa visite à Londres, le président de la République ne s'est pas caché de redouter la subversion soviétique dans le tiers-monde. *Mais il* croit que la meilleure manière de s'y opposer est de lui couper l'herbe sous le pied, de ne pas mettre de combustible à la disposition des incendiaires. Aussi bien n'est-ce pas seulement le sens de la solidarité, naturel à des socialistes, qui pousse le gouvernement actuel à donner au développement une place prioritaire dans ses préoccupations : c'est aussi la conviction que c'est là une condition *sine qua non* d'une « détente » digne de ce nom, en même temps que de la relance de la production dans le monde industrialisé.

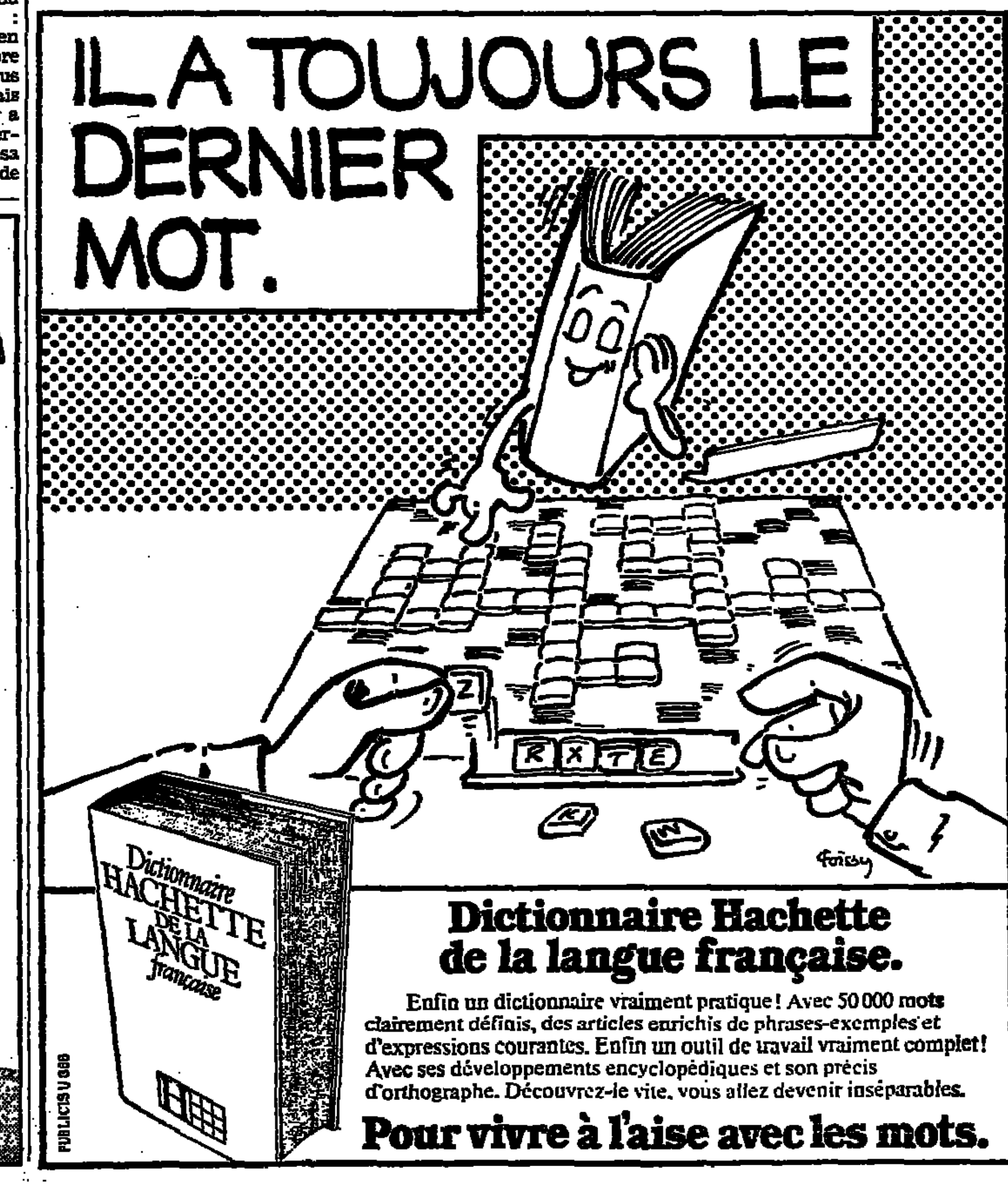
Ce langage-là, les Américains l'écoutent avec beaucoup d'attention, car la personnalité du président de la République — sa « *densité* », nous disait l'un d'eux — les impressionne, et avec un grand scepticisme, puisqu'ils *croient dur comme fer dans les* dogmes exactement inverses : la liberté des échanges comme remède unique à tous les maux de l'économie, la responsabilité primordiale de l'U.R.S.S. dans tous les troubles de la planète. Ils n'en *mettent en tout cas pas en cause* l'inspiration, ce qui contribue à expliquer l'heureuse absence entre les deux rives de l'Atlantique de ces procès d'intention qui ont si souvent empoisonné dans le passé leurs relations. *Mais il reste beaucoup* à faire pour que M. Reagan substitue cette philosophie-là à la sienne.

En attendant, le combustible continue de s'accumuler aux quatre coins de la planète sous la forme des violences et des injustices dont s'accommodent trop de pouvoirs en place, trop sûrs de savoir compter sur de *puissants protecteurs. Au* discours incendiaire des uns répond, comme entre les coqs de village, le discours incendiaire des autres, interdisant qu'on voie clairement, quand le feu a pris, qui a gratté l'allumette.

De toute façon, il ne suffit pas, pour qu'il gagne, de disposer d'allumettes et de combustible. Il faut aussi qu'on souffle dessus. Beaucoup de gens s'y emploient, toutes idéologies mêlées, *en toute tranquillité d'âme*. Il est bon qu'un gouvernement choisisse d'essayer de jouer plutôt les pompiers. Le tout est, bien *entendu*, comme vient de le lui rappeler Raymond Aron dans *l'Express*, qu'il prenne bien soin de ne pas jouer en même temps les Gribouilles. Mais M. Mitterrand a été trop échaudé jadis pour *n'en être pas* parfaitement conscient.

ANDRÉ FONTAINE.





Le Monde

politique

Les communistes participent « sans réserve » au gouvernement

déclare M. Marchais

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 20 septembre, M. Georges Marchais a tenu des propos susceptibles de corriger l'impression produite par la tonalité critique de son intervention à l'Assemblée nationale, le 15 septembre. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que les communistes participent « sans réserve » au gouvernement, tout en faisant « des propositions de nature à faire avancer les choses » et en luttant « pour le succès de ces propositions ». Tout au long de l'émission, M. Marchais s'est employé à soutenir à la fois, avec parfois quelque difficulté, deux affirmations : la politique que préconisait le P.C. avant l'élection de M. Mitterrand demeure valable et celle que mène le gouvernement est positive.

M. Marchais a multiplié les « satisfecit » à l'adresse du gouvernement, que ce soit pour les mesures de défense du franc (voir page 45) ou pour le plan présenté par M. Pierre Mauroy dont il a apprécié favorablement le discours prononcé à l'Assemblée nationale. Le secrétaire général du P.C.F. s'est voulu rassurant jusque sur la politique étrangère, en indiquant que, si l'accord P.S.-P.C. du 23 juin est bien appliqué, « il n'y aura aucun problème ». Le parti communiste, d'autre part, ne cherchera pas à aller au-delà du programme de nationalisations du gouvernement. Le secrétaire général a laissé entendre que son parti est candidat à la direction d'entreprises nouvellement nationalisées.

M. Marchais a indiqué que le rapport présenté par M. Guy Hermier, membre du bureau politique, à la réunion du comité central des 17 et 18 septembre, n'a pas été rendu public afin de ne pas anticiper sur l'élaboration du texte préparatoire au prochain congrès du parti. — P. J.

M. Marchais a déclaré qu'en dépit de ses efforts et de ceux du P.C.F. pendant la campagne présidentielle, *« les Françaises et les Français se sont prononcés pour des mesures qui se situent à un niveau plus bas »* que celles que proposaient les communistes, ce qui *« rend plus difficile la solution des problèmes posés »*. Cependant, a-t-il ajouté, les communistes veulent *« avancer dans tous les domaines où on peut le faire ». « Nous ne sommes pas engagés au gouvernement pour une période limitée,* a dit le secrétaire général. *Nous sommes engagés au gouvernement pour réussir. (...) Nous ne souhaitons pas un échec pour nous renforcer. »* Le P.C.F. se renforcera, a-t-il dit, *« en conduisant cette expérience au succès ».*

M. Marchais a expliqué le recul du parti communiste par le *« retard »* qu'il a pris, à partir des années 50, *« pour proposer au peuple français ce que nous appelons aujourd'hui la voie démocratique à un socialisme lui-même démocratique ».* Le recul du P.C.F. *« s'était déjà amorcé il y a de nombreuses années »,* a-t-il déclaré. M. Marchais a précisé que, *« au niveau du comité central et dans le parti, pour le moment, personne n'a remis en cause ni critiqué le candidat* [à l'élection présidentielle] ».

Le secrétaire général a expliqué que *« le gouvernement a le devoir de mettre en œuvre la politique nouvelle »* voulue par les Français. *« Nous faisons des différences,* a-t-il dit, *entre l'attitude des multinationales et l'attitude de l'ensemble du patronat français. (...) Nous savons bien que, la crise étant ce qu'elle est, il arrive que des petites et des moyennes entreprises connaissent des difficultés. Nous sommes tout à fait d'accord pour considérer qu'elles doivent être aidées. »* M. Marchais a ajouté qu'un *« contrôle rigoureux »* doit assurer que les aides sont utilisées pour préserver et développer l'emploi et qu'*« il faudra imposer au C.N.P.F. »* les mesures arrêtées par le gouvernement.

M. Marchais a déclaré que l'intervention de M. Pierre Mauroy à l'Assemblée nationale, le 15 septembre, *« était bonne ».* Pour ce qui concerne le P.S., *« nous nous rencontrons quand nous pensons nécessaire de le faire »,* a dit le secrétaire général. Il a précisé, en réponse à une question : *« J'ai rencontré Jospin, évidemment. »*

Interrogé sur les options du gouvernement en matière d'armements, M. Marchais s'est prononcé pour une négociation entre tous les pays concernés. *« On peut admettre »,* a-t-il dit, que les recherches sur la bombe à neutrons, entamées sous le précédent septennat, doivent se poursuivre, *« mais nous,* a ajouté M. Marchais, *nous sommes contre la bombe à neutrons ». « Si les Etats-Unis passent à la construction de la bombe à neutrons, les Soviétiques vont [en] faire autant. Par conséquent,* a-t-il dit, *c'est un nouveau pas dans l'escalade militaire. Nous, nous disons : il ne faut pas s'engager dans la construction de cette bombe. »* Le secrétaire général a souligné que le gouvernement *« devrait prendre des initiatives pour aller, dans le sens non pas de la course aux armements, mais du désarmement »,* en s'appuyant sur le mouvement d'opinion qui se dessine dans cette direction. *« Il y a le danger d'un retour à la guerre froide,* a dit M. Marchais. *La détente est en cause (...) Il faut empêcher cela. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que la cohésion actuelle de la gauche *« ne dépend pas de l'attitude de telle ou telle force extérieure à la France »,* mais de celle des partenaires de l'union. Il a ajouté : *« Nous avons conclu un accord qui, y compris dans cette question de la guerre et de la paix, est extrêmement clair. Il contient des propositions qui nous donnent toute satisfaction. Nous travaillons à les appliquer, et si on les applique bien, il n'y aura aucun problème. »*

Et si le gouvernement décide de construire la bombe à neutrons ? *« Nous verrons »,* a dit M. Marchais.

M. CHABAN-DELMAS : l'opposition ne doit pas avoir recours à un homme providentiel

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Jacques Chaban-Delmas a présidé, samedi 19 septembre, à Bordeaux, l'ouverture des journées nationales du Centre d'études et de recherches Egalité et Liberté (CEREL), formation créée en 1974 par des partisans de la « nouvelle société » prônée par le maire de Bordeaux.

Dans son discours d'ouverture, M. Chaban-Delmas a insisté sur trois règles qui doivent être appliquées, selon lui, par la nouvelle opposition :

— Ne pas créer un nouveau parti politique : *« Ce serait un nouveau facteur de division. »*

— Ne pas rechercher le recours à un homme providentiel : *« Les querelles de personnes, dont on a vu les ravages, resurgiraient. »*

— Veiller à maintenir l'idée de l'unité nationale : *« Elle est le fondement de notre indépendance en Europe et dans le monde. »*

« Pour exister, a dit M. Chaban-Delmas, *la nouvelle opposition doit être vigilante sans être systématique, ferme sans être brutale et aussi imaginative. »* Il a ajouté : *« Riche de sa diversité, l'opposition devra être unie avant tout. Cela exclut naturellement la formation d'un nouveau parti, facteur de division. Cela exclut aussi l'appel au recours, à un homme providentiel. D'où qu'il vienne, un tel appel ferait resurgir les querelles de personnes et leurs effets désastreux. »*

M. Jean Guyon, secrétaire général du CEREL, et organisateur de ce congrès qui a réuni environ trois cents délégués, a annoncé, d'autre part, que le CEREL se transformerait pour devenir le club Justice et Liberté. M. Jacques Chaban-Delmas et les tenants de la « nouvelle société » estiment que, entre le capitalisme *« insensible »* et le *« morne marxisme »,* existe une voie qui consisterait à introduire *« la justice et la liberté ».* Ils ajoutent que *« les partis de l'ancienne majorité ont perdu leur crédibilité. De plus en plus de gens viennent nous voir. Ils sont à la recherche d'une action concrète parce qu'ils refusent de voir l'Etat changé en une société bureaucratique, totalitaire ou non, en une gigantesque compagnie d'assurances, dont la rédaction du contrat échapperait au citoyen. »*

P. C.

Le meurtre du secrétaire général de l'Union calédonienne suscite une vive tension en Nouvelle-Calédonie

Unanimement considéré comme un crime politique, le meurtre de M. Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne (U.C.), principal parti indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, tué, samedi soir 19 septembre, près de Nouméa, d'un coup de fusil de chasse, provoque une vive émotion et une grande tension dans le territoire. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, qui était en visite en Guyane, a écourté son voyage pour rentrer à Paris. Il a exprimé, au nom du gouvernement, son « émotion » et son « indignation profonde » à l'égard de « cet assassinat ». MM. Jospin, au nom du P.S., et Marchais, au nom du P.C.F., ont, eux aussi, dénoncé cet attentat. Notre correspondant en Nouvelle-Calédonie signalait, ce lundi matin 21 septembre, la mise en place de plusieurs barrages sur les routes du territoire à proximité des communes mélanésiennes, contrôlées par les indépendantistes. En signe de réprobation, tous les syndicats locaux ont lancé un mot d'ordre de grève d'une heure pour la matinée du mardi 22 septembre.

Nouméa. — M. Pierre Declercq a été assassiné, samedi soir, à son domicile, situé sur le territoire de la commune de Montdore, en banlieue de Nouméa. Il a été atteint, dans le dos, d'une décharge de fusil de chasse, tirée vraisemblablement à travers une fenêtre. Les gendarmes chargés de l'enquête ont, en effet, relevé des empreintes de pas à proximité de la fenêtre de la pièce. C'est la femme de la victime qui a découvert le crime après avoir entendu la détonation. Compte tenu de la personnalité de Pierre Declercq et de son rôle au sein du mouvement indépendantiste, les enquêteurs estiment qu'il s'agit vraisemblablement d'un attentat politique.

D'origine métropolitaine, marié, père de trois enfants, cet homme de quarante-trois ans était né à Halluin, dans le Nord. Membre d'une famille ouvrière catholique, il avait milité au sein de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). En 1964, il avait fait un premier séjour en Nouvelle-Calédonie mais était retourné en métropole pour passer une licence de sciences. Revenu dans le territoire en 1967, il avait enseigné dans le privé jusqu'en 1971. Cette année-là, il avait démissionné pour protester contre l'attitude de la direction de l'enseignement catholique.

Militant politique proche des indépendantistes, il avait alors été élu pour la première fois, en 1977, conseiller territorial de l'Union calédonienne. Cette même année, il avait été également été nommé secrétaire général de ce parti et était ainsi devenu officiellement le bras droit du président de la formation, M. Roch Pidjot, député de la première circonscription, apparenté au groupe socialiste. C'est à ce titre, d'ailleurs, qu'il avait été reçu à l'Elysée, le 21 juillet, par M. Mitterrand, en compagnie de MM. Pijot et Gabriel Païta, vice-président de l'U.C.

La délégation avait remis au président de la République un manifeste indiquant notamment : *« Depuis cent vingt-cinq ans le peuple canaque subit le colonialisme le plus dur que la France ait exercé outre-mer (...). Aujourd'hui le peuple canaque revendique son indépendance (...)*

De notre correspondant

Nous nous mobilisons pour proclamer notre indépendance le 24 septembre 1982. »

Leader de l'opposition locale au sein de l'Assemblée territoriale, Pierre Declercq était considéré par ses amis comme *« le serviteur d'une cause »* et *« un homme de convictions ».* Il était devenu l'un des plus fermes partisans « européens » de l'indépendance canaque. C'est en particulier grâce à ses talents de négociateur qu'avait été mis en place, en 1979, le Front indépendantiste regroupant l'ensemble des partis revendiquant l'indépendance. Cet objectif était, pour lui, *« la priorité des priorités ».* Déjà, en juin 1979, avant la visite de M. Giscard d'Estaing dans le territoire, le secrétaire général de l'U.C. déclarait : *« Il est un fait qu'aujourd'hui l'indépendance passe, pour nous, avant tout. »*

Réprobation unanime

En revanche, au sein de la communauté « européenne » et surtout parmi les colons blancs, certains ne supportaient pas que cet homme, *« même pas né en Calédonie »,* soit venu se faire le champion des thèses indépendantistes. Pierre Declercq avait déjà reçu des menaces de mort, mais il n'y prêtait guère attention.

Son assassinat a immédiatement provoqué de nombreuses réactions. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, a donné des instructions *« afin que tous les moyens soient mis en œuvre avec la plus grande détermination pour découvrir les coupables ».*

L'ensemble des formations politiques locales condamnent cet *« acte horrible ».* Le président de l'assemblée territoriale, M. Jean-Pierre Aïfa (centriste), a demandé *« aux Calédoniens de toutes origines de ne pas tomber dans l'excès et de garder leur sang-froid ».* Reste à savoir si le fragile équilibre existant entre les partisans de la présence française et les séparatistes ne va pas être rompu par ce crime. l'Union calédonienne affirme, pour sa part, que son secrétaire général *« est aujourd'hui martyr de la cause de l'indépendance canaque »* et que *« sa mort renforce le combat politique pour l'indépendance ».*

M. Maurice Lenormand, ancien député, ancien vice-président du conseil du gouvernement et cofondateur, avec M. Pidjot, de l'Union calédonienne, a annoncé, lundi, son départ pour Paris, où il se propose de demander audience au président de la République. Il a notamment déclaré : *« La question de l'indépendance est maintenant posée dans le sang. Pierre Declercq est mort à cause de cette question, mais également pour que celle-ci reçoive une réponse sans plus de retard. Le gouvernement français doit, lui aussi, procéder à son autodétermination sur la question calédonienne et canaque. C'est ainsi seulement que la Calédonie sera sauvée et que ses habitants sauront où ils vont. »*

Même réaction de la part du Front indépendantiste, qui estime que *« cet assassinat, commis dans le but d'affaiblir le Front, ne fera que renforcer la détermination du peuple canaque dans sa libération ».*

M. Jacques Lafleur, député R.P.R. de la deuxième circonscription, a condamné le crime *« avec la plus grande fermeté ».*

La première conséquence de ce drame a été l'arrêt du tour cycliste de Nouvelle-Calédonie, qui devait se terminer dimanche.

D'autre part, une soixantaine de personnes ont manifesté, lundi, devant les bureaux de FR 3.

On a également appris que des coups de feu avaient été tirés sur les pneus de la voiture d'un colon connu pour sa position anti-indépendantistes, M. Jacques Dolbeau.

Le meurtre du dirigeant de l'U.C. intervient à quelques heures de l'anniversaire annuel — le 24 septembre — du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France. A l'occasion de cette date, considérée comme le symbole du colonialisme, des manifestations avaient été annoncées par les formations indépendantistes. On est fondé à se demander aujourd'hui si l'assassinat de Pierre Declercq ne risque pas d'entraîner la *Calédonie* dans le cycle de la violence à laquelle *elle* avait jusqu'à présent échappé.

JEAN-NOEL FÉRAUD.

M. BARRE A PARTICIPÉ A UN COLLOQUE EN ESPAGNE

Le quotidien madrilène Diario 16 (centriste) a rendu compte, dimanche 20 septembre, d'un colloque auquel M. Raymond Barre a participé, jeudi 17 septembre, dans la capitale espagnole, à l'invitation d'un cercle privé composé d'économistes et de chefs d'entreprise.

Selon le quotidien, l'ancien premier ministre français aurait analysé la victoire de la gauche et énuméré quatre raisons de cette victoire : la crise économique, l'hésitation des électeurs devant un mandat présidentiel de quatorze ans, la division de l'ex-majorité et la presse. *Diario 16* précise, sur ce dernier point, que M. Barre aurait affirmé en substance : 80 % des journalistes français étant de gauche, l'opinion a graduellement été gagnée à l'opposition d'alors.

Toujours d'après le quotidien espagnol, l'ancien premier ministre aurait conseillé à la droite espagnole d'unir ses forces et de ne pas céder le monopole de l'information à la gauche.

[Interrogé sur cet article, le *secrétariat de M. Barre, à Paris,* nous a indiqué lundi matin que l'ancien premier ministre ne reconnaît pas comme siens les « propos partiels » ainsi rapportés. Il s'agissait d'une intervention privée devant un cercle privé, et la non-publication de l'intervention avait été, en principe garantie. L'ex-premier ministre ne formule aucun autre commentaire. Il s'exprimera sur la politique française quand il l'estimera opportun, les Français pourront alors juger directement de ses propos, souligne-t-on encore à son secrétariat.]

LE R.P.R. PRÉPARE SA RÉORGANISATION

Les assises nationales du R.P.R. se tiendront en décembre ou début janvier. A cette occasion, M. Jacques Chirac *décidera s'il reprend* son poste de président du mouvement auquel il avait renoncé, le 3 février, pour se présenter à l'élection présidentielle. M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, prépare une réforme des structures qui ne sera mise au point qu'après les journées parlementaires du groupe R.P.R. qui se *tiendront* à La Baule, du 25 au 28 septembre, et après la conférence de presse que tiendra M. Chirac, le 30 septembre à Paris.

LA FÉDÉRATION DES HAUTES-PYRÉNÉES SE PRONONCE POUR L'ÉLECTION DE M. SCHWARTZENBERG A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

La Fédération des Hautes-Pyrénées du M.R.G. s'est prononcée, *dimanche 20 septembre,* en faveur de la candidature de M. Roger-Gérard Schwartzenberg à la présidence du mouvement, lors du congrès qui doit se réunir les 3 et 4 octobre prochain.

Présidée par M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, cette Fédération avait pris position, avant le premier tour de l'élection présidentielle, en faveur de *M. François Mitterrand.*

Les radicaux de gauche des Hautes-Pyrénées ont également adopté une motion présentée par M. René Billères, sénateur, ancien ministre, selon laquelle ils *« approuvent pleinement et avec satisfaction le programme et la politique de M. Mitterrand ».*

CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DES QUATRE-VINGT MILLE JUIFS FRANÇAIS DÉPORTÉS

La communauté juive de France a rendu hommage à la mémoire des quatre vingt mille juifs français déportés dans les camps nazis pendant la seconde guerre mondiale, au cours d'une cérémonie célébrée, *dimanche* 20 septembre, en la grande synagogue de Paris, sous la présidence de M. René Sirat, grand rabbin de France, à l'occasion de la journée des déportés juifs.

M. François Mitterrand était représenté par le colonel Yann Rousseau-Dumarcet, et M. Pierre Mauroy, par le sénateur Robert Pontillon. MM. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, et Robert Badinter, garde des sceaux, étaient présents. Plusieurs ministres, dont MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, s'étaient également fait représenter.

Après que M. Alain Goldman, grand rabbin de Paris, eut rappelé l'holocauste qui *« faillit emporter le peuple juif tout entier »,* M. René Sirat a déclaré, pour sa part : *« J'ai le devoir d'affirmer à la face du monde, au nom de la communauté, que nous entendons revendiquer la plénitude du message d'Israël sans altération, sans permettre à quiconque de porter atteinte à la pureté du message pluri-millénaire de la Bible. »*

Après la récitation du *kaddish* (prière des morts), la cérémonie s'est terminée par le *Chant des déportés,* interprété par la chorale.

CORRESPONDANCE

A propos d'un monument en Israël

M. Paul Schaffer nous écrit pour répondre, en termes très vifs, à la lettre de M. Rajsfus, intitulée « A propos d'un monument », *parue dans* le Monde *du 1er septembre.*

Quelles sont donc vos opinions pour contester à tel point et en des termes aussi agressifs une vérité historique, une tragique réalité vécue par notre génération ?

Quels sont donc vos titres pour vous permettre de contester cette pensée obsédante de chaque déporté : NE JAMAIS OUBLIER... ?

Il n'existe pas de multiples manières pour commémorer le souvenir des martyrs.

Le monument que vous critiquez avec tant de haine restera malgré tout unique. J'ignore comment vous avez survécu au « génocide » ; quand à moi, je suis un des rares survivants rescapés d'Auschwitz. Mon nom, celui de ma mère, de ma sœur et ceux de nombreux amis figurent sur ce monument que vous condamnez avec tant de véhémence. Aucun de ceux que je connais ne ressent le fait d'y figurer comme « une insulte ». Par contre, je considère vos propos comme une insulte à la mémoire de quatre-vingt mille juifs déportés de France.

Je suis convaincu que ces morts, réduits en cendres, n'ont à aucun moment espéré au cours de leur calvaire qu'on se souviendrait de leur nom, à jamais gravé en Israël dans « un haut lieu historique », voué au souvenir et non, comme vous osez le prétendre, à la vengeance.

Etes-vous si sûr que vos parents disparus soutiendraient vos principes, votre refus du droit à la différence, votre opposition à figurer nominativement sur ce *mémorial* et *que tout ceci* vous soit intolérable ?

Je reste convaincu que vous avez le *privilège d'être sinon* le seul, du moins un des rares, à le penser ; l'ambassadeur de France en Israël a considéré comme un devoir de participer par un discours à l'inauguration du monument que vous condamnez en des termes indignes.

Vos propos me blessent, me choquent, et je suis certain que ces sentiments sont partagés tant par les déportés survivants que par leur famille.

LA CONTROVERSE AU SUJET DU 19 MARS

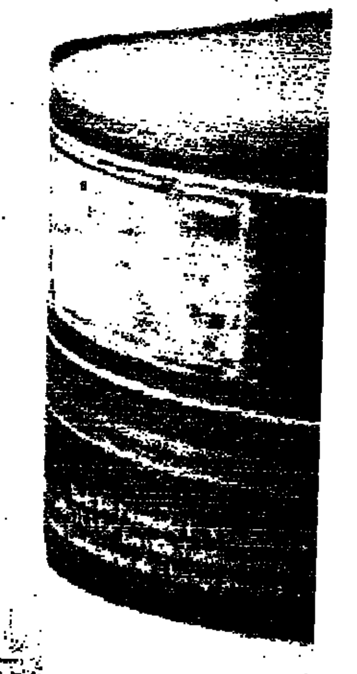
● *Le bureau national de* l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC), réuni le 17 septembre, se déclare *« consterné par les polémiques relatives à la commémoration du 19 mars 1962, rappelle qu'il laisse à l'appréciation de chaque association la composant le soin de prendre la position qu'elle juge bonne, confirme sa fidélité au souvenir des morts des trois générations du feu, et approuve la décision du ministre des anciens combattants d'organiser une « table ronde » à laquelle seront conviées toutes les associations concernées ».*

● *Le Front national des rapatriés français de confession islamique,* rappelant que *« des milliers de Français musulmans ont payé de leur vie une confiance qu'ils avaient cru bien placée »,* déclare pour sa part : *« Au lieu de dépassionner cette époque dramatique pour tout le monde, voilà que certains veulent raviver les passions et les haines. Au nom de quoi ? Au nom de qui ? (...) Nous osons espérer que le président de la République, qui est le président de tous les Français ne se laissera pas influencer par une minorité plus apte à prêcher la discorde qu'à favoriser la fraternité entre tous les Français ».*

● *Le RECOURS* tient à souligner que *« contrairement à ce qu'affirme M. Jean Laurain »* dans son interview au *Monde* daté 20-21 septembre, *des contacts ont déjà été pris entre les associations d'anciens combattants d'A.F.N. et de rapatriés ; une concertation avait même été engagée en début d'année entre une délégation de la FNACA conduite par son président, M. Marek, et une délégation de dirigeants rapatriés conduite par MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, représentant plusieurs associations de rapatriés, pour trouver un accord sur une date de commémoration différente du 19 mars et ainsi marquer dans le recueillement, non la division mais l'unité nationale retrouvée ».*







Deux élections sénatoriales

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Plantegenest (P.S.) remplace M. Pen (P.S.).

M. Marc Plantegenest (P.S.), unique candidat, a été élu le 20 septembre sénateur de ce territoire, en remplacement de M Albert Pen (P.S.), qui avait abandonné son siège après son élection à l'Assemblée nationale en juin dernier. Au premier et unique tour de scrutin, les résultats ont été les suivants :

Inscr., 33 ; *vot.*, 33 ; *suff. expr.*, 25. M. Plantegenest, 25 voix. ELU.

M. Plantegenest (P.S.), ancien député, vice-président du conseil général, conseiller municipal de Saint-Pierre, a pour suppléant M Jean de Lizaraca (P.S.), conseiller général de Miquelon-*Langlade*.

MORBIHAN : M. Lebreton (centriste) succède à M. Marcellin (P.R.).

M. Henri Lebreton, conseiller général de Saint-Jean-Brévelay (centriste), a été élu, dimanche 20 septembre, sénateur du Morbihan en remplacement de M. Raymond Marcellin (U.D.F., P.R.), ancien ministre de l'intérieur, qui avait donné sa démission après son élection comme député en juin dernier.

Le mandat de M. Lebreton expirera en septembre 1983, échéance normale du mandat qui était celui de M. Marcellin. Son suppléant est M. Yves Le Cabellec, *maire et conseiller général de* Plouay, ancien député U.D.F.-C.D.S.

Une demande en annulation a été déposée par les candidats socialiste et communiste, le désistement de ce dernier pour M. Michel Masson (P.S.) n'ayant pas été connu de tous les grands électeurs faute d'avoir été déposé *réglementairement avant l'heure* fixée pour l'ouverture du second tour de scrutin.

Les résultats ont été les suivants : inscr., 1 432 ; vot., 1 418 ; suffr. expr., 1 400.

Ont obtenu au premier tour :

MM. Henri Lebreton, 449 voix ; Michel Masson (P.S.), m. de Pontivy, 329 ; Alain de Boisbaudry (U.D.F.) cons. gén. de Malestroit, 268 ; Jean Maurice (P.C.), m., cons. gén. de Lanester, 137 ; Josselin de Rohan, m. de Josselin (tend. R.P.R.), 111 ; Henri Thébault, m., cons. gén. de Mauron (tend. R.P.R.), 105. *Il y avait ballottage.*

Au second tour :

M. Henri Lebreton, 913 voix, ELU ; MM. Michel Masson, 452 ; Jean Maurice, 28.

[M. Raymond Marcellin avait soutenu avant le premier tour la candidature de son ancien suppléant au *Sénat, M. de Boisbaudry. Le succès* de M. Lebreton est celui de la tendance centriste qui, dans le Morbihan, avait ses racines au *M.R.P.* Les trois sénateurs du Morbihan siégeront désormais sur les mêmes travées de l'Union centriste — M. Marcellin était inscrit au groupe indépendant du Sénat (P.R.).

MM. Masson et Maurice, déjà candidats en 1974, avaient obtenu alors, respectivement, 483 voix et 401 voix au second tour (sur 1 348 *suffrages exprimés*). M. Marcellin avait été élu au premier tour avec 747 voix sur 1 369 suffrages, M. *Masson* en obtenait 373 et *M. Maurice 140*. Au second tour, les deux autres sièges qui restaient à pourvoir avaient été gagnés par M. Le Moutagner (réf.) avec 854 voix et M. Yvon (centr.) avec 775 voix.]

Quatre élections cantonales

CALVADOS : canton de Lisieux 2 (1er tour).

Inscr., 15 117 ; vot., 7 696 ; suffr. expr., 7 479. MM. André Baugé, div. dr., m. de Lisieux, 3 292 voix ; Philippe Vacher, P.S., 1 749 ; Jean-Yves de Kerblay, M.R.G., 1 657 ; Jean-Philippe Decroux, P.C., 781. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Robert Bisson, R.P.R., qui, âgé de soixante-treize ans, n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de député en juin dernier et qui avait donné sa démission de conseiller général. *Membre depuis 1949 de l'assemblée* départementale dont il avait été le président de 1970 à 1979, M. Bisson avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1979 avec 5 863 voix contre 5 644 voix à M. Kerblay (M.R.G.). Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., *16 440* ; vot., *11 319* ; *suffr. expr.*, 11 010 ; MM. Bisson, R.P.R., 4 055 ; de Kerblay, M.R.G., 2 213 ; Triqueneaux, U.D.F., 1 949 ; Aron, P.S., 1 612 ; Decroux, P.C., 1 181.

M. Baugé, candidat unique de l'opposition ne recueille que 44,01 % des suffrages exprimés. Dans ce canton, M. *Giscard d'Estaing était* arrivé en tête le 10 mai dernier avec 60,59 % des voix, mais le candidat du P.S., M. Henry Delisle, élu *député*, y avait recueilli 53,25 % au second tour des législatives. Au total, la gauche, par rapport à ce dernier scrutin, améliore ses positions puisque ses trois représentants totalisent 55,98 % des voix. *Par rapport au* premier tour du scrutin cantonal de mars 1979, le P.C. enregistre un léger *recul (10,44 % au lieu de 16,72 %)*, mais le M.R.G. progresse (22,15 % au lieu de 20,09 %), et le P.S. encore plus nettement (23,38 % au lieu de 14,64 %).]

EURE : canton de Quillebeuf-sur-Seine (1er tour).

Inscr., *3 559* ; *vot.*, 2 332 ; suffr. expr., 2 304. MM. Ladislas Poniatowski, U.D.F.-P.R., m. de Quillebeuf-sur-Seine, 1 341 voix, ELU ; Jean-Claude Lecureur, P.S., 787 ; *Robert Vatel, sout. P.C.*, 196.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de *Robert Castel, div. d.*, récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1976 avec 1 277 voix (soit 53,43 %) contre 790 (soit 33,05 %) à M. *Lecureur, P.S., et* 323 (soit 13,51 %) à M. Baulier, P.C., sur 3 364 inscrits, 2 444 votants et 2 390 suffrages exprimés.

L'élection dès le premier tour avec 58,20 % des voix de M. Ladislas Poniatowski, fils de l'ancien ministre, contredit les résultats acquis dans ce canton en mai et juin derniers. A l'élection présidentielle, M. Mitterrand était arrivé en tête au second tour avec 1 640 voix contre 1 486 à *M Giscard d'Estaing. Le député sortant* socialiste, M. Claude Michel, dont M. Lecureur est le suppléant, *avait devancé de 171 voix au second* tour des législatives M. Poniatowski, *candidat de la majorité sortante.*

Par rapport au scrutin de 1976, le P.C perd plus de 5 points en pourcentage.]

INDRE-ET-LOIRE : canton de Tours-Sud 5 (2e tour).

Inscr., 16 513 ; vot., 5 374 ; suffr. *expr.*, 5 329. MM. *Michel Trochu*, sans étiq., div. d., adj. au m. de Tours, 3 579 voix, ELU : Jean *Germain*, P.S., 1 750.

[Il s'agissait de remplacer Jean-Paul Chassagne, div. mod., décédé, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1979, avec 4 650 voix contre 3 071 à M. Robert Fontenas, P.S., sur 7 721 suffrages exprimés et 7 913 votants.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 16 513 ; vot., 4 890 ; suffr. expr., 4 850. MM. Michel Trochu, sans étiq., div. d., 3 103 voix ; Jean Germain, P.S., 1 298 ; Maurice Demaret, P.C., 449. M. Trochu n'avait pu être *proclamé élu*, car, bien qu'ayant dépassé la barre des 50 % des exprimés, le nombre de ses voix était inférieur au quart de celui des inscrits.

Le candidat socialiste recueille 1 750 voix au second tour, le total des voix de gauche au premier tour ayant été de 1 747. *Le candidat* modéré améliore sensiblement son score puisqu'il gagne 476 suffrages d'un tour à l'autre.]

PYRENEES - ATLANTIQUES : canton d'Hendaye (2e tour).

Inscr., 15 653 ; vot., 9 867 ; suffr. expr., *9 712*. *MM. Daniel Poulou*, U.D.F., sout. R.P.R., *m. d'Urrugne*, 5 052 voix. *ELU* : Raphaël Lassalette, P.S., premier adj au m. d'Hendaye, 4 660.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Poulou (M.R.G.), décédé le 2 juillet dernier, qui avait *été réélu au second tour des canto*nales de mars 1976 avec 5 182 voix contre 4 182 à M. Ignace Beloqui (U.D.R.), sur *9 364 suffrages exprimés.*

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 15 653 ; vot., 8 777 ; *suffr. expr.*, 8 551. MM. Daniel Poulau, div. mod., 4 192 voix ; Raphaël Aassalette, *P.S.*, 3 436 ; Robert *Bacqué, P.C., 923.*

Seul candidat de l'opposition, le fils de l'ancien conseiller général, M. Daniel Poulou, gagne 860 suffrages d'un tour à l'autre. En pourcentage, il passe de 49,02 % à 52,01 % des exprimés. Il arrive en tête dans sa commune d'Urrugne et *également dans celle de Ciboure*, dont son père était le maire et dont son frère Michel, élu conseiller municipal M.R.G. le 13 septembre, est devenu le maire.

Le candidat socialiste recueille 4 660 voix (soit 47,98 % des exprimés), alors que le total des voix de *gauche du premier tour état de* 4 359 (soit 50,98 %).]

... et quatre élections municipales

AISNE : Sinceny (1er tour).

Inscr., 1 574 ; vot., 514 ; suffr expr., 458 MM. Guy Borgne, P.S., 239 ; *Christian Deswarte*, P.C., 217. *Il y a ballottage*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par la démission d'un conseiller sans étiquette dans cette municipalité dont le maire est communiste. Le conseil municipal actuel est ainsi composé : 6 P.C., 4 P.S., 7 sans étiquette. Bien qu'ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, M. Borgne n'est pas élu, car le nombre de voix qu'il a recueillies *est inférieur au quart de celui des* électeurs inscrits.]

BAS-RHIN : Mutzig (2e tour).

Inscr., 2 278 ; vot., 1 407 ; suffr. expr., *1 347*. *MM. Bernard Bour*, sout. P.S., 448 voix, *ELU* ; Marcel Brandener, sans étiq., 423 ; Roger Buffet, sans étiq., 376 ; Alfred Reisser, sans étiq., 97 ; Raymond Fritz, 2 ; Mme Michèle Hirter, 1.

[Il s'agissait de pourvoir le siège que détenait le maire, René Brencklé (div. mod.), décédé le 2 août dernier. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 278 ; vot., 1 388 ; suffr. expr., 1 329. MM. Bour, sout. *P.S.*, *278 voix* ; Roger Buffet, sans étiq., 261 ; Marcel Brandener, sans étiq., 257 ; Raymond Fritz, 172 ; François Bustert, sans étiq., 154 ; Alfred Reisser, sans étiq., 127 ; Daniel Janneau, P.C., 80.]

ISERE : Saint-Siméon-de-Bressieux (1er tour)

Inscr, 1 608 ; vot., 1 006 ; suffr. expr., 987. M. Jean-Christophe Fabre, sans étiq., 606 voix, *ELU* ; Aimé Blanc, sans étiq., 572, *ELU* ; Mme Gisèle Combalot, P.S., 406 ; M. Robert Belmonte, P.C., 360.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges, dont celui du maire socialiste décédé, Marcel Mariotte, et celui d'un conseiller municipal sans *étiquette, démissionnaire*, M. *Robert* Chenavas. Dès le premier tour, les deux candidats modérés — M. Fabre, médecin, et M. Blanc, notaire — l'ont emporté. P.C. et P.S. présentaient une liste commune sur laquelle figurait Mme Combalot, attachée parlementaire du député socialiste de la circonscription, M. Christian Nucci.

Au sein du conseil municipal, le nombre des élus de gauche passe de *seize* à quinze et celui des élus de l'opposition de cinq à six.]

***NORD* : Abscon (2e tour).**

Inscr., 2 760 ; vot., 1 755 ; suffr. expr., 1 712, MM. *Vilcot*, P.C., 875 voix, ELU ; Méguenle, U.D.F., 837.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du maire, Raymond Pay (U.D.F.), qui, après avoir donné sa démission pour raison de santé, était décédé en juillet

Au premier tour, M. *Vilcot était* arrivé en tête avec 672 voix contre 656 à M. Mégueule et 397 à M. Senez, P.S., sur 1 725 suffrages exprimés, 1 749 votants et 2 761 inscrits.

Bien qu'élu, le candidat communiste ne retrouve pas les 1 069 voix de gauche du premier tour. Le conseil *municipal est désormais* composé de 21 élus U.D.F., R.P.R. et modérés et de 2 P.C., dont l'un avait été élu à l'occasion d'une élection partielle en octobre 1977.]

● *A Ons-en-Bray (Oise)*, le maire sortant, M. Jean-Claude Gourdon, a été réélu conseiller municipal au second tour de l'élection partielle, organisée les 13 et 20 septembre, à la suite de la démission du conseil. Cette démission avait valeur de protestation contre le projet d'implantation d'une décharge industrielle sur le territoire communal (*le Monde* du 15 septembre). M. Gourdon a obtenu 307 suffrages sur 537 exprimés et 546 votants pour 700 électeurs inscrits. M. Daniel Bahu, président de l'Association de défense de l'environnement, qui s'était *porté* candidat entre les deux tours sur la liste Défense et Renouveau, a également été élu, avec 269 voix.

Compte tenu des résultats du premier tour, la liste du maire sortant, Union et Gestion, obtient 8 sièges et la liste adverse 5 sièges.

Le Monde

société

APRÈS LES INCIDENTS DANS LES BANLIEUES DE LYON

Un comité interministériel va étudier les problèmes des « grands ensembles »

Les incidents provoqués, depuis le début de *l'été, dans* l'est de l'agglomération lyonnaise par des jeunes, souvent d'origine étrangère, qui ont brûlé une quarantaine de voitures au total, *et la création éphémère, le mardi* 15 septembre, d'un comité de défense à Villeurbanne, ville dont M. Charles Hernu, ministre de la défense nationale, est le maire, sont pris très au *sérieux* par le gouvernement. Le premier ministre présidera, cette semaine, un comité interministériel chargé d'étudier les mesures susceptibles d'améliorer la situation des grands ensembles.

« Les évènements de l'été sont une alerte qu'il ne faut pas oublier », a déclaré, samedi 19 septembre, M. Charles Hernu. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Gaston *Defferre, avait déclaré, vendredi 18 septembre,* qu'il n'excluait pas une provocation d'extrême droite dans les troubles de la banlieue lyon*naise, comme l'a réaffirmé le maire de Villeurbanne samedi.*

Ce point de vue n'est pas partagé par le maire (P.C.) de Vaulx-en-Velin, M. Jean Capievic, qui a estimé que l'extrême gauche exploite ces troubles à répétition. Selon M. Capievic, « des tracts de divers mouvements gauchistes appelant ouvertement à la violence ont été distribués sur les marchés ».

Dans l'*immédiat*, les *réaction* de la municipalité de Villeurbanne ne sont pas dépourvues de contradictions : M. Hernu a dénoncé la *dramatisation provoquée en partie par* la presse, tout en annonçant la présence dans sa commune de trois compagnies de C.R.S., au total trois cent cinquante hommes. Leur présence a, à la fois, réduit le nombre des « rodéos » organisés par des jeunes et augmenté la tension.

« C'est le ras-le-bol »

De notre envoyé spécial

Lyon. — M. Serge Guigny, magasinier de la cité Saint-Jean de Villeurbanne, père de deux enfants, a connu *son heure* de gloire. Mardi, cet homme de taille modeste, aux cheveux ras, réunissait chez lui, en *présence de trois policiers* des renseignements généraux, quelques voisins de palier excédés des rodéos *automobiles de l'été. Ce fut la* première et la dernière *réunion* du fameux comité de défense des habitants du quartier. Mercredi, cet ancien militant d'extrême droite, ancien délinquant (1) et qui fut en son temps garde du corps d'un conseiller municipal de Marseille, hausse le ton : « *J'ai tiré sept fois déjà dans les pneus des voitures de ces jeunes, je suis prêt désormais à tirer dans le pare-brise* », déclare-t-il, tandis qu'il pose, carabine à la main, devant un photographe. L'arme trône toujours dans son salon. La photographie fait le tour des salles de rédaction, et, le jeudi, les événements *s'accélèrent pour* M. Guigny.

Dans la journée, il reçoit une vingtaine de journalistes : « *Il n'y a que mon journal, l'Aurore, qui ne soit pas venu* », dit-il déçu. A midi, un industriel vient lui proposer son aide financière pour qu'il « *prenne les choses en main* », et, l'après-midi même, il est convoqué « *trois heures durant* » par le chef du cabinet du *préfet de police*, qui, habile et flatteur, le fera reconduire chez lui sous escorte. « *Un gars très bien* », *dira de lui M. Guigny le soir même* à ses plus fidèles soutiens, un déménageur et un gardien angoissé à l'idée d'avoir à sortir seul le soir devant son immeuble. « *Suite à l'entretien en haut lieu*, déclare-t-il alors, *il est suspendu pour l'instant toute activité, si les promesses sont tenues* (2). »

Le comité était mort-né. Pas pour tous : cette extrême droite-là était trop belle ! La personnalité de M. Guigny, quelques lettres anonymes de menaces de mort à l'intention de « *Mohamed Hernu* », un tract dans la ville dénonçant ces immigrés « *futurs propriétaires de la France* » et le déplacement des incidents en raison des contrôles policiers vers la ville de Lyon elle-*même : cela a suffit au parti socia*liste de Villeurbanne et à M. Hernu pour dénoncer, un peu vite, « *ces véritables actes de provocation soigneusement organisés et orchestrés, prenant pour appui le sentiment d'insécurité de la population* ».

La vigueur des réactions officielles s'explique pourtant par les risques à venir d'exploitation politique, car *le sentiment d'insécurité est bien* réel parmi les Français. Il augmente, comme le nombre des actes délictueux : mille cinq cent dix affaires pénales impliquant des mineurs, en 1969, pour le Rhône, trois mille en 1978, *cinq mille trois cents en 1980*, et plus encore cette année (3). Les six juges pour enfants de Lyon n'ont pas pu *rattraper le retard accumulé* ces dernières années lorsqu'ils n'étaient que deux. Ainsi M. Daniel Delpeuch n'a-t-il pu encore examiner *aucun des dossiers de* 1981 et qu'une infime partie de ceux de 1980. « *Je préfère*, dit-il, *consacrer mon temps à agir préventivement au niveau de l'enfance en danger.* » Les plaintes entendues sur ces juges, qui relâchent trop vite les délinquants, sont inexactes, au *moins* sur un point : ces jeunes-là ne sont même pas convoqués, non par excessif *laxisme, mais par absolu manque de* moyens. Il n'existe qu'un seul délégué à la liberté surveillée pour l'ensemble du secteur de Vénissieux et Saint-Priest (cent quatre-vingt mille habitants).

Deuxième raison de l'insécurité actuelle : *certains policiers ne* comprennent pas les nouvelles directives de modération. « *Chez nous*, explique un responsable d'un barrage de C.R.S., *on a aussi des jeunes qu'il est quelquefois difficile de retenir* », et d'ajouter : « *Regardez Reagan, lui au moins il dit* niet. » Ces policiers-là hésitent entre le laisser-faire — dont témoigneraient d'après certains les *carcasses calcinées de voitures* que personne n'enlève — et une agressivité accrue, source de nouvelles *tensions*. Ainsi les barrages *de* C.R.S. installés actuellement sont-ils extrêmement sélectifs, puisque seuls les jeunes immigrés sont *contrôlés. Le tutoiement y est de* rigueur : « *La France t'engraisse* », « *Retourne chez toi si tu n'es pas content* », « *Aligne-toi contre le mur* », « *Tu veux qu'on s'explique derrière le camion.* » Telles sont quelques phrases entendues samedi *à un barrage de C.R.S. de* Villeurbanne. Or les jeunes, cette fois-là, ne s'étaient livrés à aucune provocation.

L'inefficacité de la répression est patente. Quinze délinquants au total ont été déférés au parquet depuis *trois mois, et encore certains pour* simple provocation à agent.

Le troisième facteur d'inquiétude des habitants de ces quartiers, qui, *pour la plupart, votent à gauche*, c'est la politique gouvernementale dans le domaine de la justice. M. Badinter n'est guère populaire : « *Qu'il se fasse piller lui-même et après on verra s'il est toujours contre la peine de mort* », affirme cet *ouvrier électeur du parti socia*liste. « *Les gros comme Badinter sont protégés. Ils ne sont pas dans les quartiers de Bougnoules !* », lui répond un camarade, électeur, lui, du parti communiste.

Les signes de cette exaspération d'une partie de la population sont *perceptibles : la multiplication des* dépôts de plaintes des derniers jours, l'achat par une majorité de Français de *22 long rifle* et de carabines, *confirmé par les armuriers de* Lyon, départ cette année de tous les Algériens du club sportif de la cité Saint-Jean ou enfin, dans la cité voisine de *Buers, volonté* d'une soixantaine d'habitants environ de constituer *un groupe de pression* autour d'un gros commerçant du quartier. « *On ne peut plus supporter ce qui se passe dans nos magasins*, explique ce dernier, *c'est le ras-le-bol. Mais nous ne plierons pas*, ajoute-t-il. *Il faut peut-être faire du social, mais du social rapide, car, si on nous pousse encore un peu plus, nous prendrons des mesures plus exemplaires.* » Lesquelles ? Il ne le dit pas, il ne le sait *peut-être* pas. Ce commerçant ne s'est pas armé de peur de sa propre impulsivité, « *mais, bien sûr, précise-t-il, j'ai tout de même un nerf de bœuf* ».

Rares, à l'exception des travailleurs sociaux, sont ceux *désormais* qui, *comme cette animatrice* du collectif Français-immigrés de la cité Saint-Jean (six militants), *insistent par exemple sur la* nécessité pour chacun de se remettre en question. « *Le climat*, reconnaît-elle, *n'est pas très bon !* » Et de montrer *comment on a créé au même endroit* une cité H.L.M. coupée de la ville par le périphérique, une *cité* de *transit aux murs préfabriqués, une zone* industrielle et enfin un camp de gitans. Le centre social fut construit *le* dernier, il y a *trois* ans. « *Trop tard* », dira-t-elle.

Trop tard en tout cas pour imaginer autre chose que de préparer *l'avenir des plus jeunes de douze* à seize ans ; ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, sans être de véritables délinquants, sont ceux qui ont brûlé *cet été, par ennui*, des jolies voitures.

NICOLAS BEAU.

(1) M. Guigny fut condamné par le tribunal de grande instance de Lyon le 27 avril 1977 à quinze mois de prison, dont huit avec sursis, *pour abus de confiance*, vol, filouterie d'hôtel et exercice illégal de *la médecine*.

(2) La préfecture de police affirme ne s'être engagée qu'à « *adopter le dispositif policier en fonction des renseignements fournis* ».

(3) Plus de la moitié (58 %) des mineurs délinquants emprisonnés sont d'origine étrangère ; 52 % sont d'origine maghrébine.

PHOTOS « CHOC » ?

M. Pascal Rostaing et Jacques Lange, deux reporters photographiques qui travaillent comme pigistes extérieurs pour « Paris-Match », ont été interpellés par la police *dans* la nuit du samedi 19 au dimanche 20 septembre à Lyon. D'après plusieurs témoignages, ils auraient payé des jeunes pour qu'ils brûlent des voitures afin de faire de bonnes photos sur les violences dans la banlieue lyonnaise. Une information judiciaire a été ouverte, dimanche 20 septembre. Les deux journalistes ont été relâchés dans la journée de dimanche.

La direction de « Paris-Match » *reconnaît que ces photographes* travaillaient effectivement dans cette affaire pour cet hebdomadaire. Elle se refuse pourtant à toute déclaration « tant que l'équipe n'est pas rentrée de Lyon ».

EXPULSER OU PAS ?

La question des expulsions embarrasse le gouvernement.

Alors que M. Gaston Defferre annonçait clairement, le 26 mai (*le Monde* du 28 mai), la suspension des mesures d'expulsion à l'encontre des jeunes immigrés dits de la *deuxième génération* — « *La France est leur pays* », annonçait-il, — le projet de loi adopté par le conseil des ministres le 9 septembre (*le Monde* du 11 septembre) est beaucoup plus ambigu. Le texte prévoit *bien que les mineurs*, les étrangers résidant en France depuis plus de vingt ans et ceux qui sont arrivés avant l'âge de dix ans ne pourront plus faire — en principe — l'objet d'expulsion.

Pourtant une exception de *taille est prévue*, puisque dans tous les cas d'« *urgence absolue* » où « *la présence d'un étranger sur le territoire national constitue une menace grave pour l'ordre public* », l'expulsion peut *toujours être prononcée* (sauf pour les mineurs). Certains députés socialistes auraient l'intention de demander que ces cas d'« *urgence absolue* » soient liés exclusivement à des problèmes de sûreté nationale, afin d'éviter l'expulsion de jeunes immigrés *majeurs* vers des pays dont ils ignorent jusqu'à la langue.

L'attitude de M. Charles Hernu n'est pas non plus dépourvue de contradictions. Ainsi, le maire *de Villeurbanne demandait-il, le* 18 septembre, devant la communauté urbaine de Lyon, le rejet des « *familles indésirables* » des *H.L.M. et l'expulsion des coupables* du territoire « *sous réserve pourtant des conditions posées par la loi* ».

Or la loi, pour l'instant, c'est la suspension définie par la circulaire du ministre de l'intérieur de toute mesure d'expulsion à *l'égard des jeunes immigrés nés* en France ou y résidant depuis l'âge de dix ans.

Farouk, as du volant

Appelons-le Farouk, un des « quarante bandits » *dénoncés par M. Charles Hernu ! A* « La Grap », *la cité de la Grappinière à Vaulx-en-Velin, tous connaissent cet* « as du volant » *qui, à bord de puissantes voitures* « empruntées, prend les virages à 120 à l'heure », *distance en B.M.W. les gendarmes qui le poursuivent depuis Chambéry, franchit à Villeurbanne les barrages de C.R.S., et encore qui* « tape » *(vole) trois voitures le soir de sa sortie de prison, qui réussit les plus beaux rodéos et fait* « kiner » *(démarrer en trombe) ces voitures, dont les pneus ont imprimé dans les allées de la cité des traces tortueuses.*

« C'est vraiment très beau », *dira l'un de ses jeunes spectateurs.* « On s'emmerde tellement ici, c'est le Festival de Cannes », *dira un autre. L'un d'eux, âgé de douze ans, a été interpellé par la police alors qu'il tentait de piloter une B.M., des boîtes de conserve à chaque pied pour se grandir. Seules quelques filles proches des éducateurs n'approuvent pas ces manifestations et dénoncent plus encore le rôle amplificateur qu'aurait joué la presse.*

Farouk, 17 ans, originaire d'une famille algérienne de six enfants, apparaît frêle et doux. Il a quitté l'école il y a deux ans et il est sans travail depuis ; jamais, il n'invoquera le chômage pour justifier ses vols ; jamais, il ne cherchera à se justifier : « Au début, tu prends une voiture, tu sens que c'est mal ; après ça passe. Tu la voles parce qu'il y a les mains qui te démangent. Moi, je ne fume pas, je ne bois pas, et c'est comme les gens qui fument pour *se calmer*. Là, c'est presque pareil. » *Cela* « ne lui dit rien » *de brûler les voitures. Il ne vole pas davantage pour* « faire le beau, le malin » : « Emmener une fille dans une voiture volée, *dit-il*, ça porte malheur. »

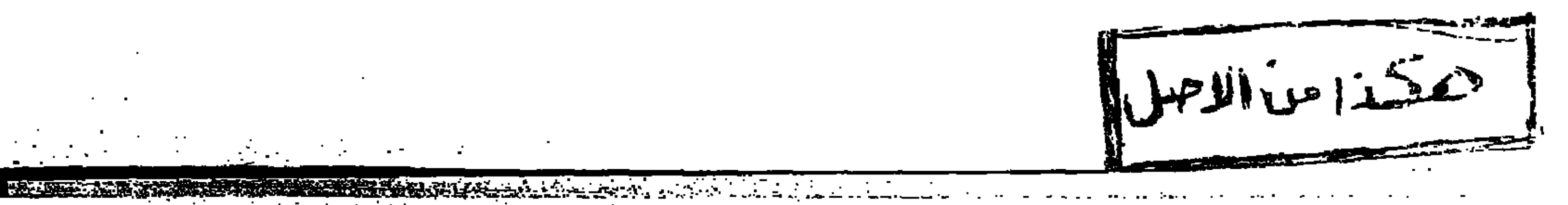
S'il conduit ces voitures, c'est d'abord pour « rigoler avec les petits », *c'est aussi pour se sentir* « libéré » *quand il peut sortir de la cité et partir avec un copain vers Paris, Paris ou Marseille.* « Juste pour faire un tour. »

Il ne craint ni les expulsions, puisqu'il a des papiers français, ni la prison où il a effectué deux séjours : « Je ne veux pas trop y penser à la prison, je rigole et je fais comme si c'était ma voiture ; même quand je vois des flics à un feu rouge, je n'y pense pas. » *Son regard s'allumera même lorsqu'il apprendra que la police de l'agglomération lyonnaise doit être équipée bientôt de quelques voitures ultrarapides, des Renault-18 turbo.* « Il faudra, *dit-il*, être encore meilleur. » *Les enchères montent, mais le jeu continue.*

Farouk ne veut pas pourtant « voler les pauvres » : « Je ne vole que les riches, les voitures de riches, les B.M. des rupins, les « fatch » *(fils à papa)*, car voler un riche n'est pas voler. » *Sa conscience politique ne va pas au-delà. Il n'en veut qu'à* « la société », *c'est-à-dire ce professeur de troisième* « raciste » *qui n'a pas cru qu'il était absent pour maladie, et ce juge* « raciste » *aussi qui l'a mis au mois de mai dernier en prison pour un vol qu'il n'avait pas, dit-il, commis.* « C'était juste au moment où j'allais entrer dans une école de vendeur étalagiste ; un métier « classe » que j'aurais bien aimé. Le juge a brisé mon avenir. Quand tu sais que tu commets une faute, la prison ça va, mais pas là. »

Il ne sait pas si demain il faiblira encore : « Ça, c'est le destin », *dit-il en riant. Il se reprend, soudain sérieux :* « Non, c'est vrai, je me laisse aller en ce moment, je suis K.-O. » *Et puis enfin :* « On ne peut pas savoir, on peut toujours changer du jour au lendemain ». *Il sourit à nouveau.* — N. B.





RELIGION

UN COLLOQUE A LOUVAIN

L'avenir du christianisme est entre les mains des communautés de base

De notre envoyé spécial

Louvain. — Faire en moins de trois jours le tour du monde dans le cadre d'un modeste colloque de soixante personnes, organisé récemment pour le vingtième anniversaire de l'association internationale *Pro mundi vita*, peut paraître d'autant plus téméraire qu'il ne s'agissait pas seulement d'un diagnostic, mais d'une prospective : « *L'avenir du christianisme sur notre petite planète.* »

Certes, on était entre chrétiens et même généralement entre catholiques, et, à l'arrière-plan, les lendemains de la foi étaient la *préoccupation dominante* ; mais, l'Eglise étant faite pour le monde — et non l'inverse, — force lui est d'embrasser la totalité des problèmes profanes. Rien de ce qui est humain ne saurait être étranger au christianisme.

Jamais l'Eglise ne s'est sentie aussi démunie qu'aujourd'hui, non seulement parce que le monde s'est *singulièrement compliqué*, mais parce que la « sécularisation » lui a enlevé un certain nombre d'atouts. Rarement l'Eglise est apparue aussi faible. L'agnosticisme envahit les intellectuels, et les institutions ecclésiales semblent tourner à vide. La popularité, voire l'influence, du pape ne doit pas faire illusion. Ce n'est peut-être pas un hasard s'il *a été* assez peu question de Jean-Paul II au cours du colloque de Louvain, composé en grande majorité par des ecclésiastiques, experts, sociologues, philosophes ou *théologiens*.

Auxiliaire de Rio-de-Janeiro, Mgr A. Gregory était pratiquement le seul évêque participant. Ses propos n'ont pris que plus de relief (1). L'orateur a notamment affirmé que le renouveau de l'Eglise ne vient pas seulement de l'*intérieur*, *mais aussi de l'extérieur*. Il s'est réjoui que l'Eglise dénonce, aujourd'hui, clairement en Amérique latine les injustices sociales, ce pour quoi les dirigeants politiques commencent à se méfier d'elle et persécutent ou laissent persécuter des prêtres, ne reculant pas parfois devant l'assassinat.

Mgr Gregory voit « *dans les communautés de base un instrument formidable, le seul qui permette la participation réelle des pauvres* ». Il s'agit d'éviter une coupure entre l'Eglise des humbles et l'Eglise institutionnelle, qui n'a pas le monopole du Saint-Esprit. D'ailleurs, l'histoire le prouve, les changements viennent rarement du sommet.

Sur le plan de la pensée, l'Eglise peut-elle aussi prétendre avoir un impact réel si elle se tient à l'écart de la recherche ? Teilhard de Chardin regrettait que « *l'Eglise manque à peu près complètement d'organes de recherche, à la différence de tout ce qui vit et progresse autour d'elle* ». « *Cette recherche*, ajoutait-il, *est pour elle une question de vie et de mort. Cela demande (...) la prise de certains risques que plusieurs n'osent pas prendre.* »

Au total beaucoup d'optatifs dans ce colloque, et un certain flottement devant l'énormité des tâches à accomplir. Il n'aurait pas *été raisonnable* qu'il en fût autrement. Il n'est pas facile, aujourd'hui, d'être catholique, à moins de se boucher les yeux et les oreilles.

Les chrétiens risquent de se laisser enfermer dans l'étau d'une contradiction : d'une part, une *inquiétude profonde* devant l'évolution d'un monde de plus en plus indifférent au christianisme tel qu'il est présenté par les Eglises et qui semble ivre de ses propres conquêtes ; d'autre part, l'espérance dans le salut évangélique, qui barre la route au découragement. *Si* c'est *l'Evangile* qui a raison, ce sont les chrétiens qui ont tort de ne pas être plus attentifs aux signes positifs des temps. Le colloque de Louvain a peut-*être, par moments,* un peu manqué de sérénité et de dynamisme.

HENRI FESQUET.

(1) Le Père Enrico Systermans, secrétaire de l'Union des supérieurs généraux, dont le Père Pedro Arrupe est le président, représentait le général de jésuites. Il a assuré l'*assemblée du soutien et de l'encouragement* du responsable de la Compagnie de Jésus.

UN BUT SCIENTIFIQUE ET RELIGIEUX

L'association Pro Mundi Vita a été reconnue par un arrêté royal de 1964 comme une association internationale non lucrative. Son but est d'ordre scientifique et religieux. Son objectif est de rassembler et de diffuser des informations sur les situations pastorales et sociales intéressant l'Eglise. Elle porte son effort sur les régions où l'Eglise locale ne peut y pourvoir elle-même.

P.M.V. a tenu à ce jour de nombreux colloques de dimensions diverses et a diffusé deux cents publications environ en une ou plusieurs langues. Celles-ci se font remarquer par leur courage et leur indépendance d'esprit.

P.M.V. est présidée par un laïc, M. A. Vanistendael. Son secrétaire général actuel est le Père Jan Kerkhofs, en place depuis 1964 ; il sera remplacé à la fin de l'année.

Mgr JEAN-MARIE LUSTIGER REMANIE LA DIRECTION DU DIOCÈSE DE PARIS

En vue d'« *une nouvelle répartition des tâches diocésaines et d'un plus grand partage de responsabilités* », Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a nommé vicaires généraux et membres du conseil les vicaires suivants : Mgr Robert Frossard, vicaire auxiliaire ; Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire ; Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire ; Mgr Maurice Hiret, chancelier ; M. l'abbé Michel Coloni ; M. l'abbé Guy Thomazeau ; M. l'abbé André Vingt-Trois.

D'autre part, des vicaires épiscopaux seront désignés incessamment qui devraient exercer leur ministère dans les doyennés de Paris.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un arrêt rendu par la cour d'appel de Paris (4e ch.) le 13 février 1981.

A la requête de la Société THE W.E. BASSETT COMPANY, à Derby, Connecticut, U.S.A., la Cour confirme le jugement (rendu par le Tribunal de grande Instance de Paris le *31 mai 1979*) qui a validé la saisie-contrefaçon effectuée. Dit que l'appellation TRIN seule ou en combinaison constitue l'imitation de la marque TRIM déposée par la Société THE W.E. BASSETT.

Dit que la Société La Brosse et Dupont a vendu sciemment des coupe-ongles revêtus des marques NEW TRIN et TRIN, imitations frauduleuses de la marque TRIM.

Ordonne la confiscation au profit de THE W.E. BASSETT COMPANY de tous les objets portant la dénomination TRIN en possession de La Brosse et Dupont et lui fait défense d'utiliser la dénomination TRIN seule ou en combinaison.

Condamne la Sté La Brosse et Dupont à verser 25 000 F à titre de dommages-intérêts et 15 000 F au titre de l'art. 700 N.C.P.C. et aux dépens.

Autorise la publication... etc.

Pour extrait certifié conforme. Me Burguburu, avocat à la Cour.

DÉFENSE

DE GRANDES MANŒUVRES RÉUNISSENT VINGT ET UN MILLE HOMMES DANS L'EST DE LA FRANCE

Baptisées « Meuse-81 », de grandes manœuvres de l'armée de terre et de l'armée de l'air ont commencé, ce lundi 21 septembre, dans l'est de la France. Elles réunissant environ vingt et un mille hommes. Le ministre de la défense a prévu d'y assister à la fin de la semaine puisque cet exercice, le plus important organisé cette année en France, doit s'achever le 26 septembre.

Selon le commandement, le but de « Meuse-81 » est l'entraînement en terrain libre, dans un environnement opérationnel aussi réaliste que possible, de deux divisions blindées en coopération avec la force aérienne tactique, composée en majorité d'avions Jaguar. La manœuvre est placée sous l'autorité du général d'armée Bertrand de Montaudouin, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire (Metz), et le général de corps aérien Michel Forget, commandant la force aérienne tactique. « Meuse-81 » mettra aussi à l'épreuve les chaînes de ravitaillement et de santé de la brigade logistique.

L'exercice réunira, outre vingt et un mille hommes, plus de sept mille véhicules divers (dont mille blindés) et cent trente hélicoptères. Les avions de la force aérienne tactique feront plus de huit cents sorties en cinq jours. « Meuse-81 » aura lieu principalement dans les départements des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

JUSTICE

En Corse

Les dissidents du F.L.N.C. considèrent « la trêve » comme une « erreur stratégique »

Bastia et Ajaccio. — Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) compte désormais ses dissidents. Une trentaine d'entre eux assistaient à la conférence de presse que l'organisation clandestine a réunie au maquis, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 septembre, dans la région du Bozzio, au nord-est de Corte (« le Monde » daté 20-21 septembre). Le porte-parole, qui s'est contenté de lire une déclaration écrite de quelques pages, a mis en cause la direction politique actuelle du F.L.N.C., qui aurait commis une « erreur stratégique » en instaurant « la trêve illimitée ». Celle-ci est effective depuis le 3 avril, date à laquelle M. François Mitterrand, alors candidat à l'élection présidentielle, s'était rendu dans l'île.

De nos correspondants

Le F.L.N.C. a toujours prétendu être le moteur de la « *politique de lutte de libération nationale* ». Ce que la fraction dure reproche à la direction, c'est, d'une part, d'avoir « *abandonné dans les faits la lutte armée* », d'autre part, d'avoir renoncé à conduire cette politique de lutte et cela pour satisfaire « *les intérêts d'une néo-bourgeoisie corse* », tandis que les militants dissidents représenteraient, eux, les « *couches populaires* ». En s'affirmant à gauche, les dissidents éviteraient, s'ils reprennent les attentats, de se faire taxer de « *provocateurs de droite* » par l'autre partie du F.L.N.C. Mais l'essentiel pour la branche dure est de « *contraindre l'État français à renoncer à la colonisation de la Corse* » en vue d'accéder à l'indépendance.

Quant à la lutte légale à laquelle M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, les avait implicitement conviés, les dissidents ont catégoriquement répondu par la négative. Faisant allusion aux contacts entre leur organisation et des émissaires du gouvernement (*le Monde* du 21 juillet) le porte-parole les a vigoureusement condamnés, estimant que ce n'était qu'un « *moyen d'affaiblir l'organisation* ».

Le sort des détenus

C'est une autre revendication qui a été exprimée, dimanche 20 septembre à Ajaccio, par « *des patriotes qui, ayant subi la répression, ne peuvent supporter que certains de leurs frères la subissent toujours* ».

Leur porte-parole, M. Jean-Pierre Orsoni, a déclaré : « *Nous reconnaissons (...) que la plupart des détenus politiques corses ont été libérés et que des poursuites ont cessé. Cependant nous constatons : que des patriotes corses restent emprisonnés (1) ; d'autres, nombreux, sont toujours recherchés (2) ; des hommes et des systèmes répressifs restent en place ; les réparations envers les tiers ne sont pas effacées en raison des restrictions de la loi d'amnistie.* »

Sept affaires sont particulièrement visées : les fusillades d'Aléria et de Bastia (1975), les affaires de Ghisonaccia (1978), d'Ajaccio (1979 et 1980), de l'ambassade d'Iran à Paris (1980), qui étaient toutes instruites par l'ancienne Cour de sûreté de l'État, et les coups de feu contre Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi, maire de Cagnano (1977), affaire instruite par une juridiction de droit commun. Pour les « patriotes », « *ne sont pas amnistiés tous les événements les plus significatifs de l'histoire de la Corse d'aujourd'hui* ».

Quant aux déclarations faites par les « dissidents » du F.L.N.C., qui entendent poursuivre la lutte armée, les anciens emprisonnés ont fait savoir qu'ils n'avaient « rien à dire » et ne se sentaient pas concernés.

(1) Yannick Leonelli et Alain Orsoni sont inculpés à la suite de l'attentat contre les gendarmes mobiles en faction devant l'ambassade d'Iran à Paris. Leur cas, jusqu'alors soumis à la Cour de sûreté de l'État, est maintenant soumis à un juridiction de droit commun.

(2) Notamment José Pieriovisi et Sauveur Costa, respectivement auteurs présumés des coups de feu contre les C.R.S. à Ajaccio (un mort, un blessé) et Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi.

M. Franco Piperno a été arrêté à Montréal.

Rome. — M. Franco Piperno, universitaire italien, ancien dirigeant du groupe Potere operaio (*Pouvoir ouvrier*) — mouvement d'extrême gauche, — a été de nouveau arrêté samedi 19 septembre à Montréal, au moment où il se préparait à embarquer dans un avion à destination de Paris. La veille, le tribunal de la ville avait refusé son extradition, demandée par les autorités italiennes, pour trafic d'armes, par un mandat d'arrêt du 18 juin. Ce chef d'accusation n'est pas prévu dans la convention d'extradition entre les deux pays.

Un second mandat d'arrêt, qui a conduit à l'arrestation du 19 septembre, reprend les quarante-six chefs d'accusation portés contre M. Piperno le 29 août 1979 dans la seconde demande d'extradition envoyée aux autorités françaises, par lesquelles M. Piperno avait été arrêté le 18 août. Il était notamment accusé d'être le coauteur de sept assassinats, de deux tentatives de meurtre, de trois séquestrations, de menaces d'attentat et de complicité dans la séquestration et l'assassinat d'*Aldo Moro. C'est sur cette dernière* accusation que s'était fondée la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour autoriser son extradition (*le Monde* des 28 septembre et 19 octobre 1979).

Le ministère italien de la justice a toutefois précisé aux autorités canadiennes que M. Piperno avait, en Italie, bénéficié le 30 juin 1980, d'un non-lieu « *pour insuffisance de preuves* » dans l'affaire Moro. Les avocats des cinq policiers d'escorte d'Aldo Moro tués lors de l'enlèvement, le 16 mars 1978, avaient alors fait un recours contre cette décision. Une nouvelle enquête a été ouverte par le parquet de Rome sur le rôle de M. Piperno dans l'affaire Moro. — (*Corresp.*).

FAITS ET JUGEMENTS

Nouvel attentat contre la croix de Lorraine du Staufen.

La croix de Lorraine, haute de douze mètres et pesant quelque trois cent vingt-cinq tonnes, érigée à la mémoire des résistants alsaciens sur la colline du Staufen, dominant la ville de Thann (Haut-Rhin), a été détruite pour la deuxième fois en six mois par une charge explosive, dans la soirée du dimanche 20 septembre.

Comme cela avait été déjà le cas le 16 mars, l'organisation « Elsäsische Kampfgruppe schwarze Wolfe » (Les loups noirs), a revendiqué l'attentat (*le Monde* du 18 mars). Ce groupe qui affirme sa volonté de lutter « *contre le colonialisme français* » avait déjà revendiqué, le *9 décembre 1980*, un attentat identique contre l'obélisque de Turckheim (Haut-Rhin), commémorant le rattachement de l'Alsace à la France.

FAITS DIVERS

Dans les Bouches-du-Rhône

UN COLLÈGE NEUF EST DÉTRUIT PAR UNE EXPLOSION
Un mort, une dizaine de blessés

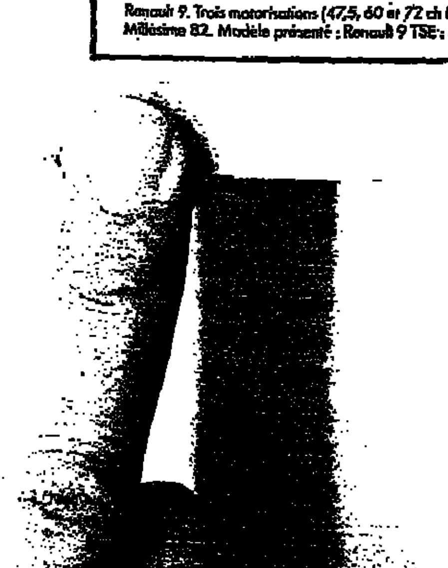
Un collège dont la construction venait d'être achevée et qui a été inauguré le 14 septembre à Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a éét entièrement détruit, dimanche soir 20 septembre, vers 23 heures, par une explosion. Six personnes prisonnières des décombres ont été sérieusement blessées et une fillette âgée de sept ans Cécile Barraud, dont les parents sont gestionnaires de l'établissement, est décédée. Sa mère avait confié à ses proches qu'elle avait décélé depuis plusieurs jours une forte odeur de gaz. Elle aurait alors téléphoné vendredi, et au cours du week-end à la société qui alimente les cuves de gaz, qui se trouvent à l'extérieur du collège, mais n'aurait obtenu aucune réponse.

Ce collège, qui devait accueillir six cent soixante-quatre élèves, devait ouvrir ses portes le 25 septembre, lors de la rentrée scolaire.

A la suite de cette explosion, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a confié une enquête à deux inspecteurs de l'administration, MM. Thaler et Sala.

Le ministre a adressé un message de condoléances à la famille de la victime. Il a en outre demandé « que toutes les mesures d'urgence soient prises pour assurer dans les meilleures conditions l'accueil des six cents élèves attendus ».

● *Accident de la route dans les Hautes-Alpes : six morts.* — Cinq membre d'une même famille et une sixième personne ont été tués et deux autres grièvement blessées dans un accident d'automobile, dimanche 20 septembre, près de La Saulce (Hautes-Alpes). La famille Gargalian se rendait à la fête annuelle des Arméniens lorsque son véhicule, qui s'était mis en travers de la route, a été heurté par une voiture venant en sens inverse. Les deux occupants de celle-ci ont été grièvement blessés et hospitalisés à Gap.



ÉDUCATION

A LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

Les gouvernements européens sont invités à améliorer la mobilité internationale des étudiants

Grenoble. — La conférence permanente des recteurs et des présidents des universités européennes a organisé, les 17 et 18 septembre, à Grenoble, une réunion de travail consacrée aux étudiants étrangers. Elle rassemblait quatre-vingts responsables d'université venus de vingt-deux pays. Dans une motion, la conférence a demandé aux gouvernements européens de mettre tout en œuvre pour assurer les conditions propres à la mobilité internationale des étudiants, afin de faire de cette mobilité un des facteurs décisifs de la coopération européenne, notamment vis-à-vis des pays en voie de développement.

De notre correspondant

Les recteurs et présidents d'université ont souligné l'accroissement depuis plusieurs années des *« tendances protectionnistes »* des Etats européens à l'égard des étudiants étrangers provenant notamment du tiers-monde. Les cinq pays — Etats-Unis, France, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni et Canada, — qui aujourd'hui reçoivent 60 % du nombre total des jeunes qui s'expatrient pour leurs études souhaitent mieux contrôler leur *entrée et élèvent en conséquence* des barrières.

La solution la plus simple est celle des quotas, adoptée notamment en Allemagne. En exigeant des étudiants étrangers des droits d'inscription très supérieurs à ceux des nationaux, la Grande-Bretagne a introduit une sélection par l'argent très dissuasive. Parfois, le souci de réduire le flux des étudiants étrangers se dissimule derrière une volonté affirmée d'améliorer la qualité des *étudiants* reçus et de mieux les répartir dans le pays d'accueil. Le système de « pré-inscription » institué en France répondait notamment à ce souci. En 1980-1981, il a permis de diminuer de 5 % le nombre des étudiants étrangers. Toutes ces restrictions nationales ont généralement pour conséquence de déplacer le flux d'étudiants vers les *pays* les plus « libéraux ». C'est ainsi que les universités belges voient affluer, depuis deux ans, un nombre croissant d'étudiants d'Afrique qui n'ont pu être admis en France.

Les recteurs et les présidents d'université se sont, d'autre part, interrogés sur la forme que devait prendre l'aide apportée par les Etats européens et leurs universités aux étudiants des pays en voie de développement. Les résultats obtenus par les étudiants étrangers aux examens sanctionnant les études du premier cycle sont trop souvent mauvais. Un certain nombre de responsables d'université se demandent alors s'il ne serait pas préférable d'aider les pays du tiers-monde à donner eux-mêmes la formation de base *plutôt que de se substituer à eux* dans cette tâche. Les universités européennes recevraient alors des étudiants qui désirent une spécialisation. Les deuxième et troisième cycles des universités leur seraient largement ouverts.

Les participants à la réunion de Grenoble se sont aussi interrogés sur la responsabilité pédagogique des universités à l'égard des étudiants étrangers. Les universités doivent-elles transmettre aux étudiants africains, asiatiques ou latino-américains *« un mode de pensée européen »* par le biais de la science moderne et de la technologie ou, au contraire, essayer de former les étudiants du tiers-monde en les déracinant le moins possible de leur culture *d'origine ? La contribution* des universités au développement ne passerait pas forcément par l'acquisition de connaissances hautement spécialisées.

« Nous rendons-nous bien compte, a indiqué, à cet égard, le président de l'université de Munich, M. Nikolaus Lobkowicz, *que d'une part nous aliénons ces étudiants de leur propre milieu culturel au point de les priver du désir de retourner, après leurs études, dans une patrie où ils retrouveront des conditions de vie difficiles, et que d'autre part nous les spécialisons tant qu'ils ne peuvent pas appliquer leur savoir-faire au contexte technologique et économique de leur pays, dont ils ont appris simultanément à mépriser les traditions agricoles, les modes de production, les méthodes de guérison « primitives » et, souvent aussi, les structures socio-politiques. »*

CLAUDE FRANCILLON.

● *Réintégration d'un maître de l'enseignement privé.* — M. Francis Fortin, professeur de philosophie au collège Notre-Dame, à Bressuire (Deux-Sèvres), vient d'être réintégré dans ses fonctions *par décision du ministre de l'éducation* nationale. Militant au parti socialiste et à la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.), M. Fortin avait été suspendu en décembre 1979 par le directeur de l'établissement. Son contrat avait été résilié par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, en février 1980. M. Fortin qui considérait *cette décision comme une mesure* de répression antisyndicale, devrait retrouver son emploi au lycée Saint-Joseph de Bressuire, le collège Notre-Dame n'ayant plus que des classes de premier cycle.

PLUSIEURS SECTIONS DES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES DE LA RÉGION PARISIENNE SERONT DÉCENTRALISÉES A LYON

Les sections scientifiques des écoles normales supérieures de Saint-Cloud, de Fontenay-aux-Roses et une partie des sections scientifiques de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de Cachan (ENSET) seront bel et bien transférées à Lyon.

Cette confirmation d'un projet *de décentralisation élaboré par le* précédent gouvernement a suscité de vives protestations de la part des professeurs et des élèves réunis, samedi 19 septembre, au ministère de l'éducation nationale pour une séance de travail. *« On change de gouvernement*, notait un participant, *mais le projet reste inchangé. »* Un professeur s'est étonné que le ministère de l'éducation nationale que la décision de transfert *n'était plus négociable. « Seules les modalités du transfert restent à étudier, autrement dit c'est la charrue devant les bœufs,* a observé un normalien. *On décide de transférer, mais on ne sait pas quoi. »*

La plupart des professeurs se résignent à la création d'un établissement à Lyon, mais ils souhaitent que ce soit *« quelque chose de nouveau, à définir en commun »*, et non pas *« des prélèvements sur un potentiel existant »* en région parisienne.

LES ENFANTS HANDICAPÉS DANS LES MATERNELLES

« Nous n'aurons de cesse que les enfants handicapés fréquentent normalement les maternelles comme les autres », a déclaré *Mme Nicole Questiaux*, ministre de la solidarité nationale, en inaugurant, le 18 septembre à Clermont-Ferrand, une exposition consacrée à l'Année internationale des handicapés. S'adressant aux responsables des associations, Mme Questiaux leur a donné rendez-vous *« à la fin de l'année prochaine, alors qu'il se sera passé des choses »* dans le domaine dont ils s'occupent.

MÉDECINE

A REIMS

M. Jack Ralite lance l'idée d'un pécule incitant de jeunes médecins à s'installer dans des régions sous-médicalisées

De notre correspondant

Reims. — La deuxième étape du « tour de France » du ministre de la santé, M. Jack Ralite, commencé le 17 septembre dans le Nord-Pas-de-Calais, l'a conduit samedi 19 septembre à Reims, dont le maire, M. Claude Lamblin, est communiste. Depuis *vingt ans, cette ville a consenti* d'importants efforts dans le domaine de la santé et réalisé une couverture des besoins très diversifiée, tant publique que privée. M. Ralite a consacré sa journée à la revalorisation du statut du médecin généraliste.

Les dirigeants de la Fédération *dse syndicats médicaux* de la Marne lui ont exposé les résultats d'une *expérience* originale mise en œuvre dans ce département par tous les professionnels de la santé et qui les a conduits à prendre eux-mêmes en charge, sous l'impulsion du docteur André Dogué, les différents aspects de la santé. Des résultats intéressants ont été obtenus dans les *domaines des gardes et urgences*, de la permanence des soins, des soins à domicile, de la prévention et de l'éducation sanitaire, du dépistage de certains cancers.

Le ministre a souligné qu'il *« n'était fanatique d'aucune formule »* dans l'élaboration en cours d'une charte de la santé. *A cet égard, il a souligné que* les centres de santé intégrés n'étaient pas une *machine* de guerre mais l'énoncé d'une réponse à un besoin. Une réponse parmi d'autres, comme l'est celle que la médecine libérale a apportée à Reims à des besoins de santé précis. Le ministre s'affirme ainsi, semble-t-il, ouvert à toutes les suggestions. Pour *lui, en tout cas, il l'a dit*, la démarche des médecins marnais va dans le sens des exigences nouvelles qu'il veut satisfaire en matière de santé.

M. Jack Ralite a esquissé ce que, à ses yeux, devrait être le profil du futur généraliste : un *type* de médecin dont il déplore la disparition en tant que médecin de famille dans les nouveaux quartiers des villes, qui est en péril ailleurs, et qu'il veut par conséquent sauver. Il entend aussi élargir le champ d'intervention *du généraliste*, qui doit être perçu comme un véritable *spécialiste* social.

« Il faut, a-t-il ajouté, *réévaluer la place du généraliste dans le corps médical. Il doit avoir une stature nouvelle, ce qui suppose une revalorisation de sa formation initiale, donc une refonte des études médicales. Ce qui suppose aussi une formation permanente de haut niveau qui prenne en compte d'autres critères que les critères purement médicaux. » « Il faut que cette formation permanente soit libérée de l'emprise de certaines puissances comme l'industrie pharmaceutique, qui en dévie la finalité »*, a dit encore M. Rallte.

Enfin, M. Ralite a lancé l'idée d'un pécule d'installation ou prêt aux jeunes médecins qu'accorderaient des départements médico-bancaires, qui pourraient être créés dans les grandes banques nationalisées, afin d'incider les jeunes médecins à s'installer dans des régions sous-médicalisées.

MAURICE SALECK.

● *En Espagne, plusieurs centaines de personnes ont dû être hospitalisées* et plusieurs milliers ont reçu des soins après avoir consommé des moules avariées qui auraient été importées du Maroc et d'Italie. Les autorités sanitaires espagnoles précisent que ces intoxications sont sans gravité particulière. Elles ont affecté essentiellement les provinces de Murcie et d'Alicante, Oviedo, Valladolid, Las Palmas (Grande Canarie), Madrid et Santander.

L'ÉQUIPEMENT EN SCANOGRAPHES

Plusieurs demandes sont rejetées par le ministre de la santé

Douze demandes d'installation de scanographes sont rejetées *« par décision du ministre de la santé »*, parmi lesquelles celles du Centre régional de lutte contre le cancer Antoine-Lacassagne, de Nice, et celle du Centre anticancéreux René-Huguenin, de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

La liste de refus que publie le *Journal officiel* du 19 septembre *comporte également le rejet* de l'autorisation d'acquérir un scanographe qui avait été accordée à la clinique-hôpital de la Roseraie, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

La seule autorisation que comporte *cette liste est accordée* au Centre anticancéreux Henri-Becquerel de Rouen (Seine-Maritime), à condition qu'il passe une convention avec le centre hospitalier régional de Rouen, permettant à ce dernier l'utilisation de l'appareil pour ses propres malades. A condition également qu'*« un compte rendu médical de l'activité du scanographe, établi en liaison avec les différents médecins utilisateurs, soit transmis chaque année au ministre de la santé »*.

SCIENCES

● *Le professeur Niels Nielsen, géographe danois de renommée internationale*, vient de mourir à Copenhague à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il était considéré comme l'un des principaux artisans du développement de la géographie nordique moderne. Ayant notamment réalisé, avant la guerre, d'importants relevés cartographiques en Islande, il fit ensuite de nombreux travaux sur les zones côtières, sablonneuses et marécageuses, du Danemark. Il consacra vingt-cinq ans de sa vie à la réalisation d'un monumental Atlas du Danemark. — (*Corresp.*)

CINÉMA

« Passion d'amour » d'Ettore Scola

L'infâme et le noble

Cinéaste du malentendu, de l'horreur douce, *Une journée particulière*, Ettore Scola a-t-il bien tourné le film, le sujet, qu'il croyait traiter ? Emporté par un lyrisme inné, *n'a-t-il pas dérivé vers le romantisme pur*, l'exaltation des élans dévastateurs ? *Passion d'amour*, présenté cette année à *Cannes* (1), est autre chose que la célébration des « humiliés ». La coloration sociale, légèrement démagogique ne *masque pas le thème profond* · la passion nue, sans enjolivement, dans la lignée des *Hauts de Hurlevent*.

L'Italie achève *son unité, va vers* sa grandeur. *Dans* une garnison perdue, parmi des paysages sublimes du Piémont, une jeune femme laide *s'éprend à la folie* d'un Don Juan en uniforme. L'amour, le sexe : c'est là, probablement, la note la plus contemporaine *dans cette adaptation* du roman inachevé de Tarchetti. Mais, héritier stendhalien, Giorgio, le beau capitaine de cavalerie (*notre compatriote Bernard Giraudeau*), joue sur deux tableaux. A la divine Clara (Laura Antonelli) il ne peut *adresser* que des *déclarations* flamboyantes, cependant que la « repoussante » Fosca (Valeria d'Orbier, l'ensorcelle.

Vient l'irréparable : la nuit d'amour de Fosca et de Giorgio, pour le plus grand scandale du cousin de Fosca, le colonel de la garnison (l'interprète *viscontien par excellence*, Massimo Girotti). Un duel clôt *nécessairement* cet outrage aux bonnes mœurs, ce pavé dans la mare de l'ennui militaire. Le colonel rencontrera au petit jour l'infâme capitaine...

Passion d'amour a tout l'apparat d'une production à l'italienne, couleurs, costumes, musique, *jusqu'à*, hélas ! ce méchant doublage où les voix semblent nous parvenir d'outre-tombe. Ettore Scola, les yeux fixés *sur Visconti, pris dans cette mouvance* communiste aristocratique, élitaire, parle de l'« histoire » sur un ton d'opéra. *L'opéra, qui n'est pas simple* éclat de voix, malédictions, bénédictions, proférées au hasard du mélodrame.

Il faut, par delà Visconti, comparer *l'Italien Ettore Scola* au Portugais Manoel de Oliveira, tous deux hommes de cultures vieilles comme le monde, deux conceptions du *ciel et de l'enfer*. Oliveira croit encore au diable, à la possession, Scola se laisse emporter par cet esthé*tisme, cette redondance, insépa*rables du septième art transalpin — c'est le charme et la limite de *Passion d'amour*. Valeria d'Orbici (*Fosca*) *est une actrice hors* du commun, qu'une photographie trop insistante — fallait-il vouloir prouver à tout prix sa *laideur supposée* ? — *ne suffit pas à désarçonner*

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Le Monde* du 19 mai.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

AU FESTIVAL BERLIOZ A LYON

Transcription et trahison

Célébrer Berlioz mais également le replacer dans son époque, telle est l'une des tâches que s'est assignées Serge Baudo en tant que directeur artistique du Festival Berlioz ; cela nous a permis de découvrir, l'an dernier, la Grande Fantaisie sur des motifs de « Lélio » *pour piano et orchestre, de Franz Liszt, et, cette année, d'entendre côte à côte la grande sonate d'Alkan et la transcription pour piano par Liszt de la* Symphonie fantastique *dans la salle du château de la Côte Saint-André.*

L'interprète en était tout naturellement Pierre Reach puisque, après avoir ressuscité la sonate d'Alkan il y a trois ans au Festival du Marais, il l'a enregistrée sur disque ; faute de rivaux, il n'y a donc pas lieu de se livrer au jeu des comparaisons, et il suffira de dire qu'on a retrouvé avec plaisir cette virtuosité sereine, ce jeu toujours clair, qui assurent à ce jeune pianiste une place de choix parmi les artistes de sa génération. On aurait aimé parfois plus de concentration, mais le va-et-vient des retardataires n'y était guère propice.

On ne reviendra pas sur les aspects prophétiques de la sonate d'Alkan, qui, composée en 1847, anticipe sur celle de Liszt ; on ne prétendra pas non plus qu'elle puisse rivaliser victorieusement avec sa cadette, mais, puisqu'on a parfois surnommé Alkan le « Berlioz du piano », c'est avec ce dernier qu'il y aurait lieu d'établir un parallèle ou de le contester. Sous-titrée : Les quatre âges de la vie, *cette sonate pourrait bien entretenir des relations assez étroites avec la* Symphonie fantastique *dont le titre primitif était :* Episodes de la vie d'un artiste. *L'occasion était d'autant mieux choisie que l'ouvrage de Berlioz apparaissait cette fois à travers son adaptation pianistique.*

On sait que Berlioz, peu amateur des réductions en général, n'avait pas entièrement approuvé celle-ci. Mais, outre que ses réserves venaient de la crainte, sans fondement désormais, que cette transcription ne donne aux auditeurs qui ignoraient l'original une idée insuffisante de cette symphonie, l'instrument a tellement évolué depuis un siècle et demi qu'il y a plutôt lieu de s'émerveiller devant ce véritable travail de recréation auquel s'est livré un virtuose de vingt ans conquis, dès la première audition, par une musique aussi foncièrement nouvelle. En cherchant à retrouver sur le clavier des effets proprement inouïs, Liszt a, au sens propre, inventé ce qui allait devenir son style pianistique. De là la double impression que produit cette transcription : elle est presque autant de Liszt que de Berlioz.

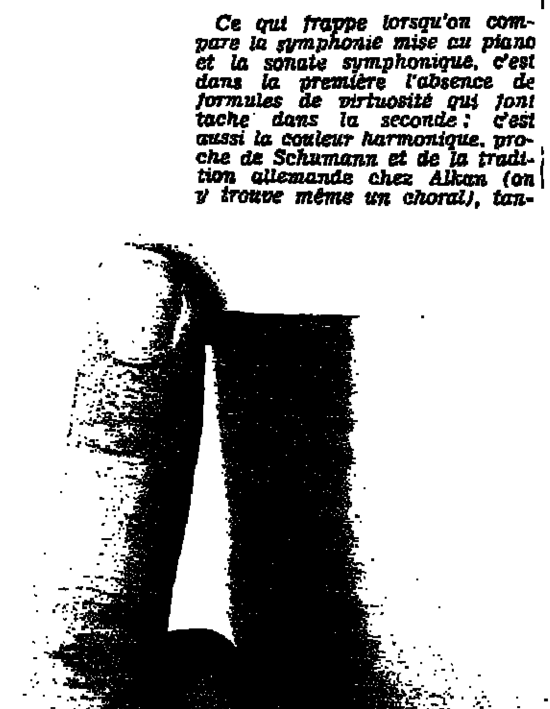
Ce qui frappe lorsqu'on compare la symphonie mise au piano et la sonate symphonique, c'est dans la première l'absence de formules de virtuosité qui font tache dans la seconde ; c'est aussi la couleur harmonique, proche de Schumann et de la tradition allemande chez Alkan (on y trouve même un choral), tandis que Berlioz, plus proche de Beethoven (ainsi traitée, la Scène aux champs *évoque l'adagio de quelque sonate posthume), possède un langage harmonique beaucoup plus original ; enfin il y a chez ce dernier cette science de la grande courbe dans laquelle s'inscrivent les « effets » qui fait défaut à Alkan dont les idées, d'une originalité indéniable, apparaissent souvent davantage comme des curiosités.*

Il peut sembler inutile de vouloir mettre en balance deux ouvrages qui sont loin de témoigner du même degré de maîtrise, mais qu'une telle confrontation soit tentante, même si elle ne tourne pas à l'avantage de la sonate d'Alkan, témoigne au moins qu'on peut la prendre au sérieux. On ne saurait en dire autant du concert donné le lendemain par l'orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction d'Antal Dorati. L'ouverture du Carnaval romain *manquait de la verve la plus élémentaire. Les* Nuits d'été *offraient un modèle d'imprécision laborieuse, et si la* Symphonie fantastique *résistait mieux, c'est que le chef et les musiciens, chacun de leur côté, l'ont sans doute jouée plus souvent.*

On doit souligner le mérite de l'orchestre de l'Opéra de Paris d'avoir, tout au long de cette soirée attaqué à peu près au bon moment, car les gestes frileux d'Antal Dorati étaient pour le moins ambigus. Tout le travail d'équilibre entre les plans sonores était visiblement laissé à l'appréciation des musiciens, qui n'ont pas abusé de leur prérogative, de sorte qu'on ne voit pas précisément l'intérêt d'un tel concert dans un festival qui se doit d'être exemplaire, surtout lorsqu'il propose des pages aussi connues.

Livrée à elle-même, sans soutien efficace, sinon celui des appareils photographiques qui crépitaient joyeusement, Barbara Hendricks a donné une interprétation dans l'ensemble assez convaincante des Nuits d'été, *même si, à l'évidence, ces mélodies conçues pour trois voix différentes ne conviennent pas toutes à la sienne, assez légère. Elle pourrait également donner plus de relief aux images et aux idées évoquées par le texte, mais elle n'est pas si avancée dans sa carrière qu'on ne puisse plus attendre de nouveaux progrès qui confirmeraient les espoirs qu'elle a fait naître il y a quelques années et qui semblent se confirmer.*

GÉRARD CONDÉ.



NOTES

Galeries

Horst Janssen chez Berggruen

Apparemment, Horst Janssen, né en Allemagne en 1929, s'est attaché à rendre la déliquescence des corps, des matières, la torsion lente, la déflagration imperceptible que leur *imprime la pourriture. Un corps se* défait sous nos yeux, celui du dessinateur lui-même, qu'il ne lâche pas, d'année en année, et qu'il surprend, fantasque, bouffi, grotesque avec sa *lippe lourde*, son air déconfit, son chapeau en pointe et ses lunettes rondes. Des seins poussent incongrûment *sur sa nudité*. Tantôt le trait est soucieux de soi, tantôt il part en traînées rageuses, en taches, en dérapages, en sanglots de gouache.

Le gibier pendu par la patte s'écoule goutte à goutte, l'orchidée osseuse retombe épuisée en enflant la transparence du cristal d'une plainte sourde la chaussure de femme oubliée d'une pratique fétichiste éclôt en lamelles germinantes, en luxuriantes, du sang se révèle dans l'épaisseur du cuir, comme une souffrance enfouie, le dessin fait voir *l'odeur qui s'exhale. Il s'en passe* de belles dans les chambres des jeunes filles, elles s'accouplent à des bêtes dans des succions désespérées, et il y a toujours des voyeurs impavides, des singes ou des chiens perchés qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas et qui prêtent la main. *Horst Janssen*, c'est sûr, a plusieurs formes étrangères dans l'œil, mais il est d'abord lui-même, somptueu*sement, insupportablement.*

HERVÉ GUIBERT.

★ 70, rue de l'Université, Paris 7ᵉ, jusqu'au 30 septembre ; catalogue : 50 francs.

Variétés

Murray Head à l'Olympia

Jusqu'au printemps dernier, l'auteur-compositeur anglais Murray Head, *qui présente une série de* concerts à l'Olympia, était surtout connu du public français par son interprétation du jeune héros ambigu de « Sunday, bloody Sunday » (« Un dimanche comme les autres »). Il y a six mois, au festival de Bourges, Murray Head — qui n'a aucun *succès* de chanteur en Grande-Bretagne — a fait, comme on dit, un « malheur » avec un ré*pertoire qui, d'une manière lointaine*, reprend le chemin autrefois transcendé par Donovan et Cat Stevens.

On comprend le besoin de romantisme des actuels spectateurs de Murray Head. On s'étonne de la pauvreté infinie de la personnalité musicale de Murray Head qui emprunte un peu à tout le monde mais sans talent, qui offre une marme*lade mal ordonnée — quelques rocks* au cours du spectacle sont cependant plus nets, plus propres, — *présente des textes vides de* toute inspiration et manque cruellement de présence scénique. — C. F.

* Olympia, 20 h. 45.

PRESSE

« L'ÉCHO MADAME » CESSERA DE PARAITRE LE 31 DÉCEMBRE

L'Echo Madame, magazine féminin, organe de l'Action catholique générale féminine, cessera sa parution le 31 décembre 1981. Selon la direction, *« depuis plusieurs années, cette publication, dont l'exploitation limitée à un seul titre ne faisait qu'aggraver le poids des exigences économiques de la presse, accusait une baisse constante de son lectorat, sans que soit pour autant mis en cause le dynamisme constant de ses diffuseuses »*. Le mensuel, qui tirait, à la fin des années 60, à un *million cinq cent mille exemplaires*, n'était plus diffusé, sous sa nouvelle maquette parue fin 1980, qu'à trois cent mille exemplaires.

L'Echo, dont la première version remonte à 1904, était distribué grâce à un réseau très dense de diffuseuses bénévoles, émanation d'une importante activité de « clubs de femmes » répartis dans toute la France.

Cette décision est contestée par une majorité du personnel, considérant que, *« avec deux cent trente mille abonnés »*, L'Echo Madame *« est un journal viable »*. Un *« projet de relance du magazine, jugé viable par l'Agence nationale pour la création d'entreprises et plusieurs gestionnaires*, affirment les délégués, *a été présenté au conseil d'administartion, mais refusé sans engager la moindre négociation »*.

Rencontre francophone à Cotonou

(Suite de la première page.)

Faisant référence au nombre des participants *ainsi* qu'aux *titres et aux* fonctions des représentants des diverses délégations, M. Gratien Capo-Chichi, ministre béninois de la *culture*, déclarait lors de la séance de clôture : « *C'est un record dans les annales de l'Agence de coopération culturelle et technique* », et il est vrai que jamais, depuis sa création à la conférence de Niamey, il y a maintenant dix ans, l'A.C.C.T. n'était parvenue à susciter un tel concours de personnalités autour de ses activités.

Tous les Etats membres, comme la France et le Canada, associés comme le Laos, le Dominique, et les gouvernements participants, comme *le Nouveau-Brunswick et le Québec*, étaient représentés comme lors des conférences générales de l'Agence qui se tiennent *régulièrement* tous les deux ans.

Au rendez-vous de Cotonou étaient aussi présents, à côté de la déléga*tion du Cap-Vert lusophone et de la* Mauritanie arabophone, celle du Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) conduite par M. Georges Worek, *ministre des affaires sociales*, et celle du Vietnam, présidée par le professeur Nguyen Khac Vien, *conseiller spécial du ministre vietnamien* de la culture. Parmi les nouveaux venus, observateurs et invités spéciaux, figuraient l'Angola et le *Brésil lusophones, la République* malgache, dont les dirigeants témoignent pourtant toujours d'une extrême prudence à l'égard de ce qui pour*rait leur rappeler une forme quel*conque de dépendance vis-à-vis de l'étranger, ainsi que l'île antillaise *de Sainte-Lucie, créolophone comme* la Dominique.

Visiblement très satisfait, aussi détendu au terme de cette longue *semaine de débats, de travaux en* commission et de longs conciliabules en coulisses, qu'il paraissait fatigué et crispé au moment de la *séance solennelle d'ouverture*, M. Dankoulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'A.C.C.T., initiateur et organisateur de la conférence, a *marqué un point important*.

A un moment où l'existence même de l'institution aux destinées de *laquelle il préside depuis son élec*tion lors de la conférence générale de Liègeen (novembre 1973) est remise en cause par certains, M. Dan Dicko a pu apporter *la preuve* de la vitalité de l'Agence, et il pouvait, sans soulever d'objection sérieuse de la part de ses auditeurs, déclarer *lors de la conférence de presse de* samedi : « *L'A.C.C.T. est un organisme qui se dynamise de plus en plus.* »

Tenus quelques semaines plus tôt, de tels propos eussent été inconcevables. Il n'était, en effet, ici et là question que du « *coût de fonctionnement élevé de l'Agence* », de son « *faible rendement* », sans parler des propos plus ou moins amènes criti*quant la gestion et la politique* du secrétaire général, contesté à un moment jusque dans les rangs mêmes de ses collaborateurs.

Habile technicien, M. Dan Dicko a su maintenir le ton général des débats dans la ligne que souhaitaient *la majorité des participants*. Son *intervention lors de la séance* solennelle d'ouverture a plu à ses auditeurs, surtout lorsqu'il a affirmé : « *L'Agence doit favoriser l'instauration d'un nouvel ordre culturel international plus équilibré, fondé sur le dialogue des cultures.* »

Sans grande originalité, ces propos ont pourtant le mérite de répondre aux préoccupations profondes de la plupart des Etats membres d'un *organisme, qui considèrent surtout* celui-ci comme une source complémentaire de financement pour l'aide internationale dont ils ont impérieusement besoin. « *Le bilan des rapports Nord-Sud présente un déficit énorme au détriment du Sud* », dit également M. Dan Dicko, aussi applaudi que lorsqu'il affirme : « *Le Sud n'a pas toujours la main tendue...* ».

*Lorsque, après un cérémonial militaire, dont le caractère insolite sur*prit de toute évidence bon nombre de délégués, le colonel Mathieu Kerekou, *président de la République* populaire du Bénin, s'adressa à l'assistance avec plus de deux heures de retard sur l'horaire prévu, il fut, *au terme de son discours*, assez vigoureusement applaudi. En dépit de longues digressions sur l'« authenticité », de multiples répétitions et de *quelques contradictions, d'outrances* contestables et de redondances, cette longue incantation anticolonialiste, par moment *véhémente*, sembla unir les auditeurs comme une *prière* entraînant des fidèles dans une même communion spirituelle.

Un rôle de premier plan

Les attaques contre « l'impérialisme international et les puissances d'argent », contre « *l'influence néfaste des mass médias occidentaux* », *contre « l'invasion de l'Afrique par les cultures étrangères »*, séduisirent d'autant plus qu'elles présageaient une conclusion en forme d'affirmation *profondément sceptique*, suivie d'un appel pathétique en forme d'interrogation : « *La conférence de Cancun ne nous rapportera rien. (...) Cancun égale zéro (...)* », dit l'orateur, avant de lancer : « *Que ferons-nous avec les bombes thermonucléaires, les bombes à neutrons en Afrique ?* »

Non seulement la conférence des ministres de la culture fournit au président Kerekou une tribune inter*nationale importante, mais elle per*mit au gouvernement béninois de faire la preuve, à défaut de son efficacité en *matière* d'organisation, de sa fidélité aux *professions de* foi révolutionnaires. La délégation béninoise fut non seulement la plus nombreuse *mais* également une des plus actives. Elle joua un *rôle de* premier plan dans la rédaction définitive d'un document de trois pages *baptisé non sans* emphase « *Déclaration de Cotonou* ».

Dans ce texte agrémenté de nombreux « considérant » et de quelques *décisions* de principe *qui* resteront sans doute autant de vœux pieux, les délégués invitent tous les membres de l'Agence « *à œuvrer en commun en vue de l'édification d'un nouvel ordre culturel international fondé sur l'originalité des cultures et le droit à la différence* ».

Si cela n'est ni très neuf ni très original, ce qui témoigne en revanche d'un esprit nouveau et représente un thème réel d'espérance *pour le plus grand nombre*, c'est la proclamation qu'« *il est essentiel de reconnaître, de respecter, d'affirmer l'identité des peuples et d'œuvrer avec détermination à l'instauration d'un meilleur équilibre des échanges culturels* ».

C'est à M. Jack Lang, ministre *français de la culture et chef de la délégation française qu'il appartenait* de définir ce que pourraient être les grandes lignes de la politique de *son gouvernement* en matière de francophonie — terme que beaucoup des nouveaux dirigeants français récusent puisqu'ils l'estiment *trop étroitement lié* à l'ancien système et trop lourdement entaché d'impérialisme culturel.

En effet, on est conscient à Paris que les diverses structures traitant de la défense de la langue française demeurent encore largement entre les *mains d'hommes* appartenant à l'ancienne majorité, giscardiens et surtout chiraquiens. Non seulement on semble déterminés à reprendre *en main* ces instruments qui constituent autant de moyens d'action, mais on veut également en redéfinir les objectifs.

Il est aussi question de reformuler ce que l'on appelait, jusqu'à présent, *la* « *communauté culturelle d'expression française* ». A ce sujet, les *experts* présents à la conférence ont proposé la dénomination suivante : « *Communauté des cultures des pays entièrement ou partiellement de langue française.* »

Prolongeant dans une certaine mesure le discours de politique générale de M. Pierre Mauroy, qui avait, en juin dernier, insisté sur *le* fait qu'un des *éléments* de la *nouvelle* politique étrangère serait une activité culturelle accrue dont la francophonie serait l'un des moyens, M. Lang tint des propos chaleureux empreints d'une générosité et d'un idéalisme qu'on lui connaissait depuis longtemps. « *Votre combat contre le colonialisme nous a éclairés sur notre propre société* », dit l'orateur, dont les propos avaient évidemment une résonance tout à fait nouvelle dans des assises de ce type. « *Il faut que la francophonie soit débarbouillée, débarrassée de sa coloration chauvine et impériale* », poursuivit-il, faisant référence à plusieurs des zélateurs de la francophonie qui *menèrent outre-mer une action ambiguë*, confondant à l'occasion culture et actions occultes d'une tout autre nature.

« *La politique culturelle du gouvernement français s'est placée sous le signe de la volonté d'ouvrir portes et fenêtres à toutes les cultures du monde* », conclut M. Lang, qui animera une série d'actions concrètes destinées à faire une plus large place aux « pays du sud » : octroi *de bourses à de jeunes artistes*, originaires de ces Etats, ouverture du Centre Georges-Pompidou à ces même artistes, création à Paris d'une *maison de toutes les cultures du* monde, mise en place à la Bibliothèque nationale d'un fond de littérature d'expression française, projet d'une Biennale nord-sud, etc.

Dans sa conclusion, le ministre dit : « *Nous encouragerons les efforts entrepris par l'Agence.* » Cette *phrase, si elle* constitue un satis*fecit décerné à M. Dan Dicko pour* l'action qu'il mène, n'est pas pour autant un blanc-seing. A ce sujet, il est important de noter que, si *la succession du secrétaire général* a alimenté d'innombrables conversations tant dans les couloirs qu'à huis clos, la délégation française ne paraissait *pas avoir établi* de doctrine ferme à ce sujet.

Satisfaction générale

Tout d'abord, il *n'est pas exclu* que M. Dan Dicko se succède à lui-même. Personnellement, il le souhaite, même si certains Etats membres *ne sont pas très partisans d'une* telle solution et bien que l'ambiguïté de la charte de l'ACCT ne favorise *pas une telle issue*. En effet, la réforme de ce document stipule que le secrétaire général ne peut pas solliciter plus de deux mandats, mais le *sortant, qui se trouve dans ce cas*, objecte qu'il a exercé son *premier* mandat avant que la réforme ne fût promulguée.

Les candidats possibles sont en *tout cas légion. Parmi les noms* qui *circulent plus ouvertement* et avec le plus d'insistance figurent ceux du Tunisien Mohamed Aziza, « *poulain* » de l'ancien président sénégalais Léopold Sedar Senghor, « père fondateur » de la francophonie avec le président tunisien Habib Bourguiba et l'ancien *président* Diori Hamani du Niger ; du Zaïrois Bokanga, ancien ambassadeur à Paris, *actuellement fonctionnaire international* à Genève ; du Béninois Basile Kossou, directeur d'un institut culturel africain (ICA), dont le siège se *trouve à Dakar*, et dont on n'a jamais tant *parlé* depuis sa fondation qu'à la conférence de Cotonou ; de candidats gabonais, de candidats belges, parmi lesquels M. Nothomb, secrétaire général adjoint de l'Agence, et M. Outers, ancien ministre belge de la coopération ; sans *qu'aucun de ceux-ci ne se soit encore* officiellement déclaré.

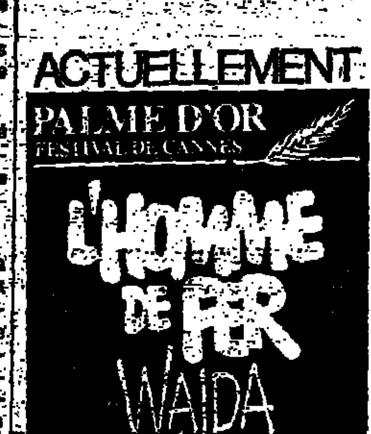
Une résolution spéciale a été votée sur le Tchad, pays qui bénéficiera d'une aide spéciale de l'Agence. De nombreuses recomman*dations ont été adoptées*.

Aucun accrochage sérieux n'a eu lieu entre des partenaires qui ont paru *unanimes pour estimer* indispensable de préserver l'existence de l'« UNESCO francophone », qu'incarne désormais l'A.C.C.T. Les traditionnelles *controverses entre délé*gués québécois et délégués canadiens n'ont pas eu lieu. Belges, Français *et Canadiens* ont paru *épouser des* points de vue sensiblement analogues, tandis que les Africains donnaient l'image d'une volonté résolue *de parvenir à un consensus sur* l'ensemble des questions examinées. C'est sans doute ce qui explique que l'on se soit soigneusement abstenu d'aborder une *question* aussi controversée que celle de la « communauté organique » des pays francophones *chère à l'ancien président* Senghor.

En tout état de cause, *nous ont* affirmé en privé plusieurs délégués, cette institution, qui est encore dans les *limbes, ne saurait être réalisée* que dans le seul cadre de l'Agence. Ce qui permet de comprendre le climat de satisfaction générale dans lequel *se sont séparés les délégués* — M. Clément Richard, ministre québécois des affaires culturelles, chef de la délégation du *Québec*, nous dit, ravi : « *Nous allons enfin dépasser le stade des paroles verbales...* »

Ce propos émis en forme de vœu, *tous, à Cotonou, souhaitaient* visiblement qu'il fût entendu, même si peu en demeuraient profondément convaincus.

PHILIPPE DECRAENE.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Centre Pompidou (277-12-33), Musique, 18 h. 30 : la Classe, d'O. Messiaen : débats, 18 h. 30 : rencontres avec Isidore Isou ; 20 h. 30 : le Savon, de Francis Ponge ; théâtre, 20 h. 30 : Alina Reyes.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : le Grand-Père fou (marionnettes) ; 22 h. 30 : le Jeu du feu.

Les autres salles

Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon ; 23 h. : Racontez-moi votre enfance.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : J. di Giacomo ; Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h. : Accordez vos violons.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h. : la Métamorphose ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 30 : Woodie Folies ; 23 h. : le Vampire de Perrauitbad.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Finrielle ; 23 h. : A. Agier.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Palais des congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : J. Favreau.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Metayer.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Th. de Clauzade (Beethoven, Chopin, Franck).

Jazz, pop, rock, folk

Jazz Unité (276-44-26), 21 h. : Ted Curson.
Petit Opportun (236-01-36), 21 h. : F. Faton Cahen, Y. Seffer.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : V.S.O.P. Ragtime.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. : G. Amy (Berio, Nokiprowetsky, Messiaen).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre musical de Paris, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez et P. Eötvös (Fénelon, Dufourt, Boulez).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE (280-31-84)

Musée Carnavalet, 20 h. 30 : Trio Ludwig (Beethoven).

FESTIVAL DE MONTMARTRE (258-97-62)

Centre d'arts celtiques, 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.

REGION PARISIENNE

Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Alma Nova.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 septembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., Films d'auteurs et films rares : Loin du ghetto, de F. Capra ; 17 h., Marin Karmitz, dix ans de solitude : Voyage en Grande Tartarie, de J.-C. Tacchella ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Massacre en dentelles, Hunebelle. — belle.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18) ; vers. fr. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All. v.o.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARME A L'ŒIL (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A), v.o. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA BOUM (Fr.), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
CHARULATA (Ind., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE DERNIER METRO (Fr) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DE WITTE (Flam., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
DIVA (Fr) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.), (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; (v.f.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA GRANDE ZORRO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE No 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MESSE NOIRE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75).
NEIGE (Fr.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
OUTLAND (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67)
LE POLICEMAN (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Ciné Ac Italiens, 2e (296-80-27).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
RENDEZ-VOUS CHEZ MAX'S (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-42) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (359-04-07) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e 580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AIMEE, film français de Joël Farges. — Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE, film américain de Steven Spielberg. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BEAU-PERE (*), film français de Bertrand Blier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-02) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH, film soviétique de Valeri Roubintchik. — V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PASSION D'AMOUR, film italien d'Ettore Scola. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA VIE EN MAUVE, film américain de Jean-Claude Tramont. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86), Fiancées en folie ; Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : la Croisière du Navigator.
STEVE McQUEEN (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Guet-apens.
COMEDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 18 h. 20 : le Sexe fou ; 20 h. 30 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : Affreux, sales et méchants.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Invraisemblable Vérité.
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Morocco.
J.-L. GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40) : Une femme mariée ; Made in U.S.A.
J. TOURNEUR (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : la Féline.
SERGIO LEONE (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Et pour quelques dollars de plus.
LA FRANCE DE LA NOUVELLE VAGUE, Olympic, 14e (542-67-42) : Judith Therpauve ; Anthracite.
JACK NICHOLSON (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Profession : Reporter.

Les séances spéciales

BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 10
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 45 ; Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Ciné-Seine, 5e (207-89-24), 20 h. 15.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), S., 0 h. ; Studio-Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) (*) : Ciné-Seine, 5e (207-89-24), 22 h. 15.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h. 15.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 15.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (207-89-24), 18 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 30.
PLAY TIME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h., Mard., 21 h. 30.
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), L., 21 h. 30.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 21 h. 15.
VALENTINO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 16 h. ; Mar., 20 h. 30.

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e 770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) H. Sp. : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-54-59).
LA CONSTANTE (Pol. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19). H. Sp.
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) H. Sp.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann (770-47-55).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01)
DRIVER (A., v.f.) : Cinex, 10e (208-41-00)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE BOUFFE (It.) (**), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (première et deuxième époque) : Templiers, 3e (272-94-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Banque de l'Image, 5e (336-12-39).
KASHIMA PARADISE (Fr.-Jap.), vers. jap. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LOVE (Angl., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-54-59).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (325-95-94)
SALO OU LES CENT VINGT JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
SANS ANESTHESIE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp. — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (*) (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34) ; Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), h. sp.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
YAKUSA (Jap., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).





RADIO-TÉLÉVISION

DANS UN ENTRETIEN AU « JOURNAL DU DIMANCHE »

M. Fillioud déclare qu'« il n'est pas possible d'accepter la publicité sur des antennes privées »

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Journal du dimanche*, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a déclaré, qu'« *au terme des réflexions qui ont été conduites jusqu'ici, il apparaît qu'il n'est pas possible d'accepter la publicité sur des antennes privées. Même en petite quantité. Et cela faute de pouvoir organiser un contrôle efficace* ». Ce sera la position du gouvernement, défendue par M. Georges Fillioud, à l'Assemblée nationale, où le projet de loi sera examiné les 24 et 25 septembre.

« *Premièrement*, a précisé le ministre de la communication, *nous devons avoir souci de protéger les intérêts légitimes de la presse écrite. Quand on sait quelle est la situation précaire de beaucoup d'organes de presse, on ne peut pas ne pas évaluer le risque que ferait peser sur elle une ponction excessive dans le marché publicitaire local. En quoi apporterions-nous une amélioration à la communication si la création d'un moyen nouveau d'une radio locale entraînait la disparition de moyens d'expression déjà existants, petit journal local ou départemental ?*

» *Deuxièmement, si l'on admet que des organismes de radio privés puissent bénéficier de recettes commerciales, comment éviter que ce soit la porte ouverte à n'importe quelle opération mercantile ?* »

L'Association pour la libération des ondes (ALO) indique, dans un communiqué, que le débat parlementaire constitue son « *dernier espoir* ». L'ALO estime en effet que, « *en interdisant la publicité sur les radios libres, M. Georges Fillioud voudrait condamner à mort toutes les radios libres, sérieuses et indépendantes* ». L'association considère qu'« *interdire la publicité est une atteinte détournée à la liberté d'expression et une gifle à l'esprit du 10 mai* », et qu. ce serait « *une concession dérisoire aux grands monopoles de la radio et de la presse* ». L'ALO, enfin, appelle à une réunion générale des radios libres, ce lundi, à 18 heures, 46, rue de Vaugirard.

De son côté, la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.), réunie le 20 septembre en congrès national, a réaffirmé son opposition à la publicité et son attachement à un statut associatif. Elle approuve donc la position gouvernementale, mais un amendement a été ajouté au texte voté par le congrès, envisageant l'hypothèse des recettes publicitaires.

Périls

Le printemps 1981 a connu l'éclosion des radios libres, l'automne 1981 pourrait en voir la fin. Mouvement spontané et joyeux, sa condamnation navre tous ceux qui eurent la faiblesse de croire que pour le nouveau gouvernement, « champion des libertés », le principe de la liberté d'expression ne se limitait pas à celle de l'expression écrite.

En interdisant la publicité sur les radios libres — privées, comme on dit aujourd'hui, — le gouvernement met en péril la plupart des stations existantes (plus de cent à Paris, près de cinq cents en province, selon le ministre de la communication) et tue dans l'œuf la majorité des projets en préparation. Il le sait. Il a choisi. Mais comment parler alors d'indépendance politique et financière lorsque les principales sources de revenus consisteront en dons et subventions ? Mécènes ? Partis politiques ? Municipalités ? Organismes d'Etat ? Où se situera l'indépendance ?

Priver les stations de recettes publicitaires, c'est leur imposer un équipement matériel de qualité médiocre, un programme souvent discontinu, assuré par des équipes de bénévoles, sincères et passionnés, certes, mais bien peu disponibles pour produire des émissions élaborées. C'est surtout refuser de mettre en cause le règne serein des grandes stations nationales (où personne ne songerait à limiter ou à supprimer la publicité). C'est, enfin, accorder la priorité aux futures radios locales du service public, que l'on n'hésitera pas à doter de moyens importants. Ainsi l'Etat pourra-t-il disposer, si toutefois il en est capable, du monopole de la qualité, de l'initiative et de la création.

M. Fillioud ne s'y était pas trompé, qui proposait au conseil des ministres du 9 septembre un texte acquis au principe d'une publicité réglementée. Malgré le retrait de cette mention à la fin du conseil, il défendait la même position devant la commission des affaires culturelles du Sénat. Puis le gouvernement a hésité. Il semble qu'il y ait eu divergences, tiraillements. Les craintes et les pressions — sinon les menaces — de la presse quotidienne régionale (souvent équipée en matériel de radio) ont-elles été à ce point déterminantes qu'on leur sacrifie l'espoir de plusieurs milliers de Français aujourd'hui engagés dans un projet de radio, et désireux d'en vivre ?

L'étonnante autodiscipline dont ont fait preuve et les responsables des stations et leurs associations représentatives les ont bien desservis. A quoi bon les garde-fous qu'ils se sont eux-mêmes imposés ? A quoi bon les multiples réunions entre le ministère de la communication et les différentes fédérations, les nombreuses consultations, séances de travail, propositions et rapports divers ?

Il ne faut pas s'y tromper : les déclarations de M. Fillioud ressemblent bien à une sentence. Une sentence peut-être provisoire, car les radios privées seront à nouveau sur la sellette au printemps prochain quand la grande loi sur l'audiovisuel sera présentée au Parlement.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 SEPTEMBRE

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

POINT DE VUE

Laissez passer les petits canards

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

JE m'associe à la déception qui saisit tous ceux qui croyaient en l'avenir des radios libres. Et au moment où un gouvernement socialiste s'interroge aussi péniblement sur la façon de tenir sa parole, je ne puis m'empêcher d'évoquer le décret qu'un autre gouvernement socialiste avait pris en 1937 pour entériner la création d'une radio libre, celle que j'ai eu l'honneur de fonder et d'animer de 1935 à 1940 — jusqu'à ce que j'en sois chassé par les Allemands : Radio-Cité (1).

Ce décret, je l'ai là, devant moi, au moment où j'écris. Il est signé Léon Blum.

Parce que je suis l'un des seuls survivants de cette époque révolue, et parce que je n'ai désormais — on voudra bien en convenir — rien à attendre dans l'affaire, je voudrais porter témoignage dans le débat d'aujourd'hui.

La radio libre, nous l'avons connue. En fait la radio est née librement en France, de l'initiative individuelle grâce à une poignée de « sans filistes » enragés, commerçants ou fonctionnaires dans la vie courante, qui avaient installé une antenne dans leur jardin et qui animaient leurs émissions depuis leur salle à manger ou leur salon. Je le sais : je les ai vus. A Radio-Béziers, quand je me suis présenté chez le directeur, en 1929, pour lui proposer un contrat de régie, il était en train d'annoncer des disques tout en dégustant une platée de spaghetti avec sa femme et ses enfants.

L'Etat, qui au départ ne s'intéressait à la radio que sous l'angle des communications civiles et militaires, n'a fait que voler (mollement) au secours de ces pionniers, en allouant à certains d'entre eux de maigres subsides, pour constituer ce qui allait devenir son réseau de postes régionaux. Quant aux autres, il leur a laissé leur statut d'antennes privées. Il a seulement limité leur nombre — treize — pour tenter de mettre de l'ordre dans la circulation des ondes, problème de portée internationale. A l'époque, en effet, la modulation de fréquence n'existait pas, et l'éther était aussi encombré que la place de l'Opéra aux heures de pointe. Jusqu'à la guerre, postes d'Etat et postes privés ont ainsi vécu côte à côte, sous un régime qu'on ne m'en voudra pas d'appeler très libéral.

C'est à la Libération — un comble — que la liberté d'émettre a été supprimée. Sous un mauvais prétexte. On reprochait aux postes privés d'avoir fonctionné sous l'occupation. Et pour cause : les Allemands les avaient tout simplement confisqués, je suis bien placé pour le savoir. En fait, un seul d'entre eux, que je ne nommerai pas, s'était mis au service de la collaboration, dans la zone dite libre. Les autres n'avaient rien à se reprocher. Mais il s'agissait surtout de régler des comptes.

Vieille histoire, depuis longtemps refroidie. Il n'est pas question de ranimer la querelle. Pourquoi ? Pour qui ? Aucun de ceux des fondateurs qui ont été spoliés ne sont plus là pour se défendre, sauf moi — et j'ai tourné la page il y a près de quarante ans. Mais je veux souligner qu'à travers la création du monopole d'aujourd'hui, on a commis une injustice inqualifiable pour accoucher d'un système placé depuis le début sous le signe de la plus pure hypocrisie.

Mais ce n'est pas seulement les principes qu'il faut considérer. C'est la réalité vivante d'un média que j'ai passionnément aimé, et auquel j'ai consacré le meilleur de mon âge. Je peux comparer les deux époques. Celle où la France hérissée d'antennes bruissait de messages. Et celle, plus récente, qui a vu s'édifier ces lourdes citadelles de l'information et du show business. Le rapprochement est attristant.

Nous avions tout inventé

Nous avions vingt ans et nous étions libres. Nous ressemblons à ces jeunes d'aujourd'hui, fous de radio, qu'on hésite à déballonner. Au début, nous n'avions aucun moyen technique et, sans l'argent de la publicité, nous n'aurions pas pu nous en procurer. L'antenne que j'avais achetée, Radio L.L., était installée quai de Javel, dans une usine, et seuls les poissons de la Seine pouvaient réceptionner ses émissions. Il a fallu que j'aille « pirater » la longueur d'onde d'un poste soviétique de Tiraspol, en Bessarabie, pour que Radio-Cité puisse se faire entendre. Nous prenions tous les risques. Nous n'avions peur de rien. Et en quelques années, dans une espèce d'improvisation méthodique et joyeuse, nous avons tout inventé. Les premières retransmissions de concerts symphoniques, les premières émissions publiques, les premiers jeux, les premiers reportages en direct, les premiers débats, les premiers flashes d'information non stop. Tout ce qui est encore la trame de la radio d'aujourd'hui.

Par rapport à cette profusion en effet, qu'est-ce qu'a apporté de neuf le dispositif actuel ? Rien, ou si peu : quelques micros ouverts la nuit, quelques radio-guidages pour Bison pas futés, et F.I.P. Je sais bien qu'il est moins facile d'innover pour un média installé dans ses meubles que pour des précurseurs qui ont tout à inventer, et nous étions des précurseurs. Mais tout de même ! Avec des conditions d'émission et de réception incomparablement améliorées, avec les équipements légers de reportage, le multiplex et le transistor, la radio fait du sur place depuis quarante ans. En fait, c'est la même radio, le même ronron. Et cela n'a rien à voir avec le talent des hommes de Radio-France, d'Europe 1, de R.T.L. ou de R.M.C., qui est au moins aussi grand que l'était celui des animateurs d'avant-guerre. Seul le système est en cause. Il gèle l'imagination. Il dissuade l'audace. Il secrète l'auto-censure. Il enferme les grandes stations dans un tête-à-tête accablant, chacune occupée à lorgner l'assiette de son voisin pour lui chiper une tranche d'audience !

En fait, c'est un système stérilisé, comme l'étaient déjà les postes d'Etat d'avant guerre, où le speaker débitait au micro de mornes chroniques avec l'emphase d'un sociétaire de la Comédie-Française, pendant que nous étions en train de jeter notre bonnet par-dessus les antennes.

Alors je dis : Il faut dénouer les bandelettes de la momie. Il faut réveiller la Belle au bois dormant. Il faut permettre à tous les jeunes qui en ont la vocation de se jeter à leurs risques et périls dans la grande aventure de la radio, en lui apportant leur foi, leur goût du risque, leur façon de remettre en cause toutes les évidences, leur capacité de tenter l'impossible et de réussir — ou de rater et de recommencer.

De quoi a-t-on peur ? Des idées nouvelles ? De la contestation ? De l'anarchie des ondes ? De déranger quelques privilégiés de l'antenne ? De menacer les intérêts de la presse régionale ?

Rien de tout cela ne tient debout. Les excès, cela se prévient et se sanctionne. Qu'est-ce qui empêche d'accorder les autorisations à titre précaire et révocable, sous réserve du respect d'un cahier des charges qui préserve les droits de la communauté comme ceux du citoyen ? Et qu'est-ce qui empêche la presse, au lieu de continuer à livrer des combats de retardement pour reculer les échéances inexorables, comme elle le fait depuis un demi-siècle, de s'intéresser à la radio ? Elle a su le faire aux Etats-Unis et en Angleterre. Cela lui a bien réussi. Quant à l'encombrement des ondes, il faut être sérieux : la modulation de fréquence laisse la place pour quelque quatre cents stations.

C'est le public qui décidera

Au surplus, il est clair que les nouveaux venus de la radio ne réussiront pas tous. En fait, ils ne réussiront que dans la mesure où ils auront un public, et personne ne sera forcé de les écouter. C'est leur seul talent, leur seule aptitude à communiquer qui fera la décision. Seulement voilà, en France nous avons des médias une conception complètement dépassée. Nous persistons à les considérer comme des instruments irrésistibles de pouvoir et d'influence qui manipulent les gens à volonté. Nous n'avons pas encore compris que c'est le public qui décide et que, en tout cas, il n'y a de rencontre possible entre une antenne et une audience que dans une connivence fondée sur la convenance réciproque. La communication, c'est comme l'amour. Il faut être deux. Le viol ne paie jamais.

Décidément, nous avons bien du mal, dans ce pays, à faire l'apprentissage de la liberté. Et, quand nous faisons un pas en avant, nous nous dépêchons d'en faire deux en arrière, ou trois de côté.

Allons, Messieurs du gouvernement, rassurez-vous. Vous n'avez rien à craindre, vous moins que personne, de tous ces jeunes qui frappent à la porte du média. Laissez-les entrer. Laissez venir à nous les nouveaux talents. Laissez passer les petits canards.

(1) N.D.L.R. — De nombreux postes privés existaient avant 1937. En 1928, notamment, une loi de finances avait consacré l'existence provisoire de postes privés déjà existants parmi lesquels Radio-Paris, le Poste parisien, Radio-Agen, Radio-Bordeaux-Sud-Ouest, Radio-LL, Radio-Nîmes, Radio-Toulouse, Radio-Lyon... La deuxième guerre mondiale devait entraîner l'institution du monopole.

(*) Président de Publicis.

M. MAUROY : pas de radios-fric.

M. Pierre Mauroy, interrogé au cours du journal de 13 heures de France-Inter, le lundi 21 septembre, a déclaré : « *Nous ne voulons pas de radios-fric. Nous sommes d'accord pour des radios libres.* » Le premier ministre a ajouté : « *Il ne faut pas que la revendication* [de la liberté des ondes], *qui était, au départ, celles des associations, soit confisquée par tous ceux qui sont embusqués et qui attendent, avec beaucoup d'argent, de couvrir la voix des braves gens, des démocrates.* »

Dans la presse parisienne

LIBÉRATION : un bétonnage du monopole.

« *En interdisant la publicité, le gouvernement va donner une prime aux organisations politiques et aux mécènes. Bref, l'ère de la dépendance va continuer sous de nouvelles formes.*

» *Décentralisation, la politique sur l'audiovisuel et les médias ? A moins que l'on appelle décentralisation la démultiplication du monopole d'Etat, c'est à un bétonnage du monopole auquel on assiste.*

» *Jacques Attali, conseiller de François Mitterrand, déclarait peu avant le 10 mai que l'une des dernières Bastille à prendre était le monopole audiovisuel. Cette Bastille, quatre mois après le 10 mai, ne sera ni prise, ni a fortiori détruite. Au contraire, elle sera consolidée par un rempart supplémentaire afin que nul ne l'ignore.* »

(SERGE JULY.)

LE MATIN DE PARIS : une conception frileuse.

» *Sans publicité, le projet change de nature. Le statut commercial paraît exclu au profit d'associations type loi de 1901, à but non lucratif.*

» *Reste à savoir comment réagira l'Assemblée nationale. Dans l'opposition, mais aussi parmi les députés socialistes, il existe un fort courant favorable aux radios libres et à l'autorisation de la publicité. Certains souligneront qu'il est paradoxal de voir le gouvernement adopter une conception aussi frileuse du monopole au moment où François Mitterrand et Laurent Fabius viennent de bénéficier d'un non-lieu dans l'affaire de Radio-Riposte.* »

(CLAUDE WEIL.)

Lundi 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Cinéma : Katia.
Film français de R. Siodmak (1959). Avec R. Schneider, C. Jurgens, P. Blanchard, A. Balpêtré, M. Mélinand, F. Brion (rediffusion).
Une jeune Russe de noblesse pauvre éprouve un amour romantique pour le tsar Alexandre II. Elle devient sa maîtresse et lui inspire des réformes politiques. Mais leur liaison est menacée. Inspiré, comme le film de Maurice Tourneur en 1938, d'un roman de la princesse Bibesco. L'histoire est revue et corrigée par un sentimentalisme exemplaire. Travail correct du metteur en scène.

22 h 5 Portrait : Romy Schneider à l'aventure.
Une émission de G. Brocourt.
Avec Yves Montand, Claude Sautet et Jean-Loup Dabadie. Extraits de César et Rosalie, *de* Sissi, *de* la Piscine, *entre autres.*

22 h 55 Sports : Volley-ball.
Championnat d'Europe en Bulgarie. Résumé.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
L'énergie nucléaire, réal. L. Barrère.
Avec P. Quilès, président de la commission d'information de l'Assemblée nationale, R. Galley, ancien ministre, B. Laponche, de la C.F.D.T., R. Le Guen, de la C.G.T., et des interventions de E. Walske, président du Forum des atomistes aux Etats-Unis, de B. Lalonde et du professeur P. Pélerin.

22 h 40 Variétés : Paris-Noir.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (cycle le polar du lundi) : la Mort de Belle.
Film français d'E. Molinaro (1960). Avec J. Desailly, A. Stewart, M. Mélinand, J. Monod, M. Cassot (N.).
Un professeur de lettres français vivant en Suisse avec sa femme est soupçonné du meurtre d'une jeune Américaine logeant chez lui. Au cours de l'enquête, il prend conscience de ses refoulements, de sa personnalité profonde. Une des meilleures transpositions cinématographiques d'une œuvre de Simenon. Etude de caractère à laquelle l'énigme policière sert de révélateur. Réalisation et interprétation solides.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La Rose d'Ispahan, de J. Chesnot. Avec : P. Trabaud, A. Courivaud, D. Mac Avoy et M. Auricoste.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les « Confessions » de Saint Augustin.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Saison internationale des concerts de l'U.E.R.), à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de P. Sacher, en direct de Bâle : « Concerto en ré », de Stravinski ; « la Danse des morts », d'A. Honegger ; « Musique pour cordes, percussion et célesta », de Bartok, par l'Orchestre symphonique de Bâle, dir. P. Sacher, avec B. Haldas, N. Buloze, J. Bastin et D. Olsen (à l'entracte : hommage à Paul Sacher, avec Mstislav Rostropovitch).
22 h 30, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : Jean-Jacques Kantorow.

Mardi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La timidité.
12 h 30 Midi première.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé : la dentisterie ; 14 h 10, Elles comme littérature ; 14 h 20, téléfilm : *la Disparition*. Réal. P. Leacock. Avec C. Lenchman, R. Martin, etc.
Une étape touristique qui se transforme en cauchemar.
15 h 30, Mémoire en fête : avec D. Grey et J. Gamet ; 15 h 50, Dossier : Jeunesse oblige ; 16 h 35, Découvertes TF 1 : les duos ou groupes ; 16 h 50, Tout feu, tout femme : 17 h 5, Les recettes de mon village : le salmis de canard.
17 h 25 Croque-vacances.
Adam ; Bricolage ; Isidore le lapin ; Horloge tchèque ; Variétés ; Dinky Duck.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Jean Amadou.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
P. Desproges.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Dickie-roi.
D'après F. Mallet-Joris. Réal. : G.-A. Lefranc. Avec : Dave, etc. Deuxième épisode.
L'archange de la chanson, à la suite d'une campagne de presse virulente, abandonnerait la chanson.
21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire, des dossiers sur le T.G.V. ; les nationalisations ; la politique agricole ; la vallée des centenaires en Equateur.
22 h 30 L'art et les hommes : Etienne Martin.
Une émission de J.-M. Drot.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 : Feuilleton : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Téléfilm : les Cibles.
Avec B. Svenson, M. Baxter, R. Coote, L. Paul...
16 h 15 Variétés : Paroles et musiques.
17 h 20 Fenêtre sur...
Beau-Père, de B. Blier.
17 h 50 Récré A 2.
Pierrot ; C'est chouette ; Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Spécial T.G.V.
Vers 22 h : Débat.
Avec la participation de C. Fiterman, ministre des transports ; A. Chadeau, président de la S.N.C.F., et de nombreux invités, à bord du T.G.V. et à Mulhouse. Une déclaration de M. François Mitterrand, président de la République, précédera l'émission.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Légitime défense.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : *l'Ile mystérieuse.*
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma : Tant que soufflera la tempête.
Film américain de H. King (1955). Avec T. Power, S. Hayward, R. Egan, J. Justin, A. Moorehead, R. Moreno (rediffusion).
En 1847, une Irlandaise s'éprend d'un Hollandais, chez elle venu acheter des chevaux. Emigrée en Afrique du Sud, elle le retrouve et vit de nombreuses aventures. Presque romanesque où Susan Hayward, qui n'avait pu obtenir le rôle de Scarlett O'Hara dans Autant en emporte le vent, *cherchait à prendre sa revanche. Une sorte de western, bien fait, mais sans éclat.*
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
20 h Dialogues : Fonction sociale d'un musée, avec D. Samson et J.-P. Gestin.
21 h 15, Musiques de notre temps : E. Chojnacka, clavecin.
22 h 30, nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Premières loges : Nicolae Herlea, baryton roumain, dans des œuvres de Verdi et Rossini.
20 h 30, Concerts : Festival estival de Paris (Eglise Saint-Merri, 23-7-81). Séminaire européen de musique ancienne : Musique profane : œuvres de C. de Sermisy, J. Consilium, G. Bellin, M. Gascongne, P. Certon ; musique religieuse : œuvres de M. Gascongne, C. de Sermisy, P. Vermont ; 23 h, Cycle acousmatique (Grand Auditorium 4-5-81) : « La légende d'Eer, musique du Diatope » de Xenakis.
23 h, Ouvert la nuit : A la dérive dans le troisième courant... A la découverte du répertoire d'œuvres pour groupes de jazz et ensembles instrumentaux, avec la participation de Martial Solal et de J.-R. Masson (Ravel, Williams) ; 0 h 30, Le dernier Opus.

Le Monde

sports

HALTÉROPHILIE

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Anatoli Pissarenko, un champion rassurant

De notre envoyé spécial

Lille. — Il y eut Vassily Alexeiev, l'ours contestataire. Il y a, il y aura Anatoli Pissarenko, Maciste chez les Soviets. Il y eut ce personnage de roman qui cachait, sous son quintal et demi — 160 *kilos en réalité*, — des tonnes de roublardise. Il y a, *il y aura ce frêle héros de péplum*, 125 kilos à peine, avec un orgueil à *soulever des montagnes. Vassily* se dandinait sous les barres. Anatoli, *lui, les défie, bombe le torse qu'il* a large comme le bon Jean Valjean, et les dompte.

L'homme le plus fort du monde, c'est *lui désormais*. D'abord, il y a quelques semaines, il s'appropria le *record du monde*. Un total de 447,5 kilos en deux mouvements et *trois temps*. *Puis le titre de champion*. Ici, à Lille, avec un « petit » *total : 425 kilos*.

L'haltérophilie moderne est un sport un peu fou et complètement anachronique, portant en lui-même sa beauté et la caricature grotesque de ce qu'il peut être, mêlant dans un même élan sa publicité et sa contre-publicité, capable de réunir aussi *bien* ses adorateurs que ses détracteurs dans une fascination admirative ou sarcastique.

On a dit, peut-être bien ceux qui font de l'anti-haltérophilie primaire, que Vassily Alexeiev, aimant trop les roubles, pour ne pas monnayer ses exploits, en reçut mille chaque fois qu'il battait un record du monde. Ce qui expliquerait que, prudemment, de 500 grammes en 500 grammes, le malin Vassily a transformé sa carrière en rente viagère : soixante-dix-neuf records du monde. Pissarenko tenta bien, lui aussi, à Lille, un record du monde à l'épaulé-jeté en demandant 258 kilos, soit une livre de plus que le record appartenant encore à son compatriote Martchouk. Il échoua nettement et mériterait pourtant une solide récompense pour services rendus à l'haltérophilie, à celle *de son pays bien sûr, mais* aussi à toutes les autres.

C'est que, *au royaume de la démesure*, dans cette catégorie des super-lourds (plus de 110 kilos), *la présence* de Pissarenko, avec sa découpe sculpturale, sa grande taille *(1,90 mètre)*, son allure d'athlète plutôt que de plantigrade « poussé » à l'engrais musculaire, porte témoignage : l'haltérophilie, même celle des plus lourds, peut être encore autre chose qu'un sport de foire olympique, que l'école de l'excès à tout va pour le record à tout prix. Quel contraste entre lui, ce joyeux géant, en salle d'échauffement avec des barres de 150 kilogrammes, et certains de ses adversaires, ces « *bébés titans* » de dix-neuf ans, soufflés, vieillis prématurément, déjà *difformes* avec leurs articulations perdues dans des montagnes de chairs et leurs yeux noyés sous les montgolfières des joues !

Peut-être cela fera-t-il hurler ceux qui aiment trop l'haltérophilie pour n'en *plus* même discerner les excès mais enfin, même en ce domaine, *trop c'est trop*. Trop *c'était* trop, *Vassily Alexeiev* et les enfants de *Vassily Alexeiev, ceux qui réussirent*, ceux qui ne réussirent point et *même ceux qui en moururent*, comme ce rival belge dont le cœur explosa *dans un défi insensé*.

L'or de Daniel Senet

L'haltérophilie lourde avait besoin d'un Anatoli Pissarenko pour sa réhabilitation. Elle l'a *trouvé* et cela est bien plus rassurant que toutes les garanties offertes, *par exemple* le contrôle antidopage imposé à six athlètes de *chaque* catégorie (les quatre premiers et deux autres tirés au sort). Cela est rassurant surtout au moment précis où le niveau de performance exigible est devenu tel que leur art s'avère dangereux pour les haltérophiles.

On ne fera pas ici le décompte nominatif des titres et des records, *comme toujours nombreux dans un* championnat du monde. Encore une fois, à ce *rendez-vous*, les habituels gros bataillons, l'école soviétique et l'école *bulgare*, *se sont* livré une course-poursuite simplement tranchée, dimanche, par Pissarenko qui *donna* un cinquième titre à son pays contre quatre à la Bulgarie et un à la R.D.A. Les Français ont dû se satisfaire d'un *demi-titre*, la médaille d'or de Daniel Senet qui, dans la catégorie des 67,5 kilos, réussit à *arracher* 150 kilos, et sa médaille de bronze au classement général avec un total de 320 kilos. L'événement, pour n'être pas négligeable — aucun haltérophile français n'avait terminé à la première *place* dans un championnat mondial ou olympique depuis Louis Hostin, en *1936*, aux *Jeux de Berlin*, — ne constitue tout de même pas *un triomphe* pour une école française très discrète.

Non pas qu'il n'y ait pas eu, ici comme ailleurs, des progrès. Simplement les haltérophiles français, seize mille aujourd'hui contre une dizaine de mille il y a quelques années, ont beaucoup progressé, mais moins que les autres. Les records européens *et* mondiaux sont allés plus vite encore dans une fuite en avant incontrôlable, insensée aussi, parce qu'elle conduit bien des athlètes au point de rupture. Vers 1960, l'exploit pour un haltérophile des catégories légères était d'arriver à « *arracher* » le double de son propre poids. En 1981, l'exploit attendu est de voir, *bientôt* sans doute, un haltérophile enlever à l'épaulé-jeté une charge du *triple* de son poids. *Déjà* plusieurs athlètes soviétiques et est-allemands flirtent, à 6 ou 7 kilogrammes près, avec ce sommet provisoire.

Tout ou rien

Certes, le principe même de ce sport très particulier est dans cette chasse permanente aux records, individuel ou collectif, dans cette quête furieuse et permanente de l'exploit. Encore faut-il savoir ou vouloir ne pas aller trop vite, ne *pas* s'aventurer au-delà du possible, de son propre possible. Ces championnats du monde ont été marqués par de multiples éliminations d'hommes qui, d'entrée, pour se mieux classer, avaient placé la barre trop haut, au-delà de leur record personnel, dès le premier essai. Ce choix délibéré du tout ou rien, passer ou craquer, dangereux dans l'esprit même de la compétition qui s'en *trouve* faussée, l'est aussi pour les hommes. Ils furent huit ou neuf, à Lille, à vouloir ainsi soulever, sans préalable, des montagnes et à les recevoir sur la tête. Huit ou neuf blessés par un retour de manivelle, dans ce *défi* à leurs propres possibilités. Des blessures, certes pas trop graves, encore qu'une luxation du coude ne soit pas une mince affaire *pour* un haltérophile, mais un danger réel.

Doit-on mettre en cause ces préparations physiques intensives, ces alchimies mystérieuses qui aboutissent à un *développement* privilégié de la *musculature* au *détriment* des tendons et des os ? Doit-on, au contraire, s'opposer au développement physique *intensif* autorisant les athlètes à soulever des charges de plus en plus fortes, sans que leur *technique trop rudimentaire ne permette de les maîtriser* ? Ou ne doit-*on pas simplement admettre que la* compétition est devenue telle que seuls y *survivront* les forts ou les chanceux ?

PIERRE GEORGES.

TENNIS

Troisième titre national pour Noah

De notre envoyé spécial

Tours. — Yannick Noah est bien le « patron » du tennis français. Pour la troisième fois consécutive, dimanche 20 septembre à Tours, *il s'est adjugé le National*, autrement dit le titre de champion de France. Cette victoire obtenue à vingt et un ans, il l'a remportée comme lors de la finale de l'année dernière à Bayonne, contre Thierry Tulasne, mais *cette fois d'une manière beaucoup* plus catégorique. Le score (6-1, 6-0, 6-3), nous épargne de longs commentaires. Contre un adversaire possédant la totale maîtrise de son jeu et le variant à volonté, Tulasne, gêné par le vent pour *régler son jeu de fond de court*, parut dépourvu de toute imagination. Noah, dont le service passait excellement, eut l'intelligence de remiser *toutes* les balles en ayant soin de relancer la cadence, liftant rarement, chopant beaucoup, la plupart des échanges étant conclus avec une belle autorité au filet. Emprunté, uniquement préoccupé de ses grands coups rémoulés à tour de bras, *Tulasne nous sembla la carica*ture de Vilas, en tout cas l'ombre du joueur qui avait éliminé Adriano Panatta à Roland-Garros.

Pourtant, la terre battue tourangelle, où il est né il y a dix-huit ans, le public du stade du Cher, fort de cinq mille specta*teurs dominicaux prêts à faire de* sa victoire une fête de famille, étaient des atouts non négligeables en sa faveur.

Rien n'y fit : pour donner une idée de la façon dont il fut surclassé, songez que les points n'allèrent à l'égalité qu'une seule fois dans toute la partie et que le fameux passing-shot que Roscoe Tanner *considère supérieur à celui* de Borg ne trompa Noah que deux fois.

« *Tulasne est perfectible* », assure Hervé Gauvain, l'entraîneur *fédéral* qui s'occupe de lui en priorité. A voir les fautes énor*mes que son poulain commit hier* et sa maladresse insigne à la volée, en effet ! Ce qui n'empêche que Thierry Tulasne est un compétiteur farouche que rien ne décourage et dont l'ambition sans limites obtiendra certainement des *revanches plus glorieuses*.

Le *tournoi féminin* aura couronné le huitième titre en simple de Gail Lovera, enlevé aux dépens de Frédérique Thibault (6-3, 7-5), comme lors de la finale du National 1978 à Toulouse. Gail Lovera n'est pas *seulement une vaillante* dont la longévité athlétique alliée à la jolie ligne fait l'admiration de tous, c'est aussi une technicienne redoutable : Nathalie *Fuchs en a fait la cruelle* expérience, battue en demi-finale après un match *qui* dura près de quatre heures.

Quant à nos jeunes filles en fleurs, Corinne Vannier (dix-huit ans), Catherine Tanvier (seize *ans) Pascale Paradis (quinze ans)*, elles avaient disparu avant les demi-finales. Reportons-nous aux performances de Tracy Austin, d'Andréa Jeager ou de Katy *Rinaldi*, au même âge que ces demoiselles...

OLIVIER MERLIN.

MOTOCYCLISME

Sarron et Jaubert (Honda) gagnent le 45e Bol d'Or

La quarante-cinquième édition du Bol d'Or, *disputé les 19 et 20 septembre sur le circuit* du Castellet, a été enlevée par Dominique Sar*ron, vingt-deux ans*, et Jean Claude Jaubert, vingt-cinq ans, sur leur Honda « officielle », en *couvrant 3 544,100 kilomètres à 147,555 kilo*mètres-heure de moyenne (le record a été établi *en 1979 par Léon et Chemarin avec 150,555 kilo*mètres-heure).

Sur les soixante-douze *machines au départ*, vingt équipages seulement ont été classés, les deuxième et troisième places revenant à des motos « privées », la Kawasaki Eurac de Christian Berthod et Jean Monnin, la Honda Bol d'Or de Roger Ruiz et Aloïs Tost.

***Les vainqueurs*, qui ont disputé une course d'attente avant de prendre le commandement *au milieu de la nuit*, ont offert une belle revanche au constructeur japonais, qui était *distancé par Kawasaki dans le championnat du* monde d'endurance.**

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — A quoi rêvent les jeunes pilotes ? Vie intense, gloire, argent et *la suite*, comme n'importe quel candidat au titre d'idole des jeunes, on s'en doutait. Mais au cours de cette épreuve d'endurance, beaucoup — trop impatients sans doute — ont tiré sur leurs machines comme pour une course de vitesse. Elles ont « cassé ». Alors, malheureusement pour eux, on a eu le temps de « causer » derrière les stands, presque « tranquilles », entre la kermesse aux cinquante mille fans et les hurlements des moteurs torturés.

On en a appris de belles ! C'est fâcheux ? Roues mal famées, ces centaures toujours en colère rêvent finalement de considération. Décevant ? Doucement ! D'abord, on a vu d'authentiques révolutions *se faire* pour « *un peu de considération* ». Ensuite, oui, le *recrutement des pilotes de* compétition se fait bien dans la masse des motards des routes et des rues, mais dès lors qu'on a pénétré sur la piste, « il y a un monde de différence ». Le sport souffre de l'amalgame. Pour *l'opinion publique*, motard sonne péjorativement. On en est resté à *l'Homme à la moto* de la chanson de Piaf, avec en plus l'effet de bande. « *En revanche, pour la compétition auto, nul amalgame ne menace les pilotes de formule I. Ce sont des seigneurs.* » Voilà le doigt sur la plaie, la nostalgie majeure : être reconnu, « considéré » au même titre que les confrères à quatre roues. « *C'est trop demander ? Tenez... en Argentine, en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie, un grand prix moto mobilise toutes les télés. Vous avez déjà vu ça en France ? Jamais.* » Là, on passe brusquement des « *phénomènes de société* » à l'économique : « *Ah, si nous avions des Renault au lieu de nos japonaises importées, mangeuses de devises, voleuses d'emplois !* »

La question coule de source : si les motards ont su se constituer en groupe de pression contre la vignette, pourquoi n'en font-ils pas autant pour obtenir des motos françaises puisqu'ils ont décelé un blocage ? Ensuite, moyens officiels, télévision, etc. Tout le monde serait là. Attention : encore l'amalgame ! « *Les pilotes de compétition ne sont pas la masse des motards* ». Et puis se lancer dans une action à longue *échéance*, *infiniment* lente, est contradictoire avec la première passion qu'est la vitesse, surtout, quand on n'a pas tellement de temps devant soi dans ce métier, que mille problèmes quotidiens freinent déjà : financement, *motos cassées*, entretien, entraînement, risques sociaux, accidents.

Tellement raisonnable, cette conversation, qu'on en oubliait le principal : l'irrationnel, la passion. Car enfin, c'est cela qui l'emporte : « *Sur la grille de départ, tout s'efface : problèmes, angoisses. Il n'y a plus que la moto, la course* ».

Propos d'un très jeune, très impatient, qui est passé directement de l'échelon promotion à celui international en sautant le national ? Propos d'un garçon qui a réfléchi plus qu'un autre à ce métier de pilote parce qu'il a dû faire un *choix entre* « ça » et la carrière d'ingénieur que lui ouvrait son diplôme. Oui et non. Avec des nuances, on retrouve, chez la plupart, les mêmes motivations, les mêmes aspirations, les mêmes enthousiasmes et les mêmes frustrations. Le plus ancien trophée dans la carrière, le vice-champion du monde, en 250, Jean-François Baldé (trente et un ans), dit la même chose sur *le métier*, sur *la passion*, sur la considération, sur les médias avares. L'ancien et le nouveau *ont encore ce point commun* : ils ne ressemblent, ni l'un ni l'autre, à l'image de *l'Homme à la moto*, et l'équipée sauvage leur est étrangère. L'un « *bon chic, bon genre* », l'autre calme comme le légendaire Fangio à quatre roues. Curieux, non, d'entendre dire, à cet homme de tous les risques : « *La moto sur route ? J'y ai renoncé. C'est trop dangereux* ».

Restait une autre question de « société ». En ces temps qui n'en manquent pas : « *Pourquoi, sur ces circuits, on ne voit tourner que des garçons, pas une seule fille ?* » Mais dans ce coin « tranquille », les passages « *à fond de ballon* » finissaient de déchirer les oreilles. On ne s'entendait plus. La *réponse sera pour la prochaine* fois.

JEAN RAMBAUD.

GILLES BURGAT CHAMPION DU MONDE DE TRIAL

Le Savoyard Gilles Burgat, âgé de vingt ans, s'est assuré le titre de champion du monde de trial avant la dernière manche de l'épreuve en Allemagne fédérale. A Prague, le 20 septembre, Burgat, qui avait déjà gagné deux courses cette saison, s'est imposé une troisième fois devant l'Américain Schreiber et le Finlandais Vesterinen.

OMNISPORTS

Les étrangers victimes du changement ?

De passage à Lille, où il a assisté aux championnats du monde d'haltérophilie, M. André Henry, ministre du temps libre, a estimé au micro de Fréquence-Nord qu'il y avait « un certain danger dans certains sports *(sans doute le basket-ball et le football)* à engager des vedettes étrangères. Ces étrangers font peut-être le spectacle *mais* ne sont pas une dynamique pour le développement du sport.

Le ministre du temps libre a laissé entendre que l'appel aux vedettes étrangères ne sera plus indispensable si le gouvernement réussit sa nouvelle politique de promotion du sport de masse pour élargir l'élite.

« Il est clair que le budget 1982, mais surtout les suivants, offriront l'occasion d'aider les fédérations sportives, *a déclaré M. Henry*. Car nous pensons que, dans tous les sports, la promotion de l'élite *doit* être le *résultat* de la *promotion* de tous, c'est-à-dire qu'il ne faut pas opposer sport d'élite et sport de masse. »

« L'un des grands objectifs du gouvernement est la régionalisation et la décentralisation, *a précisé le ministre*. D'ores et déjà, nous nous plaçons dans cette perspective. Le régime précédent avait consacré beaucoup d'efforts aux sports d'élite, aux « sports spectacles ». Nous voulons au *contraire* nous attacher à enraciner la pratique sportive dans la masse de notre peuple. »

RUGBY

Début de la tournée des Springboks aux États-Unis

Une brève bagarre entre joueurs et spectateurs a perturbé, le 19 septembre, le premier des trois matches prévus au programme de la tournée des Springboks aux Etats-Unis, match gagné par l'équipe sud-africaine, face à une sélection du Midwest, par 46 à 12.

De grandes précautions avaient été prises par les organisateurs pour tenir secret jusqu'au dernier moment le lieu de la rencontre, Racine, une petite ville du Wisconsin, à 120 kilomètres de Chicago, où purent accéder quelque deux cents spectateurs grâce à des mots de passe. Les organisations anti-apartheid ont estimé avoir atteint leur but en faisant jouer les Springboks dans la clandestinité.

Deux autres matches sont encore prévus, le 22 septembre, contre une sélection du Mideast, et le 26 septembre contre l'équipe des Etats-Unis. Toutefois, aucune ville ne s'est déclarée prête à les accueillir depuis les désistements de New-York, Rochester et Albany.

Après la condamnation de cette tournée par le Conseil supérieur du sport africain, qui avait obtenu le boycottage des Jeux de Montréal, en 1976, par les pays africains en raison de la présence des Néo-Zélandais, et par le Comité olympique soviétique, condamnation qui tend à mettre en cause l'organisation des prochains Jeux olympiques à Los Angeles, le Comité international olympique (C.I.O.), qui réunit son congrès à Baden-Baden du 21 septembre au 3 octobre, doit examiner les conséquences de ces nouvelles menaces de boycottage.

VOLLEY-BALL

La France perd sa quatrième place européenne

L'équipe de France de volley-ball ne conservera pas sa quatrième place européenne obtenue en 1979 à Paris. Battue par l'Union soviétique 3 sets à 1 (15-10, 15-12, 7-15, 15-10), samedi 19 septembre à Pazardjik (Bulgarie), puis le lendemain par la République démocratique allemande 3 sets à 2 (13-15, 15-10, 15-11, 9-15, 15-8), la France devra disputer la poule de classement pour une place de sept à douze.

Pour défendre leur rang, la Fédération française de volley-ball (F.F.V.B.) et les douze sélectionnés n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts. Après deux saisons de transition, couronnées pour la plupart des sélectionnés par une réussite à leurs examens universitaires, les joueurs français avaient à nouveau sacrifié leurs vacances pour un programme de préparation comprenant quatre-vingt-cinq jours de stage et vingt-sept matches internationaux (cent trente-cinq jours de stage et trente-deux matches en 1979).

Ce programme, qui aurait pu être suffisant compte tenu de l'expérience acquise en 1979 par les joueurs qui constituent encore l'ossature de l'équipe, a malheureusement été perturbé par une contre-performance à l'Universiade, où les Français ont été écartés de la poule finale, et par une tournée tronquée à Cuba. Avec cinq ou six matches de haut niveau au lieu des quinze à vingt prévus, l'équipe de France manquait dès lors du rythme indispensable pour aborder les championnats d'Europe avec de bonnes chances de succès contre des sélections aussi bien rodées que celles d'U.R.S.S. ou de R.D.A.

Même écartés des six premières places, les Français auront toute la semaine un autre objectif : celui d'obtenir l'une des trois places qualificatives pour les championnats du monde 1982. Compte tenu des équipes déjà qualifiées, ils devraient devancer la Yougoslavie, l'Espagne ou la Finlande. Une tâche qui ne semble pas hors de portée. Avec une moyenne de taille de 1,93 m et une moyenne d'âge de vingt-trois ans, l'équipe de France a de bonnes raisons de croire à son avenir. C'est d'ailleurs ce qui a incité la F.F.V.B. à se porter candidate pour l'organisation des prochains championnats du monde en 1986.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

FRANCE - GRANDE-BRETAGNE - SUISSE

Hommes. — 1. France, 159 points ; 2. Grande-Bretagne, 152 ; 3. Suisse, 110.

Femmes. — 1. Grande-Bretagne, 135 points ; 2. France, 105 ; 3. Suisse, 72.

Mixte. — 1. Grande-Bretagne, 287 points ; 2. France, 264 ; 3. Suisse, 182.

Epreuves combinées. — Décathlon : 1. Suisse, 22 158 points ; 2. France, 20 970 ; 3. Grande-Bretagne, 20 119. Heptathlon : 1. Grande-Bretagne, 16 811 points ; 2. France, 15 892 ; 3. Suisse, 14 877.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(première journée)

*Tours b. Villeurbanne	79-76
Le Mans b. *Monaco	85-79
Orthez b. *S.F. Evry	88-87
*Antibes b. Challans	96-73
Limoges b. *Avignon	94-77
*Vichy b. Caen	83-58
*Mulhouse b. Roanne	83-67

Pour la douzième fois consécutive, l'équipe féminine d'U.R.S.S. a obtenu le titre européen en battant la Pologne 85 à 42, le 20 septembre à Ancône (Italie). Pour la troisième place, la Tchécoslovaquie a devancé la Yougoslavie.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(neuvième journée)

GROUPE A

*Toulouse b. Grenoble	1-0
*Marseille b. Béziers	1-0
*Thonon b. Orléans	2-1
Cuiseaux b. *Nîmes	1-0
*Gueugnon b. Toulon	1-0
Fontainebleau b. *Ajaccio	2-1
*Cannes et Libourne	1-1
*Blois b. Saint-Dié	2-1
Paris F.C. b. *Martigues	3-2

Classement : 1. Toulouse, 15 pts ; 2. Marseille et Thonon, 14 ; 4. Fontainebleau et Béziers, 10 ; 6. Nîmes, Cannes, Toulon et Orléans, 9 ; 10. Libourne et Gueugnon, 8 ; 12. Saint-Dié, Ajaccio, Paris F.C. et Cuiseaux-Louhans, 7 ; 16. Grenoble et Martigues, 6 ; 18. Blois, 5.

GROUPE B

*Limoges et Reims	0-0
Rouen b. *Angers	1-0
*Nœux b. Dunkerque	1-0
Mulhouse b. *Quimper	3-1
Rennes b. *Calais	3-1
*Besançon b. Abbeville	3-1
*Le Havre b. Stade Français	5-2
*Angoulême b. Montluçon	2-0

Classement : 1. Reims et Rouen, 15 points ; 3. Nœux, 14 ; 4. Mulhouse et Rennes, 12 ; 6. Besançon, 11 ; 7. Le Havre, Angers et Angoulême, 10 ; 10. Guingamp, 9 ; 11. Limoges, 8 ; 12. Châteauroux et Dunkerque, 7 ; 14. Stade Français, 6 ; 15. Quimper et Montluçon, 5 ; 17. Calais et Abbeville, 3 pts.

Sports équestres

La Suissesse Christine Stueckelberger, championne olympique de dressage à Montréal en 1976, a obtenu le titre européen, dimanche 19 septembre, à Vienne, sur Granat. Avec 1 740 points, elle a devancé l'Allemande de l'Ouest Uwe Schulten-Baumer sur Madras (1 728 points) et l'Italienne Gabriella Grillo sur Galapagos (1 674 points). Par équipe, la R.F.A. s'est imposée devant la Suisse et l'U.R.S.S.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(première journée)
Groupe A

POULE A

*Bayonne b. Toulon	31-9
La Voulte b. *Oloron	15-14
*Nice b. Béziers	22-12
*Brive b. Castres	24-10
*Avignon b. Biarritz	21-9

POULE B

*Aurillac b. Bourg	33-6
*La Rochelle b. Romans	12-6
*Mt-de-Mars. b. Carcassonne	21-13
*Tarbes b. Bagnères	38-3
*Grenoble b. Thuir	23-3

POULE C

*Montauban b. Lourdes	22-12
*Mazamet et Bègles	9-9
*Narbonne b. Dax	14-0
*Valence b. Albi	10-9
*Agen b. Boucau	16-0

POULE D

Nîmes b. *Perpignan	3-0
*Graulhet b. Tulle	16-9
Angoulême b. *Tyrosse	16-14
*Périgueux et Pau	12-12
*Montferrand b. Toulouse	20-15

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Les départs avant soixante-cinq ans

Le gouvernement a mis à l'ordre du jour de ses réformes une loi-cadre de l'assurance-vieillesse dans le *but d'abaisser l'âge de départ en retraite* (et en conséquence de libérer des emplois) des salariés du régime général. Pour ce faire, il peut jouer sur deux paramètres : le taux de la pension servie à soixante ans et la durée *de versement des cotisations*. Le troisième élément de calcul, les salaires pris en considération, ne relève que du seul salarié.

Mais, d'ores et déjà, il existe plusieurs possibilités de cessation d'activité avant soixante-*cinq ans : retraite avancée au* taux plein et préretraite.

● Parfois à cinquante ans, mais plus souvent à cinquante-cinq, certains accords — *dans les branches professionnelles en* situation de crise, dans les entreprises ou les secteurs géographiques *critiques — prévoient une sorte d'avant-préretraite.* C'est le cas de la sidérurgie lorraine, par exemple. Le « préretraité » *a la garantie de disposer de* ressources égales à environ 75 % de son ancien salaire. Elles sont financées — après *signature d'une convention* — à la fois par l'entreprise, le Fonds national pour l'emploi et les caisses de chômage. A partir de *soixante ans, la « garantie* de ressources » ou *préretraite* versée par l'UNEDIC prend alors le relais.

● Mais, en dehors de ces *situations particulières, dès cinquante-six ans et deux mois*, un licencié simple ou pour motif économique peut bénéficier *d'allocations versées par l'ASSEDIC, au titre du chômage*, qui s'étaleront jusqu'à son soixante-cinquième anniversaire. Le « *licencié simple* » *percevra pendant deux ans et demi* une allocation de base (26,50 F par jour + 42 % de son salaire), suivie d'allocations de fin de *droits (28,30 F par jour)*. A soixante ans, s'il remplit les conditions administratives, il pourra, sur *décision d'une commission, passer en « garantie de* ressources » jusqu'à soixante-cinq ans.

Le « licencié pour motif économique » percevra des allocations *spéciales pendant un an*. Ces allocations, dégressives, sont composées d'une partie fixe (26,50 F par jour) et d'une partie *correspondant à 65 % du salaire* le premier trimestre, puis 60 % le deuxième, 55 % le troisième et, finalement, 50 %. A ces allo*cations succèdent les allocations* de base (26,50 F par jour + 42 % du salaire) pendant dix-huit mois. Viennent ensuite les *allocations de fin de droits*, 28,30 F *par jour pendant quinze* mois. Mais, privilège, à soixante ans, il entrera automatiquement en « garantie de ressources » *s'il correspond aux critères d'admission* bien entendu.

● A soixante ans, les salariés peuvent obtenir directement le bénéfice de la « garantie de ressources ». La « garantie de ressources » accordée aux travailleurs licenciés ou démissionnaires s'élève à *70 % de leur* précédent salaire. Elle est versée jusqu'à ce qu'ils aient soixante-cinq ans et trois mois : *pour leur laisser le temps* de procéder à la liquidation de leur pension, attribuée de ce fait à son taux plein de 50 %. Durant *toute cette période* — de soixante à soixante-cinq ans et trois mois, — l'ex-salarié continue d'accumuler des droits à *pension au titre de l'assurance-*vieillesse et des « points » pour la retraite complémentaire.

● A soixante ans, tout salarié peut aussi demander à percevoir *sa pension d'assurance-vieillesse*. Dans ce cas, elle sera réduite, car elle n'est alors égale qu'à 25 % du salaire-plafond au lieu *de 50 % à soixante-cinq ans.*

● Certains salariés peuvent cependant dès soixante ans percevoir une pension au taux plein *de 50 %. Ce sont ceux qui sont* reconnus inaptes au travail, ceux pour lesquels la pension se substitue à une pension d'in*validité, les anciens combattants*, les déportés, les travailleurs manuels (s'ils ont cotisé durant quarante et un ans), les *ouvrières mères de famille de* trois enfants (à qui trente ans de cotisations suffisent) et les femmes (si elles justifient de trente-sept *ans et demi* de cotisations).

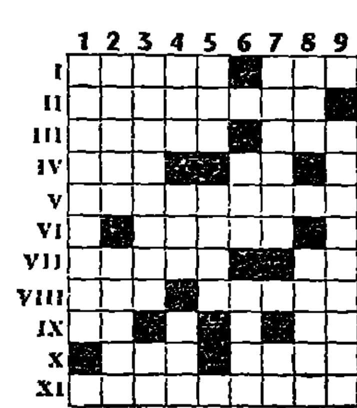
A cette pension peut s'ajouter, dès soixante ans, une retraite complémentaire, « réduite » lorsque le taux du *régime général* est de 25 % et « complète » dans presque tous les cas où *la pension du régime général est de 50 %.*

Sans avoir à entrer dans le détail des mécanismes de calcul réciproques des deux pres*tations, l'intérêt de la garantie* de ressources sur la pension apparaît immédiatement. Il faut attendre l'âge de soixante-cinq *ans (et la disparition de la garantie de ressources)* pour que les deux systèmes s'équilibrent à peu près avec l'apport des *retraites complémentaires. La* pension est calculée *sur un* taux de 50 % en fonction des dix meilleures années de sa*laire. S'ajoute à cette pension un revenu d'environ 20 %* de l'ancien salaire versé par les caisses de retraite complémentaire qui accordent l'allocation *sans effectuer aucun abattement.*

CHRISTIANE GROLIER.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 021



HORIZONTALEMENT

I. On peut l'avoir dans les bras, parfois sur les bras et éventuel*lement sur le dos*. Prend, avec un tic, une ampleur démesurée chez l'insomniaque. — II. Un *homme* pincé souvent condamné à la chaîne. — III. S'étendent quand les paillasses sont de bonne qualité. Possessif. — IV. Visiteur de la grotte miraculeuse. Négation. — V. Désigne une masse luminescente ou qualifie une affaire obscure. — VI. Mis en cage et promis à la hart. — VII. Attribuer une décoration. Nettement meilleur grimpeur *que* sprinter. — VIII. Champion de box. Provoque une révolution de *palais quand il abandonne* sa couronne. — IX. Préposition. Petite promenade de santé pour des *Chinois*. — X. De nature à réchauffer l'atmosphère. Participe passé exprimant un passif. — XI. *Le repos de la passion.*

VERTICALEMENT

1. File de joie. — 2. Nom d'une œuvre de Rousseau ou prénom d'un Roux qui ne fut pas *sot*. *Tel* un homme qui se conduit bien ou un véhicule qui ne se conduit plus. — 3. Se prépare à *faire feu* en s'éteignant. Tout une révolution. — 4. Changement de timbre ou d'enveloppe. Offre *d'emploi*. On *y* conte qu'un comte en prit pour son compte. — 5. Prix de cession d'un droit. *Monnaie du pape.* — 6. Sortie d'un milieu très fermé. Usage par lequel les robes du soir prennent le *goût du jour*. — 7. *Doit* veiller sur sa pupille comme sur la prunelle de ses yeux. Héritage échappant aux droits de succession. — 8. Un dur ne connaissant que la loi du milieu. Battues avec une tournée de martinet. — 9. Rend la vie impossible à de futures *générations.*

Solution du problème n° 3 020

Horizontalement

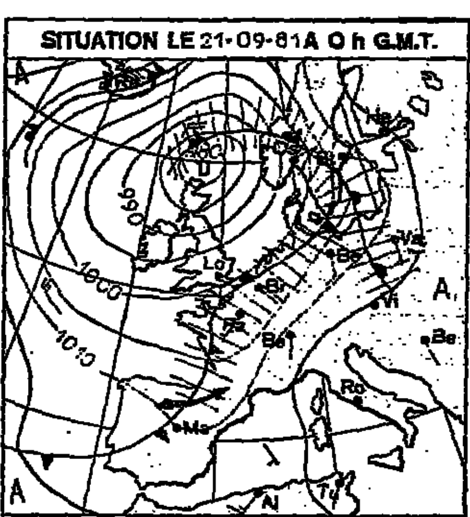
I. Bouleversantes. — II. Rumeur. Au. Ionie. — III. Avertissement. — IV. Vé. *Lô. Ra.* Drap. — V. Oran. Lue. Rare. — VI. Ut. Spectacle. Un. — VII. Réa. Ici. Os. — *VIII. Ems. Ure.* Carabes. — IX. Es. Raucheur. Se. — X. Anoures. Anus. — XI. Stupides. Asmara. — XII. Va. Esprit. Bai. — XIII. Aviser. Témoin. — XIV. Eta. Otée. — XV. Tassées. Nuits.

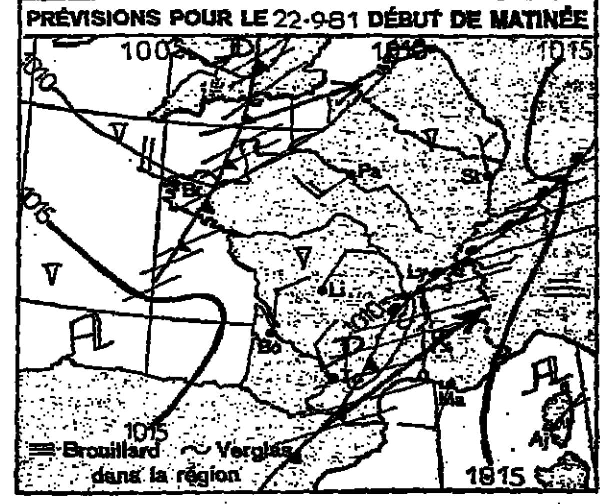
Verticalement

1. Bravoure. Assaut. — 2. Ouvertement. — 3. Ume. Assouvies. — 4. Lérins. Upas. — 5. Eut. Pourri. Eve. — 6. Vrille. Raeder. — 7. Soucieuses. Es. — 8. Ras. Etc. Spot. — 9. Suer. Aïcha. An. — 10. Marc. Aérait. — 11. Nie. Altruiste. — 12. Tondre. Arum. Mot. — *13. Entre. Ob.* Sabots. — 14. Si. Usés. — Raie. — 15. Empan. Semaines (cf. « Berge »).

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 septembre à 0 heure et le mardi 22 septembre à 24 heures :

La profonde dépression génératrice de tempête s'est éloignée vers le nord de l'Ecosse. Le front froid de la perturbation pluvio-orageuse associée continuera à onduler de la *péninsule ibérique aux Alpes*, et son décalage d'ensemble vers l'est sera lent.

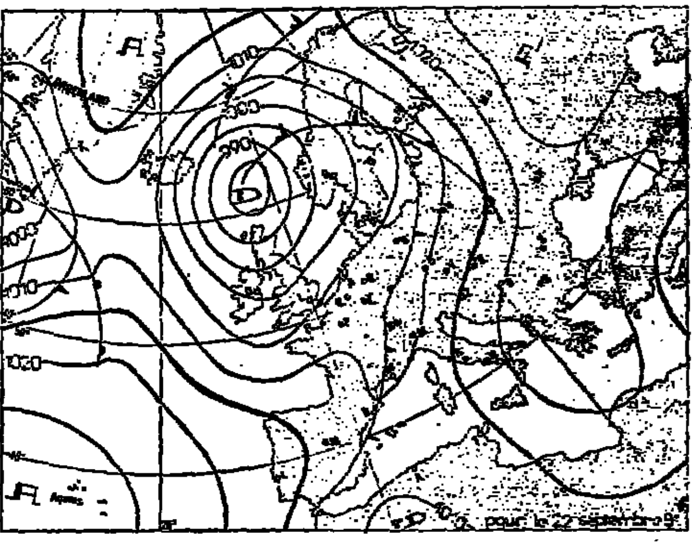
Mardi, le temps sera en général très nuageux des Pyrénées centrales et des *régions méditerranéennes* aux Alpes et au Jura, avec des pluies discontinues ou des orages. Les précipitations seront localement fortes sur les versants sud des massifs montagneux. *Le* soir et la nuit, cette situation s'améliorera sur le sec*teur pyrénéen et sur le golfe du* Lion, tandis que les orages gagneront la Corse. Les vents, de sud, seront irréguliers avec de fortes rafales d'orages ; ils tourneront au nord-ouest le soir près du golfe du Lion. Sur le reste de la France, le *temps sera plus variable avec des* éclaircies et quelques averses. Un passage nuageux avec averses plus marquées traversera le quart nord-ouest du pays dans la journée. Les vents de sud-ouest puis d'ouest à nord-ouest seront modérés et irré*guliers. Les températures* marqueront une baisse par rapport à celles de lundi.

Le lundi 21 *septembre* à 8 heures, la pression atmosphérique réduite *au niveau de la mer était, à Paris*, de 1 005,3 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 32 et 19 ; Bordeaux, 31 et 17 ; Bourges, 25 et 17 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 20 ; Dijon, 24 et 19 ; Grenoble, 28 et 17 ; Lille, 16 et 13 ; Lyon, 24 et 20 ; Marseille, 27 et 19 ; Nancy, 24 et 19 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 18 et 12 ; Strasbourg, 25 et 16 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 28 et 18 ; *Pointe-à-Pitre, 31 et 25.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 22 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, *27 et 17* ; Berlin, 20 et 18 ; Bonn, 22 et 18 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 31 et 18 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 15 et 14 ; Dakar, 30 *et 26 ; Genève, 24 et 14 ; Jérusalem*, 28 et 16 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 29 et 15 ; Moscou, 7 et 5 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 22 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 12 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

Permanences fiscales

Des permanences fiscales sont ouvertes dans les mairies-annexes de la capitale pour donner toutes les informations concernant les impôts locaux, vient d'annoncer la mairie de Paris.

Ces permanences ont lieu le *mardi dans les mairies-annexes* des dix premiers arrondissements ; le vendredi dans les *mairies-annexes des 11e au 20e* arrondissements. Elles accueillent le public de 14 heures à 16 heures et *sont prolongées jusqu'à* 18 heures du début octobre à mi-novembre).

D'autre part, les Parisiens peuvent *s'adresser* le lundi, *le mercredi* et le jeudi, de 14 heures à 17 h. 30, au bureau de la fiscalité, section d'enquêtes, 17, boulevard Morland (métro Sully-Morland), 5e étage, porte 5 153 ; du lundi au vendredi, en appelant, l'après-midi, le 887-08-15.

Les administrés peuvent *s'adresser également* au *centre* des impôts de leur arrondissement. Les jours et heures de *réception figurent sur leur feuille* d'impôt. Il est souhaitable de se munir de l'avis d'imposition reçu ou de sa *photocopie* ainsi *que de* toute pièce susceptible de justifier la réclamation ou la demande *d'éclaircissement (livret de famille* ou fiche d'état-civil pour les enfants à charge omis, justification de changement de *domicile* éventuel, etc.).

Enfin, la mairie de Paris a fait rééditer et actualiser une brochure intitulée *Tout savoir sur les impôts locaux*, qui contient tous les renseignements souhaitables *sur leur mode de calcul*. Cette brochure peut être retirée au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 septembre 1981 :

UN DECRET

● Portant incorporation dans le code général des impôts de divers textes modifiant et com*plétant* certaines dispositions de ce code.

UNE CIRCULAIRE

● Modifiant la circulaire du 12 juillet 1976 modifiée relative à la *constitution de couvertures* de change à terme.

BIBLIOGRAPHIE

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La Documentation française *vient de publier les ouvrages* suivants :

● *IIIes assises internationales de l'environnement* (Paris, 9, 10 et 11 décembre 1980). Compte rendu du colloque. Volume III : *les nouvelles frontières de la* technologie. 166 p., 40 F.

● *La Défaillance des entreprises*, par Edmond Bertrand. Cet ouvrage publié par le service de coordination de la *recherche du ministère de la* justice constitue une importante contribution à l'étude du problème des défaillances d'entre*prises dont le nombre* est en augmentation sensible depuis 1975. 212 p., 55 F.

● *Catalogue des publications éditées ou diffusées par la Documentation française, année 1980*. Ce catalogue réalisé par la Banque d'information politique et d'actualité contient, en première partie, les notices des*criptives des publications* et, en deuxième partie, les index d'accès à ces notices (index des auteurs, par pays, par matière). *470 p., 70 F.*

● *Composition du gouvernement et des cabinets ministériels*, ministère Pierre Mauroy. Liste arrêtée au 21 août 1981. 58 p., 3 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris (7e), et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, *rue Henri-Barbusse*, 93308 Aubervilliers Cedex ; télex : Docfran Paris 204826.

LA TEMPÊTE SUR LA MANCHE

Quatre morts

Le mauvais temps qui a sévi, durant le dernier week-end, sur les côtes de la Manche — on a enregistré des vents soufflant à 100 kilomètres-heure et même de rafales dépassant 115 kilomètres-heure à la pointe du Raz (Finistère) — s'est soldé par quatre morts. Dans la soirée du samedi 19 septembre, un chalutier du Guilvinec (Finistère-Sud), *le Chamois*, s'est retourné non loin des côtes bretonnes. Cinq des six membres de l'équipage ont pu être recueillis à bord d'un bananier français, *le Fort-Royal*, mais le sixième a *été* porté disparu.

Sur les côtes britanniques, un pêcheur à pied a été emporté par une lame, *un occupant* d'un petit yacht a succombé des suites d'une crise cardiaque tandis que *l'hélicoptère envoyé à son secours* ne parvenait, en raison du vent, à le hisser à son bord et, sur la *côte de la Cornouaille, on* a retrouvé, parmi de nombreuses épaves, le corps d'un homme mort.

Enfin, un cargo islandais de 499 tonnes, *le Tungufoss*, a sombré à trois milles au large des côtes *britanniques. Le commandant* et les dix hommes de l'équipage ont pu être sauvés, alors qu'un héli*coptère de la Royal Air Force* parvenait à évacuer les douze membres de l'équipage d'un cha*lutier britannique* drossé par la tempête sur un banc de sable.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

« Notre-Dame », 15 h., façade, portail central, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'île de la Cité », 15 h., métro *Pont-Marie, Mme Guillier.*

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Bicêtre et le Grand-Puits de Boffrand », 15 h., entrée de l'hôpital, Mme Pennec.

« Portraits français du XVIIIe siè*cle et soieries impériales* », *15 h.*, palais de Tokyo (Approche de l'art).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Imbert.

« Vestiges et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Hégueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Le Sénat* », 15 h., 26, *rue de Vaugirard*, Mme Ferrand.

« De l'église Saint-Gervais aux hôtels de la rue François-Miron », 14 h. 30, façade de l'église (Paris pit*toresque et insolite*).

« Hôtels du Marais, quartier des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Poste d'aiguillage de la gare *Saint-Lazare* », 14 h. 45, *hall* monument aux morts (Tourisme culturel).

« La place des Vosges, hôtels du Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Strasbourg et le palais de Rohan rénové », projection (Caisse nationale des monuments historiques).

BREF

ANIMATION

LES ATELIERS D'« AUTREMENT ». — La revue « Autrement » et l'*Atelier pour la création organisent chaque* année, début octobre, dans une ville de province, un forum et trois journées rassemblant des pro*moteurs d'expériences novatrices* dans des domaines précis. Réservé en priorité à ceux qui expérimen*tent sur le terrain*, ce forum est *cependant ouvert à tous les* partenaires sociaux : administrations, municipalités, associations, etc.

La ville d'accueil des Ateliers *d'octobre sera cette année Nantes*. Le programme est prévu du jeudi 1er octobre au soir au dimanche 4 octobre à midi : travail dans treize ateliers spécifiques, *présen*tation des expériences sur panneaux et films, débats avec le *public.*

★ 73, rue de Turbigo, 75003 Paris ; tél. : 271-23-40.

AUTOMOBILE

UNE NOUVELLE TALBOT HORIZON. — La gamme Talbot Horizon va se *voir dotée — en série limitée* — d'une nouvelle version : l'Horizon Ultra.

Il s'agit d'une 6 CV (59 ch. DIN) de 3,96 mètres, produite à deux mille exemplaires, qui se caractérisera par un équipement très complet comprenant notamment des *feux arrière de brouillard*, un essuie-glace de hayon, une console centrale, un allume-cigare et un poste de radio avec lecteur de cassettes. Le prix de l'Ultra a été fixé à 39 900 francs.

BOURSES

PROJET HUMANITAIRE. — *Une* bourse de 20 000 francs sera attribuée par la Société de Saint-Vincent-de-Paul à un jeune ou à *un groupe de jeunes de quinze à vingt-cinq ans* qui présentera un projet à caractère humanitaire et social, sans moyens financiers *pour le réaliser.*

Les candidatures sont à déposer, avant le 15 octobre, à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conseil national de France, 5, rue du Pré-*aux-Clercs, Paris (7e), tél. 261-50-25.* Le lauréat sera désigné vers le 15 novembre.

EXPOSITION

VAINCRE LA FAIM. — Une exposition destinée à attirer à nouveau l'attention sur le problème de la *malnutrition des populations des* pays du tiers-monde et sur la suralimentation des habitants des pays industrialisés se tiendra, du lundi *21 septembre au samedi 26* septembre, au Forum des Halles, de 12 heures à 20 heures. Chaque jour, du 22 au 26 septembre, entre 18 heures et 20 heures, des ani*mations-discussions seront organisées.*

Cette manifestation est organisée par quatre organisations : *Frères des hommes (24, rue Crémieux, 75012 Paris)*, Terre des hommes, Codep XV et l'U.F.C.

★ FORUM DES HALLES, *Espace 4, niveau 4.*

FORMATION PERMANENTE

SENSIBILISATION A L'INFORMATIQUE. — Le lycée technique d'Etat, 233, boulevard Raspail, 75014 Paris, organise un stage de soixante-douze heures de sensibilisation à *l'informatique destiné à tout public* intéressé. Prix : 2 000 francs.

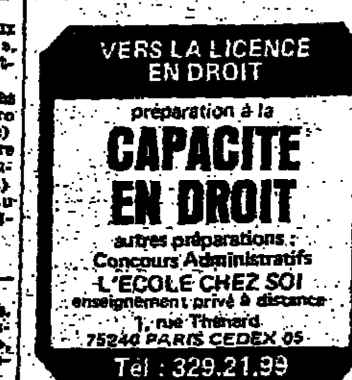
★ Renseignements et inscriptions au 322-11-41, poste 22.

TEMPS LIBRE

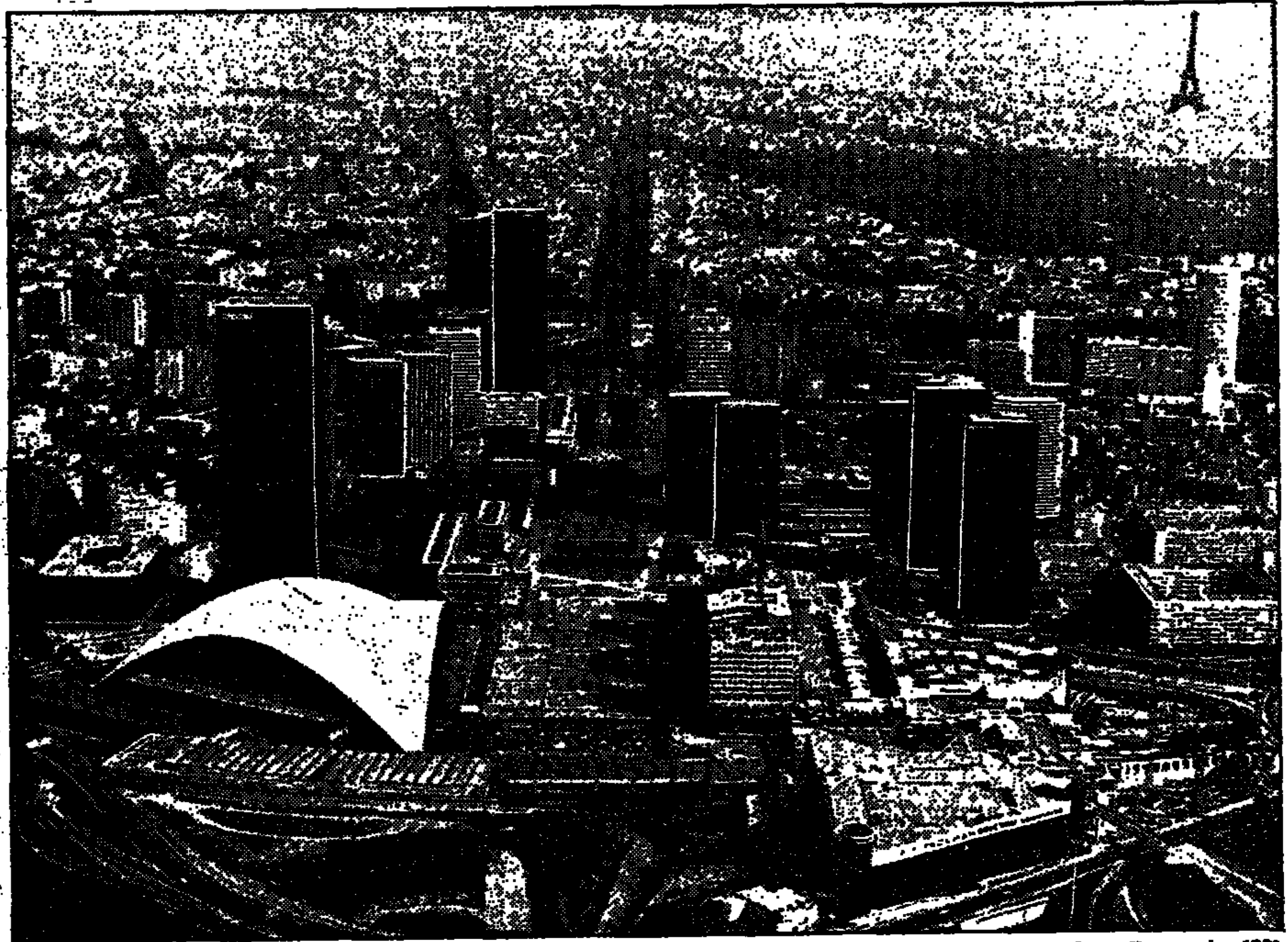
PATINAGE. — Sous la responsabi*lité de la direction départementale* Temps libre, jeunesse et sports de Paris sont organisés, à *partir* du 7 octobre, des cours de pati*nage ouverts aux scolaires*, aux enseignants, animateurs de sociétés et associations.

Patinoire E.-Pailleron, rue *E.-Pailleron, 75019 Paris, mercredi*, de 10 à 12 heures. Certificat médical obligatoire, licence fédérale : 35 francs, assurance comprise. Participation aux cours : 250 francs pour l'année ; *11,50 francs par* séance.

★ Direction départementale Temps libre jeunesse et sports de Paris, Secteur nord, 25, rue de Ponthieu, 75381 Paris Cedex 08 ; tél. : 359-01-69, *poste 208.*



LA DÉFENSE
Symbole du dynamisme économique français.


La Défense, 11 septembre 1981.

Pour certains, La Défense est une sculpture qui griffe de verre et d'acier le ciel de Paris.
Pour d'autres, c'est la Babel de notre temps, le Monument du XXe siècle. Mais pour tous ceux qui viennent la visiter, et parfois du bout du monde, La Défense est un étonnement et un exemple. Ça, c'est le mythe. Déjà légende avant même que l'œuvre ne soit parachevée. Mais il y a plus important, plus essentiel.
La réalité de La Défense. Elle est tout autre.
La Défense vit. C'est un cœur qui pulse au rythme des entreprises, des commerces, des hommes et des femmes qui y travaillent ou qui l'habitent.
La Défense c'est un navire de course armé pour relever le défi économique du temps présent et pour traverser avec succès les années 80, les années fortes, dures et technologiques.
Chaque année, au fil de son développement, La Défense a attiré les entreprises les plus dynamiques. C'est aujourd'hui un grand Forum des affaires où se rencontrent les grandes sociétés et les décisionnaires du monde entier.
D'année en année, La Défense a permis la création de plus en plus d'emplois.
C'est cette réalité-là qui compte et non pas le mythe.
Et Sari se sent honorée d'avoir participé à ce succès.
Il reste encore à terminer La Défense et ce sera bientôt fait. C'est la France d'hier qui a rêvé et inventé La Défense et ce sera l'honneur de la France d'aujourd'hui de mener à terme une telle œuvre.

Sari aura participé à l'implantation des sociétés suivantes :
• ATO CHIMIE et C & A 12 000 m², livraison juin 1980 • Rhône-Poulenc 23 000 m², livraison 1er septembre 1981.
• Siège Saint-Gobain 44 000 m², livraison octobre 1981 • BFCE 2 160 m², livraison 3e trimestre 1981 • Smith Kline and French 5 830 m², livraison 3e trimestre 1981.
• United Technologies 2 400 m², livraison 4e trimestre 1981 • CIC 700 m², livraison 3e trimestre 1981 • Esso-Chimie 5 000 m², livraison 1982.
• BNP 1 200 m², livraison 4e trimestre 1981 • IBM-Europe 65 000 m², livraison mi-1983 • Préservatrice Foncière 27 200 m², livraison 4e trimestre 1984.
Et Sari planifie pour les 3 prochaines années 7 immeubles de 4 000 à 55 000 m².



Société d'Administration et de Réalisations d'Investissements
32, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16
Téléphone : 720.14.15

régions

ILE-DE-FRANCE — ***Bons et mauvais coups de pioche***

BOULEVARD DE GRENELLE

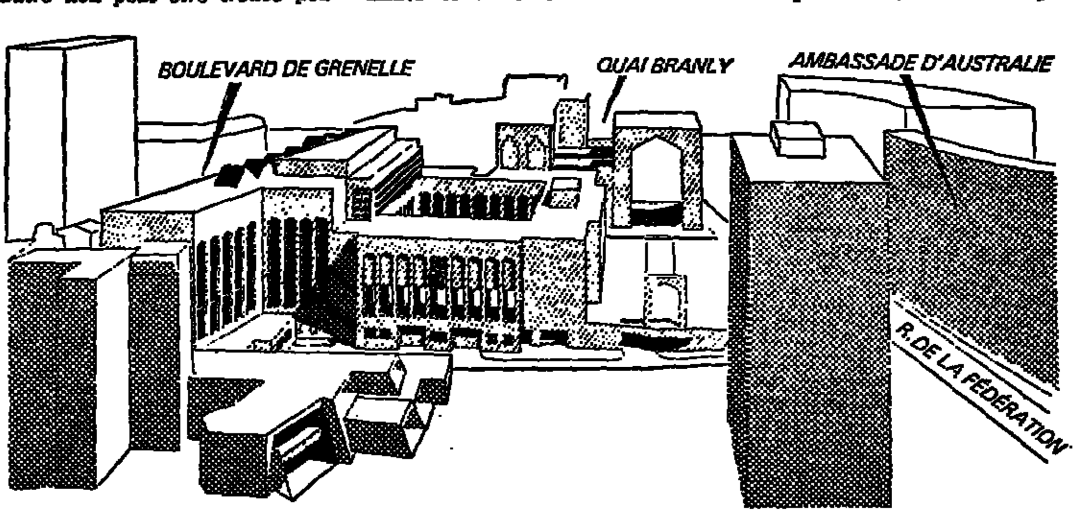
Feu vert pour l'Institut du monde arabe

Le premier coup de pioche pour la construction de l'institut du monde arabe, sur un terrain de 8 000 mètres carrés situé entre la rue de la Fédération et le boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement, sera donné au mois de novembre prochain. Le permis de construire, déposé au mois de mai dernier par les responsables de l'Institut, devrait, en effet, être signé par le nouveau préfet de Paris aux alentours du 10 octobre. C'est donc l'épilogue d'un conflit qui a opposé, depuis plus d'un an, l'Etat et la Ville de Paris et différentes associations de parents d'élèves du quartier.

LES traces de ce combat sont toujours visibles. De vieilles affiches délavées, collées sur la palissade clôturant le terrain, indiquent toujours que la mairie de Paris a proposé, il y a bien longtemps, d'autres emplacements (terrains Citroën, quai de Javel, porte Champerret, et le palais du Bardo dans le parc Montsouris notamment) pour accueillir l'institut. La mairie, qui ne s'opposait pas à la création d'un tel établissement mais seulement au choix du lieu retenu pour sa construction, tirait, en fait, ses dernières cartouches. En avril 1980, l'Etat faisait en effet connaître aux édiles de la capitale son intention de reprendre ce terrain de la rue de la Fédération dont il est propriétaire et qui, jusque-là, était loué à titre précaire et révocable à la municipalité parisienne. La Ville utilisait cet espace libre comme terrain de sport, mis à la disposition des enfants des écoles du secteur et des associations sportives.

Le maire de Paris et les élus R.P.R. de l'arrondissement, les parents d'élèves et les riverains avaient violemment protesté à l'annonce de ce projet, qui entraînerait la suppression du stade. Au Conseil de Paris, l'opposition affirmait également son hostilité au choix du ministère des affaires étrangères. M. Bertrand Delanoe (P.S.), aujourd'hui député et porte-parole du P.S., déclarait en effet : « *Un autre lieu peut être trouvé pour que la construction de l'Institut du monde arabe s'effectue dans d'excellentes conditions.* » Il ajoutait : « *Encore faudrait-il que le ministère des affaires étrangères accepte de discuter avec les élus parisiens pour choisir d'autres localisations possibles.* » Et M. Delanoe concluait en demandant que des négociations s'ouvrent entre l'Etat et la Ville. Il y a un an, l'Etat reprenait possession du terrain de la rue de la Fédération en y faisant effectuer des travaux de sondage et de terrassement. Les édiles de la capitale, unanimes, protestaient. M. Chirac parlait de « coup de force », et le groupe communiste de l'Hôtel de Ville estimait qu' « *il existe suffisamment de terrains libres appartenant à l'Etat ou à la Ville pour accueillir cet institut sans qu'il soit besoin de détruire un équipement public* ».

Enfin, le 22 juin dernier, le maire de Paris tentait une nouvelle négociation en écrivant à M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, afin de lui confirmer l'offre déjà faite pour trouver un autre emplacement pour construire l'institut. Mais la commission départementale des sites approuvait le 9 juillet le projet architectural étudié par M. Henry Bernard. Au siège de l'Institut du monde arabe installé rue de Bourgogne, on estime que, malgré le veto de la Ville, la route est déblayée puisque c'est le préfet de Paris qui signe le permis de construire. On pense également que cette opération doit être menée en parfaite coordination avec les services de la mairie qui, selon M. Philippe Ardant, directeur de l'institut seront consultés pour la conduite des travaux. Enfin on ne manque pas de souligner, rue de Bourgogne, que les enfants des écoles du quartier ne sont plus lésés par la disparition du terrain de sport puisque l'armée prête, pour la première fois dans l'histoire de la capitale, ses équipements de la caserne Dupleix à des établissements scolaires.



A propos de l'emplacement du terrain, M. Ardant estime qu'il n'y avait pas d'autre choix possible. Les terrains Citroën trouvent, certes, grâce à ses yeux, — « *moins de contraintes architecturales que rue de la Fédération* », — mais, toujours selon M. Ardant, ils sont hors des « *circuits* » traditionnels des Parisiens et des touristes. « *Et cet institut doit vivre et être animé* », déclare-t-il. La tour Eiffel, il est vrai, se dresse non loin de ce secteur du quinzième arrondissement.

Le futur Institut du monde arabe sera donc installé dans un ensemble de bâtiments de trois à cinq étages, comprenant une bibliothèque (25 000 volumes), un centre de documentation et un musée de l'art et de la civilisation arabes. Il devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 1984. Le coût des travaux, financés par les Etats membres de la Ligue arabe sauf l'Egypte et la Libye, est estimé aujourd'hui à 80 millions de francs. C'est-à-dire que, une fois le dernier coup de peinture donné, la facture devrait avoisiner les 100 millions de francs. La France, pour sa part, met à la disposition de la fondation chargée de construire l'institut le terrain de la rue de la Fédération, estimé, lui, à 30 millions de francs en 1979.

L'affaire est donc désormais entendue. Avant la pose de la première pierre, un dîner réunira autour de M. Claude Cheysson les ambassadeurs des Etats arabes concernés par l'avenir de cet institut, afin de régler les derniers détails d'une opération qui est, enfin, lancée.

JEAN PERRIN.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE

Le passage des Singes gommé de la carte

LA rue Vieille-du-Temple est une des plus anciennes et des mieux conservées du Marais. Construite dès 1250, elle fut le théâtre d'un drame historique puisque c'est au coin de cette ancienne voie et de la rue des Blancs-Manteaux que fut assassiné, le 23 novembre 1407, sur l'ordre du duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, non loin de la poterne Barbette.

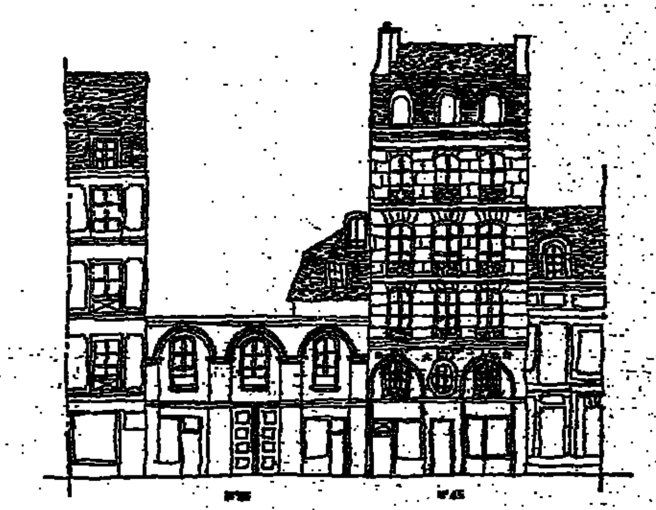
Mais ce n'est point là le seul intérêt de la rue Vieille-du-Temple bordée depuis longtemps de nobles et belles demeures dont la plus célèbre et la plus somptueuse reste, sans conteste, l'hôtel Amelot de Bisseuil, plus connu sous le nom d'hôtel des Ambassadeurs de Hollande — construit en 1660 par Cottard — qui est classé monument historique et dont l'extraordinaire portail s'ouvre au 47 de la rue.

Son voisin immédiat, qui porte le numéro 45, était, jusqu'à ces derniers mois, un élégant édifice de pierre de taille (signalé en 1918 par la commission du vieux Paris), dont l'entresol logé dans un œil-de-bœuf ovale surmontait une jolie porte piétonne. Elevé sur trois étages carrés et un étage mansardé, cette maison était ornée d'un décor sculpté d'une si rare qualité qu'Albert Laprade l'avait reproduit dans ses *Croquis de Paris*.

Or cet hôtel vient d'être abattu dans sa partie arrière et son étage mansardé a été complètement écrêté. Mais, ce qui nous paraît beaucoup plus grave, c'est le sort qui vient d'être réservé au passage des Singes, pittoresque petite voie située 43, rue Vieille-du-Temple, ouverte au début du dix-neuvième siècle sur l'emplacement de l'hôtel de Bragelonne pour faire communiquer la rue de Guillemites (ancienne rue des Singes, d'où son nom) avec la rue Vieille-du-Temple.

Le passage des Singes vient d'être complètement détruit à une vitesse record pour faire place à un terrain vague.

Il paraît qu'il était impossible de le restaurer. Il tombait en ruine, et les ateliers et les masures qui le bordaient avaient été abandonnés, sauf la masure d'un fondeur en métaux qui se refusait à quitter les lieux, mais qui vient d'être miraculeusement relogé au 7 de la rue des Guillemites. L'autorisation de démolir et de reconstruire, qui datait de 1975, est désormais entrée dans une phase active, et cette opération, qui s'est déroulée durant les mois d'été, a, paraît-il, pour but la construction d'un parc souterrain d'automobiles à trois niveaux et d'un immeuble de cinq étages destiné à abriter une extension de la Fondation Paul-Louis Weiller, promise à recevoir des artistes et dont le siège se trouve dans l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande, où il est d'ailleurs très difficile de pénétrer. Il est vrai que le petit édifice du dix-huitième siècle situé au 45 de la rue au décor baroque qui flanque l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande verra sa façade complètement reconstituée et sa partie supérieure remontée pierre par pierre tandis que sa décoration sera complètement restaurée.



Quant au passage des Singes, le rez-de-chaussée et le premier étage donnant sur la rue Vieille-du-Temple seront reconstruits à l'identique. Mais ils seront surmontés par un immeuble de cinq étages dont les plans peuvent être consultés par le public à la direction de l'aménagement urbain de la mairie de Paris, 17, boulevard Morland (4e).

Deux réflexions s'imposent quand on examine cette affaire : la première prévoit que la réglementation en vigueur fixe qu'on ne peut plus construire un ensemble de cette hauteur à moins de 500 mètres d'un édifice classé monument historique (en l'occurrence l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande), et l'on peut également se demander si l'immeuble prévu à des fins philanthropiques ne sera pas, en réalité, l'objet d'une fructueuse opération immobilière.

ANDRÉ JACOB.





ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

M. FITERMAN AU CONGRÈS DE L'UNOSTRA

Les routiers en veulent à la bureaucratie, à Bruxelles... et au rail

Comment peut-on être « routier » en 1981 ? La question venait fatalement à l'esprit en ce *dernier jour du vingt-troisième congrès de* l'UNOSTRA (1), samedi 19 septembre, en entendant le président de l'organisation, M. André Duhamel, détailler devant M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, les avanies qui s'abattent sur le malheureux entrepreneur : il paie une taxe professionnelle trop lourde, le gazole est hors de prix, ses investissements lui coûtent excessivement cher, il est injustement « contingenté » pour le transport de marchandises à longue distance, les tarifs qu'il est astreint à pratiquer sont dérisoirement bas, les affréteurs lui mangent la laine sur le dos, les gendarmes briment sans raison ses conducteurs, les péages d'autoroute le ruinent, la Commission européenne de Bruxelles le guette au coin du bois, tandis que l'État français, ce monstre bureaucratique, l'abandonne. Sans compter quelques autres calamités. Bref, pressuré, étranglé, torturé, avili, le brave routier français n'a plus qu'à rendre gorge.

Emporté par sa fougue à brosser ce tableau balzacien du sort patronal, M. Duhamel en oubliait presque que l'ouvrier, le chauffeur — pardon ! le « conducteur » — vit, lui, plus souvent qu'à son tour, un univers digne des pages les *plus sombres de Zola.* Si le sort du salarié fut évoqué dans l'allocution du président de l'UNOSTRA, ce fut d'abord pour rabrouer vertement le premier ministre, qui s'était permis, il y a quelques semaines, d'avancer que les conditions de travail des salariés de la route évoquaient *« les excès du début de l'industrialisation du dix-neuvième siècle ». « Comment un premier ministre peut-il parler avec cette inconséquence,* s'est exclamé M. Duhamel, *car s'il avait pris soin de se renseigner il aurait dû savoir que les entreprises ont fait de spectaculaires efforts et qu'elles sont arrivées à la limite du respectable. »*

Ce « respectable », les responsables C.G.T. des conducteurs routiers en donnaient quelques heures plus tôt un aperçu : l'horaire hebdomadaire moyen est de soixante heures pour un salaire d'embauche de 3 233 F par mois, les primes (en principe interdites) améliorant l'ordinaire ; 22 % des entreprises contrôlées sont en règle vis-à-vis des temps de conduite, 25 % en « relative infraction », 53 % en infraction grave. Il n'y a pas de délégués du personnel dans deux entreprises sur trois ; 31 % des employeurs contrôlés sont en infraction à propos des réglementations sur les délégués du personnel et 85 % en matière de comité d'entreprise... Évidemment, la facture est lourde et la déplorable situation des salariés du transport routier ne résulte certainement pas des seuls arguments avancés par M. Duhamel : *« Conditions de circulation, conditions géographiques et climatiques, horaire de réception absolument à la carte, contrôles sur la route ou aux frontières, irrégularité du marché, comportement du conducteur lui-même. »*

Autant de pierres dans le jardin d'un ministre communiste lancées par un syndicat professionnel dont un ancien président trouva, un jour, quelques mots sympathiques pour l'action des routiers chiliens sous la présidence de Salvador Allende. Les salves s'entrecoupaient d'ailleurs de quelques avertissements plus ou moins voilés à l'égard de la nouvelle administration : *« N'en rajoutez pas ; trop, c'est trop ; la coupe est déjà pleine »* (à propos des dispositions fiscales) ; *« Nous avons barré quelques grands axes routiers au mois de novembre dernier, nous nous en souvenons toujours, et je vous prie de croire que les transporteurs n'ont pas la réputation d'avoir la mémoire courte »* (à propos du prix du gazole) ; *« Je vous mets en garde contre le retour à de telles pratiques provocantes »* (à propos des contrôles routiers).

L'amabilité et la fermeté du ministre

A ce réquisitoire sans nuance, le ministre des transports répondit avec autant d'amabilité que de fermeté. Des routiers, de la concurrence, moins de bureaucratie, de l'initiative personnelle, il faut de tout cela ; mais des principes aussi, expliqua-t-il. *« La vie sociale a besoin d'un meilleur système de transports, et ceux qui font fonctionner ce système ont besoin d'une meilleure vie. »* Et la nouvelle politique des transports devra veiller à *« participer à la relance de l'économie, lutter contre le chômage, créer des emplois, contribuer au progrès social, améliorer la qualité de vie, équilibrer l'aménagement du territoire, économiser les produits pétroliers, renforcer la sécurité, préserver l'environnement ».*

A l'inverse de son interlocuteur, M. Fiterman choisit d'envisager tout de suite la réglementation sociale dans le transport routier : *« La situation présente n'est pas normale. »* Il n'en a pas pour *concevable qu'en 1981 elle continue d'avoir d'aussi dures conséquences sur l'existence, la sécurité, sur la vie familiale d'un grand nombre de routiers »,* le ministre associant d'ailleurs dans ce vocable les salariés et bien des patrons qui *« connaissent les mêmes conditions de travail ». « Je le dis tout net,* devait-il ajouter, *les routiers ont droit à une vie plus normale. »* Il n'en a pas pour autant exclu que des accommodements puissent être trouvés avec les règlements communautaires européens, qui entendent réduire la semaine de travail à quarante-huit heures.

Pour le reste, le ministre a annoncé l'octroi de quelques facilités financières aux entreprises (taux de crédit, avances exceptionnelles de trésorerie), son intention d'affecter une sorte d'« échelle mobile » à la tarification routière obligatoire (la T.R.O., *qui sert de base au calcul* des prix du fret) et d'observer une grande vigilance envers les *intermédiaires du transport. Il a* promis aux congressistes que leur avenir ne se ferait pas sans eux et qu'ils seraient consultés dans le cadre de l'élaboration du projet de loi d'orientation des transports intérieurs qui devrait être proposé au Parlement au printemps prochain.

Les propositions du ministre étaient loin d'épuiser les doléances du congrès, et c'est vrai que la profession connaît bien des difficultés. *C'est vrai que, de tous les* Européens, l'entrepreneur routier français reste le seul à se voir refuser le *statut* d'artisan. Vrai que la formation de personnel n'est guère aidée par l'État. Vrai que le système tarifaire pour les grandes distances paraît, d'année en année, plus inique. Vrai que les « contingentements » d'autorisation d'exploitation de transports en « zones longues » ont quelque chose de malthusien. Vrai que la bureaucratie pèse parfois inconsidérément sur une activité dont la qualité principale réside dans la souplesse. Vrai que la S.N.C.F. existe et que, sur rail comme sur route, elle tend, par ses dimensions, à imposer sa loi.

Anarchie

On a cependant à peine effleuré les raisons internes à la pro*fession du malaise actuel. Le* transport routier s'est développé dans la plus grande anarchie, au bénéfice de quelques-uns, bénéfice qu'une multitude d'autres paient aujourd'hui très cher. Cette anarchie a fait que, dans ce milieu où l'on se pique de libéralisme, chacun subit toujours la loi de quelqu'un — qui n'est pas forcément la S.N.C.F. ou la bureaucratie : le transporteur subit celle du chargeur ou de l'affréteur ; le « petit » celle du « gros » ; le tractionnaire celle de son commanditaire... Et cette « guerre civile » est, pour la profession, tout aussi « sanglante » que la prétendue guerre ouverte avec le rail.

On *reste confondu par certaines* pratiques. Ainsi, les routiers — à l'UNOSTRA comme ailleurs — se plaignent du niveau modique des barèmes, de la tarification routière obligatoire et du retard que prend chaque année sa progression sur celle des coûts. Mais combien d'entre eux, poussés par des chargeurs peu scrupuleux — par ce qu'ils appellent la « concurrence », — acceptent de travailler au-dessous de ce tarif réglementaire, qu'ils jugent par ailleurs insuffisant ? En définitive, qui paie ce *« dumping »* sinon la santé de l'entreprise et celle des conducteurs ?

Qu'il soit ferroviaire, routier ou fluvial, le transport est une fonction qu'on a cru, au nom des intérêts de producteurs et d'« intermédiaires », pouvoir à peu près abstraire de toute traduction économique. Quel qu'en soit le coût réel, il importait de réduire au maximum le poids du poste « transports » dans les prix de revient. Si M. Fiterman parvient, ainsi qu'il s'y est engagé, à faire payer le transport à son juste prix, bien des maux s'évanouiront du même coup et pas seulement chez les transporteurs routiers.

JAMES SARAZIN.

(1) L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) est l'une des deux organisations professionnelles représentant le patronat du *transport* routier. *L'autre* est la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A la session du conseil régional des Pays de la Loire

M. Olivier Guichard (R.P.R.) dénonce la « mystification Defferre »

De notre correspondant

Le Mans. — Le conseil régional des Pays de la Loire s'est parfois donné des airs de petit Parlement, samedi 19 septembre, au Mans : la même odeur de soufre dès qu'étaient abordés les débats économiques sur fond de nationalisations et d'impôt *sur le capital,* les mêmes affrontements entre ténors de l'ancienne majorité (toujours maîtres chez eux) et ceux de la *nouvelle majorité* (soudain plus véhéments), les mêmes surenchères polémiques... On vit une seule fois les élus dépasser leurs divergences. Ce fut pour décider, à l'unanimité, la création d'une « filière cuir » dans les Pays de la Loire. L'établissement public régional participera à la mise en place d'une société d'économie mixte chargée de créer, à Seiches-sur-le-Loir (Maine-et-Loire), une unité pilote de prétannage, la première en France.

Mais la tension n'allait-elle pas soudain remonter avec le débat sur le questionnaire envoyé aux régions par M. Rocard (1) ? *« On ne s'affronte pas sur un catalogue »*, lança M. Alain Chenard, député et maire P.S. de Nantes, à propos du rapport de M. Vincent Ansquer, député R.P.R. de Vendée, reprenant les priorités habituellement exprimées par les Pays de la Loire, notamment sur le thème du désenclavement. *« Il fallait dresser une liste d'opérations directement créatrices d'emplois, dresser un bilan des besoins en emplois publics. » « Il n'y a eu aucune évaluation de ce type »*, accusa M. Jean Natiez, député P.S. de Loire-Atlantique. Pour M. Ansquer, le désenclavement passe aussi par la création d'une centrale nucléaire en Basse-Loire.

Mais le débat de fond ? Il aurait pu s'amorcer dès que les socialistes annoncèrent qu'ils ne voteraient pas *ce rapport.* Il tourna court dès que M. Olivier Guichard (R.P.R.), président du conseil régional, répliqua : *« Il n'y aura pas de vote. En effet, on ne nous a pas demandé un plan régional. On nous a demandé des éléments pour permettre au ministre du plan de préparer son plan de deux ans. »* Et, comme pour souligner l'inutilité du débat, il ajouta : *« A quoi servirait d'aller plus avant puisque les compétences de la région ne seront définies que dans le courant de 1982 ; que les élections qui donneront aux régions un statut de collectivité locale n'auront pas lieu avant 1983, et, enfin, que la question des ressources ne sera examinée qu'ensuite, c'est-à-dire courant 1984. Alors pas d'anticipation ! »*

M. Guichard avait déjà dit à l'Assemblée nationale que, tant que la question des compétences et des ressources ne serait pas réglée, toute réforme ne serait que « faux-semblant ». Devant la presse, au Mans, il est allé plus loin et a dénoncé la « mystification Defferre ».

ALAIN MACHEFER.

(1) Voir l'article intitulé « L'examen du plan intérimaire en Poitou-Charentes » (*le Monde* daté 20-21 septembre).

P.T.T.

UN CENTRAL TÉLÉPHONIQUE ÉLECTRONIQUE POUR BREST

Le téléphone aborde, lui aussi, l'ère du changement. D'ici à 1992, le réseau français sera entièrement électronique. Cette évolution s'effectuera au rythme de deux millions de nouvelles lignes par an. En même temps, un million d'anciens abonnés bénéficieront, eux aussi, du téléphone électronique. Ce *programme* a été annoncé le 18 septembre à Brest par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., venu inaugurer un central entièrement électronique, le « E-10 », le nouveau commutateur produit par CIT-Alcatel.

Depuis le 16 juin 1981, dix mille abonnés brestois ont été raccordés à ce central. Ce commutateur réunit les dernières applications de l'électronique. Tous ses circuits sont miniaturisés. Il est en mesure de desservir trente-cinq mille abonnés, sa capacité pouvant, sur certains modèles, être portée à *deux cent mille lignes.* La France a déjà entrepris de le vendre à l'étranger, d'autant plus qu'elle considère avoir, dans ce domaine, une avance confortable sur les autres pays. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Claudine et Laurent CHAFFARD sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Audrey,
le 15 septembre 1981, à Toulouse.

— Martine FREAUD, Daniel COLOMB et leur fils Gautier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne Julie Marie,
le 30 août 1981.
Alboussière (Valence).

— M. Alain LACROIX et Mme, née Chantal Sabathier, sont heureux de faire part de la naissance de
Thierry,
Paris, le 14 septembre 1981.
267, avenue de Tervueren,
1150 Bruxelles.

Mariages

— Le médecin-général Jean Noirot et Mme, née Marie-Louise Legou,
Le capitaine de frégate Joël Le Doare et Mme, née Françoise Perrier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
François-Xavier NOIROT,
administrateur des affaires maritimes
et
Marine LE DOARE,
qui sera célébré le samedi 26 septembre 1981, en l'église d'Ollioules (Var).
D.S.H.P.,
B.P. 3278 Nouméa
(Nouvelle-Calédonie).
Villa n° 34 « Les Oliviers »,
Route de Dardennes,
83200 Toulon.

Décès

JULIEN SAMUEL

Vivette Samuel,
son épouse,
Françoise et André Elbaz,
Jean-Pierre Samuel,
Nicole et Marc Guinard,
ses enfants,
Judith, Barbara, Maia, Elie et Vincent, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Julien SAMUEL,
à Paris, le 16 septembre 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
44, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.

[Julien Samuel fut l'un des artisans de la reconstruction de la communauté juive de France après la Libération. Responsable de l'œuvre de secours aux enfants juifs dans la clandestinité, il fut incarcéré par la Gestapo. Après avoir assumé la direction générale du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), il siégea à son conseil national à partir d'octobre 1977 et fut élu à son comité directeur. Julien Samuel avait aussi dirigé la revue « l'Arche ».]

— Le président,
Le bureau et le comité directeur du Mouvement libération Nord,
ont le très vif regret de faire part du décès de leur camarade
Simon CANTARZOGLOU,
secrétaire général du Mouvement,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
Medal of Freedom,
survenu le 16 septembre 1981, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation aura lieu le mardi 22 septembre, à 11 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière (boulevard de Ménilmontant).

— Mme Helen Harden Chenut,
son épouse,
Maria Chenut, sa fille,
Mme veuve Fernand Chenut,
sa mère,
Mme veuve Albert Harden,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Daniel CHENUT,
architecte urbaniste,
survenu le 18 septembre 1981, à Paris.
On se réunira au cimetière du Montparnasse, le jeudi 24 septembre 1981, à 8 h. 45.
38, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— Mme Charles Delauney,
Et toute la famille,
font part du décès de
Me Charles DELAUNEY,
avocat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille du combattant
officier d'académie,
officier du Mérite sportif,
survenu le 16 septembre 1981, à Paris-13e.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
44, boulevard Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.
[Le Monde du 19 septembre]

— Mme Jeanne Delbarre,
son épouse,
M. Alain Delbarre, son fils,
M. et Mme Moalic, sa fille, son gendre et leurs enfants,
M. et Mme François Delbarre, son frère, sa belle-sœur et leurs enfants,
Les familles Guégan, Lacase, Andre, Gourio, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. le professeur
Florian DELBARRE,
membre
de l'Académie de médecine,
président
de l'université René-Descartes
(Paris-V),
conseiller de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 16 septembre 1981.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 25 septembre, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à 10 h. 30.
52, boulevard Arago,
75013 Paris.

— Les vice-présidents,
Le conseil de l'université,
Les enseignants, les chercheurs, le personnel administratif, technique, ouvrier et de service, les étudiants de l'université René-Descartes (Paris-V),
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Florian DELBARRE,
président de l'université.
Ils expriment à Mme Florian Delbarre et à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont (1, rue Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e), le vendredi 25 septembre, à 10 h. 30.

— La Conférence des présidents d'université
a le très grand regret de faire part du décès du
professeur Florian DELBARRE,
président
de l'université René-Descartes
(Paris-V).
[Le Monde du 19 septembre]

— Mme Pierre Glomot, née Boudin,
M. Jean-Albert Glomot,
M. et Mme W. Vodoff et leurs enfants,
M. et Mme Rémi Glomot et leurs enfants,
M. et Mme Georges Guibert et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Pierre GLOMOT,
ancien membre du Conseil supérieur de la propriété industrielle,
survenu pieusement le 7 septembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu le 10 septembre, en l'église Saint-Séverin, dans l'intimité.
6, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— La famille Joerges
fait part du décès de
Mme veuve Otto JOERGES,
née Suzy Guillon,
survenu le 16 septembre 1981, à Paris.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 23 septembre, à 10 h. 45, en la chapelle du funérarium, rue des Sports, au Havre (Seine-Maritime).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne LAC,
agrégée des lettres,
ancienne élève de l'E.N.S. de Sèvres,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 14 août 1981, dans sa soixante-seizième année, à Brive (Corrèze).
De la part de :
M. Franck Roume, son filleul, de Mme Franck Roume et de leurs enfants,
Du docteur Denis Roume, son filleul, et du docteur Joëlle Roume,
Des familles Donnedevie, Rougerie, Roume, Roussanne,
Et de ses nombreux amis.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église d'Espagnac (Corrèze), le 17 août.
Une messe sera dite à l'intention de la défunte, le 13 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
Madeleine LAJEUNESSE,
magistrat honoraire,
survenu le 3 septembre 1981.
De la part de sa sœur Simonne et de ses cousins et amis.
25, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

— M. Jacques Manceau,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques MANCEAU,
née Paulette Boudy,
survenu le 17 septembre 1981.
Le service religieux aura lieu le mardi 22 septembre 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Château Bleu »,
93290 Tremblay-lès-Gonesse.

— Mme Marcel Sinay, sa sœur,
M. et Mme Claude Hirsch et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Job et leurs enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Jeanne MAY,
survenu le 4 septembre 1981.
L'inhumation a eu lieu à Seurre, dans l'intimité familiale.
9, rue Joseph-Lafon,
66140 Canet.

— Les familles Nouar, Barkat et Hammat,
ont la douleur de faire part du décès de
Braham NOUAR,
inspecteur de l'enseignement
en retraite,
survenu à l'âge de soixante-six ans, le 15 septembre 1981, en son domicile (25, boulevard Zirout-Youcef, à Alger).
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le même jour, à Cherchell.

— Mme Geoffrey Parsons
a la douleur de faire part du décès de
M. Geoffrey PARSONS Jr.,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 17 septembre 1981, en son domicile de Benisa (Espagne).
« Casa Cristina Fustera-Pedramala »,
Benisa, province d'Alicante
(Espagne).

— Le président,
Le conseil d'administration de la Northrop Corporation,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Geoffrey PARSONS Jr.,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu le 17 septembre 1981, en son domicile de Benisa (Espagne).
30-32, rue Cortambert,
75016 Paris.

— Mme Pierre du Payrat,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du subit rappel à Dieu de
M. Pierre du PAYRAT,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945.
Ils vous remercient de participer ou de vous unir d'intentions aux messes qui seront célébrées pour lui le mardi 22 septembre 1981, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, à 8 h. 30, ou en l'église de Montreuil, près de Dreux (Eure-et-Loir), à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
26, avenue de Saxe,
75007 Paris.
Château de Fermaincourt (28500).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Jean-Marie-Gabriel RIGALDIES,
née Augusta Fraysse,
survenu le 17 septembre 1981, dans sa soixante-huitième année.
De la part de :
Jacques et Monique Rigaldies,
Bernard et Anne-Marie Rigaldies,
Pierre et Ghislaine Rigaldies,
Mariano et Françoise Marcos.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 19 septembre 1981, à Villefranche-de-Rouergue.
Poissy, L'Etrat (Saint-Etienne), Rodez, Tarbes.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de
M. Xavier ROLLIN,
capitaine de frégate (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 17 septembre 1981, dans sa soixante-dix-septième année.
De la part de :
Mme Xavier Rollin, née Jacqueline de Chambonas, son épouse,
M. Guy-Edouard Rollin,
M. et Mme J.-Fr. Bommelaer et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Rollin et leurs enfants,
Mlle France Rollin,
Du capitaine de corvette Renaud Rollin,
M. Olivier Rollin,
Sœur Bénédicte Rollin, religieuse l'Assomption,
ses enfants et petits-enfants.
Le défunt ayant fait don de son corps à la science, une messe sera célébrée, en l'absence du corps, le samedi 26 septembre 1981, à 16 h. 45, en la chapelle des religieuses de l'Assomption,
17, rue de l'Assomption,
Paris-16e.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Roybier,
son épouse,
Anne, Lucile, Philippe,
ses enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROYBIER,
survenu le 19 septembre 1981, en son domicile, à Meudon.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 septembre 1981, à 10 h. 45, en l'église Saint-Martin (rue de la République, à Meudon), suivie de l'inhumation au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux, à Meudon).
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue du Parc,
92190 Meudon
(Tél. : 626-10-63).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Maria SEVENO,
née Couturo,
veuve du commissaire de la marine
S. Seveno,
survenu le 13 septembre 1981, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.
La cérémonie religieuse dans la chapelle du Val-de-Grâce et l'inhumation à Saint-Cast (22) ont eu lieu dans l'intimité familiale.
De la part de :
M. Maurice Seveno et ses enfants,
M. et Mme Harger, leurs enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Hubert Toulouse et Laetitia,
M. et Mme Louis Chatin,
Marie-Sophie, Laurent, Matthieu et Anne-Catherine,
M. et Mme Pierre Butruille,
Isabelle, Véronique, Christophe et Charlotte,
M. et Mme André Bonnefond,
M. et Mme Jean-François Toulouse,
Damien, Stéphanie et Benoît,
M. Xavier Toulouse,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Toulouse, Deroy, Detré, Fortin, Ripart et Vicarino,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
M. Bernard TOULOUSE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien président
du groupe Docks de France,
décédé le 19 septembre 1981, à Neuilly, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 23 juin 1902 à Troyes (Aube), Bernard Toulouse était le fils d'Ernest Toulouse, président-fondateur des Docks de France.
Après des études au collège Saint-Grégoire à Tours, il fait toute sa carrière aux Docks de France. En 1931, il en devient président, puis administrateur et, en 1966, président d'honneur. De 1950 à 1970, Bernard Toulouse est gérant de la Société nationale d'achats, d'importations et de répartitions.
En 1967, il devient président d'honneur du groupement Paridoc.]

Anniversaires

— Une pensée amicale est demandée à tous ceux, étudiants, collègues, amis, qui gardent le souvenir de
Bernard LAMBLIN,
maître-assistant d'esthétique
à Paris-I,
mort le 20 septembre 1978.

— M. Robert Besnainou, ses enfants, famille et amis,
rappellent avec beaucoup d'émotion le souvenir de notre chère regrettée
Gisèle BESNAINOU,
décédée le 21 septembre 1980.

— Pour le 2e anniversaire du décès de
Georges RIGOIR,
une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes

— On nous prie d'annoncer qu'une messe, à la mémoire de
Robert MIDY,
docteur en pharmacie,
lauréat de la faculté,
vice-président honoraire
de la Chambre syndicale nationale
de l'industrie pharmaceutique,
vice-président
du Comité national de biochimie,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
décédé le 3 juillet 1981,
aura lieu le mercredi 23 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

— La cérémonie religieuse du 40e jour aura lieu le vendredi 25 septembre 1981 à 18 h. 45 en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Newski, rue Daru, Paris-17e, à la mémoire de
Philippe MARLAUD,
décédé accidentellement
le 18 août 1981.

Les amis de Monsieur Jacques de BOURBON BUSSET désireux de participer à la souscription ouverte pour lui offrir l'épée qui lui sera remise à l'occasion de sa réception à l'Académie française, sont priés de s'adresser aux éditions GALLIMARD, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris. Les versements peuvent être faits par chèque bancaire à l'ordre des éditions GALLIMARD avec indication de leur affectation.



Le Monde

ÉCONOMIE

LA NATIONALISATION DES BANQUES

Si la nationalisation des grands groupes industriels est considérée par la nouvelle majorité comme le *début d'une longue évolution* — et même d'une révolution (« le Monde de l'économie » du 15 septembre), — celle des banques est estimée tout *aussi essentielle*. La maîtrise publique du *crédit* et sa décentralisation sont « gages de rationalité supérieure ». Mobiliser et orienter les ressources prioritairement vers les investissements les plus *créateurs* et non pas vers l'immobilier ou les *activités les plus* profitables, rapprocher les réseaux des besoins exprimés localement, « moraliser » les relations entre les banques *et les petites et moyennes entreprises*, réconcilier la nation avec ses organismes financiers (comme avec son industrie) : tels sont les objectifs d'une *maîtrise publique* du crédit et de la nationalisation d'un secteur bancaire privé qui « n'est pas adapté à un système de financement » où doit « prédominer la recherche *de la rentabilité à long terme* ».

« Trop sensible aux critères particuliers », le secteur privé, qui dispose de 13 % des ressources *totales, et accorde 16 % seulement* des crédits à l'économie, est, aux yeux de la gauche, coupable d'une péché mortel, celui d'exister et de justifier le *comportement* jugé trop « commercial » des grandes banques déjà nationalisées en 1945, et qui *vont* être « renationalisées ».

C'est pourquoi le projet gouvernemental veut faire passer dans les mains de l'État trente-six banques (en fait quatre-vingt-huit avec celles qu'elles contrôlent) qui s'ajouteront aux soixante-treize relevant directement ou indirectement de la puissance *publique*. Le vaste secteur bancaire nationalisé représenterait alors un peu plus de 75 % des crédits distribués et de 74 % des dépôts *collectés, le reste allant* aux mutualistes (18 % et 22 %), aux cent cinquante et une banques étrangères (5 % et 3 %), et, enfin, aux rescapés du secteur *privé* (environ 1 % *de part et* d'autre).

C'est un dessein d'une immense ampleur et d'une non moins formidable *ambition*, *qui* ne peut s'appuyer sur aucun modèle existant, pas même l'Autriche, et qui revêt un caractère « faustien » *suivant les uns, ou témoigne d'une grande naïveté* selon les autres. Il va se heurter à d'immenses obstacles et à des problèmes brûlants. Car le système *bancaire français, tel qu'il se présente plus* de trente ans après la Libération, est figé dans un déséquilibre structurel qu'un encadrement sclérosant n'a fait *qu'aggraver. Il est coûteux* pour ses clients, et pourtant sa rentabilité globale est faible. Enfin, il n'est pas aimé du public, et cela pour des raisons assez *contradictoires*.

FRANÇOIS RENARD.

Un secteur structurellement déséquilibré

LE déséquilibre structurel qui caractérise le *secteur bancaire français* résulte d'une évolution historique amorcée au lendemain de la seconde guerre mondiale. Traumatisées par les nationalisations, les grandes banques de dépôts, nationales ou privées, se cantonnent à l'es*compte commercial et* laissent le champ libre aux initiatives dans un domaine où les besoins sont grands et non satisfaits : le crédit aux particuliers pour l'immobilier et la consommation, et même aux entreprises pour l'équipement. Ce sera la *fortune* d'un Jacques de Fouchier, créateur de la Compagnie bancaire et *de ses satellites* (Cetelem, U.C.B., U.F.B.), imité par le groupe de Suez (Sofinco, La Henin), d'où la prolifération de banques à moyen et long terme et d'établissements financiers spécialisés au nombre de 390.

Ces *établissements*, auxquels il faut ajouter les banques d'affaires, n'ont pas de réseaux, ou peu. Ils ne collectent que 12 % environ des dépôts, tout en distribuant 30 % des crédits, ce qui les oblige à se procurer l'essentiel de leurs *ressources* sur les marchés financiers et monétaires et les rend structurellement emprunteurs. A l'inverse, les grands réseaux de collecte, les banques à dimension nationales et les mutualistes, recueillent 88 % des dépôts, mais n'accordent que 70 % des crédits. Ils sont devenus structurellement prêteurs.

Consacré par un encadrement quantitatif qui, par ses références historiques, a « gelé » les positions respectives des partenaires en présence, ce déséquilibre a deux conséquences. En premier lieu, du fait de l'importance *prise par le* secteur emprunteur, la Banque de France se trouve, en fait, contrainte de veiller à sa bonne alimentation, même si sa politique peut avoir pour objet, à un moment ou à un autre, de raréfier ou de renchérir les ressources disponibles, afin de limiter la création monétaire par les banques et de lutter *contre l'inflation*. Tout « incident » risquerait, par une réaction en chaîne, de prendre des *dimensions imprévisibles*, de nature à ébranler tout le système. C'est pourquoi l'Institut d'émission doit approvisionner globalement tout le marché sans disposer du pouvoir essentiel de *sanctionner individuellement* tel ou tel établissement. Tel n'est pas le cas de l'Allemagne fédérale par *exemple, où* les établissements (caisses d'épargne pour 50 % mutualistes pour 20 % et banques commerciales pour 30 %) ont une vocation « universelle », finançant toutes les opérations bancaires sur les dépôts qu'ils *collectent eux-mêmes*. La *Banque* centrale peut donc agir au coup par coup sans mettre directement *en cause, comme en France*, l'existence d'autres banques. Ainsi la structure du système bancaire français n'est pas neutre, et constitue un obstacle réel à l'ap*plication d'une politique* de contrôle de la masse monétaire plus souple et plus adaptée.

Des frais élevés et une faible rentabilité

En second lieu, le déséquilibre de cette structure contribue à alourdir les coûts de certains crédits, notamment ceux des établissements structurellement emprunteurs, qui doivent « acheter » leurs ressources aux grands collecteurs de dépôts, dont 40 % sont encore « gratuits » (en fait, *ils coûtent 6 % à 9 % en frais* généraux). Est-il normal que le taux du crédit à la consommation, qui *frise actuellement* les 28 %, soit supérieur de 5 % à 7 % à celui que les banques de dépôts, comme les mutualistes, peuvent ou pourraient consentir aux particuliers pour acheter leur voiture, par exemple ? En Allemagne *fédérale*, les établissements spécialisés uniquement dans le crédit à la consommation ne représentent que 20 % du marché, durement concurrencés par les « banques à tout faire ». En France, c'est bien davantage, que ce soit pour l'automobile ou l'ameublement, avec cette conséquence *paradoxale* que les établissements prêteurs domicilient le remboursement des crédits à la banque *même de l'emprunteur*. Doubles circuits, doubles coûts, c'est le cercle infernal qui ne peut plus être rompu du *fait* des habitudes prises, de la démission des banques de dépôts, d'un en*cadrement du crédit* paralysant et, il faut bien le dire, du savoir-faire et de la compétence des établissements *spécialisés*, forts d'une *expérience* de trente ans : n'importe qui ne peut pas faire du crédit à la consommation, *certains s'en sont aperçus* au début des années 70.

Le système bancaire français est coûteux ? Certes. Tout d'abord, la prolifération des réseaux et des *établissements* fait que globalement le prélèvement de ce *système* sur l'économie est plus important dans notre pays qu'en Allemagne fédérale, par exemple. Ensuite, il est bien connu *que le coût exagéré* de la collecte est répercuté dans les tarifs *perçus sur* les crédits, ce *qui entraîne un énorme transfert* en faveur des prêteurs aux dépens des emprunteurs à court terme (c'est l'inverse *en* ce qui concerne le long terme, car la dépréciation monétaire dépouille le prêteur et enrichit l'emprunteur). En France, les services bancaires sont peu ou pas facturés, alors qu'ils le sont la plupart du temps ailleurs, notamment en Allemagne fédérale, ce qui permet aux banques de ce pays de mieux répartir leurs frais d'exploitation sans charger outre mesure les bénéficiaires des crédits. En France, le Crédit mutuel d'Alsace l'a bien compris, qui, au terme d'une large campagne d'explication, a fait admettre à ses sept cent mille sociétaires une tarification des opérations bancaires, pour inciter les déposants à tirer moins de petits chèques, trop coûteux désormais. Qu'on le veuille ou non, l'allègement du coût du crédit passe par la tarification des services bancaires, quitte *peut-être* à rétablir la rémunération des dépôts à vue, supprimée en 1966 par M. Debré.

Fait paradoxal, si le coût de la banque française est considéré comme élevé, sa rentabilité est *fort maigre*, en pourcentage des chiffres d'affaires tout au moins. Le Crédit commercial de France affirme qu'elle ne dépasse pas 0,15 % de ce chiffre. Et, pourtant, le public, aussi bien que le gouvernement, se déclare choqué par l'importance du bénéfice des établissements, en forte augmentation de 1980 à 1981 — il est vrai, du fait de la hausse des taux. Les propos de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, qui s'est dit récemment « écœuré » par les banques, coupables de n'avoir pas réduit assez vite leurs taux de base, ont sûre*ment éveillé une forte résonance* chez bien des Français. Mais, là encore, il faut y voir un mé*fait du déséquilibre de* notre système bancaire : les grands établissements de collecte, on l'a vu, *disposant* de ressources dont une part encore *importante* (40 %) n'est pas rémunérée, pourraient réduire davantage le coût de leurs crédits, alors que les établissements structurellement emprunteurs, durement pé*nalisés en ce moment* par la hausse brutale de leur coût de refinancement sur le marché *monétaire* (17 % à 18 % actuellement), perdent de l'argent.

C'est dire l'ampleur des problèmes qui vont se poser aux pouvoirs publics, maîtres absolus du crédit et des banques. Encore n'a-t-on pas fait allusion à l'épineux problème de la *concurrence* entre les banques commerciales et les mutualistes, *Crédit agricole et Crédit mutuel*, que des mesures de contingentement provisoire n'ont pas vrai*ment réglé*. Sans doute, les promoteurs actuels de la nationalisation du crédit estiment que l'utilisation pleinement rationnelle de l'appareil bancaire public et parapublic appellera — le moment venu — l'« harmonisation » de ses *multiples organismes*. Mais quelle tâche ! Cela signifie-t-il, comme on le dit, qu'une *dizaine de réseaux seront* créés, regroupant les établissements par nature et par vocation ? Les grandes banques nationales *pourraient* — *on le sait* — « *piloter* » certaines banques, ou même grossir par l'ad*jonction de nouveaux réseaux* ; la Société générale aurait exprimé des vues sur le C.C.P. ou le C.I.C., afin de rehausser sa position par rapport à ses grands rivaux, B.N.P. et Crédit lyonnais.

Une chose est sûre, en tout cas : le véritable changement de philosophie que les pouvoirs publics veulent imposer aux banques ne *manquera pas d'avoir* des effets importants. Ainsi, le fait que le profit ne sera plus le *principal moteur de leurs activités*, mais plutôt la satisfaction des besoins des clients, notamment des *P.M.E.*, peut entraîner une contraction sensible des marges bénéficiaires des établissements.

La logique du *système* exigerait alors qu'il soit remédié au déséquilibre entre les ressources *et les emplois évoqué plus haut*. Cela reviendrait à instaurer des circuits courts pour l'argent, les *établissements ne pouvant* accorder des crédits que sur leurs propres dépôts et non pas en les empruntant, comme *le font* actuellement un grand nombre d'entre eux. Un tel changement, ardemment réclamé par les mutualistes, bridés par l'encadrement et contraints de céder une bonne part de leurs liquidités aux *établissements structurellement* emprunteurs, serait sans doute de nature à diminuer le coût de *certains crédits, mais aussi* à bouleverser profondément le système bancaire, surchargé de *doubles emplois : redoutable* perspective qui a toujours fait reculer la Banque de France...

Encore plus de « transformations » ?

Les banques, au surplus, seraient invitées à renforcer les fonds propres des entreprises en leur accordant des *prêts participatifs* à longue durée, ce qui équivaut à développer la « transformation » des *disponibilités* à court terme, investies, pour une part, à long terme. Un tel changement, qui va à *contre-courant* de la politique antérieure (amélioration de la rentabilité des *banques, renforcement de leurs* fonds propres) pourra-t-il s'effectuer sans que les équipes dirigeantes *changent elles-mêmes* ? On prête aux pouvoirs publics l'intention de remplacer ces équipes *jusqu'au grade de directeur* central, les syndicats, de leur côté, formulant des propositions et des *exigences. Ajoutons, enfin*, que cette « harmonisation » et ce changement de philosophie ne *manqueront pas de poser* des problèmes aigus au niveau de l'emploi : de l'aveu même d'un *expert socialiste* : « *Il y a trop de personnel dans les banques et pas assez là où il faudrait !* » (notamment pour l'octroi des crédits, ce qui constitue, tout de même, la vocation essentielle de cette profession). Beau sujet de méditation pour les syndicats !

Les relations avec les P.M.E. : des questions de frais et de tarifs

LE 6 septembre 1981, à Lille, le premier ministre, M. Mauroy, fixait un seul but à la nationalisation du secteur bancaire : « *Faire que dans les communes, dans les régions, les banques décentralisées ne soient plus, pour tous les entrepreneurs, des tuteurs, des seigneurs ou des exécuteurs, mais des partenaires du développement attentifs aux exigences de l'environnement local et régional.* » Des tuteurs, des seigneurs, des exécuteurs... Cette trilogie cruelle exprime parfaitement la sensibilité de la *gauche à la dégradation* des rapports entre les banques et les entreprises, essentiellement petites et moyennes, et *sa volonté* de les « moraliser ». A vrai dire, ces rapports n'ont jamais été très bons, *tant l'incompréhension* et les griefs étaient vifs de part et d'autre. Mais l'accentuation de la *crise et la multiplication* des défaillances d'entreprises ont accru la méfiance des banques et les *ont amenées* à prendre de plus en plus de précautions pour éviter de laisser des *plumes dans* trop de sinistres. D'où les réactions des entrepreneurs, accusant souvent leurs banquiers au mieux d'ignorer leurs besoins, au pis de les étrangler ou de les poignarder.

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord, des *enquêtes nombreuses* ont montré que les chefs d'entreprise étaient beaucoup moins soucieux du taux de crédit bancaire que de l'assurance d'obtenir lesdits crédits pour leurs fins de mois, souvent douloureuses.

Dossier établi par François RENARD.

(Lire la suite page 25.)

La lutte contre l'inflation n'y gagnera rien

IL est un miracle que la nationalisation quasi complète du secteur bancaire, dont le gouvernement attend la « maîtrise du crédit » (une expression qui prête à autant d'interprétations que celle de « politique industrielle » ou de « *planification* »), *n'accomplira pas* : celui de lui faciliter la lutte contre l'inflation le jour où il sera contraint *par les événements de ne plus se* désintéresser de ce danger.

L'illusion *contraire est tentante*. Dans son grand discours du 8 juillet, le premier ministre avait, dans une *phrase sibylline, déclaré que la* nationalisation du crédit avait « *surtout pour but le retour à la collectivité nationale du privilège d'émission de la monnaie, partiellement concédé jusqu'ici* ». L'élucidation des propos de M. Pierre Mauroy conduirait à *s'entendre sur* la définition du mot « monnaie », ce que ne sont pas encore parvenu *à faire les économistes après deux* siècles de controverses sur le sujet.

Les banques *ont pour fonction* d'utiliser les ressources qu'elles ont recueillies (grâce notamment aux *dépôts constitués chez elles*) à consentir des prêts, et donc à mettre des fonds à la disposition de *leurs clients. Dans* les Etats modernes, les fonds en question sont libellés en une seule et unique monnaie, émise par la banque centrale. M. Mauroy assimile hardiment la fonction remplie par les banques commerciales au privilège *confié à l'institut d'émission. Quelles* que soient les divergences d'opinion qui les séparent, on trouverait *très peu d'auteurs pour authentifier* une pareille identification.

Le plus *important* est le raisonnement implicite contenu dans l'idée que, à la faveur de la nationali*sation, la collectivité nationale* reprend à son compte le privilège d'émission « concédé » jusqu'alors à des banques privées (on comprend mal dans ces conditions *pourquoi* ce privilège sera maintenu pour le secteur mutualiste). Puisque l'Etat disposera désormais d'un contrôle *plus étendu sur le crédit*, ne doit-on pas en conclure qu'il sera mieux à même d'en régler la distribution, non seulement, comme cela a été *dit, au profit des activités* jugées *prioritaires (pour lesquelles il existe* déjà des procédures spéciales et des taux bonifiés) et des petites et moyennes entreprises — voir ci-*contre l'article de François Renard*, — mais aussi en fonction de la politique de stabilisation des prix ? Autrement dit, la politique d'enca*drement du crédit ne recevrait-elle* pas un puissant *renfort du fait* que c'est à des établissements dont la quasi-totalité lui appartiendront désormais que l'Etat imposera ses normes ?

L'argument n'aurait *un* sens que si on avait vu dans le passé les banques privées appliquer moins scrupuleusement les normes d'enca*drement que les trois grandes* banques nationalisées depuis 1945. Il n'en est rien. A cela s'ajoute une raison plus fondamentale : les res*trictions quantitatives de crédit* qu'on applique en France sans interruption depuis huit ans ne sont pas une arme efficace contre l'inflation. *Une action anti-inflationniste digne* de ce nom impliquerait une remise en question fondamentale des relations entre la Banque de France et les banques. Le *moins qu'on* puisse dire est que l'idée que caressent certains experts socialistes de substituer au marché *monétaire actuel* (très *imparfait*, mais amendable) un système dirigiste selon lequel les établissements devraient s'adresser directement à l'institut d'émission pour leurs be*soins ne va pas dans le bon sens*. Le projet vise à institutionnaliser l'endettement permanent du système bancaire vis-à-vis de l'institut d'émission, source majeure de l'in*flation, en France et ailleurs*.

PAUL FABRA.

LA NATIONALISATION

Paribas : ce n'est pas un Etat dans l'Etat

LA Banque de Paris et des Pays-Bas ! Est-ce une « pieuvre » dévorant les entreprises, un « Etat dans l'Etat », ou, plus prosaïquement, une banque d'affaires s'efforçant de s'adapter à un *environnement changeant*, avec ses défauts et ses qualités, son dynamisme et sa lourdeur ? Un peu de tout cela sans doute. Mais le groupe « Paribas », comme on le nomme familièrement, est devenu un « *mythe* » *agité par tous, amis et ennemis*, ces derniers étant certainement les plus nombreux, à droite comme à gauche.

C'est en 1872, il y a cent neuf ans, *qu'un groupe de banquiers catholiques*, protestants et israélites créèrent à Paris une banque d'affai*res, qui avait aussi des intérêts* aux Pays-Bas, où elle est toujours active. Cette banque, volontairement sans *guichets, se spécialisa dans les* montages financiers, les prises de participation minoritaires et souvent temporaires, et, surtout, le placement des emprunts étrangers, sud-américains et russes notamment, générateur de grasses commissions. *Son rival sera une autre banque* d'affaires, la Banque de l'Union parisienne. Après la première guerre mondiale, Paribas, sous la houlette d'un financier secret et génial, Ho*race Finaly, étend ses activités au* Maroc, en Europe centrale, dans les Balkans, noue de fructueuses *relations avec les grandes entre*prises, dont il contribue à la création de certaines, la C.S.F., la Française des pétroles, notamment.

La seconde guerre mondiale laisse le groupe exsangue, épargné tout juste par les nationalisations, qui emportèrent ses intérêts dans la production d'électricité, tandis que ceux d'Europe *centrale disparaissent* derrière le rideau de fer. C'est alors qu'un autre financier, M. Jean Reyre, *génial aussi dans son genre, sans* scrupules selon ses ennemis (« Où Paribas passe, l'actionnaire tré*passe* » *maugréaient les boursiers* échaudés), va redresser la maison et la lancer dans l'aventure immobilière, l'ingénierie financière (fusion *et absorption, notamment* celle de C.S.F. par Thomson).

En 1968, tournant décisif : après la *loi Debré, instituant* la banque à tout faire, Paribas devient société de portefeuille, y figure un établis*sement bancaire, la Banque de Paris* et des Pays-Bas, structurellement emprunteur et plus particulièrement *spécialisé dans le crédit aux entre*prises, qui va se hisser au cinquième rang français ; des holdings regroupant ses participations industrielles (pétrole, engins, commerce international, ciments, travaux publics, mécanique, électronique, etc.) et ban*caires ; des participations bancaires* en France comme à l'étranger (Belgique, Suisse, Pays-Bas notamment).

En même temps, Paribas se lance dans une course aux guichets avec, *d'abord, la prise de contrôle* du Crédit du Nord, puis une bataille féroce avec le groupe Suez pour *celle du Crédit industriel et com*mercial, qui coûte son poste à *M. Jean Reyre, remplacé en 1969* par M. Jacques de Fouchier. Ce dernier, prince de l'establishment, a été *appelé pour redorer un peu* le blason de l'établissement, passablement terni par les méthodes *expéditives de son prédécesseur, et* a apporté en dot, deux ans auparavant, la Compagnie bancaire, premier groupe français de crédit spécialisé (U.C.B. *pour la construction*, U.F.B. pour l'équipement industriel, Cetelem pour le crédit à la consom*mation). Il l'a édifié de ses propres* mains depuis la libération, occupant habilement un créneau que les *grandes banques lui abandon*naient, tout en lui donnant les moyens financiers nécessaires.

M. de Fouchier commence par *signer un armistice avec Suez, qui* prend le contrôle du C.I.C. en échange de la Banque de l'Union *parisienne, aussitôt mariée au Cré*dit du Nord. Puis il continue les « opérations », vend à Schlumber*ger la Compagnie des compteurs* et commence, aussi, à encaisser des « coups durs » dans l'industrie française : l'ingénierie (Heurtey), le *papier* (La Chapelle-Darblay), l'imprimerie (Chaix, Desfossés, Néogravure) et, surtout la sidérurgie *(Chiers-Châtillon et Usinor) qui coû*tent fort cher. Entre-temps, en 1969, M. Pierre Moussa, haut fonctionnaire à la carrière prestigieuse, est entré dans le groupe où il va don*ner une impulsion décisive* à l'expansion à l'étranger, très rapide et très spectaculaire, que ce soit au *Proche-Orient, en Grande-Bretagne,* en association avec la banque d'af*faires Warburg, et aux* Etats-Unis avec la banque Becker. Cette expansion est devenue indispensable *puisque les activités métropolitai*nes marquent le pas dans une conjoncture plus difficile, que ce *soit l'immobilier ou l'industrie. « Paribas s'assoupit »*, notait un observateur au début de 1981, lorsque l'établissement opéra une rentrée fracassante en février dernier, avec le rachat au jeune baron Empain du contrôle du groupe Empain-Schneider, avec ses cent vingt mille per*sonnes, ses 40 milliards de francs* de chiffre d'affaires et ses problè*mes brûlants. Ce devait être le* chant du cygne de Paribas, voué aux gémonies par la gauche depuis *bien longtemps. Le groupe sera*-t-il démantelé, ses participations industrielles revendues, ses activi*tés étrangères détachées, ses équi*pes, fort brillantes, dispersées ? C'est le secret de demain.

M. Pierre MOUSSA

Normalien, major de l'inspection des finances, M. Pierre Moussa a *commencé* par être un homme du tiers-monde, assistant M. Robert Buron au ministère de la France d'outre-mer, où il dirige les affaires économi*ques et le Plan avant de prendre*, entre 1962 et 1964, la tête du département Afrique à la Banque mondiale, seul Européen du continent parmi les dirigeants *de cet organisme international*. De 1966 à 1969, M. Moussa est président de *la* Fédération française des assurances, puis il est introduit chez Paribas par M. de Fouchier, qu'il a connu lors des négociations pour exploiter les ressources minières de *l'Afrique* et qui fera de lui son dauphin, avant de lui céder la place en 1978.

L'œil vif et noir derrière de grosses lunettes d'écaille, cet homme d'une grande culture s'est tourné résolument vers *l'étranger. Il assure être l'un* des hommes à Paris qui connaissent le plus de pays, et anime, au sein du groupe, les opérations d'ouverture vers l'extérieur, *où Paribas s'est taillé de jolis* succès depuis dix ans, que ce soit au Canada ou au Proche-Orient.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

BANQUES — EN FRANCE

Banque de Paris et des Pays-Bas	100 %
Crédit du Nord	53 %
Cie Bancaire	45 %
U.C.B.	34 %
U.F.B.	72 %
CETELEM	79 %
CGIB	30 %

BANQUES — A L'ÉTRANGER

Banque de Paris aux Pays-Bas	100 %
BPPB Belgique	94 %
BPPB Suisse	72 %
Warburg (G.-B.)	25 %
Becker (E.-U.)	40 %
Banque ottomane	40 %

PORTEFEUILLE

OPFI-Paribas	75 %
SOGEDIP	100 %
COFIMER	100 %
COBEPA (Belgique)	75 %

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

■ Contrôle de Schneider S.A.	
Creusot-Loire	49,9 %
Jeumont-Schneider	61 %
SPIE-Batignolles	18 %
Merlin-Gérin	18 %
■ Participations	
COPAREX (Pétroles)	65 %
OMNIREX (Pétroles)	40 %
COFAZ (Engrais)	66 %
SCOA (Commerce)	29 %
Fougerolle (T.P.)	19 %
Poliet (Ciments)	26 %
Fives-Lille (Mécanique)	30 %
Générale de Fonderie	16 %

DIVERS

Secours (assurances)	49,9 %
Immobilier SACI	51 %
COGEDIM	18,45 %

C.C.F. : un brillant « outsider »

CREE en 1894 en liaison avec *des intérêts helvétiques,* notamment la Société des banques suisses, encore présents *dans le capital à l'heure actuelle,* le Crédit commercial de France a pris sa forme définitive en 1917.

Il s'est surtout développé après la *seconde guerre, sous l'impulsion* de son président, Jacques Merlin, l'une des personnalités les plus *originales et les plus vigoureuses* du patronat français, créateur de l'assurance-crédit privée. Grâce à sa gestion prudente et rigoureuse, il fit du Crédit commercial la deuxième banque du secteur privé. Très attentif au maintien de ses *marges commerciales, il ne cesse* de protester contre la concurrence des banques nationalisées et de *dénoncer les « ingérences excessives »* de l'Etat. En 1975, M. Jean-Maxime Lévêque prit sa succession et ses idées.

Aujourd'hui, le Crédit commercial de France dispose d'un réseau de 220 guichets permanents, dont 153 *en province et 66 dans* la région parisienne. Il contrôle un certain nombre de petites banques régionales, Kolb à Mirecourt (Vosges), *Baron à Montréjeau,* Delors à Martres-Tolosane, Derobert à Bellegarde-sur-Valserine, a racheté *récemment au groupe maritime* Delmas-Vieljeux la Banque de l'union maritime et financière et a *pris une participation minoritaire* dans la Banque de Savoie.

Les intérêts étrangers représentent 39 % dans son capital, ce qui *constitue un record pour une* grande banque française : ce sont généralement des banques et des compagnies d'assurances européennes, canadiennes, américaines et, depuis trois ans, s'y est ajouté un groupe saoudien.

Spécialisé dans le crédit aux entreprises, généralement de taille importante, le Crédit commercial de France a pris une part *importante* — et coûteuse — au renflouement du groupe Nobel-Bozel, et s'est montré actif sur le front des *opérations financières, épaulant* notamment le groupe de distribution Radar dans sa bataille victorieuse *avec le Printemps pour le contrôle* de la chaîne de magasins Paris-France. En 1980, le bénéfice net *consolidé du C.C.F. s'est élevé* à 191,8 millions de francs, contre 128,5 en 1979.

M. Jean-Maxime LÉVÊQUE

Inspecteur des finances, haut fonctionnaire à la Rue de Rivoli, puis directeur de la Banque européenne d'investissement, secrétaire général du Conseil national *du crédit*, et enfin conseiller technique à l'Elysée (sous le général de Gaulle), M. Jean-Maxime Lévêque fut attiré, en 1961, au Crédit commercial de France par *son* président, M. Jacques Merlin, pour en devenir le directeur général et son dauphin. S'employant activement à développer cette banque, tout en *évitant par une* habile diversification du capital que les actionnaires étrangers y prennent une place trop grande, il est devenu rapidement un ardent défenseur de la banque privée, prenant ainsi la suite de M. Merlin. Que ce soit avant les élections de mai 1978 ou avant et après celles de mai et juin 1981, M. Jean-Maxime Lévêque s'est, à de nombreuses reprises, élevé publiquement contre le principe des nationalisations, accusant le gouvernement actuel de vouloir prendre le pouvoir dans les entreprises.

Crédit du Nord : retour à l'équilibre

DANS *la course aux guichets* qui s'accroît à partir de 1967, lorsque M. Debré entreprit de réduire ou *d'abolir la dis*tinction entre banque d'affaires et banque de dépôts, le groupe Paribas prit, en 1968, *52 %, soit prati*quement le contrôle, du Crédit du Nord (créé en 1866 avec l'appui, à l'époque, du C.I.C.), présidé alors par M. Louis de Fouchier, frère de M. Jacques de Fouchier, président de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. En même temps, se déclenchait une bataille boursière pour *le contrôle du Cré*dit industriel et commercial, convoité par la Financière de Suez, et que lui disputait Paribas. Ce dernier réussit à acheter 30,5 % du capital du C.I.C., qu'après une armistice à l'automne 1971 il apportera au groupe Suez, déjà détenteur de 27 %, en échange du capital de la Banque de l'Union parisienne (BUP), *acquise en 1966*. Cette opération permettait à Paribas de réunir les quatre cents guichets du Crédit du *Nord* (siège social à Lille) avec les quatre-vingt-quatorze de la BUP qui, par ailleurs, *contrôlent un certain nombre de* banques locales implantées dans la vallée du Rhône et dans le Midi *(banque Tarneaud à Limoges*, Nicolet et Lafanechère dans l'Isère, Pouyanne à Orthez). Avec l'implantation *nordiste du Crédit du Nord*, le nouvel ensemble était géographiquement bien équilibré.

La fusion des deux réseaux, décidée à *l'automne 1972*, prit un certain temps, la raison sociale du Crédit du Nord et de l'Union parisienne étant abandonnée en 1975 pour adopter « Crédit du Nord », tout court.

Aujourd'hui, le Crédit du Nord s'inscrit au sixième (ou septième) rang des banques de dépôts françaises, avec cinq cent quatorze guichets, plus les cent vingts gui*chets des banques filiales et asso*ciées. Dans son capital figurent, outre la Financière de Paris et des *Pays-Bas* (52 %), *le grand établis*sement britannique National Westminster Bank et l'établissement bavarois Bayerische Vereinsbank. Présidé depuis 1973 par M. Antoine Dupont-Fauville, inspecteur général des finances, ancien directeur de cabinet de *M. Michel* Debré au ministère de l'économie et des finances, le Crédit du Nord a *éprouvé quelques difficultés au* moment de sa fusion avec la BUP, et a connu quelques déboires avec *certains de ses clients*, ce qui a entraîné une perte d'exploitation en 1976 et la suppression du dividende pendant deux ans, avant le rétablissement de la situation financière les années suivantes.

M. Antoine DUPONT-FAUVILLE

Inspecteur des finances, successivement chargé de mission au cabinet du général de Gaulle puis conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, premier ministre, puis ministre de l'économie et des finances, M. Antoine Dupont-Fauville fut *directeur des prêts du Crédit national* de 1968 à 1972, date à laquelle il fut appelé à prendre la présidence du futur ensemble Crédit du Nord — Banque de *l'Union Parisienne. De grande* taille, précis, cet ancien haut fonctionnaire a pu mesurer les difficultés d'une fusion de banques, phénomène toujours aléatoire, et plein d'embûches. Au début de l'année 1980, il avait réussi à rétablir la situation financière de son établissement, quelque temps compromise.

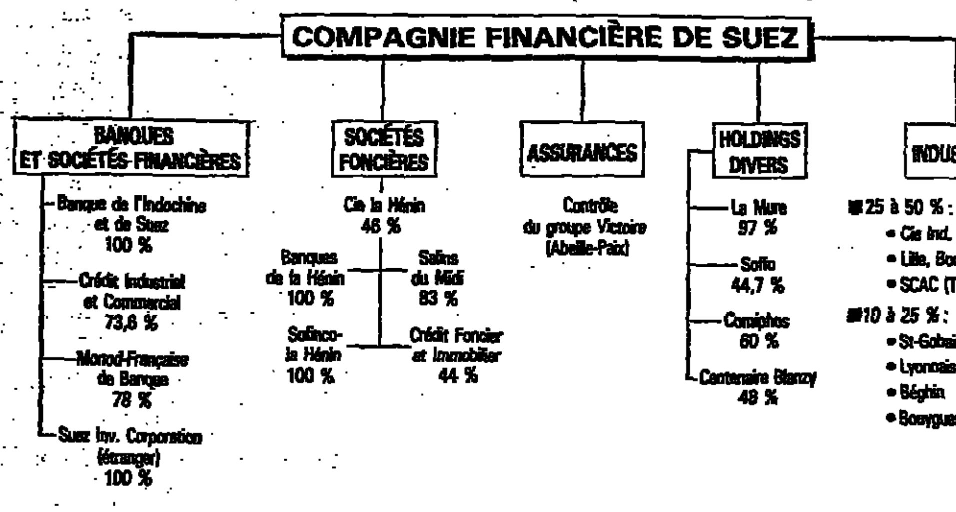
DES BANQUES

Financière de Suez : un conglomérat placide

CONSTITUEE en 1858 *afin d'exploiter la concession accordée jusqu'en 1968 par le gouvernement égyptien*, la Compagnie *universelle du canal maritime de* Suez, construit par Ferdinand de *Lesseps, était privée de son exploitation* en 1956 par le président *Nasser, qui nationalisait le canal* par décret. En 1958, la Compagnie, *qui depuis de nombreuses années* avait accumulé des actifs en métropole, se transformait en société de portefeuille après avoir encaissé ses *indemnités* de nationalisation. Elle adoptait la dénomination Compagnie financière de Suez, se développant *prudemment* dans *toutes* les directions. En 1972, elle fusionnait avec l'Union financière et minière pour constituer la Banque de Suez et de l'Union des mines. Ensuite, au terme d'une bataille financière et boursière entre le groupe d'assurances La Paternelle et la Banque de l'Indochine, elle absorbait cette dernière après lui avoir apporté son concours, pour former, avec ses activités bancaires d'Extrême-Orient, la Banque de l'Indochine et de Suez (Indo-Suez), devenue la première banque privée, à égalité avec la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Entre-temps, au terme d'un affrontement de trois ans avec Paribas, la Financière de Suez prenait le contrôle du Crédit industriel et commercial, entouré de sa constellation de banques associées.

Parallèlement, sous l'impulsion d'un homme discret mais efficace, M. Francès, Suez, sur l'initiative de Paribas, développait fortement ses activités dans l'immobilier et dans le crédit spécialisé aux particuliers (consommation et construction) au sein de l'ensemble Sofinco-La Hénin-Cogefimo.



Enfin, sur le plan industriel, la Financière de Suez rachetait, en *1966, les parts de la famille Cavalier* dans Pont-à-Mousson et, deux ans plus tard, aidait la Compagnie de Saint-Gobain à résister à l'offensive de B.S.N., pour la marier ensuite à Pont-à-Mousson et détenir un peu moins de 20 % du nouvel ensemble. Ajoutons-y des participations importantes dans la Lyonnaise des Eaux (qui vient d'absorber les Pompes funèbres générales) dans Beghin (sucre et papier), dans l'Alsacienne de constructions mécaniques, la S.C.A.C., Ferodo, Bouygues, la Compagnie industrielle et *maritime*, etc. Dernier fleuron et non le moindre, les assurances, où Suez a pris le contrôle du numéro un du secteur privé, le groupe Victoire (Abeille et Paix).

La physionomie du groupe Suez a toujours été très différente de celle de Paribas, son vieux rival. Les réactions y sont plus lentes, les structures moins centralisées, avec de solides « baronnies » *fédérées sous la houlette d'un prési*dent qui fut longtemps M. Jacques Georges Picot, auquel succéda, en 1971, M. Michel Caplain. Ce dernier, inspecteur des finances affable et tout en rondeurs, s'attacha d'abord à panser les plaies du groupe (la Française d'entreprises notamment), puis à le développer, *prenant notamment* la présidence de la Banque Indo-Suez très axée sur l'étranger, surtout le Proche-Orient et l'Extrême-Orient. M. Caplain est décédé en juin dernier au moment où il pensait pouvoir recueillir les fruits d'une politique menée depuis dix ans. Comme cela était prévisible, c'est M. Philippe Malet, polytechnicien du corps des mines et déjà administrateur général du groupe, qui lui a succédé. Ancien spécialiste des problèmes *de la sidérurgie au ministère de* l'industrie, M. Malet, plus indus*triel que banquier, a pris la prési*dence du groupe au moment le plus difficile de son histoire. Comme pour Paribas, nul ne sait quel sera le sort des participations du groupe, ni suivant quel schéma il sera réorganisé, ou morcelé. Dans ce dernier cas, *ce serait, alors, la seconde* mort de la Compagnie de Suez.

C.I.C. : une constellation

PREMIERE, *banque de dépôts* constituée en France (dès *1859, quatre ans avant* le Crédit lyonnais et la Société générale), le Crédit industriel et commercial mena dès le début une politique de parrainages à l'égard des banques régionales dont il suscita et aida la création : ce fut le cas notamment pour le Crédit du Nord, *aujourd'hui filiale* du groupe Paribas, et de la Marseillaise de crédit, encore indépendante. Mais surtout, le C.I.C. depuis son origine jusqu'au début des années 30 fit naître autour de lui une « constellation » *d'établissements régionaux dans lesquels il prit des participations au fil des* ans.

Il échappa de justesse aux nationalisations de 1945 et bénéficia, de ce fait, d'un apport de clientèle effectué par la fraction du patronat que les nationalisations effrayaient, bien à tort, à l'époque ! Il a acquis une grande importance au sein du système bancaire français, y occupant le premier rang des banques *privées, avec plus de 100 milliards de dépôts*, si on tient compte de la *maison mère, le C.I.C.* et de ses *dix* banques « associées ». Cette « *constellation* » *d'établissements à carac*tère étroitement régional confère à ce groupe une physionomie très originale. Bien que la maison mère *détienne entre 25 % et 49 %* du capital de ces banques, ces dernières *se considèrent moins comme des* filiales que des « associées », s'efforçant, à tout prix, de conserver une demi-indépendance passablement sourcilleuse. C'est le cas de la Société lyonnaise de dépôts, la plus importante, solidement établie sur le confluent de la Saône et du Rhône. *Un peu considéré comme la* « fille aînée » du groupe, son président est M. *Gilles Brac* de la Perrière, inspecteur des finances, ancien chef financier du commissariat général du Plan, très actif dans la région Rhône-Alpes, dont il veut stimuler le développement, notamment avec des initiatives comme la création de l'Institut de participation Siparex. C'est aussi le cas du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL), *présidé par* M. Florent Wenger, qui a réussi à prospérer face à la Banque fédérative du Crédit *mutuel, son formidable concur*rent dont le *président*, le célèbre *M. Théo Braun, peut le regarder de* l'autre côté de la rue de Wacken *à Strasbourg, où sont situés les* sièges des deux établissements, *l'un en face de l'autre*.

Viennent ensuite, un peu en retrait, la Nancéienne de crédit industriel qui absorba en 1972 la banque Varin-Bernier, dont le nom lui est maintenant accolé, la banque Scalbert-Dupont, implantée dans le nord de la France, et le Crédit industriel de l'Ouest (CIO), bien installé en Bretagne et dans le pays nantais. Puis viennent les « petites », la Ban*que régionale* de l'Ouest (à Blois), la Bordelaise de dépôts et le Cré*dit industriel de Normandie*, sans oublier le tout petit Crédit fécampois. *Au total, plus de 1 500* guichets couvrant en grande partie la *France, ce qui fait du groupe le* quatrième réseau national, devant *la Confédération* des Banques populaires, et celle du Crédit mutuel, *sans compter, bien évidemment, le* Crédit agricole, le plus grand de tous.

L'une des originalités du groupe, *à part son caractère régional et* réellement très décentralisé, est de s'être intéressé un des premiers à l'informatique, que ce soit avec *l'expérience du paiement direct* de la Banque régionale de l'Ain (BRA) ou, à partir de 1980, le guichet automatique de banque (GAB), dont le C.I.C. parisien compte, pour l'instant, le plus grand nombre en France. *Il a, également, mis l'ac*cent sur le service rendu au particulier, avec une série de services souvent exclusifs.

En 1971, après une lutte coûteuse *de trois ans et une large bataille* boursière, la Compagnie financière de Paris, qui avait acquis 30 % du capital du C.I.C., les céda à la Compagnie finansière de Suez, qui, à l'heure actuelle, en détient 72 %. Depuis 1975, le président du groupe C.I.C. est M. Dominique Chatillon. En 1980, le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 224,2 millions de francs contre 128 millions de francs en 1979.

M. Dominique CHATILLON

Inspecteur des finances, fils de banquier, il fit d'abord une carrière dans les cabinets ministériels avec MM. Félix Gaillard et Pierre Pflimlin, avant de passer sept ans à la Caisse des dépôts et consignations comme directeur financier. En *1974*, il entre au Crédit industriel et *commercial comme directeur général*, succédant à M. Jean-Pierre Fourcade, nommé ministre de l'économie et des finances. Il s'attachera à développer le caractère associatif du groupe du C.I.C., avec ses dix banques régionales affiliées, et mettra vigoureusement l'accent sur les *services rendus aux particuliers*, qu'il estime trop négligés par rapport aux *entreprises. Dans cet* esprit, sa dernière initiative a été la création de nombreux guichets automatiques destinés à permettre aux clients d'effectuer jour et nuit des opérations simples, déchargeant ainsi les guichets.

M. Dominique Châtillon est également président du Centre de recherches sur l'épargne (CREP) et de l'*Association* européenne de marketing financier (*EFMA*).

Les relations avec les P.M.E.

(Suite de la page 23.)

Ces chefs s'élèvent contre les « réticences » des banquiers, désireux à la fois de réduire leurs risques et de les diviser ; ils dénoncent l'ampleur des garanties réelles qu'on leur demande de fournir : *« Pour obtenir un crédit, il faudrait prouver à la banque qu'on n'en a pas besoin »*, s'exclamait le client d'un établissement. La réponse du banquier est simple : *« La banque, c'est l'argent des autres, c'est celui des dépôts, et nous n'avons pas le droit de les risquer dans des opérations hasardeuses. »* Il faut donc prendre des garanties réelles, sinon c'est l'aventure. Certes, la banque, c'est aussi la division des risques. Mais les risques sont quasi mutualisés par la constitution de provisions pour créances douteuses, qui pèsent sur les comptes d'exploitation des établissements et les obligent à renchérir leur tarif des prêts.

Les tarifs ? Encore un problème brûlant qui soulève les *récriminations des P.M.E.*, obligées de payer plus cher, de 3 à 5 points *supplémentaires*, et même davantage, que les grandes *entreprises*, bénéficiant du taux de base bancaire le plus avantageux. *« Est-il acceptable qu'une traite tirée par une P.M.E. sur une grande entreprise, donc sans aucun risque, soit escomptée à un coût plus élevé que celle tirée dans le sens inverse ? »* demandait, en mars 1980, un de ces petits patrons, au cœur d'un colloque organisé par le C.N.P.F., l'Association française des banques et la Confédération générale des P.M.E.

Réponse des banques, partiellement fondée dans le cas présent : la gestion des crédits accordés aux P.M.E. est beaucoup plus onéreuse que celle relative aux grandes entreprises. Les nombreuses et petites opérations qui sont nécessaires coûtent cher, malgré l'informatisation, la surveillance d'une grande quantité de dossiers d'importance réduite *exige beaucoup de personnel*, donc beaucoup de frais... Voilà qui *justifie* une *tarification* plus élevée, quelle que soit la qualité et *la fiabilité de l'entreprise* cliente. Par ailleurs, assurent les banquiers, *les grandes entreprises* disposent de directions financières étoffées et compétentes qui facilitent leur travail, tandis que les P.M.E. restent encore artisanales dans la gestion de leur trésorerie et appellent une attention constante : encore du personnel et des frais ! On n'en sort pas...

Ajoutons que le banquier, vis-à-vis d'une entreprise en situation délicate, se trouve souvent pris dans un dilemme : ou, pour sauver sa mise, il se dépêche de cesser son concours, pour se voir accuser, en coupant les crédits trop tôt, d'avoir assassiné l'entreprise et ses salariés ; ou, au contraire, il consent miséricordieusement à les prolonger pour encourir le reproche, en les coupant trop tard, d'avoir indûment prolongé la vie de l'entreprise au détriment de ses créanciers, fournisseurs et sous-traitants. L'un de ces banquiers a été condamné deux fois en six mois pour l'un et l'autre motif, d'abord par le tribunal civil, protecteur des salariés, ensuite par le tribunal de commerce, protecteur des fournisseurs !

Sur ce problème brûlant des risques et des garanties, la gauche *se* montre *prudente* : les établissements nationalisés resteront *« responsables, c'est-à-dire qu'ils continueront à supporter sur leurs résultats les conséquences de leur jugement sur la nature et l'importance des engagements auxquels ils souscrivent, le tout dans le cadre des directives reçues et de la concurrence indispensable »*. Toutefois, si des obligations ou des contraintes pour des raisons économiques et sociales « supérieures » leur étaient imposées, des mécanismes « fins » de garantie (du Trésor ou des collectivités locales) seraient mis en place. Tout dépendra, évidemment, des cas de figure qui se présenteront, mais gageons que bien des collectivités locales se montreront réticentes...

Comme on le voit, presque tout le problème des relations entre banques et P.M.E. bute sur des questions de frais et de tarifs, qui mettent en cause l'équilibre financier des banques, l'importance de leurs profits et de leurs coûts d'exploitation. Si la multiplication des risques pris en *charge et celle du personnel* nécessaire au traitement des P.M.E. *provoquent un alourdisse*ment de ces coûts et, par consé*quence, un renchérissement non* souhaité des tarifs bancaires, il *faudra soit déplacer* du personnel libéré par l'informatisation et *l'automation, soit accroître les* recettes par une facturation plus poussée des services bancaires, comme cela se fait à l'étranger.

Les maigres restes du secteur privé

SUR les 396 banques inscrites recensées par l'Association française des banques (A.F.B.), 151, sous contrôle étranger, échappent à la nationalisation, de même que 11 établissements affiliés à des organismes mutualistes ou coopératifs (Crédit agricole exclu), tandis que 3 banques *sont déjà nationalisées*, B.N.P., Crédit lyonnais et *Société générale. Sur les 231 qui* restent, 36 sont nommément *nationalisées si le « seuil de* nationalisation » ne s'applique *qu'au-dessus de 1 milliard* de francs, chiffre soumis à l'avis du *Conseil d'Etat. Sur les 195 de*meurant en lice, 46 sont contrôlées *directement ou indirectement* par les trois banques nationales, 24 *par des actionnaires* publics ou assimilés, 52 par les 36 banques *nationalisables et 2 par* des groupes industriels nationalisables. *Resteraient finalement* 71 établissements à caractère privé, avec *2,8 %* du *total* des crédits distribués par les banques *inscrites* et *2,1 %* des dépôts, ces chiffres tombant respective*ment à 1,20 % et 0,81 %* si on les rapporte à l'ensemble des dépôts et *crédits à la clientèle* par tous les réseaux, y compris *les mutualistes*, les caisses d'épargne, la Caisse des dépôts, le *Trésor* et les P.T.T.

Parmi ces 71 établissements privés, on peut distinguer, en gros, trois catégories de banques indépendantes et non rattachées à des groupes puissants, comme Suez et Paribas, ou à une constellation, comme celle du CIC.

● En premier lieu, si on met *à part la Banque Rothschild*, également holding minier contrô*lée par la famille du même nom*, et la Banque Vernes et commer*ciale de Paris, partagée* entre des intérêts divers (Dassault, C.G.E., *Suez et l'Union des banques à* Paris (U.B.P.) rattachée au groupe *Lebon), le plus gros* établissement indépendant est la *Marseillaise de Crédit* (6 milliards de dépôts et 200 guichets), avec 20 000 actionnaires régionaux dont la famille Cazalet pour un pourcentage appréciable. Viennent ensuite la Banque Hervet (3 milliards de dépôts et 66 guichets), la Banque de Bretagne (2,6 milliards de dépôts et 75 guichets), et la Banque Chaix (1,27 milliard de dépôts), sous contrôle familial, sans oublier un établissement avec un seul guichet, la Banque Odier-Bungener-Courvoisier (1,078 milliard de dépôts) dont le principal actionnaire est le président, M. Propper. *Tous ces établissements sont* nationalisables.

Ensuite viennent, et en deuxième lieu, théoriquement, les rescapées (si la base de 1 milliard de francs est maintenue), au nombre de 71, parmi lesquelles figurent une vingtaine seulement, au maximum, de banques de dépôts indépendantes, presque toutes à caractère régional. Le dessus du panier, avec des dépôts s'étageant entre 500 millions de francs et 1 milliard de francs, est constitué par la Banque de Savoie (contrôle familial avec 20 % de participation du Crédit commercial de France), de Baecque et Beau à Paris, Courtois à Toulouse, Martin Maurel à Marseille, Nuger à Clermont-Ferrand (avec une participation de 40 % du Crédit du Nord, lui-même nationalisable).

Une contraction continue

En dessous (entre 500 millions de francs et un peu plus de 100 millions de francs de dépôts), *on trouve la banque Pelletier* à Dax, et la banque Marze à Aubenas. Enfin, viennent les petits établissements locaux, Majorel à Espalion, la Banque niçoise de crédit, Clément à *Morez, Guiraud à Saint-Am*broise dans le Gard, et la banque de l'Eyrieux-Delubac, *au Cheylard*, avec 8 millions de francs *de dépôts : c'est vraiment* la plus petite depuis que la pitto*resque banque Verger à Vizille*, près de Grenoble, avec ses 3 millions de francs de dépôts, gérés par le vieux M. Verger et sa fille avec un unique guichet, a été rachetée par la Société lyonnaise de dépôts, du groupe C.I.C.

Déjà peu important, comme on le voit, le peloton des banques indépendantes se réduit au fil des ans. Depuis 1968, près de trente petites et moyennes sont passées sous le contrôle de grands établissements ou de groupes industriels sans changer de raison sociale, et plus de vingt ont vu leur nom disparaître, parmi lesquelles la banque Baud à Evian, la banque Lacaze à Lourdes et la Banque phocéenne à Marseille qui ont, *purement* et simplement, fait faillite. Parmi celles qui ont changé de mains *récemment*, citons la banque Baron à Montrejeau et la banque Delort à Martres Tolosane, acquises toutes les deux *par* le Crédit *commercial* de France, la banque Gallière à Sarlat, *contrôlée par* la banque Finindus, la banque *Bechetoille à Annonay et la ban*que Pommier à Paris, rachetées *chacune par une société* de travail temporaire, respectivement *Ecco et Bis. Malgré leurs liens* très vivaces avec la population *locale, et, souvent, le dynamisme* de leurs dirigeants, ces petites banques *mènent une existence* précaire face aux « géants » à *réseau national. Elles succom*bent souvent à de séduisantes *offres de rachat et, au mieux, ne* sauvegardent leur indépendance *qu'en passant des accords d'assis*tance avec de grands « aînés » *toujours gourmands. Quel sera* leur sort sous le nouveau régime *de la banque française*, avec les contraintes inévitables que fera *peser la nouvelle politique ?* C'est encore l'inconnu.

A travers les revues françaises

Emploi

Le chômage des jeunes

par DANIEL VITRY (*)

COMME depuis plusieurs années les réflexions sur le chômage foisonnent dans la littérature économique française récente, J. Lesourne fait le point dans un article brillant, « Le chômage et la théorie économique », dans *Projet* (1). L'auteur y souligne que l'analyse théorique et la connaissance empirique du chômage ont beaucoup progressé au cours de la dernière décennie. Lesourne souligne que les travaux d'E. Malinvaud ont aidé à mieux comprendre les causes du chômage et les conséquences de la politique économique. Ils sont basés sur un modèle qui permet de saisir les interactions entre les déséquilibres sur le marché des biens et sur celui du travail. Le déséquilibre est marqué sur un marché par un prix fixé à court terme à un niveau qui ne correspond pas à l'égalité habituelle de l'offre et de la demande.

Raisonnons sur deux marchés à la fois, celui des biens et celui du travail. Rappelons que sur le marché du travail les offreurs de travail sont les travailleurs (demandeurs d'emploi) et que les demandeurs de travail sont les entreprises (offreurs d'emploi). Comme chaque marché peut être en déséquilibre, cela donne quatre situations possibles, selon le sens de chaque déséquilibre.

● Dans la première situation, sur les deux marchés la demande est plus faible que l'offre. Sur le marché des biens les entreprises n'arrivent pas à écouler leurs produits ; sur le marché du travail une partie de la main-d'œuvre qui souhaiterait travailler au taux de salaire du marché ne trouve pas à s'embaucher. Il y a donc du chômage, involontaire il faut le souligner, dû à ce que les entreprises n'embauchent pas faute de débouchés. C'est à cette situation que pensait Keynes ; c'est pourquoi on parlera de « chômage keynésien ». J. Lesourne estime que ce type de chômage était plutôt rare jusqu'en 1974, mais qu'il s'est développé depuis.

● La deuxième situation est celle dans laquelle sur le marché des biens l'offre est plus faible que la demande, mais sur le marché du travail c'est la demande qui est plus *faible que l'offre*. Il y a donc ici aussi un certain chômage involontaire, mais les entreprises ne sont pas incitées à produire plus, vu le niveau du prix de vente de leur produit. On parlera ici de « chômage classique », car c'est celui auquel pensaient les économistes classiques. D'après Lesourne on assiste depuis 1966-1967 à la montée de ce type de chômage.

● Dans la troisième situation, sur les deux marchés l'offre est plus faible que la demande. On parlera alors d'inflation contenue, puisqu'elle devrait se développer mais ne le peut pas, puisque les prix sont par hypothèse provisoirement fixes. Il n'y a pas de chômage involontaire.

● La quatrième situation possible n'est pas envisagée par Lesourne, car elle a peu de chance de se produire.

Lesourne estime que les dysfonctionnements actuels s'expliquent bien par la coexistence de ces trois situations. Les conséquences de cette analyse ne manquent pas d'intérêt, car les mesures de politique économique à prendre ne sont pas les mêmes : les mesures propres à combattre le chômage keynésien ne conviennent pas du tout au chômage classique, et réciproquement. De ce fait, pour combattre le chômage keynésien, l'auteur propose de actions de relance ponctuelles qui auraient peu d'impact sur la balance des paiements, ou, mieux, qui tendraient à faire diminuer la propension à importer et auraient une forte incidence sur l'emploi, actions dans le bâtiment par exemple. Pour lutter contre le chômage classique, il suggère de réduire le coût marginal du travail en transférant une fraction des charges sociales sur l'impôt, de manier le S. G. avec prudence et de développer la formation professionnelle.

L'effet des pactes nationaux

Les pactes nationaux pour l'emploi, que le gouvernement actuel a, semble-t-il, l'intention de reprendre et de développer, participent de ce type de mesures. Un article de M. Gaspard et D. Franck (2) permet d'en apprécier les effets sur les années 1977, 1978 et 1979. Leurs estimations montrent que le premier pacte (1977) a un effet favorable très net sur l'emploi des jeunes puisqu'il a fait diminuer les demandes d'emploi en fin de mois de 73 000 unités à la fin de l'année 1977, de plus de 100 000 unités en mars 1978 et de 75 000 unités en juin de la même année. Le deuxième pacte a un effet beaucoup plus faible puisqu'il ne fait baisser les demandes d'emploi que de 35 000 unités à la fin de l'été 1978 ; ce troisième pacte a à peu près ce même effet à la fin de l'année 1979.

C'est encore aux jeunes qu'un numéro spécial d'*Economie et Statistiques* s'intéresse sous le titre général : « L'entrée des jeunes dans la vie active ». On y trouve des précisions très intéressantes sur la valeur des titres scolaires dans un article de Joëlle Affichard (3). L'auteur montre que sur 750 000 à 800 000 jeunes quittant l'école chaque année, ceux qui sortent dès seize ans sont moins nombreux en 1979 qu'en 1973 (22 % contre 29 %), mais n'ont pas obtenu de diplôme, alors que ceux qui sortent à dix-huit ans ont passé leurs premiers diplômes professionnels (C.A.P., B.E.P.) et sont de plus en plus nombreux (44 % en 1979 contre 33 % en 1973). Si l'on sait très bien que le chômage frappe durement les jeunes, l'ordre de grandeur est peut-être moins connu : en mars 1979, il y avait 526 000 jeunes parmi les 1 282 000 chômeurs, alors que 704 000 jeunes avaient quitté l'école à l'issue de leur scolarité au mois de juin précédent.

Déjà en 1973, les non-diplômés étaient les plus touchés par le chômage ; mais depuis cette date l'écart entre les non-diplômés et les diplômés a tendance à croître avec un traitement différent pour les filles et les garçons. Pour résumer, disons que les filles non diplômées sont dans la situation la plus défavorable : 57 % d'entre elles étaient au chômage en 1979. Pour les diplômées, le taux de chômage a tendance à diminuer à mesure que le niveau du diplôme s'élève. Il existe cependant une distorsion dans l'enseignement supérieur ; les filles titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation professionnelle courte trouvent plus facilement un emploi que les titulaires d'un diplôme sanctionnant des études plus longues. Un article de la même revue, de P. Clemenceau et M. de Virville, montre par ailleurs que la formation des filles est en moyenne plus élevée que celle des garçons (4).

Pour eux, les choses sont moins nettes ; les titulaires soit d'un diplôme de l'enseignement professionnel soit d'une licence ou plus, ainsi que les anciens élèves des grandes écoles, restent bien protégés contre le chômage. Mais les titulaires du seul B.E.P.C. sont pratiquement dans la même situation que les non-diplômés ; les bacheliers sont dans une position intermédiaire et un peu floue entre les deux groupes précédents. L'article signale même que les risques de chômage *sont plus élevés pour* les titulaires du seul baccalauréat que pour ceux qui y ont échoué.

Un dernier résultat très important de cette étude : dans l'ensemble du recrutement d'une année les jeunes comptent depuis 1973 pour 12 % environ ; ainsi, la montée générale du chômage n'a pas entraîné une diminution de la part des postes offerts aux jeunes.

L'étude montre que les pactes ont eu pour effet d'attirer sur le marché du travail des inactifs : 50 % des stagiaires n'étaient pas des chômeurs potentiels au sens de l'ANPE. Par ailleurs, les pactes n'ont pas eu d'effets pervers à l'égard des chômeurs de plus de vingt-cinq ans. Nos auteurs sont pessimistes sur le résultat de ces actions puisqu'ils concluent que les différents pactes ont eu des effets réduits, qui se sont atténués rapidement après chacun d'eux, et que, en définitive, la tendance à moyen terme de la montée du chômage n'a pas été changée ; mais ils concluent par une prise de position *a priori*, révélatrice, selon laquelle les causes du chômage seraient globales et macro-économiques, les politiques sectorielles rencontrant alors rapidement leurs limites.

R.F.A. : le vieillissement

C'est à une tout autre question que nous invite à réfléchir J.-Cl. Chesnais dans deux articles, l'un de *Projet* (« La R.F.A. est-elle encore un modèle ? »), l'autre de la *Revue d'économie politique* (5) : « Le modèle économique de l'Allemagne fédérale est-il compatible avec son modèle démographique ? » La particularité de la démographie allemande actuelle tient à ce que, premièrement, la fécondité y est plus faible que dans les autres pays occidentaux (1,4 enfant par femme en R.F.A. contre 1,7 en Europe du Nord-Ouest), et, deuxièmement, cette faible fécondité est elle-même le fait de générations peu nombreuses ; en effet, autant les classes nées entre 1934 et 1944 sont nombreuses, autant celles d'après guerre, 1945 à 1958, sont creuses, à la différence du schéma français. De ce fait, le nombre de naissances vivantes passe de 1955 à 1965 de 820 100 à 1 044 300 pour tomber à 580 700 seulement en 1979. L'auteur calcule que de 1970, date depuis laquelle le renouvellement des générations n'est plus assuré, à 1980, le « déficit » cumulé des naissances est de 2,16 millions en R.F.A., contre 0,47 en France. Quelles sont les conséquences possibles de ce phénomène ?

Si la population en activité en 2030 devait être la même qu'aujourd'hui, 26,5 millions d'individus, cela obligerait à une augmentation importante de l'activité des femmes, puisque 90 % *des femmes* âgées de trente à soixante ans devraient avoir une activité, 75 % des individus âgés de soixante à soixante-quatre ans devraient être maintenus en activité contre 25 % aujourd'hui ainsi que 33 % des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans contre 5 % actuellement. Le résultat serait un vieillissement de la population active puisque 45 % de cette population aurait plus de cinquante ans contre 17 % actuellement. Comme tout cela est difficile à imaginer, il est clair que la R.F.A. devrait avoir recours à une immigration massive ; or ce pays n'a pas de traditions assimilatrices, contrairement à la France. On imagine, de ce fait, les difficultés socio-politiques à venir.

Quelques conséquences économiques et financières de la situation actuelle sont très clairement indiquées par l'auteur. Nous n'en retiendrons ici que deux. La première est que, à taux de fécondité constant, le seul vieillissement entraîne une *augmentation* très importante du taux des cotisations assurance-vieillesse qui passerait, pour maintenir les retraites à leur niveau actuel, de 18 % actuellement à 32 % de la rémunération brute en 2030. La seconde conséquence est que pour assurer la même couverture sociale qu'actuellement, il faudrait que le prélèvement social passe de 33 % actuellement à 50 %, la diminution de la charge de la jeunesse ne compensant nullement l'augmentation de la charge de la vieillesse. L'auteur se pose naturellement la question de savoir si la productivité d'un côté, le consensus social de l'autre y résisteront.

Le financement des entreprises

La *Revue économique* a publié, en anglais, un article passionnant de deux Américains de l'université de Pennsylvanie, Ph. A. Klein et G. H. Moore, sur les cycles de croissance en France (6). Il s'agit de savoir s'il est possible d'utiliser les méthodes actuelles du N.B.E.R. (7) pour appréhender, dater et *prévoir les cycles de croissance* en France. En deux mots, la méthode consiste à mesurer le cycle des écarts à la tendance à long terme. Pour la France, les auteurs ont mis à jour la chronologie suivante, comprenant six pics et six creux sur la période 1950-1978 :

Creux	*Pics*
Février 1953	Novembre 1957
Octobre 1959	Février 1964
Juin 1965	Juin 1966
Mai 1968	Novembre 1969
Août 1971	Juillet 1974
Juin 1975	Septembre 1976

C'est donc en septembre 1976 que prend fin la phase d'expansion du cycle de croissance commencé au début des années 70. Deux questions se posent : premièrement, comment les variables économiques se situent-elles les unes par rapport aux autres, les variables en avance jouant le rôle d'indicateur de la conjoncture à venir ? La production nationale et la production industrielle sont en avance sur la chronologie, l'emploi non agricole en retard. Le décalage *entre la P.N.B. et l'emploi* est d'environ dix mois ; celui entre la production industrielle et l'emploi de huit mois. Deuxième question : comment la chronologie française se situe-t-elle par rapport à celles de nos partenaires, là aussi les pays en avance pouvant jouer le rôle d'indicateur. D'après l'étude, les chronologies des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne seraient en avance d'environ un an sur celle de la France.

C'est vers les questions financières, *fiscales et comptables* que nous nous tournons maintenant avec tout d'abord un article de M. Levasseur et J.-L. Olivaux publié dans la *Revue économique*, sur le financement des entreprises et la fiscalité en France ; ils tentent d'y apprécier les effets de la législation fiscale entre 1926 et 1965 (8). Les auteurs construisent un modèle d'équilibre dans la tradition de la théorie financière moderne que la fiscalité des entreprises et des personnes physiques oriente l'épargne vers tel ou tel type de placement. La législation encourage le développement de l'endettement du fait de la disparité croissante entre les taux d'imposition des revenus des actions et des obligations. Notons cependant que les auteurs ne tiennent pas compte des plus-values en capital. Ce premier résultat vaut pour la période 1923-1960. Avec l'avoir fiscal et le prélèvement forfaitaire sur les revenus des obligations, le paysage fiscal change en 1965. L'orientation vers l'endettement est-elle alors modifiée ? Les auteurs estiment que si l'avoir fiscal est souvent présenté comme favorable aux fonds propres, le prélèvement libératoire à 25 % pousse au développement de l'endettement.

Deux articles d'*Analyse financière* donnent des résultats intéressants sur les performances des titres cotés. Dans le premier (9), D. Barde a examiné les résultats des Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI) durant leur première décennie (1967-1977). Leur indice a progressé de 50 % pendant la période, alors que l'indice de référence n'a progressé que de 30 %. L'auteur estime que la rentabilité des Sicomi s'explique par au *moins deux facteurs* : l'absence d'impôts sur leurs résultats et l'indexation des contrats de crédit-bail immobilier. Il montre, en outre, que la sensibilité (« volatilité ») de la rentabilité de ces titres à la variation de la rentabilité du marché est faible.

Dans le même numéro de la revue, Cl. Viallet analyse le comportement boursier des entreprises mixtes françaises (10). Ces entreprises sont celles dans lesquelles l'Etat (hors Caisse des dépôts) détient une participation *comprise entre 10 et 80 %* à côté de partenaires privés. Il s'agit, par exemple, du Comptoir des entrepreneurs, du Club Méditerranée ou de la Française des pétroles. Il résulte de l'étude menée sur la période 1971-1978 qu'il n'y a pas de différences significatives dans le comportement boursier de ces titres comparé à celui des entreprises privées. Par contre, il existe une différence significative entre les risques systématiques.

Signalons enfin, dans ce même numéro, trois articles expliquant très clairement le sens, la portée et le contenu de la réforme du plan comptable (11). J. Dupont explique les causes et les modalités du changement ; Cl. Pérochon fait une présentation générale du nouveau plan comptable ; R. Hannoset et J. Mériaux permettent de mesurer l'ampleur de la réforme à l'aide d'un exemple traité dans l'optique du plan actuel et du plan révisé. Tous ceux qui sont peu ou prou confrontés à la lecture de bilans ou de plans de financement tireront grand profit de cette lecture.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-II.

(1) J. Lesourne : « Le chômage et la théorie économique » *Projet*, avril 1981. Les références des travaux de E. Malinvaud utilisés sont principalement : « Nouveaux développements de la théorie macroéconomique du chômage », *Revue Economique*, janv. 1978 ; *Réexamen de la théorie du chômage*, Blackwell 1977 et Calmann-Lévy 1980.

(2) M. Gaspard et D. Franck : « Les Effets des pactes nationaux pour l'emploi sur l'évolution du chômage », *Economie et Prévision*, n° 47, 1981-1982.

(3) J. Affichar : « Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Economie et Statistique*, n° 134, juin 1981.

(4) P. Clemenceau et M. de Virville : « Garçons et filles face à leur insertion professionnelle », même référence.

(5) J. Cl. Chesnais : « La R.F.A. est-elle encore un modèle ? », *Projet*, avril 1981, et « Le modèle économique de l'Allemagne fédérale est-il compatible avec son modèle démographique ? », *Revue d'économie politique*, mars-avril 1981.

(6) P.A. Klein et G.H. Moore : « Growth cycles in France », *Revue économique*, mai 1981.

(7) National Bureau of Economic Research.

(8) M. Levasseur et J.L. Olivaux : « Théorie du financement des entreprises et évolution de la fiscalité française », *Revue économique*, mai 1981.

(9) D. Barde : « La première décennie des SICOMI (1967-1977) : des résultats exceptionnels », *Analyse financière*, n° 44, 1er trimestre 1981.

(10) Cl. Viallet : « Le comportement boursier des entreprises mixtes françaises », même référence.

(11) J. Dupont : « Sens et portée d'une révision » ; Cl. Perochon : « Présentation générale du nouveau plan comptable » ; R. Hannoset et J. Meriaux : « Plan comptable et analyse financière ».

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

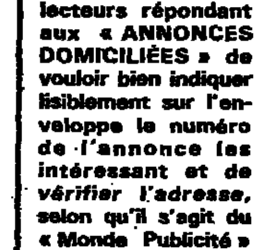
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de *vérifier l'adresse*, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Un groupe industriel bien implanté en Afrique et dont le siège est à Paris, recherche :

SENEGAL
directeur commercial adjoint

Sous l'autorité du Directeur Commercial de la filiale Sénégalaise, en liaison fonctionnelle avec le Groupe, il contribuera à l'élaboration de la politique commerciale, ainsi qu'à sa mise en œuvre. Une de ses fonctions majeures consistera à concevoir, proposer et réaliser le développement de l'organisation commerciale et l'optimisation du réseau de vente. Outre une tache permanente d'animation, il développera les études marketing et les actions en découlant.

Ce poste convient à un homme âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure commerciale, aimant vendre et organiser, attiré par le terrain, ayant une bonne expérience des produits de grande consommation, et une pratique de management.

L'expérience de l'expatriation constituera un avantage appréciable. (Réf. 81.25-M)

GABON
inspecteur commercial

Sous l'autorité du Directeur de la filiale Gabonaise, et avec l'appui fonctionnel du Directeur Commercial de zone basé au Congo, il aura la responsabilité directe du réseau de vente ainsi que des études et actions marketing.

Ce poste convient a un jeune diplômé d'études commerciales supérieures, ayant une première expérience professionnelle, si possible en expatriation.
Désireux de faire ses preuves sur le terrain en animant une petite équipe, il travaillera dans des conditions faisant largement appel à ses qualités d'initiative. (Réf. 81.26-M)

Ces postes à pourvoir par des hommes capables d'adapter leur action à des milieux culturels diversifiés offrent de larges perspectives de carrière.

Si l'une de ces offres vous intéresse, écrivez en rappelant bien la référence aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

GROUPE INDUSTRIEL
recherche

chef d'atelier MAROC

Mission : Assurer la direction d'un atelier de 100 personnes – activités : chaudronnerie (dominante) et charpente – d'une usine de construction de biens d'équipement lourd.

Profil : Expérience de fabrication obligatoire dans le domaine des tôles de forte épaisseur et de gros calibre.
Poste pouvant convenir à contremaître confirmé en chaudronnerie et traçage.

Lieu de travail : Casablanca

Poste à pourvoir de suite.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N. 1384 - PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

Des ingénieurs pour des chantiers Bâtiment exceptionnels

Les chantiers Bâtiment que nous avons ouverts à l'Etranger sont de première importance. Ceux que nous allons attaquer dans les mois qui viennent sont exceptionnels. Pour conduire les travaux sur les plus grands chantiers du monde, nous avons besoin d'hommes de valeur, qui se verront confier des responsabilités motivantes en BATIMENT ou GENIE CIVIL

au MOYEN-ORIENT ou en AFRIQUE

Vous êtes Ingénieur diplômé Grande Ecole ou vous avez une formation de type Eyrolles, Toulouse, Colmar . . . Vous avez l'expérience de la conduite de chantiers GO, TCE, SO. Vous parlez Anglais et ne dédaignez des conditions d'expatriation particulièrement motivantes. Vous êtes ambitieux et pensez qu'un grand Groupe peut vous offrir une intéressante évolution de carrière. Vous êtes donc un des hommes que nous recherchons.



Merci d'adresser votre candidature sous référence 5463 à G. Desruelles
BOUYGUES - Direction du Personnel - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

Compagnie Française de Prospection Sismique

Filiale d'un important Groupe Américain dont le domaine d'activité est centré sur le secteur de la RECHERCHE PETROLIERE



recrute pour travailler à
l'ETRANGER

CALCULATEURS SISMIQUES

- *D.U.T. mesures physiques*
- *Niveau math sup. - math spe.*

Connaissance de la langue Anglaise (niveau secondaire minimum). Dégagés des obligations militaires. Permis de conduire tourisme exigé.

Affectation : • soit sur missions : Travail 9 semaines en continu. Congés 3/4 semaines en FRANCE. • soit en ville : Vie de famille possible (fréquents déplacements sur missions). Congés 6 semaines par an en FRANCE.
Position non Cadre. Contrat 2 ans renouvelable. Salaire de base + indemnités liés à l'expatriation + avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé, photo récente, rémunération actuelle à l'attention du SERVICE DU PERSONNEL - C.F.P.S. - B.P. 16 SOPHIA ANTIPOLIS - 06560 VALBONNE

Pour mission Amérique Latine
Société internationale recherche

Ingénieur travaux

capable de superviser le lancement d'une unité de production.
Expérience similaire et connaissance de l'Espagnol indispensables
Ecrire en précisant sur l'enveloppe la *réf.* 1720/952 à
MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra
(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

FILIALE SUISSE DE GRANDE BANQUE FRANÇAISE
située à BÂLE
recherche
pour entrée immédiate ou à convenir

CAMBISTE

EXPÉRIMENTÉ

- parlant couramment **FRANÇAIS ET ANGLAIS**
- 30 ans environ.

Envoyer un curriculum vitae, photo et prétentions nº 3234
TELEX P.A.
34, bd Haussman 75009 PARIS

GROUPE SETEC
recherche
pour études à l'étranger

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
débutant à 5 ans d'expérience

INGÉNIEUR HYDRAULIQUE AGRICOLE
5 à 10 ans d'expérience

Adresser C.V. à SETEC-TP (M. Néraud)
58, quai de la Rapée, 75583 Paris Cedex 12

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, mines, ponts, ENSAE, ...) ayant 5 années d'expérience minimum (organisation, informatique et économie) pour poste de conseiller technique en séjour en Afrique francophone.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 6.056 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour sa filiale en ARABIE SAOUDITE

INGÉNIEURS

Instrumentation, électricité, structure, pipeline

DESSINATEURS

Projeteurs, instrumentation, tuyauterie, électricité.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. + lettre à I.G.D.
18, av. du Maréchal-Juin, B.P. 3853, 54028 NANCY Cedex.

CABINET CONSULTANTS, rech. pour missions temporaires

AFRIQUE NOIRE
3 à 6 mois

Formateurs qualifiés en :
– informatique,
– gestion d'entreprise (P.M.E.),
– achats - appro. - gestion de stocks.

Connaiss. Afrique appréciée.
Adresser dossier de candidature à R.-Presse s/nº T029290M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE MÉDICALE
dont le siège est situé à FRANCEVILLE (GABON)
recherche

UN(E) TECHNICIEN(NE)

pour dosage radio-immunol. hormonaux. Contrat 2 ans renouvelable. Recherches portant sur hormones stéroïdes et autres en rapport avec reproduction dans double contexte clinique et expér. dans différentes espèces de singes.
Adr. C.V. et prétentions à C.I.R.M.F., 28, bd de Grenelle, 75015 PARIS

Société d'expertise comptable *DAKAR*
recherche réviseur exp. cabinet d'audit, situation expatriée et évolutive. Si stagiaire possibilité validation stage.

Adresser C.V. et prétentions s/nº 7.072 *le Monde* Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux

PONTS, CENTRALE, AM, ETP,...
SI VOUS DEBUTEZ ET SI VOUS AIMEZ LA MER :

Venez vivre à Cherbourg

Avec votre diplôme et vos connaissances en génie civil, nous ferons de vous des

INGENIEURS TRAVAUX

d'excellent niveau. La taille et l'implantation mondiale du groupe auquel nous *appartenons autorisent ces promesses.*

Après un premier temps consacré à votre intégration et formation, nous vous confierons la responsabilité totale d'un chantier : suivi technique, gestion économique, animation des équipes.
A Cherbourg, nous avons surtout de gros chantiers liés au nucléaire. Alors, si *vous avez de l'ambition professionnelle mais* l'âme écologique, venez nous rejoindre !

Avec 1.100 personnes et 350 millions de CA nous représentons, dans l'Ouest, une importante société de bâtiment, génie civil, ouvrages d'art, travaux industriels.

RSCG carrières nous transmettra la candidature que vous lui adresserez sous référence 4139 M : 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

directeur des ventes
180.000 Francs +

TAMPAX FRANCE

Le nº 1 de l'hygiène féminine dans sa spécialité

Notre entreprise de 210 personnes appartient à un Groupe américain implanté dans le monde entier.

Le développement actuel de notre chiffre d'affaires est de 20 %, réalisé principalement dans le circuit de la Grande Distribution.

A ce poste en création, notre nouveau collaborateur assumera les responsabilités d'organisation et d'animation de la force de vente et participera à l'entretien et au développement de nos relations avec les centrales d'achats.

Une formation de base de type Ecole de Commerce et la pratique de l'anglais seraient souhaitables pour cette mission, amenée à évoluer.
Le poste est basé en Touraine.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 4988 P
39, RUE ÉTIENNE MARCEL 75001 PARIS

FRANCE MARKETING

L'AMY

à MOREZ (39)

Leader français de la lunetterie (montures métal et plastique). 500 personnes en deux Etablissements dans le Jura : cette Entreprise, fortement exportatrice, recherche, dans le cadre de son développement

DIRECTEUR TECHNIQUE

Rattaché à la Direction Générale, en liaison fonctionnelle avec le Directeur de Fabrication, il aura pour mission l'animation de l'ensemble de la fonction technique et de ses différents services : Etudes, Prototypes, Méthodes, Qualité, soit une équipe d'une cinquantaine de personnes. Dans ce cadre, il aura à proposer et à définir avec la Direction Générale les orientations techniques et technologiques.
Ce poste sera confié à un ingénieur micromécanique, Centrale ou Arts et Métiers, de 40 ans minimum, possédant une solide expérience de direction technique (B.E., Recherche et Développement, Méthodes...), acquise dans l'industrie micromécanique, électronique ou dans le petit appareillage électromécanique de série.
Ce poste clé pour le développement technique de l'Entreprise nécessite une grande ouverture technique et de réelles qualités relationnelles et d'animateur.
L'anglais est très souhaitable.
Poste basé au Siège, à Morez, à 50 kms de Genève.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 636 M, en précisant rémunération actuelle, à notre Conseil chargé du recrutement.

ALGOE 9 bis route de Champagne 69130 ECULLY

média-system



JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

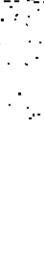
En qualité d'adjoint au directeur technique, il assurera, après un complément de formation aux produits, l'organisation et la coordination d'un atelier d'une centaine de personnes (fabrication de fermetures pour le bâtiment en petites et moyennes séries).
Cette fonction de cadre conviendrait à un jeune ingénieur débutant ou à un I.U.T., B.T.S. fabr. méca., déjà rompu aux exigences d'une fonction « atelier ».

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 1094 M à Olivier PLESSE.

à RENNES

CEIP 35 Conseil d'Entreprises 20, rue de Brest 35000 RENNES

qui vous garantit réponse et discrétion.






emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Annecy

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Pompes Guinard. premier constructeur français de pompes. souhaite intégrer rapidement un jeune cadre dans son usine d'Annecy.
Adjoint direct du chef d'établissement. et en liaison fonctionnelle avec le siège à Paris. il organise et dirige les comptabilités générale. analytique et budgétaire.
Il est également responsable du service paye et facturation.
Il agit avec rigueur et méthode et doit motiver les différents services concernés afin de les sensibiliser aux améliorations à apporter en fonction d'objectifs proposés par la Direction.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel d'au moins 28 ans. SUP de CO + DECS ou équivalent. justifiant d'une expérience significative dans cette fonction.
En plus de ses compétences techniques il doit se conduire en véritable adjoint de Direction. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser une lettre de motivation manuscrite + rémunération actuelle sous réf. M 8381 C à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Bern 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



CRÉATION DE POSTE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
120.000 F +

Une entreprise drômoise de transports de marchandises en pleine expansion (C.A. 60 M.F., 70 personnes. une agence dans le Nord, deux filiales anglaises)
recherche
pour son siège social

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cette direction recouvre les fonctions : contrôle de gestion, comptabilité générale et analytique, trésorerie et finances, juridique et fiscal, contrôle financier des filiales, service du personnel, informatique, services généraux, organisation administrative.

Ce poste convient à un candidat bon praticien de la comptabilité, dynamique et ambitieux, ayant le sens de la rigueur et des réalités, devant savoir à la fois commander et exécuter.

- Formation grande école de commerce ou maîtrise en sciences éco. ou équivalent, complétée par un D.E.C.S.
- Une expérience acquise dans un poste analogue est indispensable.
- Des connaissances solides en informatique et en anglais seraient des atouts supplémentaires.

Adresser curriculum vitae à

S.A. DENTRESSANGLE
B.P.11 - 26241 SAINT-VALLIER CEDEX.

Filiale française (CA 81 : 200 MF)
d'un puissant groupe multinational allemand,
fabriquant des produits réputés
en chimie organique,
nous recherchons en vue de succéder à notre Responsable actuel, bientôt en retraite, un

Directeur d'Usine
250 000 +

Implantée dans un site agréable de l'Est de la France, elle emploie plus de 300 personnes ; elle est équipée d'un matériel moderne et automatisé.

L'ingénieur que nous recherchons est à la fois un organisateur et un technicien (chimie organique, mécanique, physique), un gestionnaire (achats, prix de revient, investissements), et le responsable d'un ensemble humain (relations sociales, sécurité, environnement).

C'est un homme stable, mûr — 35 ans au moins — qui s'impose par sa personnalité. Il a l'expérience d'une multinationale et du reporting, la maîtrise de la langue allemande ou la capacité à l'acquérir à bref délai. Un stage de plusieurs mois en Allemagne est prévu avant la prise de fonction.

Le poste, évolutif, est rattaché au président du Directoire.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 412 LM à notre conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

Directeur Général

Votre tâche : diriger une société à taille humaine pour la rendre plus efficace face à un marché de plus en plus difficile.

Le poste est à pourvoir en province.

Vous avez : une formation supérieure et surtout vous possédez une expérience réussie de plusieurs années du management des hommes et de la gestion de centres de profit.

Nous sommes : un groupe français de taille importante et nos sociétés sont implantées en France et à l'étranger. Leaders dans notre spécialité, nous tenons à garder cette place : c'est pourquoi nous faisons preuve de rigueur dans le choix de nos collaborateurs à qui nous offrons des possibilités d'évolution extrêmement stimulantes.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 107225 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division « **Bâtiment et T.P.** ».

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

La Caisse Régionale
de Crédit Agricole Mutuel de la Vendée

recherche

LE RESPONSABLE DE SON NOUVEAU SERVICE PÉRI-INFORMATIQUE

De formation Ingénieur Télécom et/ou Informatique, il devra sous l'autorité directe du Chef du Département Organisation-Informatique :

- gérer tous les moyens péri-informatiques (personnel, matériels, budgets, relations fournisseurs, notamment P.T.T.) ;
- mettre en œuvre les nouveaux moyens (réseaux téléinformatique, autocommutateur, etc.).

Il est nécessaire d'avoir quelques années d'expérience dans la mise en œuvre et/ou l'exploitation d'un réseau téléinformatique ; des connaissances en informatique sur mini et micro-ordinateurs sont souhaitables.

Si vous êtes intéressés, adressez une demande manuscrite avec curriculum vitae et photo à

Monsieur le Directeur
de la C.R.C.A.M. de la VENDÉE
22X, Route d'Aizenay
85000 LA ROCHE-SUR-YON

EGOR RHONE-ALPES

CONSULTANT

Telle est l'opportunité qui est offerte à un généraliste possédant une expérience significative (4/5 ans) des relations humaines, de la gestion des cadres et du recrutement.
Cette expérience a été acquise en entreprise ou en cabinet conseil.
Idéalement, il a 30 ans, une formation supérieure scientifique, économique ou commerciale. Il connaît bien la vie économique et industrielle de la région RHONE-ALPES.
Nous sommes le premier groupe français de conseil en recherche de cadres. Le développement de notre délégation rhodanienne nous permet de vous accueillir et de vous former.
Si vous pensez avoir notre vocation, merci d'adresser sous référence M ERA/09 une lettre de motivation avec un résumé de carrière à Dominique BARRE qui établira les premiers contacts avec toute la discrétion voulue.

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 LYON CEDEX 3

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Grande Banque Province
recherche pour son
service Organisation

2 INGENIEURS CONFIRMES
diplômés d'une Grande Ecole Scientifique

Une expérience professionnelle de 3 ans dans un service d'organisation bancaire serait appréciée.
Si vous correspondez à ce profil, adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 117 M à COREPI, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

ANGERS

Vous cherchez un poste de

CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous avez :
- 3 ans d'expérience professionnelle au moins ;
- de bonnes connaissances comptables, fiscales, sociales et informatiques ;
- une bonne maîtrise de l'anglais.

Vous êtes :
- méthodique et imaginatif.
- rigoureux et tenace.

Vous êtes partisan de la vie en province et disponible pour de courts voyages.

Directeur administratif et financier d'un important Groupe de sociétés de services implanté en France et à l'étranger, je m'intéresse à votre candidature pour assurer à ANGERS :
- la centralisation et l'analyse des données de gestion du Groupe ;
- l'élaboration du tableau de bord ;
- les liaisons avec l'organisme chargé des traitements informatiques ;
- la gestion des assurances et des régimes de prévoyance. etc...

Votre rémunération sera de **130 000 F +**

Écrivez-moi à HAVAS CONTACT, sous référence 38462, 156 bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante entreprise en expansion cherche pour son siège social de Grenoble

Un responsable informatique

participant à l'élaboration d'une politique informatique,
il sera chargé de sa mise en œuvre, veillera au contrôle des réalisations et à l'adaptation des moyens à l'évolution de la société.
Il assumera la gestion du budget et du personnel, orientant les choix d'investissements, animant et coordonnant les activités d'une trentaine de personnes.
Il aura de fréquents contacts avec les utilisateurs du siège et des filiales.
Ce poste est évolutif et convient à un cadre de formation supérieure. (Ecoles d'ingénieurs ou de gestion),
ayant des compétences techniques, des goûts de gestionnaire et un tempérament de leader, ainsi que 8 ans d'expérience dans une entreprise dont au moins 2 de responsabilités en informatique.
Matériel IBM 4341 - système DØS - VSE - langage CØBØL.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Jean GUYOT - Sélé - Cégos - Rhône Alpes 76, Bd du 11 Novembre - 69100 Villeurbanne sous réf. 81.650/M -

sélé CEGOS

SP/3

Jeune diplômé

Notre Société ?
Une des premières mutuelles d'assurances, 2,4 milliards de C.A., 3 filiales en Amérique du Nord, un cadre de vie exceptionnel, des bureaux dans un parc de 200 hectares de verdure *en province à 1 heure de Paris.*

Ce que nous recherchons ? **UN jeune diplômé INGENIEUR ou DIPLOME ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES ou E.S.C....,** débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience.

Ce que nous proposons ?

- Un JOB D' **ANALYSTE EN INFORMATIQUE :** l'étude, la conception et la mise en place de nouvelles applications de GESTION INFORMATIQUE en liaison directe avec les utilisateurs ;
- une **FORMATION** à l'informatique.

Envoyez C.V. + lettre manuscrite + photo à Mme S. MAUHOURAT MUTUELLES UNIES – 3037 X - 76029 ROUEN Cedex.

mutuelles unies

RENAULT Automatismes

Société AUTOMATES PROGRAMMABLES S.M.C.
recherche pour CASTRES

CHEF DU GROUPE ACHATS HF

ayant une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

- *Possédant* des connaissances techniques de base (électronique - électrotechnique).
- *Formation en gestion* (type école d'approvisionnement - I.A.E.) appréciée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions à Madame LE GUET, Directeur du Personnel - sous référence C.A. 09.81 AUTOMATES PROGRAMMABLES - S.M.C. Z.I. de MELOU - 81104 CASTRES

Cii Honeywell Bull

L'Etablissement Industriel de Belfort (2300 personnes), recherche

JEUNES CADRES FINANCIERS

pour occuper des postes en comptabilité générale et industrielle dans un contexte motivant :
- méthode de gestion financière très avancée
- *utilisation de l'informatique* particulièrement poussée
- encadrement financier expérimenté et compétent
- programme interne de formation à la gestion *financière*
- environnement agréable.

Ces postes très formateurs nécessitent une connaissance satisfaisante *de l'anglais et s'adressent à des* diplômés de l'enseignement supérieur de gestion ou à des ingénieurs désireux d'orienter leur début de carrière dans ce domaine.
Adresser CV au Service Recrutement - Cii Honeywell Bull - 6, avenue des Usines 90001 BELFORT CEDEX

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
recherche

POUR L'ÉTRANGER
DE JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

De façon très autonome, ils exerceront, après une période de formation, auprès des filiales étrangères des fonctions *d'organisation et d'informatique : ils seront chargés de mettre en* place des systèmes développés sur IBM 34 ou sur MINI 6, de former les utilisateurs et la future équipe informatique locale destinée à prendre le relais.

Les candidats retenus, de formation supérieure scientifique, option informatique, auront de 1 à 3 ans d'expérience acquise dans une banque ou dans une SSCI. Ils connaîtront parfaitement le langage COBOL ainsi que les organisations classiques de fichiers.

Formation, avantages dus à l'expatriation, évolution de carrière *sont assurés.*

Pour Buenos Aires, la connaissance de l'Espagnol est obligatoire.
Réf. : 225/M.

Pour les autres pays, la connaissance de l'Anglais est obligatoire.
Réf. : 226/M.

Écrire en précisant la référence à :
A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

DIRECTEUR DE MARKETING
pour
BIJOUTERIE DE LUXE
PARIS

Dépendant du Directeur Général de la filiale française d'un groupe international, ce Directeur de Marketing sera chargé de promouvoir une nouvelle collection de bijoux haut de gamme.

Il animera une équipe commerciale, développera une clientèle choisie et sera suffisamment créatif pour être un homme marketing/vente performant.

Le candidat *retenu aura obligatoirement une expérience de la* bijouterie de luxe, des connaissances théoriques et pratiques en marketing, une habitude de la vente à haut niveau.

Écrire *sous référence* 227/M à :
A. L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

GROUPE GUERBET

Co-lauréat du challenge de l'entreprise innovatrice en 1981,
leader en France dans son domaine, en expansion régulière

Avec un effectif de 400 personnes, il réalisera en 1981 un C.A. de l'ordre de 170 M.F. dont 45 % à l'exportation.
Pour se donner les moyens de son développement, ce groupe complète sa structure et recrute du personnel pour ses différentes sociétés, situées en banlieue NORD-EST.

LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE
spécialisée dans la chimie fine recherche :

UN DIRECTEUR D'USINE
ingénieur chimiste
200.000 +/ an - (*réf. JCH 001*).

Dépendant du directeur général de la société chimique, il se verra confier pendant un an une mission d'étude et de mise en place du système qualité.
Dans le cadre du développement du groupe (exportation essentiellement)

cette mission lui permettra :

- de se former sur les techniques, les produits, les matériels utilisés,
- d'étudier l'ensemble des procédés de fabrication de la production chimique et de les remettre à jour si besoin est,
- de se faire reconnaître, par sa compétence, de ses futurs collaborateurs,
- d'acquérir les méthodes de travail pratiquées dans le groupe.

Sa mission terminée, il prendra effectivement sa fonction de production (*fabrication et méthodes : 60 personnes dont 2* cadres) en assumant les responsabilités humaines et économiques correspondantes.
Ce poste ne sera confié qu'à un ingénieur chimiste justifiant obligatoirement de plusieurs années d'expérience (≃ 10 ans).

DEUX INGENIEURS CHIMISTES
130.000 + / an - (*réf. ID002*).

pour développer son département recherche chimie organique.
Dépendant du responsable de la recherche chimique, chacun prendra en charge un projet qu'il devra développer.
Chacun devra apporter créativité et animation technique dans un premier temps et ultérieurement assumer l'entière responsabilité (budget, personnel, équipement) d'une unité de recherche.
Ces postes ne peuvent convenir qu'à des ingénieurs chimistes avec expérience de 3 ou 4 ans dans un laboratoire de chimie organique (université ou industrie).

LE LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
spécialisé dans les produits destinés
au diagnostic radiologique, recherche,
pour faire connaître ses produits en
Bourgogne/Franche-Comté et limitrophe :

UN(E) DELEGUE(E) MEDICAL(E)
110.000 + / an - (*réf. ADF 005*).

Secteur : 21 - 71 - 39 - 25
70 - 90 - 89

Lieu d'habitation : Dijon ou proximité,
voiture personnelle indispensable

La préférence sera donnée à un candidat ayant :

- un baccalauréat C ou D, ou équivalent,
- une solide expérience du milieu hospitalier,
- une facilité à assimiler rapidement et en profondeur les techniques radiologiques liées aux produits qu'il devra présenter,
- la disponibilité pour accomplir au mieux sa mission,
- le goût des contacts pour rechercher et transmettre avec dynamisme et compétence l'information nécessaire,
- le sens de la gestion pour suivre les dépenses liées à son activité et le budget qui lui est attribué.

Il sera assuré au candidat :

- une solide formation technique au départ,
- une forme de visite médicale originale et peu commune dans la profession,
- une fonction riche, diversifiée et évolutive en fonction de ses capacités et de ses résultats.

LA SOCIÉTÉ HOLDING
recherche

pour son département administratif et financier.

UN RESPONSABLE DU CONTROLE BUDGETAIRE ET DU SUIVI DES PRIX DE REVIENT.
120.000 / an - (*réf. JPS 007*).

Dans le cadre de sa fonction, il aura à animer une unité de 4 personnes. Ce poste nécessite une formation supérieure de type Ecole de Commerce et au moins un ou deux ans d'expérience acquise en milieu industriel dans ce domaine.

UN(E) ADJOINT(E) DU SECRETAIRE GENERAL
(*réf. MGP 008*)

Chargé (e) dans un premier temps de diverses missions d'études à caractère juridique, il (elle) secondera progressivement le secrétaire général dans l'ensemble de sa fonction :

— propriété industrielle : (droits des marques et des brevets) — droit des sociétés, — droit du travail, — contrats, — assurances,

Ce poste conviendrait à un (e) candidat (e) :

— licencié (e) en droit privé, — connaissances en anglais indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo sous la référence choisie à :

GUERBET S.A.
B.P. 15 - 93601 AULNAY-SOUS-BOIS Cédex



emplois régionaux

JEUNES INGENIEURS
ARTS et METIERS - CENTRALE

Commencez votre carrière dans une importante société de fabrication en grande série de la région RHONE-ALPES.
Intéressés par les problèmes de production, méthodes et commandement.
Nous vous offrons
dans l'une des unités de notre Société une possibilité d'évolution vers des responsabilités *dans nos services techniques ou de production.*
Adresser dossier de candidature s/réf. 4851/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 LYON *Cedex 2.*

Le centre de recherches pharmaceutiques SEARLE situé à Sophia-Antipolis recherche :
PHARMACIEN GALENISTE
pour créer et prendre en charge un groupe de mise au point et de fabrication de formes semi-solides (crèmes, pommades...), il aura si possible un DESS de galénique complété par une 1re expérience de la fabrication. Adresser lettre man., C.V., souhaits et photo à SEARLE, réf. 77, B.P. 23
06562 Valbonne Cedex.

Recherchons
PROFESSEUR MATHS.
Licence au moins et de + U.V. Informatique souhaitée.
Institution St-Pierre, 10, Chemin des Blés, 59610 FOURMIES.
Téléphone : (27) 60-34-34.

EURO ADVERTISING
LYON
Agence conseil en publicité
recherche
CHARGE(E) D'ETUDES.
Formation
maîtrise psycho-socio ou équivalent
Expérience
1 an mini. en cabinet d'études ou agence de pub.
Profil
Le candidat retenu devra posséder de très grandes qualités de rapidité d'exécution, de synthèse et sera capable de formuler une recommandation précise parmi les choix possibles.
C.V. à adresser à D. Troux, Euro-Advertising Lyon. BP 203.
69413 Lyon cedex 1.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EURE
recherche
PROGRAMMEURS
(débutants ou confirmés)
niveau DUT, AFPA, ou ÉQUIVALENT
qui devront s'intégrer à une équipe existante et avoir *une bonne pratique du COBOL.*
Connaissance assembleur, DL1, CICS appréciées.
Adresser rapidement lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Monsieur le Directeur de la C.R.C.A.M. de l'Eure
B.P. 148, 27004 Evreux Cedex.

Etablissement hospitalier privé à but non lucratif
recherche
UN RESPONSABLE
des SERVICES ECONOMIQUES et FINANCIERS
Cadre expér., âge 35 ans env.
Adresser la correspondance à :
Monsieur le Directeur
centre Psychomoteur, chemin des Capucins, 49000 ANGERS.

Ville de BERGERAC 24108
recherche pour son Centre culturel municipal
UN RESPONSABLE EXPÉRIMENTÉ
connaissant gestion, matériel et régie de plateaux, programmation et animation.
Ecrire avec C.V. à Monsieur le Sénateur-Maire, 24108 BERGERAC.

PTT METZ (57)
recherche
2 ANIMATEURS (TRICES)
titulaires DEFA ou équivalent poste à pourvoir très rapidement. Ecrire FOYER CARREFOUR, 6, r. MARCHANT, 57000 METZ ou téléphone (8) 775-07-26.

Office du Tourisme d'Ax-les-Thermes (Ariège) rech.
DIRECTEUR-ANIMATEUR
Références exigées.
Expériences commerciales dans le tourisme. - Joindre C.V. :
Avenue Delcassé, 09110 AX-LES-THERMES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche
ATTACHÉ DE DIRECTION FINANCIÈRE

Il sera chargé :
- *D'assister le directeur dans l'analyse des* tableaux de bord.
- D'organiser la comptabilité générale et analytique.
- De contrôler la fiabilité des résultats.
- De suggérer et conduire des études ponctuelles concernant la gestion.

Il devra :
- Avoir une formation supérieure type Sup. de Co., option finances, ou D.E.C.S.
- *Posséder une grande rapidité d'assimilation* et un esprit de synthèse.

Envoyer C.V. et prétentions à : M. BERNELIN, I.T.M. ENTREPRISE, 24, rue Auguste-Chabrières, 75737 PARIS CEDEX 15.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(Adjoint à Ingénieur en Chef)
Rémunération élevée — **Ile de France Sud**

Une société française exerçant ses activités industrielles et commerciales dans le domaine de la construction électrique (en particulier câbles *téléphoniques*), *recrute un* INGENIEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL pour son département Télécommunications. Il sera chargé de mener les travaux d'études et de développement industriels concernant la fabrication de câbles à fibres optiques destinés à la réalisation de systèmes de transmission d'informations et faisant appel à des équipements électroniques et optoélectroniques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure Ingénieur, ESE, ISEP, ISEN, ENST, IEG, A&M..., possédera plusieurs années d'expé*rience en développement et industrialisation de produits faisant* appel à des technologies de pointe. Ecr. s/réf. 445/M à:

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 - PARIS
Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche
pour son siège de Paris
CADRE COMPTABLE

- Formation D.E.C.S.
- Expérience 5 ans.
- Connaissances de la comptabilité sur informatique.
- Anglais.
- Poste dépendant de la Direction Financière.
- Il aura la responsabilité de la comptabilité générale, clients et fournisseurs.
- Évolution de carrière possible.

Écrire avec C.V. photo et prétentions s/nº T 029278 M à Régie-Presse.
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



Société de services en informatique de gestion
C.A. d'environ 40 millions de francs, en forte expansion,
équipée ordinateurs IBM avec important réseau T.P.
recherche

ingénieur commercial

Confirmé et ayant :
- un sens de la négociation à niveau élevé
- *une expérience* commerciale en SSCI

Pour ce poste, nous offrons une rémunération motivante et de réelles perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'envoyer C.V. détaillé à : ISTA
R.N. 186 - La Boursidière - 92357 Le Plessis Robinson

P.R.



16 000 collaborateurs. 854 millions de dollars de C.A. en 1980, un bénéfice de 97 millions de dollars entièrement réinvestis en recherche et développement. INTEL Europe représente 30 % du C.A. de INTEL Corporation, et INTEL France est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne et Israël).

INGENIEUR FORMATION CLIENTS

Il donne des cours sur les produits logiciels INTEL, il gère les supports de cours et les travaux pratiques en laboratoire. Il travaille en liaison permanente avec le groupe support technique.
Formation technique sur les nouveaux produits avec le groupe support en France et en Europe assurée. Connaissance du langage PASCAL, FORTRAN, BASIC, PLM et des systèmes d'exploitation temps réel nécessaire.
Rémunération très motivante.

TECHNICO-COMMERCIAL

Ingénieur électronicien, informaticien avec quelques années d'expérience, pour le développement et la responsabilité d'un secteur de clientèle (microélectronique et systèmes informatiques).
Formation assurée en France et en Europe. Grande autonomie.

Position évolutive : rémunération très motivante, intéressement et voiture de fonction.

INGENIEUR D'APPLICATION

Data Communication/Complex Peripherals

Electronicien, informaticien, pour l'assistance technique de la force de vente et des clients au téléphone ou sur le site, et pour la promotion et la présentation des nouveaux produits aux clients. Contacts permanents avec les U.S.A. Expérience Hardware et Software. Formation assurée en France et en Europe.

Rémunération très motivante, intéressement et voiture de fonction.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est une nécessité.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi, à Intel Corporation Direction du Personnel, 5 place de la Balance, Silic 223, 94528 Rungis Cédex (ou tél. 687.22.21).

média-system

Digital, No1 de l'informatique interactive,

Notre département Marketing, jeune et créatif, est vraiment responsable de l'élaboration et de la mise en place de notre stratégie commerciale.

Directeur marketing développement

pour le marché OEM.

Son domaine de responsabilités : le marché des OEM à vocations industrielles.

Il(elle) définira le marché existant : *études des marchés, concurrence et applications.*

Il(elle) établira un plan de développement à long terme, concevra la stratégie commerciale, étudiera sa mise en œuvre et développera les outils de vente appropriés.

Il(elle) identifiera les opportunités nouvelles, chiffrera investissements et résultats et convaincra les responsables marketing européens avec lesquels il travaillera en étroite collaboration.

Une formation supérieure, la connaissance du marché TOEM acquise sur le terrain, 4 ans d'expérience en informatique (chez un constructeur ou dans une société de conseil), la connaissance de l'anglais sont des atouts nécessaires pour occuper ce poste.

Ecrivez sous référence DM/M à Anne CHEVALLIER,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Evry Les Epinettes – 2 rue Gaston Crémieux, BP 136 – 91004 Evry Cédex.

Digital offre un nouvel emploi chaque jour.
Aujourd'hui, le vôtre.

digital

Société d'Ingénierie LA DÉFENSE, spécialisée dans le développement et la mise au point de matériels de grande dimension recherche

INGÊNIEUR MÉCANICIEN
(Centrale - ENSAM)

Vous avez au minimum 7 années d'expérience en bureau d'études (construction navale, nucléaire, off shore...)

Nous vous proposons de prendre en charge :

— au plan technique, le développement de la technologie de nos équipements : pompes de grande puissance, mécanismes électro-magnétiques ensembles chaudronnés.

— au plan humain, l'animation, la supervision d'une équipe de 10 ingénieurs.

En contact constant et suivi avec les fournisseurs, les clients, et différentes cellules de l'entreprise ce poste demande la capacité et le goût d'allier réflexion et sens de la négociation.

Le dossier de candidature est à adresser sous référence 72450 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris - qui transmettra.

HAVAS CONTACT



La Direction de l'Informatique Interne recherche pour son secteur « **Applications de Gestion** » un :

■ Ingénieur ou Cadre

Responsable d'une équipe de mise en place et maintenance de systèmes informatiques de gestion.

Les candidats possèderont une solide formation de base et de bonnes connaissances de la comptabilité. Ils auront prouvé, au cours d'une expérience de mise en place de systèmes informatiques de gestion, leurs qualités d'organisation et d'animation.

A un élément de valeur, **THOMSON-CSF** offrira des perspectives d'évolution liées à l'expansion des services informatiques et à la croissance constante du GROUPE.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à
Madame CLAYER - THOMSON DIS - 33, rue de Vouillé - 75015 PARIS

THOMSON-CSF

MEDIA 84

KONE

Industriels en ascenseurs, en manutention et stockage, nous sommes aussi des spécialistes de la maintenance des équipements techniques et de leurs systèmes de télésurveillance.
Nous recherchons un

Ingénieur grande école
(ECP-ESE-AM etc. . .)

pour prendre en charge au sein de la Division Paris (600 pers.) le développement du secteur maintenance dans l'industrie. Ce poste évoluera selon des étapes prévues vers des responsabilités opérationnelles plus larges.
Le candidat souhaité devra avoir :
- 3 années minimum d'expérience industrielle
- une bonne culture générale en automatisme et électronique
- le sens des contacts humains

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 23586/M à M.J.FOURNIAT qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE

KONE

UNE IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier et **appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français recherche pour son Siège situé dans très proche banlieue Ouest**

COMPTABLE CONFIRME (E)

Ce Responsable de plusieurs comptabilités d'affaires possèdera une expérience acquise en cellule comptable avec pratique des méthodes anglo-saxonnes et de l'informatique.

Formation de base BP-DECS (Certificat Comptable)

Bonne connaissance de l'Anglais.
La rémunération est attractive - Position assimilé cadre

Nous vous proposons d'adresser votre C.V., photo et prétentions *sous no 9219 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous vous garantissons une totale discrétion.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

SON RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

Le candidat devra posséder :
- Le diplôme d'une école supérieure de commerce, une maîtrise de gestion, ou expérience équivalente ;
- Une parfaite maîtrise des techniques comptables françaises et anglo-saxonnes ;
- Un anglais courant ;
- 2/3 années d'expérience si possible dans multinationale anglo-saxonne.

Ses ATTRIBUTIONS couvriront notamment :
- Comptabilité, budgets, prix de revient, étude de coûts, trésorerie, reporting.

Lieu de travail : PARIS

Le poste proposé offre de bonnes possibilités d'évolution.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Mme S. PERRIN,
2, rue de Vienne, 75008 PARIS.

La Direction des Affaires Sociales d'un important Groupe industriel (6.000 personnes - 8 usines) renforce ses structures et souhaite intégrer un

juriste droit social

Spécialiste des problèmes de Droit du Travail et des relations sociales, il aura en tant que conseil des opérationnels et des fonctionnels, à définir et mettre en œuvre des procédures juridiques adaptées à l'évolution de la politique sociale du Groupe.

Agé de 33 ans minimum, le candidat retenu, juriste de formation, aura acquis par sa pratique, la maîtrise des mesures légales obligatoires, et l'habitude des contacts et négociations avec les différentes administrations concernées.

Le poste est basé à Paris ; des missions de courte durée en province sont à envisager.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 912 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

winterthur
assurances

Première Société étrangère sur le marché français offre à de

JEUNES DIPLOMES DEBUTANTS

de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(formation Maîtrise Informatique - MIAGE ou équivalent)
des postes d'

• ANALYSTES

dans le cadre du développement de ses applications informatiques.

Formation assurée. *Lieu de travail : La Défense.*

Adresser C.V. manuscrit détaillé sous référence 5424 à :
Mademoiselle DILHAN - WINTERTHUR ASSURANCES
Tour Winterthur - Cedex 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

UAP assistance

recherche

ASSISTANTS

Hommes ou Femmes
PARFAITEMENT TRILINGUES

Age minimum 20 ans.
Langues étrangères appréciées : anglais - néerlandais - italien - allemand - espagnol - portugais.

●

Envoyer lettre + C.V. à :
UAP ASSISTANCE - Service du Personnel
BP 617 - 75160 PARIS Cédex 04

P.R.



DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche

INGENIEURS de VENTE confirmés

POUR REGION PARIS et NORD

- Ingénieurs Chimistes
- Spécialités spectrophotométrie AA - IR - UV
- Connaissances chromatographie gaz et liquide
- Anglais.

Envoyer lettre manuscrite+photo et prétentions au Service du Personnel 105, rue de Paris 93000 BOBIGNY ou tél. au 830.11.11 poste 508.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL T.P. ET BATIMENT
réalisant la plus grande partie de son chiffre d'affaires à l'exportation, recherche

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION un

INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou ÉQUIVALENT

de bon niveau, jeune, dynamique, aimant les voyages, parlant couramment l'anglais pour participer au développement de l'entreprise en s'intégrant dans une équipe commerciale.

Il sera l'assistant du Directeur commercial spécialement chargé de la vente à l'exportation. Son activité sera à Paris et à l'étranger.
Une expérience en vente de matériel T.P. et/ou industriel serait fortement appréciée.

Ecrire s/réf. 1869, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Sté conception et réalisations publicitaires, Paris (17e) recherche responsable commercial haut niveau pour prendre en charge et développer le département EDITION.
Ce poste conviendrait à toute personne ayant une solide connaissance de cette activité et désireuse de s'assurer selon ses résultats une situation avantageuse garantie par contrat.
Prière adr. C.V. manuscrit et prét. à D. Lardier, sté PENTA, 92, rue Jouffroy, 75017 PARIS.

LE CRÉDIT LYONNAIS

recrute pour sa

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE et DE L'ORGANISATION

des

Ingénieurs grandes écoles

(débutants ou avec au maximum deux années d'expérience en informatique.)

*Les fonctions qui leur seront proposées leur permettront d'**acquérir une double formation informatique et bancaire,** débouchant sur des postes de responsabilités au sein de cette Direction.*
Ils pourront, notamment, participer aux études de développement d'applications et de systèmes, déjà considérés comme parmi les plus avancés (bases de données, télétraitement...).

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'étranger. Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, et d'une photo, sont à adresser, sous référence M/18, au

CRÉDIT LYONNAIS
Recrutement Cadres - 5, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.



HAVAS CONTACT

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE
à compétence nationale recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

pour action de formation en méthode de gestion.
Les candidats (tes) devront avoir :
- 26 ans minimum.
- Etre titulaires d'un diplôme universitaire dans le domaine considéré.

Une expérience de la formation des adultes serait appréciée.

Fréquents déplacements.
Salaire brut annuel : de 81.277 à 99.595 F *environ suivant expérience.*
Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes, photo identité à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S.
Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, Boîtes Postales 45 et 46, 75755 PARIS CEDEX 15.

L'INSEP développe son département *INFORMATIQUE* et BUREAUTIQUE et recrute

INFORMATICIENS

Ingénieurs ou études supér.
- *Temps partiel.*
- Pour missions de formation et de conseil.

Adresser C.V. à l'INSEP, 4, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEURS et TECHNICIENS
DE HAUT NIVEAU
ANALOGIQUE-LOGIQUE ET HYPERFRÉQUENCE
Tél. pour R.-V. 770-77-13.

GF **General Foods France**

filiale d'un **groupe alimentaire multinational** recherche pour sa principale usine - **MONTREUIL (93)** -

Département Engineering, son

Chef de Groupe Ingénieurs de Projets

Responsable de la conception, des études et de la réalisation des équipements industriels, il animera, coordonnera une équipe de 4 à 5 ingénieurs et *dessinateurs, pour installer de nouvelles lignes de conditionnement ainsi* que moderniser les processus de fabrication existants.

*Il assumera personnellement la conduite des projets majeurs et sera res*ponsable du budget de l'ensemble des projets (budget annuel : 15 MF).

Ce poste peut intéresser un ingénieur diplômé AM, ENSEEIHT ou équivalent, disposant d'une pratique d'au moins 3 ans **dans l'étude et la réalisation d'installations de production** acquise de préférence dans une Société fabriquant des **produits à grande consommation.**

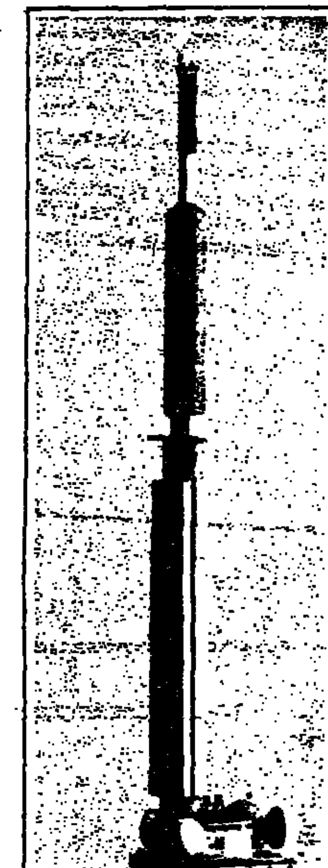
Il est à présent désireux d'élargir son expérience et ses responsabilités dans une Entreprise internationale à forte notoriété.

Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée. Les perspectives d'évolution dans ce groupe sont certaines pour un candidat à fort potentiel.

Adressez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 354 LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, Avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA BA



THOMSON-CSF
Division Radiodiffusion Télévision
Première firme mondiale dans le domaine de l'émission radiodiffusée et télévisée

ingénieur en télécommunications de haut niveau

ESE SUP TELECOM ENSI ENSEA...

Cet ingénieur, d'une dizaine d'années d'expérience, doit assurer la conduite d'équipes chargées de l'étude, de la conception, de la mise au point et de l'installation des matériels.

Une bonne connaissance des matériels d'émission en général, de l'utilisation des tubes à vide conventionnels et hyperfréquence ainsi qu'en thermodynamique et en mécanique des fluides est indispensable.

Basé au siège de notre division en région parisienne, l'homme que nous recherchons aura une bonne maîtrise de l'anglais et devra prévoir bien entendu des déplacements de courte durée.

Les perspectives de carrière sont très ouvertes au sein du groupe.

Monsieur MASANET, responsable du recrutement se tient à votre disposition pour établir un premier contact et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature.

THOMSON CSF, 94 rue du Fossé Blanc, 92231 Gennevilliers France. Tél. 790.65.49.

média-system

LOTO CERTAINS Y JOUENT, D'AUTRES Y TRAVAILLENT !

On peut aussi y travailler en jouant !...
Le loto (situé à 30 mn de la gare du Nord par Roissy Rail) dispose d'un centre de loisirs : une soixantaine d'enfants, 6 animateurs, 1 directeur.
Vous, vous serez

ADJOINT (E) DU DIRECTEUR CENTRE DE LOISIRS

Vos horaires : 13 heures les mercredi en période scolaire, à temps complet pendant les congés.
Votre bagage : un B.A. F.D., c'est indispensable. Et une disponibilité quasi immédiate : le poste est à pourvoir d'urgence.
Intéressé (e) ? adressez votre candidature à Madame RAULIC -
LOTO NATIONAL - Domaine des Gueules Cassées -
MOUSSY LE VIEUX - 77230 DAMMARTIN en GOELE.

non carrières



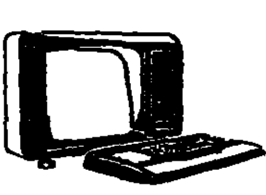
SOCIÉTÉ DE RENOM INTERNATIONAL (PARIS)
affiliée à un important groupe industriel Allemand
propose

POSTE ÉVOLUTIF
dans le domaine
FINANCIER ET COMPTABLE

Profil :
- *un diplôme d'études supérieures* complétées par un DECS.
- une expérience type chef comptable associée à une ou deux années de contrôle de gestion.
- une bonne connaissance des traitements informatisés.

Langue Allemande souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous réf. 24340 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANÇAISE recrute

CADRES DE HAUT NIVEAU
pour les départements
«INDUSTRIE», «BANQUES», «ADMINISTRATIONS» et «ENTREPRISES NATIONALES»

Postes à pourvoir :

chefs de secteur commercial

ingénieurs commerciaux

- **Débutants**
diplômés de l'enseignement supérieur, aptes à la négociation, dynamiques, autonomes.
- **Confirmés**
ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique.
- **Origine technico-commerciale**
pour la vente de produits OEM.

Nous vous offrons :
- une gamme de produits hautement compétitive,
- la dynamique d'un taux de progression de 30%,
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions,
- des possibilités exceptionnelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante (fixe de haut niveau + intéressement).

Bureaux situés à l'ETOILE.
Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer sous référence 02 à
TRANSAC ALCATEL
25, avenue de la Grande Armée 75116 PARIS.



LAROCHE NAVARRON S.A.

Groupe pharmaceutique (CA 160 MF - 550 personnes), membre du groupe international Syntex.

La politique du personnel est basé sur la qualité des relations, le souci du bien-être et des conditions de travail des collaborateurs.

Dans le cadre d'un développement de structure, il est créé le poste d'

Adjoint à la direction du personnel

avec pour missions principales dans un premier temps :
- la mise en place et le suivi d'une politique des salaires et des avantages sociaux,
- la mise en place et le suivi d'un système de classification des cadres,
- les statistiques sociales.

Dans une seconde étape :
- le développement de l'information,
- La formation.

Le candidat idéal, de formation supérieure, possède une première expérience d'entreprise acquise soit dans la fonction Personnel soit dans un service de gestion.

Il a l'esprit ouvert et une forte capacité d'adaptation. Il pourra compter sur son *Directeur du Personnel pour développer rapidement ses compétences et évoluer* dans sa fonction. Une bonne maîtrise de l'Anglais serait appréciée.

Le poste est basé près de la Défense : il nécessite quelques déplacements dans les usines de Bretigny-sur-Orge et de Pau.

Adressez votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 495 LM à notre conseil qui garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA BA

UN PLAN DE CARRIÈRE PAR ÉTAPES PROGRESSIVES

pour de JEUNES DIPLÔMÉS (Sup. de Co - Sc. Éco...) dans un Groupe Privé d'Assurances, Paris.

- En tout premier lieu et après une solide formation vous prendrez en charge la gestion commerciale et administrative d'agences sans titulaire.
Ces missions se déroulant sur l'ensemble du territoire seront de durée variable (1 mois à 6 mois).
- Après cette période de 3 ans vous approfondirez votre formation commerciale lors d'un passage dans le secteur "animation des ventes."
- *Enfin vous orienterez (selon vos goûts et vos aptitudes) votre carrière vers un poste au Siège de la Société ou sur le terrain.*

Si cet itinéraire vous attire, écrivez en envoyant C.V. et photo sous *référence 758 M* à *PUBLIPANEL 20 rue* Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

VIVRE SES EXIGENCES...

Une évidence pour les hommes de qualité. Exigeants envers eux-mêmes, ils le sont dans la conduite de leur carrière, pensée en termes d'audace, de ténacité, de mobilité.
Nous sommes UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS (CA 80 : 13 MILLIARDS F - 150 FILIALES).
Cette expansion nous conduit à proposer plusieurs gammes de postes à de jeunes Ingénieurs ayant l'ambition de vivre leurs exigences professionnelles en termes concrets.

X, PONTS, CENTRALE, MINES.

Ce sont des hommes jeunes, débutants ou déjà confirmés par une première expérience (un à cinq ans). Attirés soit par une fonction «de terrain», soit par des Etudes (sophistiquées mais concrètes).

Dans tous les cas, nous leur proposons une carrière - modelée par leurs propres exigences -, au contact des hommes, des problèmes concrets de direction d'entreprise, où les compétences professionnelles s'allient aux qualités des véritables futurs patrons (sens du dialogue, autorité, diplomatie).

Postes à pourvoir en PROVINCE et à PARIS.

TOUTES CES SITUATIONS COMPORTENT NATURELLEMENT DE LARGES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE.

Merci de nous permettre d'étudier en détail votre candidature, en écrivant, sous référence 8284 à rscg carrières - 48, rue Saint - Ferdinand - 75107 PARIS -, qui transmettra.

rscg carrières

COOPÉRATIVE AGRICOLE
Céréales - Approvisionnement - Semences

C.A. : 150 millions de francs
Collecte céréales : 1 million de quintaux

Cette entreprise, qui possède de larges possibilités de développement, est située dans une ville agréable de la région parisienne. Elle cherche son

DIRECTEUR

qui remplacera le titulaire actuel à son prochain départ à la retraite.
Cette fonction importante exige un homme de premier plan diplômé d'une grande école ou autodidacte confirmé.
Excellent gestionnaire, il sera capable d'être à l'écoute des adhérents et de penser au développement de la coopérative.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Ecrire à
« ACTUALITÉS AGRICOLES »
12, rue du Colonel-Driant - 75001 PARIS

Un important GROUPE FINANCIER (2000 personnes, 130 agences) recherche pour sa Direction des Etudes, située à Paris (8ème)

jeune attaché de direction financière

Au sein d'une petite équipe constituant la cellule ETUDES COMPTABLES et FINANCIERES, il sera chargé de participer à l'analyse et au suivi de l'évolution comptable des diverses sociétés du Groupe. La vision d'ensemble du fonctionnement comptable du Groupe lui permettra de collaborer progressivement à l'harmonisation des différentes méthodologies comptables actuellement en place.

Cette fonction, située au carrefour des Services Comptables, de la Direction Etudes, et de la Direction Générale, comporte un aspect de communication et de relation important. Elle implique le goût de l'analyse des chiffres, de la précision, ainsi qu'une sensibilité à l'informatique.

Dans une équipe jeune avec des collaborateurs de bon niveau, il aura l'occasion de se familiariser avec des comptabilités de types variés et pourra compléter sa formation économique par un volet analyste financier.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure dans le domaine financier ou comptable, débutant ou ayant une première expérience professionnelle.

Les consultants de CINOREN chargés de cette recherche sont à votre disposition pour vous donner une information plus complète. Adressez votre dossier de candidature ou téléphonez-leur le jeudi 24 septembre, au 770.59.09.

cinoren *104 rue Lafayette 75010 Paris*

SOURCES

Vendeurs confirmés, venez nous voir* au SICOB!

Cette année encore, RANK XEROX a préparé le SICOB avec un soin minutieux. Fidèle à sa tradition de société qui innove, RANK XEROX lance, entre autres, deux nouveaux copieurs.
Comme d'habitude, ils bénéficient de l'avance technologique RANK XEROX (nos 5 500 chercheurs dans le monde y veillent jalousement) et ils viennent renforcer notre gamme, la plus complète du marché.
Mais pour vendre de bons produits, il faut de bons vendeurs. Et, là encore, RANK XEROX donne le ton.
Tout d'abord, avec une solide formation initiale, rémunérée (le budget formation RANK XEROX est environ 7 fois plus élevé que le minimum légal). Avec une approche originale pour définir les besoins du client et préconiser la solution qui s'impose.
Ensuite, bien sûr, par une rémunération motivante. Basée en partie sur les résultats, elle est complétée par de nombreux avantages : 13ème mois, participation, frais, avantages sociaux...
Et pour les professionnels de la vente, une offre intéressante : selon vos gains des 12 derniers mois (dans une fonction vente) RANK XEROX peut garantir votre rémunération jusqu'à 10 000 F/mois durant vos 3 premiers mois d'activité.
Tentant RANK XEROX n'est-ce pas ? Surtout lorsque vous aurez vu l'organisation et l'ambiance du stand.
* Téléphonez donc (avant le 26 septembre) au 866.92.80 poste 38.72 pour que nous puissions vous adresser votre invitation et convenir d'un rendez-vous au SICOB.
Si vous ne pouviez pas venir au SICOB,
Ecrivez sous référence M 400 à Jean-François MAYER - RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

MEDIA PA

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

Traducteur de langue maternelle anglaise
H/F

Nous réalisons actuellement de très importants chantiers de Travaux Publics à l'Etranger et nous avons d'autres projets de grande envergure.
Nous avons donc besoin des services d'un traducteur ou d'une traductrice de langue maternelle anglaise, maîtrisant parfaitement le français et ayant, si possible, des connaissances en espagnol.
Une formation technique de base ou une expérience dans un milieu technique est nécessaire. La taille et le développement du Groupe permettent d'envisager une intéressante évolution de carrière.
Le poste est basé en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5470 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Société d'Ingénierie La Défense

INGENIEUR MECANIQUE de la RUPTURE
[Grande Ecole + 2 ans de recherche]

Les développements dans le domaine de matériaux et des techniques d'analyse nous amènent à créer un poste de spécialiste capable d'assurer l'interface matériaux/mécanique en particulier dans les domaines tenacité et fatigue.

Pour mener à bien les études qui lui sont confiées, il s'appuiera sur les moyens de laboratoires extérieurs.

L'équipe dans laquelle il sera intégré est en contact avec les principaux spécialistes français ou étrangers dans ces domaines.

Merci d'écrire à HAVAS sous réf. 72445 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Le Groupe I.E. recrute, pour sa filiale INFORMATIQUE ET ENTREPRISE (conseil et services en informatique sur grands et moyens systèmes de gestion), de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants non formés à l'informatique.

Ils suivront une session de formation à partir du **16 novembre 1981.**

Une première affectation au sein d'équipes entraînées, en relation avec les clients, leur permettra de participer rapidement à des projets diversifiés.

La progression régulière des sociétés du groupe I.E. leur assurera de nombreuses possibilités d'évolution vers des responsabilités de conduite de projets ou de Conseil de Direction.

GROUPE



Candidature et CV sont à adresser sous réf. 459-LM à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT



Compagnie Générale d'Automatisme

recherche

un technicien d'affaires

De formation BTS - DUT ou équivalent en électronique.

Pour le suivi d'affaires et la mise en service d'installations automatisées ou de contrôle d'accès sur sites chantiers France et étranger.

Anglais et/ou espagnol souhaitable.

Ayant 2 ans d'expérience minimum.

Référence 47.01

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction d. Personnel - B.P. 57
La Plessis Paté 91220 Bretigny-sur-Orge.

PARIS INTERNATIONAL BANK
is seeking

BANK AUDITORS
AT DIFFERENT LEVELS

Good experience and solid accounting background are required.

Please send detailed C.V. and photo to

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS

who will forward.

TITN
Filiale
THOMSON CSF
INFORMATIQUE

recherche pour postes à pourvoir en Banlieue Ouest (40 km de Paris par autoroute) :

Ingénieurs Electroniciens Confirmés

5 ans d'expérience minimum - Formation CNAM appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence Hard à TITN - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

diplômés Grande Ecole ou DEA Universitaire pour
TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT
Plusieurs postes disponibles
PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER.
Domaines : thermique, acoustique, informatique, énergies nouvelles, économie du bâtiment, physique et chimie des matériaux.
Durée : 1 an. Temps partiel possible.

Adresser C.V. à IRBAT, 242 bis, bd Saint-Germain, 75007 PARIS.

CENTRE de FORMATION

recherche

INGENIEURS TELEPHONISTES

CONFIRMES :
- en commutation temporelle et spatiale (logiciel et matériel)

- aptitude pédagogique
- anglais indispensable
- espagnol apprécié.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE et/ou ETRANGER

Adresser C.V., photo et prétentions à no 09094
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROF. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise française
du secteur aéronautique,
leader européen sur son marché,
recherche :

POUR SA DIRECTION DE PRODUCTION A PARIS

Cadre service ordonnancement central — *réf. : A*

Diplômé **grande école de commerce ou d'ingénieurs.**
Débutant ou ayant deux ans d'expérience industrielle.
A la tête d'une équipe de 4 collaborateurs, il sera chargé, à l'interface commercial/production, de la prévision et de l'organisation à moyen terme des programmes d'activité des usines.

POUR SA DIRECTION TECHNIQUE A PARIS

Cadre normalisation technique — *réf. : B*

Responsable de l'élaboration et du suivi des normes techniques et administratives de l'entreprise, en liaison avec les services internes d'une part, les organismes officiels de normalisation d'autre part.
Ce poste s'adresse à un technicien diplômé ayant de solides références dans un service similaire, ou de documentation technique, ou bureau d'études, ou contrôle.

POUR SON USINE D'ALSACE (800 personnes)

Cadre de gestion comptable — *réf. : C*

Diplômé grande école de commerce ou DECS.
Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.
Organisation et direction :
- de la comptabilité industrielle et de l'établissement des prix de revient;
- de la comptabilité générale;
- de la supervision d'une cellule achats.

Il devra également assurer auprès des responsables techniques un rôle d'assistant dans l'établissement des contrats avec les sociétés de services.
Le poste nécessite une réflexion sur les orientations et l'organisation des méthodes de son secteur d'une part, des relations permanentes avec les cadres techniques d'autre part.

POUR USINES PARIS OU ALSACE

Ingénieurs de production — *réf. : D*

Débutants, diplômés grandes écoles : Sup. Aéro, Centrale, Arts et Métiers, etc., pour services de :
• **Fabrication** • **Méthodes** • **Devis.**

Tous ces postes comportent de sérieuses perspectives d'évolution dans une entreprise performante et en pleine expansion.

Adresser lettre de candidature, sous référence correspondante, à **BAILLY CONSEIL**, 40, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

TANDEM COMPUTERS

La filiale française de Tandem Computers poursuit avec succès sa pénétration du marché. Les caractéristiques exclusives de ses produits (systèmes NonStop protégés contre pannes et défaillances, pour l'informatique de gestion en temps réel) intéressent un nombre croissant d'utilisateurs importants.

Pour répondre à la demande actuelle et potentielle, elle souhaite élargir son équipe à des

Ingénieurs Analystes

expérimentés, connaissant si possible plusieurs classes de logiciels de minis haut de gamme ou de grands systèmes. Après intégration à l'équipe, ils assumeront de très larges responsabilités opérationnelles couvrant aussi bien les aspects technico-commerciaux de la fonction que la formation et l'assistance des utilisateurs.

Ingénieurs Maintenance

Ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans la maintenance de systèmes importants (U.C. et périphériques). Des notions de base et l'aptitude à acquérir des connaissances en matière de logiciel et de télécommunication sont indispensables.

Pour ces fonctions, une formation est prévue en France et aux U.S.A. (Californie).
Les dimensions et le rythme d'expansion de la société impliquent l'intégration d'ingénieurs capables de partager un état d'esprit de « pionniers », d'accepter des charges diversifiées et souvent importantes, enfin de viser avec nous des objectifs de développement rapide.
En contrepartie, nous donnons à nos collaborateurs tous les moyens permettant d'assurer leur efficacité maximum.
Nos rémunérations sont intéressantes, complétées par des avantages statutaires appréciables. La pratique de l'Anglais est naturellement nécessaire.

TANDEM COMPUTERS S.A. 1, place des Etats Unis - Silic 255
94568 RUNGIS Cedex
Tél. (1) 687.34.66

Les responsables de TANDEM COMPUTERS S.A. seront présents au SICOB
(niveau 4 - zone A - stand 4110)
et seront heureux de vous donner
des informations précises
sur la société
et les postes proposés.

HAVAS CONTACT

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN:
Si vous avez le sens du dialogue...

Si vous avez le sens du dialogue, vous serez parfait dans votre rôle « d'enseignant » auprès des élèves Grandes Ecoles et des ingénieurs à qui nous apportons une formation spécifique ou un recyclage.

Vous travaillerez donc essentiellement sur des modèles de simulation.
Pour assumer correctement votre fonction il faut que vous ayez un niveau de connaissances en mathématiques équivalent à celui des Grandes Ecoles et que vous parliez couramment anglais.
Votre expérience professionnelle peut, en revanche, être de très courte durée *(1 - 2 ans) voire inexistante.*

Importante société d'ingénierie, nous sommes situés en banlieue sud de Paris. rscg carrières nous transmettra le CV (accompagné de vos prétentions et d'une photo) que vous lui adresserez sous référence 4137 : 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

NOUS VOUS PROPOSONS UN AVENIR... AUJOURD'HUI.

La SPI (SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE)
est une société de service et de conseil en informatique, filiale de PECHINEY UGINE KUHLMANN.
265 collaborateurs, un important centre de traitement, des prestations complètes en télégestion et des progiciels performants, *c'est l'environnement que nous vous proposons aujourd'hui.*

INGENIEURS GRANDES ECOLES
CENTRALE - MINES - SUPELEC - INP Grenoble - Toulouse

quelle qu'ait été votre spécialisation en Grande Ecole, et si vous souhaitez débuter dans une entreprise qui a un avenir et vous propose un avenir, votre candidature retiendra toute notre attention.
A l'issue d'une période de formation personnalisée, vous interviendrez, avec beaucoup d'autonomie et de responsabilités, *dans la conception et le développement de nos prestations.* L'environnement technique est de qualité, vos interlocuteurs seront d'importantes sociétés de renommée et nous avons (pour vous aussi) beaucoup d'ambitions.
Vos qualités personnelles, vos compétences, doivent vous permettre d'envisager une carrière très évolutive, au sein de la Société et du Groupe.



Faites-nous part de vos aspirations et motivations en adressant votre candidature à SPI - Claude DOUJON
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Jeunes Ingénieurs ou Commerciaux...
l'informatique vous attire...

Venez assister l'un de nos *Chefs de projets dans la conception* et la mise en place de systèmes informatiques de gestion.

Vous aurez à élaborer les cahiers *des charges avec* les utilisateurs et à suivre les dossiers d'analyse.

Des connaissances en Informatique vous aideraient mais ne sont pas indispensables.

Cette offre s'adresse à des candidats ambitieux et réalistes et désireux de faire carrière dans le 1er Groupe Français sur le marché de l'Eclairage.

Poste basé à SUCY-EN-BRIE (94 - R.E.R.).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
COMPAGNIE DES LAMPES
Service Recrutement
29, rue de Lisbonne
75008 PARIS.

MAZDA
lampes et appareils d'eclairage

DIRECTEUR TECHNIQUE CHEF DE PRODUIT SUP ELEC (ou équivalent)

Nous sommes la filiale française d'une société multinationale,
N° 1 mondial du pesage industriel

Nous recherchons un jeune ingénieur qui aura essentiellement pour mission :

- de définir la politique de produits et applica*tion systèmes en liaison avec les autres sociétés* du groupe et les sous-traitants
- de rechercher de nouvelles opportunités de développement.

Ce poste s'adresse à un homme dynamique et imaginatif dont l'action sera déterminante pour l'expansion de l'entreprise. Il dependra directement de la Direction Générale.
Intéressantes perspectives d'avenir pour un candidat de valeur.

Une première expérience industrielle est souhaitée si possible dans la manutention et l'automation industrielle ainsi que de bonnes notions d'anglais.

Ecrire avec CV + prétentions sous réf. TOL/04
michel jouhannaud conseils
40 bis, av. de Saxe - 75007 Paris

BOSTIK S.A.

Filiale française (C.A. 100 MF - 250 personnes) d'un
groupe industriel anglo-saxon, leader mondial
des colles, mastics et produits insonorisants, recherche le

Directeur de Production

de ses 2 usines de **Montmagny** *(95) et* **Maizières** *(près de Troyes).*
Vous êtes ingénieur (chimiste, Arts et Métiers, ou équivalent). Vous avez une *expérience industrielle acquise en tant que responsable de production ou de fabrication,* si possible dans une société internationale de chimie ou para-chimie. Vous avez donc une *réelle capacité à animer* les hommes et une *bonne pratique de l'anglais.*

Le poste que nous vous proposons est rattaché au Président Directeur Général.
Il comporte la responsabilité complète de la production, depuis les approvisionnements jusqu'aux expéditions, et naturellement la gestion du personnel usine et du budget. C'est un poste de **DIRECTION** au sens plein du terme.

Téléphonez au 783.30.82 ou envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, *photo et salaire actuel) sous référence* 666 LM *à notre conseil qui garantit* toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57 avenue de Suffren
75007 PARIS

MEDIA PA

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT IMMOBILIER
cherche pour Paris :
UN RESPONSABLE DE GESTION DES VENTES (CADRE)

Le candidat devra avoir une solide expérience profession*nelle du déroulement d'un programme* de construction. Il sera plutôt diplômé HEC, DEA Droit, Sciences-Po, Sup de Co, ESSEC. Ce poste, outre la stabilité et une haute rémunération offre de larges perspectives d'évolution à l'intérieur du groupe, si sens responsabilité et initiatives.
Envoyer CV au N° 102 035 REGIE PRESSE
85, bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CABINETS DE BREVETS
PARIS (8e) recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

débutants et confirmés

Envoyer C.V., photo et prétentions
s/nº 028872M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société d'Ingénierie la Défense recherche

INGENIEUR METALLURGISTE

Dans le cadre de l'équipe existante il sera chargé :

- du suivi technique de la fabrication
- *de la définition d'outils de travail, de leur amélioration ;* de leur adéquation aux exigences en matière de production, de qualité.

Ce poste peut intéresser un ingénieur qui possède une première expé*rience en fabrication ; des connaissances en soudage et contrôles* non destructifs seraient appréciées.

Ecrire sous référence T2456 à HAVAS CONTACT
156 boulevard Haussmann 75009 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

HEWLETT-PACKARD FRANCE étoffe son propre service informatique...

Vous nous connaissez certainement en tant que constructeur ! Notre groupe d'origine américaine emploie plus de 57 000 personnes dans la Recherche, la Fabrication, le Marketing d'instrumentation électronique et de Systèmes Informatiques. Notre siège social européen se situe à Genève.
En France nous sommes plus de 1 700 personnes réparties entre le siège social d'ORSAY, la Division de Production de Grenoble et nos 13 bureaux de vente.
Notre forte et constante expansion nous amène à renforcer notre propre Service Informatique

Ingénieur système

EXPERIMENTE

Diplômé d'**une grande école d'électronique ou d'informatique** vous avez une bonne connaissance en télécommunications et si possible des systèmes H-P. Nous vous confierons :
- le suivi
- le contrôle.
- la responsabilité technique des systèmes internes et du réseau de communications de Hewlett-Packard France

Une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire pour ce poste basé à ORSAY. Réf. 6414 A

Analystes-programmeurs

ORSAY

De niveau DUT informatique, MIAGE... vous avez de préférence :
- *une experience de 1 à 2 ans.*
- une connaissance des **systèmes HP 3000** et du **COBOL**

Vous participerez au sein d'une petite équipe à l'élaboration de projet de niveau français et européen « en temps réel » utilisant d'importantes bases de données
Votre sens des contacts humains et des responsabilités seront vos atouts pour ce poste qui vous amènera à effectuer quelques déplacements de courte durée. Une parfaite connaissance de l'Anglais est nécessaire. Réf. 6414 B

Opérateurs confirmés

ORSAY

Intégrés à une petite équipe, vous travaillerez dans un environnement « temps réel » décentralisé sur **HP 1000** et **HP 3000**.
- Horaires décalés.
- connaissance de l'Anglais nécessaire. Réf. 6414 C

Pour ces 3 postes Hewlett-Packard France offre à des candidats de valeur une **formation très complète**, un **salaire motivant** assorti d'un intéressement aux bénéfices de la Société, ainsi que *de réelles* **perspectives d'évolution** *compte tenu du fort développement de ce service.*

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) sous référence correspondante à Hélène Ducongé, Service du Recrutement Hewlett-Packard France, 91947 Les Ulis Cédex.



média-system



Cii Honeywell Bull

Pour contribuer à la définition et à l'évolution de ses produits futurs, dans le domaine des Grands Systèmes, recherche un

ARCHITECTE DE SYSTEMES

Les candidats devront détenir un diplôme d'ingénieur Grande Ecole et/ou PH.D (option informatique), ou équivalent. Ils *seront appelés à travailler en étroite* coopération avec les équipes qui développent les matériels et les logiciels correspondants. Débutants, ou possédant quelques années d'expérience, ils mettront à profit leur connaissance des systèmes d'exploitation pour analyser, modéliser et évaluer les performances des systèmes actuels et futurs, et pour maitriser la structure.
Lieu de travail : Paris (20ème) puis Banlieue Ouest.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions *sous référence 158 M (à préciser sur l'enveloppe)* à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Dynamisme commercial et service de qualité

Il est des activités de service qui contribuent, sans conteste, à améliorer la qualité de la vie. La nôtre est de celles-là. Qui peut nier l'agrément de locaux régulièrement et soigneusement nettoyés ? Dans la profession, nous sommes parmi les tout premiers sur le plan national. Nos clients sont à bon droit exigeants. Et la concurrence est active, aujourd'hui plus que jamais. Pour poursuivre notre croissance, nous devons intensifier notre action commerciale, vraisemblablement *la réorienter et peut-être aussi diversifier notre service.*

Ce sont les objectifs que nous vous fixons comme **responsable de notre service commercial**. Vous aurez à animer nos équipes de ventes – restreintes mais efficaces – en région parisienne et dans nos agences de province. Une formation supérieure, un tempérament de battant, une dizaine d'années d'expérience vous *sont indispensables pour réussir.* Attention, il *s'agit d'une vente plus technique* que vous ne le pensez peut-être et nécessitant souvent des contacts d'un niveau élevé. Tant mieux si vous avez déjà une certaine pratique de notre profession.

Le poste est basé à Paris. Sans attendre, vendez votre compétence sous la référence 812 606M, aux consultants de Sirca qui nous assistent pour ce recrutement.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune diplômé, vous voulez devenir contrôleur de gestion.

DECS, DESCAF, DUT...

Une page se tourne. Etudes finies, diplôme en poche, vous recherchez votre premier emploi.

Vos atouts ? Le goût de la gestion, de la comptabilité, des chiffres, mais aussi pour le travail en équipe, les contacts humains. Votre vie professionnelle, vous la voyez vivante, concrète, évolutive et vous voulez vous y donner à fond. Sans restriction aucune.

Vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez. *C'est grâce à l'implication de ses collaborateurs* qu'AUCHAN a pu progresser si vite dans un domaine fortement concurrentiel.

A vous qui êtes un battant, *nous proposons de devenir* **CONTROLEUR DE GESTION.**

Un stage de quelques mois sur le terrain vous fera *découvrir l'une des fonctions essentielles d'un* hypermarché AUCHAN : le métier de **CHEF DE RAYON.**

Puis, vous deviendrez **Adjoint du Contrôleur de Gestion.** Là, à la tête d'*une équipe de 8 à 10 personnes,* vous serez responsable :
- des sorties de comptes d'exploitation mensuels,
- des bilans trimestriels,
- *du contrôle des procédures.*

Vous assisterez le contrôleur de gestion dans la détermination des objectifs du magasin, l'analyse des *résultats et des écarts dans le conseil financier apporté* au chef de rayon.

Ensuite, si tout va bien à moyen terme...
à vous la fonction de **CONTROLEUR DE GESTION !**

Intéressé par ces perspectives ? Sachez également que si le travail est prenant, nous payons bien avec de *nombreux avantages.*

Pour un premier contact, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la *référence M 100 à Michel* BENOIT - **AUCHAN** - C.D. 110 - BUCHELAY - 78200 MANTES LA JOLIE.



MEDIA BA

un jeune analyste rôdé au gap 2

Nous sommes la petite filiale française d'un groupe industriel US. Notre fort taux de développement nous conduit à nous équiper d'un HP 3000/30 à Orly.

Pour gagner du temps, nous utilisons les programmes développés en Europe par une autre filiale. A vous de les adapter à nos besoins avant de vous lancer dans la réalisation *d'applications conversationnelles.*

De formation supérieure, DUT, ou mieux MIAGE, vous avez acquis en trois à cinq ans une bonne maîtrise du GAP 2 et vous sentez en mesure d'orienter les choix *informatiques d'une PME.* **Sachez que votre anglais doit être acceptable, c'est notre langue de travail.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4043 LM) à « **Carrières de l'Informatique** ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



91 EVRY
600 millions C.A. - 1800 personnes

recherchent

RESPONSABLE des ETUDES de RENTABILITE des INVESTISSEMENTS

Rattaché au contrôle de gestion il aide chaque Direction à définir leurs projets d'investissements en vérifiant avec eux leur rentabilité financière.

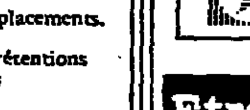
- Il rédigera les demandes d'*investissements* suivant les procédures de la maison mère.
- Il établira les budgets d'investissements et en contrôlera le déroulement.

Ce poste conviendrait à un candidat ingénieur A et M - ENSI ou école supérieure de gestion, ayant 2 à 3 ans d'expérience d'analyse financière dans une société industrielle.

La pratique de l'anglais est indispensable.

La rémunération tiendra compte de l'expérience.

Envoyer C.V.+photo au Service Emploi Formation
Biscuits BELIN avenue Ambroise Croizat - B.P. 93
91003 EVRY Cedex.



Degrémont

Leader mondial du traitement des eaux recherche pour son service mise en route et après vente

UN INGENIEUR CHIMISTE

(réf. 360 ING.)

débutant ou ayant quelques années d'expérience.

UN ELECTRO TECHNICIEN titulaire DUT

(réf. 360 ET)

ayant des connaissances en automatisation.

UN TECHNICIEN CHIMISTE titulaire DUT

(réf. 360 TECH.)

Ces trois postes requièrent :
- une bonne connaissance de l'anglais, et si possible de l'espagnol ;
- l'acceptation de fréquents déplacements.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous références indiquées

AU DEPARTEMENT RELATIONS DU TRAVAIL
183, avenue du 18 Juin 1940
92500 RUEIL-MALMAISON

IMPORTANT GROUPE D'ETUDES

recherche pour son département

MANAGEMENT - ORGANISATION GESTION

Ingénieurs

- débutants ou quelques années d'expérience pour Paris
- confirmés pour gestion grands projets France *ou étranger* (Cost - *Planning* - *Procurement*).

Écrire avec CV, prétentions et photo à
SETEC ORGANISATION 58, quai de la Rapée
75583 Paris Cedex 12

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

Jeunes HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE scellez votre avenir à nos ciments

Nos *efforts de recherche et de développement, notre effectif de 4000* personnes, nous ont permis de vendre 10 millions de tonnes de ciment *en 1980 à travers le monde.*

Pour renforcer nos structures commerciales, nous vous offrons, après *une formation complète de 3 mois, des responsabilités soit au sein* d'une de nos agences dans des fonctions opérationnelles, soit à notre Direction Commerciale dans un poste fonctionnel, soit dans une de nos filiales.

Cette première étape peut déboucher sur des responsabilités commerciales plus étendues ou d'autres activités *au sein du groupe.*

Si vous avez une bonne présentation, un tempérament accrocheur, une *grande mobilité géographique,* l'ambition de devenir nos « Ambassadeurs », pour sceller votre avenir à *nos* ciments, envoyez sans tarder votre *dossier* de candidature (lettre+CV+ photo) sous réf. 8749M, à M. Taillandier, 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris, qui coordonne cette *recherche.*

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Etre rapidement le patron d'une agence, c'est possible au Crédit Universel !

ESSEC, ESCP, EDHEC...

Les **jeunes diplômés ESSEC, ESCP, EDHEC et Grandes Ecoles de Gestion** que nous recrutons ont la *volonté de réussir. Rapidement. Ils souhaitent accéder à des postes de* responsabilité, donner des preuves de leur dynamisme, de leur ambition. Nous leur proposons *les moyens de prouver leurs capacités à* **développer, animer, gérer** : une formation solide et complète (en agence et au siège). La prise rapide de responsabilités en matière *bancaire, la* possibilité de justifier rapidement de leurs connaissances. Dès qu'ils en sont capables ils deviennent Adjoint au Directeur d'une des Agences du réseau. Grâce à sa forte croissance, le Groupe peut offrir **rapidement** aux meilleurs d'entre eux des postes de patrons d'Agences.

Pour recevoir, **par retour**, un dossier d'information sur cette offre, faites-nous connaître *les raisons qui vous amènent à rechercher une telle opportunité.*



Groupe du CREDIT UNIVERSEL
Recrutement Agences
152, bd Haussmann — 75008 PARIS

MEDIA BA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Cabinet International d'Audit
recherche
pour son bureau de Paris

FISCALISTE

Fortement motivé par un travail d'équipe dans le milieu international des affaires.

Formation : maîtrise de droit + formation comptable complémentaire.

Expérience minimum de 3 ans dans la fiscalité des entreprises.

Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 5436 à :

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

Gestion et génie génétique

Voici une opportunité de carrière pour vous qui, de formation supérieure comptable et juridique, pratiquant l'anglais et travaillant depuis plusieurs années en cabinet, seriez désireux ou désireuse d'intervenir de façon opérationnelle en entreprise.

La société TRANSGENE est née tout récemment de la volonté commune de plusieurs groupes français, financiers et industriels de premier plan, convaincus de l'intérêt que présenteront les applications médicales et industrielles des recherches en génie génétique. Ses laboratoires sont installés à Strasbourg et occupent déjà une trentaine de personnes, dont une dizaine de Ph. D., appartenant à près de dix nationalités différentes. Et à Paris, rue Saint Lazare, se trouve uniquement le siège avec une équipe restreinte.

C'est là que vous exercerez votre activité avec des déplacements à Strasbourg. Il vous faudra d'abord faire vivre l'ensemble des procédures administratives et comptables et les adapter au fur et à mesure de la croissance prévue de la société. Assurer un interface intelligent avec les conseils extérieurs nécessaires, juristes, *fiscalistes, spécialistes de la propriété industrielle,... Ecrivez rapidement sous référence 115 M* aux conseils en recrutement du cabinet CLEAS en précisant les responsabilités exercées jusqu'ici et le niveau de rémunération atteint.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

informaticiens

INGENIEURS OU UNIVERSITAIRES

Vous avez au moins 6 mois de pratique de *développement de logiciels (stages ou expérience professionnelle)* sur **MINI-ORDINATEURS** ou **MICROPROCESSEURS.**

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

vous propose de participer à divers projets de pointe industriels en temps réel.
Possibilité d'évolution, rémunération intéressante, avantages sociaux.

Adressez votre C.V. détaillé et prétentions sous référence DCA 139 S à Françoise TISON

ANSWARE
135, rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél. 502.10.00 poste 361

IBM

recherche

jeunes ingénieurs grandes écoles

Débutants ou possédant 2 à 3 années d'expérience dans les domaines suivants :

- ETUDES TRAVAUX NEUFS.
- METHODES DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES.

A des degrés divers, selon les postes offerts, il est nécessaire d'avoir des connaissances de base en Electricité, Mécanique, Fluides, Conditionnement d'air.
Ces postes de début de carrière peuvent évoluer, selon aptitudes et goûts, vers des fonctions industrielles différentes et permettre de déboucher sur un intéressant développement de carrière.
Anglais souhaité. Possibilités de séjours aux Etats-Unis.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature à IBM France - Service Recrutement Cadres Usine de Corbeil-Essonnes - 224, bd John Kennedy - 91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX

COOPÉRATIVE AGRICOLE
Céréales - Approvisionnement - Semences

C.A. : 150 millions de francs
Collecte céréales : 1 million de quintaux

Cette entreprise, qui possède de larges possibilités de développement, est située dans une ville agréable de la région parisienne. Elle cherche son

DIRECTEUR

qui remplacera le titulaire actuel à son prochain départ à la retraite.
Cette fonction importante exige un homme de premier plan diplômé d'une grande école ou autodidacte confirmé.
Excellent gestionnaire, il sera capable d'être à l'écoute des adhérents et de penser au développement de la coopérative.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Ecrire à
« ACTUALITÉS AGRICOLES »
12, rue du Colonel-Driant - 75001 PARIS



sofragem-ordisor
GROUPE ROTHSCHILD

Une équipe jeune et de dimension humaine, responsable du développement d'un important réseau de télétraitement, c'est le cadre que nous vous proposons.

Notre développement constant nous conduit à recruter des

INGENIEURS SYSTEME

Leur expérience EFFECTIVE des grands systèmes d'exploitation *IBM (MVS-VM) et leurs* connaissances REELLES en matière de réseaux (TRANSPAC, 3805, VTAM, CICS, . . .) devront s'associer au sens du service, à l'esprit d'équipe et à une grande disponibilité.

Adresser C.V. manuscrit et photo à SOFRAGEM
Direction du Personnel - 6, place du Colonel Bourgoin
75012 PARIS

SOFRAGEM - ORDISOR :
l'INFORMATIQUE RESPONSABLE

NOUS SOMMES UNE JEUNE SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE-VIE EN PLEINE EXPANSION

SI VOUS AIMEZ LE TRAVAIL EN GROUPE, NOUS PROPOSONS A UN

ACTUAIRE

L'ANIMATION DE L'ÉQUIPE CHARGÉE :

- De l'analyse des résultats techniques : cette activité nécessite de la rigueur.
- *La participation à la mise au point de produits nouveaux* : cela suppose l'ouverture à l'innovation et de la curiosité.
- La participation fréquente à des groupes de travail *réclame tact, clairvoyance et réelle aptitude au* dialogue.

POUR CE POSTE, 3 A 5 ANS D'EXPÉRIENCE SONT NÉCESSAIRES.

Adresser lettre manuscrite, sous n° 33, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé mentionnant les prétentions et d'une photo d'identité à :

R.B. CARRIÈRES 20, rue Fourcroy, 75017 PARIS.
qui transmettra.

FRANCE - CONSTRUCTION
une des plus importantes sociétés françaises de promotion, filiale du
GROUPE BOUYGUES
recherche pour la proche BANLIEUE PARISIENNE

CADRE FONCIER
de HAUT NIVEAU

De formation supérieure, possédant de très bonnes connaissances du *DROIT IMMOBILIER*, il pourra faire la preuve d'une expérience réussie dans la recherche, les études de faisabilité et l'achat de terrains à bâtir.

Vos connaissances techniques, votre sens du contact et les relations que vous avez su établir doivent vous permettre de concrétiser des acquisitions foncières au travers de négociations avec les propriétaires, collectivités locales, l'Administration, . . .

La rémunération et les avantages sont en relation avec le niveau du poste et l'expérience du candidat.

Adresser C.V., (photo indispensable) et prétentions à :
FRANCE - CONSTRUCTION
204, Rond Point du Pont de Sèvres - Tour Amboise
92100 BOULOGNE

BOUYGUES

RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE BANCAIRE

Important cabinet d'audit international
recherche pour Paris
son futur associé responsable de la clientèle bancaire.

Il sera plus particulièrement chargé, en plus des missions d'audit auxquelles il apportera ses compétences techniques, de toutes les relations du cabinet avec la clientèle bancaire et des institutions financières.

Le candidat, de nationalité française, âgé d'environ 30 ans, devra avoir une expérience bancaire de plusieurs années, acquise dans les services de contrôle de gestion, d'audit interne, d'inspection générale ou d'organisation et informatique.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation commerciale supérieure, parlant couramment l'anglais, de préférence experts-comptables diplômés ou stagiaires, capables d'assurer des contacts à haut niveau, fortement motivés, et désireux de travailler dans un environnement international avec un potentiel de carrière.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en indiquant la rémunération désirée à :

M. V.W.H. GREENWAY
25, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS

Discrétion totale assurée.

REVUE MÉDICALE PARIS
excellente audience recherche

JEUNE RÉDACTEUR MÉDECIN

pour service publicité

solide culture médicale, orientation thérapeutique - POSTE PLEIN TEMPS.
Écrire avec CV détaillé, titres, photo sous le n° 41197 à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Discrétion absolue assurée.
dossier retourné

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ SECTEUR AUTOMOBILE
recherche pour renforcer ses
Services méthodes, contrôle et études électroniques

3 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

CONFIRMÉS
ayant acquis une solide expérience dans l'électronique automobile.

Ces postes sont à pourvoir :
- soit dans l'une de nos unités. Production située dans le PAS-DE-CALAIS,
- soit dans la RÉGION PARISIENNE.

Merci d'adr. C.V., photo et prétentions s/n° 8876 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



L'automatisation du tri postal: *une tâche ambitieuse pour des informaticiens*

L'offre : pour des spécialistes d'informatique industrielle, participer à des projets *de logiciel temps réel relatifs à des systèmes d'automatisation* du tri postal.

- Les développements effectués en petites équipes sont réalisés à partir de mini-*ordinateur, ou de microprocesseur*.
- Les ingénieurs sont partie prenante dans toutes les phases du projet : de l'établissement du cahier des charges jusqu'à la réalisation définitive, en passant par la programmation.

Vous êtes : *de jeunes ingénieurs, informaticiens, de formation* ENSI, ISEN, INSA..., débutants, ayant une première expérience d'informatique industrielle de 2 à 3 ans dans le dans le domaine des automatismes ou du process, acquise en SSCI ou en entreprise.

Nous sommes : *une société française, s'appuyant sur un groupe important*, leader dans une de ses spécialités qui concerne le traitement de l'informatisation écrite et *plus particulièrement la manipulation et l'exploitation de documents*.

Nous nous situons dans la proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 109257 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département « **Informatique et Communication** ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

OFFRES D'EMPLOIS



Division Conseil et Réalisation du Groupe Sligos

recrute un

Ingénieur de production
ou
Informaticien de production

Mission :
— Chef de projet pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion de production.
— Au sein d'une équipe intégrée, de taille humaine, il contribuera à son fort développement et à son évolution vers les techniques de l'automatisme, de la *robotique, de la conception assistée par ordinateur...*

Profil :
— Ingénieur diplômé de grande école
— Plusieurs années d'expérience en milieu industriel
— Bonne connaissance des systèmes informatiques.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de *candidature* (avec *C.V. et photo*) à Nicole LAMBERT, 26, rue des Pavillons 92807 PUTEAUX:



Le Groupe Sligos : 365 *millions de CA en 1980*:Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850personnes et plus de 150 emplois créés en 1980: Principales implantations : Puteaux(siège),Agen,Angers,Arras,Besançon,Blois,Brest clermont Fd,Dijon,Grenoble,Lorient,Lyon,Marseille,Nice,Rennes,Roanne,Rouen, St-Etienne,Toulouse,Tours,Valence,Vannes,Vendome,Belgique,Côte-d'Ivoire.

LE RESPONSABLE DE LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE TEXTILE ALLEMAND

recherche

SON ADJOINT

Paris

Cette filiale a pour vocation de commercialiser actuellement les collections de tissus pour chemises et sportswear de ce groupe entièrement intégré.
En étroite relation avec le Directeur de cette filiale, cet *ADJOINT sera chargé d'animer le réseau commercial* (5 personnes), de suivre directement certains clients, de participer à la conception de nouveaux produits et peu à *peu de s'occuper des problèmes* d'organisation et de gestion de cette filiale.
Le candidat retenu, Ingénieur Textile ou de formation commerciale supérieure, connaîtra le secteur du textile, aura des connaissances techniques (fabrication), une *expérience de la vente et du marketing.*
Il parlera obligatoirement allemand.
Ecrire sous référence 224 M à A.L.CONSEIL, 24, *rue Murillo*, 75008 PARIS
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

---

sofres

recherche

Jeunes directeurs d'études

charges de concevoir, vendre et realiser des etudes quantitatives et qualitatives ainsi que de conseiller les entreprises clientes dans les secteurs. — **Automobiles** — **Distribution** — **Média**

Les candidats devront être de formation superieure, grandes ecoles ou *universitaire, et avoir acquis une experience de l'ordre de* 5 années d'etudes de l'un ou l'autre des secteurs consideres une bonne connaissance de l'*anglais* serait appreciee
(ref 10303 M)

Adjoint du directeur technique,

charge d'assister le directeur des services techniques dans l'encadrement et la gestion des services et notamment le suivi des enquetes, le recrutement, la formation et les relations avec les enquêteurs.

Le poste requiert une formation superieure, une bonne aptitude aux relations humaines, et, si possible, une competence technique basee sur une experience reussie dans le domaine des sondages
(ref 10304 M)

Adresser C.V., photo et pretentions en precisant la reference a Mme Le Bourhis, Sema Selection **Centre Metra, 16 18 rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse



juriste droit immobilier

Formation demandée :
- *Maitrise en droit*
- I.C.H.
- Expérience : au moins 2 ans de rédaction d'actes dans des pro*blèmes variés.*

Il (ou elle) assistera la Direction (baux commerciaux, assurances, ventes, acquisitions d'immeubles, etc ...) ainsi que les services techniques (construction, permis de construire, contentieux de désordres, etc...).

Le (la) candidat (e) devra allier à la rigueur du juriste, le dynamisme nécessaire dans une société de distribution ainsi qu'un solide sens pratique. *Ses qualités personnelles* seront retenues, de préférence à son expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V. au : Groupe DARTY
Direction des Relations Sociales - Tour Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE SUD PARIS
300 MF CA
recherche

Chef comptable

D.E.C.S. ou équivalent

Agée d'environ 45 ans, cette personne sera plus particulièrement chargée d'assurer la préparation, le suivi et le contrôle, sous l'autorité du Directeur Financier, des états comptables et fiscaux, et de coordonner le travail de l'équipe comptable d'une vingtaine de personnes, dans un environnement nouvellement *informatisé.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence C300 à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS



Association
d'ingénieurs conseils
spécialisée dans la mise en place de
"CERCLES DE QUALITE"
recherche

consultant senior

• ingénieur Grandes Ecoles • expérience industrielle et de la formation • motivé par l'ANIMATION de groupes et les relations sociales • disposé à se déplacer en semaine • *formation complémentaire assurée.*

Ecrire à SRM - 94, rue Lauriston
75116 PARIS.

Le leader mondial du matériel d'élevage recherche pour son siège social

TECHNICO-COMMERCIAL

notre choix se portera sur un candidat de 27 ans minimum, possédant une *formation supérieure* (**Ingénieur Agro, Master Sciences Animal etc...**).

Bon technicien, sens commercial et forte personnalité seront appréciés.

Le poste requiert la connaissance de la langue anglaise.

Après une *formation interne et un* stage de 6 mois, nous serons à même *de lui confier une responsabilité* importante au sein de notre groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + *photo et prétentions s. réf.* E029 à

α ALFA-LAVAL
ELEVAGE
J.C. LEGER B.P. 55 -
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
en expansion
recherche

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

- Pour Paris et Banlieue Nord.
- Minimum 3 ans expérience cabinet.
- *Poste évolutif.*

Adresser lettre manuscrite et C.V. à
S.C.O.
64, Avenue Gambetta
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

DIVISION en FORTE EXPANSION
D'une très importante Société Industrielle d'électronique
recherche
pour embauches immédiates et à terme

DUT - BTS

Expérimentés ou débutants en :
- électronique,
- *mesures physiques,*
- physico-chimie.

Postes à pourvoir en :
recherche, développement, fabrication, contrôle,

dans le domaine des hyper-fréquences : *composants, micro-électronique, circuits* intégrés....

habileté manuelle appréciée
informaticiens s'abstenir.

Lieu de travail : *banlieue parisienne* EST et SUD.

Envoyer C.V. et photo P. ARRAULT Chef du Personnel - 33, *avenue Faidherbe*
93100 MONTREUIL.



GENERAL FOODS FRANCE

C.A. : 1,4 Milliard de Francs - 1 850 personnes
recherche

ANALYSTE FINANCIER

Débutant - Grande Ecole Commerciale.

Après une période de formation aux techniques de gestion anglo-saxonnes, il prendra les responsabilités opérationnelles dans le domaine du Contrôle de Gestion (contrôle coûts de production, analyses des budgets de dépenses promotionnelles, établissement des plans financiers à court et moyen terme, ...), avec possiblité d'évolution vers d'autres secteurs de la finance.

Une parfaite connaissance de l'Anglais et le sens des contacts sont *des atouts supplémentaires.*

Adresser votre C.V. à Philippe VAZ - G. F. F. - B.P. 309
92504 RUEIL MALMAISON



Groupe CGE

Leader européen de la conversion de l'énergie solaire et la conception de systèmes photovoltaïques

Nous recherchons
pour notre Etablissement de RUEIL MALMAISON

UN INGENIEUR COMMERCIAL
GRANDE EXPORTATION

RESPONSABLE DE ZONE

pour participer au développement de notre activité, ouvrir des marchés en Afrique et au Moyen-Orient, négocier les contrats et assurer le suivi des affaires.

Vous êtes nécessairement Ingénieur, vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente à l'exportation et dans le domaine des équipements de télécommunications.

Adressez-nous votre candidature s/réf. P7.28 à la Direction des Ressources *Humaines - SAFT - 119, rue du Président Wilson*
92300 LEVALLOIS PERRET.

Organisme de financement et de crédit, filiale d'un très grand groupe industriel, nous souhaitons recruter un

INGÉNIEUR ANALYSTE

ayant une bonne connaissance des matériels IBM et des logiciels correspondants.

Environ 3 années d'expérience en programmation et analyse sur grands systèmes sont nécessaires, avec si possible des compétences en bases de données.

Le candidat doit être capable d'évoluer rapidement vers des responsabilités de Chef de projet sur des systèmes avancés et de très grandes dimensions.

Ce poste est basé en proche banlieue Est.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. 72431 LM à

GROUPE
ETHNOS - Conseil en recrutement
9, *rue Alfred-de-Vigny* - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique

HAVAS CONTACT

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche **pour compléter l'équipe MARKETING de sa division industrielle**

jeune ingénieur
chef de produit matériel

de formation technique, mécanique ou électricité, possédant un sens commercial développé, d'une grande disponibilité pour des déplacements dans la vente, il aura pour missions *principales dans une*

ACTIVITÉ TECHNICO-COMMERCIALE

a) définir les besoins de la clientèle en appareils et matériel spécialisés
b) rechercher et développer des matériels nouveaux
c) organiser un service après-vente.

Anglais nécessaire.
Localisation du poste : **PARIS-La DÉFENSE.**

Les dossiers de candidatures sont reçus sous référence NABIS adréssés à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

secrétaires secrétaires

GLAENZER SPICER

Filiale d'un important GROUPE INTERNATIONAL de mécanique automobile situé à POISSY (78)

recherche pour sa Direction Générale

SECRETAIRE TRILINGUE

ALLEMAND - ANGLAIS

de formation supérieure et connaissant la sténo française.

L'expérience d'un SECRETARIAT DE HAUT NIVEAU et la stabilité seront déterminantes.

Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.P. Timbaud 78301 POISSY.

Organisme Scientifique de Formation Adultes en milieu hospitalier recherche

TRÈS BONNE SECRÉTAIRE

Expérience minimum 3 ans. Formation de base minimum BTS Poste à responsabilités. travail varié.
Lieu de travail : St-Gratien (95)

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V., prétentions à : ASSEHA B.P.18, 95210 Saint-Gratien.

SECRÉT. DIRECTION HEC Mi-temps. Même débutante. Env. C.V. à RESSI-FRANCE, 218, r. Frères-Farman, 78530 Buc.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
EXPÉRIMENTÉE

Responsable juridique d'une Société de tout premier plan recherche UNE COLLABORATRICE pour l'assister dans ses activités. Elle devra avoir 28 ans minimum, une bonne formation en Droit des Sociétés et Droit des Affaires, qu'elle aura pu acquérir en Cabinet de Conseil ou en entreprise, et une excellente technique de secrétariat (sténo et dactylo).

Adresser C.V., photo et prétentions n° 9.156 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TROCADÉRO

Pour son département Direction des Recherches Bureau d'études scientifiques et techniques pour l'agronomie tropicale

recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

CONFIRMÉE
Possédant B.T.S.
Anglais exigé.

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 24.505 M Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

SECRÉTAIRE

Bilingue anglais Secrétariat commercial export, sténo, excellent contact, tél., suivi affaires, frappe 30 %. Tél. : 278-71-61.

ÉDITEUR PARISIEN recherche

SECRÉTAIRE DE FABRICATION

- Calcul prix de revient, gestion de stocks, contrôle de facture.
- Expérience comptable et connaissance fabrication du livre indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à J.L. FABRE, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris.

représentation offres

Mº BOURG-LA-REINE
Import. Agence FNAIM, rech.

VENDEURS (EUSES)
pr intégrer équipe dynamique. Formation assurée. 350-50-58.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciales MIGRATIONS (L.M.), 3, rue Montyon, 75428 PARIS CEDEX 09.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée

MIGRATIONS (L.M.),
3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014

633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, conversat. à partir de cassettes vidéo sur l'actualité diffusées par ABC TV News (matériel fourni par center for Media Art).

Lycéens à partir de 15 ans. Inscriptions immédiates. Début 5 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants : début 30 septembre.

DEMANDES D'EMPLOIS

AUTRICHE-PAYS DE L'EST

CADRE COMMERCIAL

- 15 ans d'expérience sur ces pays.
- Résidant à Vienne.
- Sens des responsabilités.

propose collaboration pour Direction AGENCE à Vienne

- Produits industriels.
- Biens d'équipements.

Ecrire sous nº 3.857 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

COMMERCIAL HAUT-NIVEAU
FRANCE + EXPORT
trilingue

formation supérieure + experience FRANCE, C.E.E, GRANDE EXPORT. (Moyen-Orient, Pays socialistes...) de création, animation contrôle réseaux/filiales PRODUITS, BIENS, LICENCES/BREVETS

recherche :

sté voulant réussir implantation/développement nationale et à l'étranger.

Écrire s/nº 1695, *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CONSEIL INFORMATIQUE

33 ans, mettant 10 ans d'expérience à votre service pour étudier avec vous l'informatisation de votre entreprise (ou son extension).

- Nombreuses références.
- Etude opportunité, cahier des charges, plan informatique.
- Choix du matériel, organisation, recrutement.
- Etudes fonctionnelles et formation.

(des interventions au titre de Chef de Projet peuvent être éventuellement envisagées par la suite).
Ecrire sous nº 8.858 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

INFORMATIQUE

38 ans, 14 ans expérience : conseil, banque, télétraitement, DB/DC, bureautique, services.
Libre rapidement étudie toutes propositions.
Ecrire sous nº 1.682 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

H. 41 ans, maîtrise en sciences sociales, rédact. en audio-visuel **Secrétaire de Rédaction** 20 a., exp. quot. hebd. mens. (relect., réécrit, quotat., copie, maquette), ch. poste de suite. Ecr. s/nº T029182M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dessinateur E 2 pétrole, ch. emploi France/étranger. Ecr. M. LEVY ELIE, 66, r. René Bazille, 76620 Le Havre.

Femme gérante, comptable, jusqu'au bilan. Exp. P.M.E. cabinet comptable, libre rapidement, cherche situation. Ecrire s/nº 1674 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR CHANTIER longue expérience Moyen-Orient, bilingue anglais, recherche poste similaire, disponible immédiatement. Étudie toute proposition. Tél. 563-07-05.

FACE A LA CRISE

une solution effic., économ., et souple : UN COLLABORATEUR MARKETING, COMMERCIAL, PUBLICITÉ... A TEMPS PARTIEL ! Toute proposition sera étudiée. Faire offres à François Gaymard au 280-65-00 (heures bureau).

H. 36 ans, cad. banque, clas. 5, expériences comptables-gestion entrepr., angl., respons. très. caisse, ch. poste à responsab. Écrire s/nº 1681, *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

H., 38 a., CADRE SUP., dipl. IDA, 12 ans expér. Direct. Administr. et financier. Secrétaire Général P.M.E. ou filiale multi Anglo-saxonne. Anglais courant. Connaiss. approfondie gestion informatisée. Recherche poste similaire rég. Paris, préfér. section tertiaire. Lib. très rapid. Ecr. s/référ. 675 s/envel. à : HOCHE PUBLICITÉ 26, rue Vernet, 75008 PARIS, qui transm.

Homme, 38 ans, directeur d'une société transit douane, expérience métier 19 ans (France et Afrique), cherche place équivalente en France. Ecr. HAVAS, réf. 37.567, Marseille.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, rech. empl. même part. 574-07-68.

AVOCATE 50 ans
10 ans travaux statistiques en droit et économie politique. Etudierait toutes propositions. Ecrire s/nº T 029.228 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J. FILLE D.E.C.S., 33 ans, expér. P.M.E., rech. poste à responsabilité départem. gestion ou comptabilité. Ecr. R.P. Réf. N.56, rue Fontaine-au-Roi, 75011 Paris, qui transmettra.

USA PROF : math., ANGL., ES., FR., ALL. + compt., ch. emploi étranger. WAUTERS, 10, r. Willems, 1030-Bruxelles. 230-01-72.

J. H. 29 ans, 11 ans d'expér. dont 1 en Afrique Franc. en qualité de Chef de Salle, chargé de cours, anal. expl., mat. I.B.M. DOS/VS/POWER/VSE. Connaissance programme Cobol-Assembleur, cherche poste province-étranger. Ecr. s/nº 1686 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

DESSINATEUR

Archit. Bâtim., longue expér., cherche place, libre rapidement. Ecr. s/nº 1688 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CADRE CONFIRMÉ

36 ans
BILINGUE ANGLAIS
10 ans expérience
COMMERCE INTERNAT.
étudierait propositions de poste à responsabilités dans :
IMPORT/IMPORT
MATIÈRES PREMIÈRES
AGRO-ALIMENTAIRES
SERVICES ACHATS
ou toutes autres activités d'avenir.
Ecr. s/nº 1624 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

F. 30 ans, 4 ans secrétariat édition (suivi fabr., édit., livres, revues, doc. prom.) recherche poste correspondant. Form. univ. techn. : maîtr. lett. + maîtr. sciences et techniques édition. Ecr. s/nº 1685 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Fme expér. 22 a. Immob., lic. économ., ch. emp. commerce. Ecrire 4120 M. Régie Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 31 ans, niveau expertise comptable, expérience cabinet entreprise, séjour en Afrique, cherche emploi Afrique, Moyen-Orient. Ecr. s/nº 1648 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 33 ans, expér. enseignement + création-conception publicitaire, cherche emploi. Ecr. s/nº 7078 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE INDÉPENDANT J. H. 28 ans, bonne présent. Angl., all., études comm., philo. Cherche emploi mi-temps, étudie ttes propos. – Tél. 354-30-02.

J.H., 31 ans, Certificat juridique fiscal supérieur (R.C. en cours). Plusieurs années d'expérience en cabinet Cherche emploi Ecr. nº T029.261M R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

PSYCHOLOGUE CLINICIEN J.F., 27 ans, cherche mi-temps sur Paris. Tél. 584-43-16.

Traductrice diplômée expérimentée français, anglais, espagnol, indonésien ch. emploi traduction tout domaine. Tél. 271-70-22 (matin ou laisser un message).

Chine, Extrême-Orient
Franc., 38 a., conn. perf. ces rég. y ayt d'excel. contacts. Achats vtes ds DOM Merchandising habil. text. actuel. en poste à Hongkong. angl., all., esp., not. chinois ch. nouv. sit. en rap. ét. ttes prop. Europe, Asie, Amériques (achats-vtes). Ecr. s/nº T 4.124 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur 75002 Paris.

PROF. d'ALLEMAND
Orig. all., dipl. d'All et d'Angl. Longue expér. enseign. et traduct. Spécialisé (sciences techn.) ch. poste d'enseign. ou traduct. Téléphone : 271-31-43.

EUROPEAN BUSINESS SCHOOL
J.F. 26 ans, angl. courant. étud. ttes propos. mi-temps, dans gest. personnel, initiat, respons., ouvert, libre imm. 741-64-05.

PSYCHOSOCIOLOGUE
F. 30 ans, chargée d'études (exp. urbaine, marketing), cherche poste ou vacation, enquêtes. Libre de suite. Ecr. s/nº T029208M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, bilingue allemand, cherche emploi Domaine artistique/culturel, loisirs, éditions, etc.. Ecr. s/nº T029260M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. CONSULTANT
Offre collaboration Evaluation devis, établissements contrats, supervision, réalisations, domaine entreprise générale industrielle, pétrole France - étranger Ecr. nº T029.131M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 40 ans, cél., D.E.C.S. Expérience Afrique, recherche mission Afrique ou DOM-TOM, pour contrôle renforcement ou remplacement dans secteur administratif et comptable. Ecr. s/nº T105122M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 34 ans cherche emploi Secrét. haut niv. étudie toutes propos. sér. Tél. 889-39-17.

Habitant Paris 5ᵉ, 53 ans, bachelière, diplôm. Ch. de comm. Paris et italienne, trilingue, français, anglais, italien, notions espagnol, allemand, grande expérience commerciale, spécialiste en parfumerie, étudie toutes propositions, mi-temps ou plein temps. Ecr. s/nº T029301M, R.-Presse, 85 b. r. Réaumur. 75002 Paris.

LICENCIÉ EN DROIT
39 ans, après 6 ans de secteur privé (conseil juridique et import-export), 9 ans secteur public (urbanisme) étudie ttes propos. Rhône-Alpes, Alpes, Savoie de préférence. Ecrire s/nº 092 à Régie-Presse 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR + I.A.E., 37 ans. Célibat., dynam., esprit ouvert, expér. engineering élect., export, gérance S.A.R.L. comm., chantiers étranger, direction service achats, connaissance anglais rech. poste Direct. Agence ou P.M.E., DOM-TOM, Pacifique ou étranger. Ecr. s/nº 4.230 M. R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

AFRIQUE NOIRE
40 ans, ing. + DESS gestion, usine sidér., 120 pers. Cazom, introduit milieux affaires, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, recherche responsabilités représentation technico-cial, gestion formation, franc./angl. Écr. s/nº 1691 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. rech. secr. direct. ou assist. direct., 10 ans expér., sens respons., init. 30 ans, bon. présent., rég. Ozoir-la-Ferrière, env., Marne-la-Vallée, Laguiller, 14, r. Papillon, 77135 Pontcarre.

H. 48 ans, comptable 1, rech. poste stable dans service compt. à Paris, Écr. Seninsky, 54, rue de l'Aqueduc, 75010 PARIS.

JEUNE FEMME, 32 ans, Secrétaire assistante de Gestion expérimentée, BAC G1, D.U.T. Gestion, cherche emploi stable Paris, mi-temps le matin à partir d'octobre. Ecr. nº 105119M, Rég.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 24 ans, licence d'anglais, allemand, bonnes notions russe, cherche emploi France ou R.F.A., étudie ttes propositions. Téléphone : 997-17-53.

Cadre supérieur, 37 ans, 7 ans audit, 11 ans chef comptable, 1 an expertise comptable. Disponible de suite. M. DAUBY - Tél. : 472-31-49.

JOURNALISTE presse écrite et parlée, anglais courant, cherche poste industrie du disque ou cinéma. Proposit. : M. DUDEY, 75, rue Labrouste, 75015 Paris. Tél. : 828-50-35, matin et soir.

J.F., 30 ans, psychographologue, connaissance anglais, secrétariat, cherche situation temps partiel dans sélection, orientation professionnelle ou collaboration avec psychologue. Téléphone : 991-47-65.

J.F., 23 ans, maîtrise administration économique et sociale, cherche emploi dans services socx ou d'études - 363-54-29.

J.F., 29 ans, études sup. + DUT marketing, angl., all. courants, excell. présent., facilité de contact, expérience profess., rech. poste assistance direction générale ou marketing. Libre immédiatement. Ecr. s/nº T029253M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

---

30 ans, je réalise un bulletin d'animation et d'information de A à Z dans une Association Nationale et différentes animations au sein de celle-ci, mais cela me laisse un temps appréciable pour réaliser d'autres projets. J'offre un sens des responsabilités, des initiatives concrètes, une expérience et une référence dans le domaine socio-culturel (adolescents-adultes), théâtre, presse, audio-visuel ; étudie toutes propositions mi-temps ou partiel toutes régions, avec préférence Paris, l'Ouest et le Nord. Ecr. s/nº T029275M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 28 ans, inspect. I.N.S.P. Contentieux, sinistres, compagnie d'assur., études ttes offres. Ecr. s/nº T029256M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2ᵉ arrdt

BOURSE Bel imm. R + 4 LIBRE et OCCUPÉ. PRIX INTÉRESSANT. - 583-91-45.

5ᵉ arrdt

PRÈS SEINE
Pied-à-terre exceptionnel Serge KAYSER. 329-60-60.

7ᵉ arrdt

38, RUE VANEAU
reste 3 p. 64 m², s/place de 11 à 18 h 30. 620-05-59.

109, RUE GRENELLE, 14-17 h, 6, pces, beaux volumes, 190 m². BEAUCOUP DE CHARME. Travaux. Tél. : 633-29-17.

SOLFERINO 354-95-10 calme
400 m² GD STANDING
Jardin, arbres, Haut plafond.

8ᵉ arrdt

EUROPE 50 m² RAFFINÉ CALME SOLEIL. Téléphone : 320-73-37.

PARC MONCEAU
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE 3ᵉ ÉTAGE, ASCENSEUR
4 PIÈCES, 118 m² à rénover
PRIX : 1.125.000 F
MÊME ÉTAGE S/COUR
3 PIÈCES, 70 m² à rénover
PRIX : 575.000 F
POSSIB. RÉUNION 7 PIÈCES
Me voir lundi, mardi, 14 à 18 h.
80, rue de MIROMESNIL ou 723-91-22.

12ᵉ arrdt

Mº REUILLY-DIDEROT
Imm. ravalé, plein soleil. Pptaire vd appts jamais habités. Entrée, séjour, chambre, cuis. évier inox, 2 feux, réfrigérateur, douches, lavabos, w.-c., placards, moquettes, carrelages, le tout absolument impeccable.

IDÉAL PLACEMENT
Depuis 220.000 F, visite mardi et mercredi, 10 h-17 h, 35, rue Cl.-Tillier, tél. : 328-53-03 +.

14ᵉ arrdt

Pte ORLÉANS, près Facultés, bel imm. studio, cuis., bains, w.-c., cave. 90.000 F. 224-18-42.

PLANTES-ALESIA 354-95-10
VILLA GRAND JARDIN
260 m² – Campagne à Paris.

15ᵉ arrdt

PRÈS CHAMPS-DE-MARS
DUPLEX 165 m². 2 portes palières, 1.900.000 avec box. Matin 567-47-47.

BIR-HAKEIM, 5 pièces étage élevé, vue dégagée, récent standing, parfait état, chambres s/jardin, parking. 633-29-17 - 577-38-38.

EMILE-ZOLA
Etages élevés, balcons
– 5 P. ....1.050.000 F
– 4 P. + ch. serv. 950.000 F.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

15ᵉ, BALARD-LOURMEL, vue except., 5 pces, 2 bains, 2 w.-c., balc. fleuri 10 m × 1,40, 2 parkings. 1.360.000 F. 577-96-95.

16ᵉ arrdt

AUTEUIL stand. 2ᵉ sur cour 5 pièces 120 m² - 980.000 F. 783-89-86 ou 549-54-69.

AUTEUIL, GRD 4 P.
90 m², stand., CALME, SOLEIL impeccable Vernel 526-01-50

RAFFET RÉCENT
ETAGE ELEVÉ, SOLEIL 45 m² avec balcon. 577-60-10, matin.

O.R.T.F. 2 P. cft large balcon, clair, impeccable. Immeuble classé. 375.000 F - 550-34-00

O.R.T.F. Liv. 2 chambres, cuisine. Bains. 5ᵉ ét., asc., soleil 850.000 F. - 550-34-00.

17ᵉ arrdt

SQUARE DES BATIGNOLLES vrai 5 P. 110 m², bel immeuble 7.300 F le m². 320-73-37.

WAGRAM, 200 m², bel appt double liv. 4 chbres, 2 chbres serv., immeuble pierre de taille GARBI. Tél. 567-22-88.

PRÈS Mº ET RUE LEGENDRE Direct belle rénov. en cours
15 STUDIOS
CINQ 2 PCES ET DUPLEX
Reconstr. 100 % gd conf., plac. idéal, loc. gar. net d'impôts 5 a. Ttes surf. poss. en état ou rénov. EUROVIM - 723-41-00.

TERNES
SÉJOUR + CHAMBRE entrée, cuis., w.c., bains. Refait neuf. BAS PRIX – 526-54-61.

VENTE PAR NOTAIRE
NIEL-TERNES, imm. ancien, résidentiel, pierre de taille, 7 P., 202 m², 5ᵉ ét., balcon, soleil, possibilité profession libérale, 22/09 de 14 à 16 h. : 6, rue Marcel-Renault. –

18ᵉ arrdt

RUE LAMARCK
GD 2 P. entrée, cuis., bains, w.c., imm. pierre. Ascenseur 360.000 F - 526-99-04.

19ᵉ arrdt

Mº CRIMÉE Buttes-Chaumont bel imm., 2 P., cuis., bns, w.-c., cave, 175.000 F. 520-13-57.

78-Yvelines

CHATOU GRD 5 PIÈCES
TRÈS BEAU PARC ARBORISÉ terrasse, garage. Imm. cft. 735.000 Vernel 526-01-50.

PARLY II, 80 m².
Living double, 2 chambres, cave, park., terrasse, balcon filant. 580.000 F. RENOVIM. Tél. 955-72-77

MAGNIFIQUE 130 m²
DANS PETIT CHATEAU 18ᵉ A NOISY-LE-ROI Très beau parc RENOVIM. 955-72-77. H. B. ou 969-87-60, SOIR.

91 - Essonne

URGENT, part. vd appt 87 m², 4 pces, cuis. + loggia, tt cft. 350.000 F. Tél. : 858-17-04, Onée-de-Sénart, 91 - DRAVEIL.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Immeuble récent, 4 P., loggia, salle de bains, salle de douche, 3ᵉ étage sur verdure, parking + cave. Prox. bois. 879.000 F. NOTAIRE. 501-54-30, le matin.

NEUILLY-SABLONS
Mod. Séjour, 3 chbres, 2 bains 2ᵉ étage. 115 m², impeccable. MICHEYL & REYL. 265-90-05.

93 Seine-Saint-Denis

près **CHAMPERRET**
2 pièces tout cft refait neuf. Plein soleil. 766-53-34.

94 Val-de-Marne

CRETEIL
A 200 M DU MÉTRO
Dans imm. neuf au 11ᵉ étage. Habitable immédiatement, 5 p. 95 m² + balc., cave, 2 gar. 635.000 F. P.C. possibles. S/pl., angle av. Gal-de-Gaulle, rue T.-Edison, du jeudi au lundi, de 11 à 13 h. et 14 à 19 heures. 339-49-38. SINVIM.

Province

Haute-Savoie, CHATEL, emplacement exceptionnel, stud. 4 pers. à partir de 281.000 F. Location assurée. ERIGE BP 18, 74240 GAILLARD. (50) 38-62-89.

ARCACHON-CENTRE
Immeuble grand standing, 1 appt luxueux, 5 pièces 134 m² + grande terrasse, garage 2 voitures. Vue sur mer et forêt. Renseignements : 15 h. à 18 h. (56) 83-12-12. et 91-32-21.

Vds à Cahors appartements :
T2 gd standing 280.000 F
T3 jardin 110 m² 380.000 F
T4 plein centre 250.000 F
Ag. Albouys, 31, bd Gambetta. 46 - Cahors. T. (65) 35-36-88.

Part. vd appt duplex 3 ch. balcon plein sud entièr. équipé. AVORIAZ (20) 02-28-82.

traduction demande

TRADUCTEUR INTERPRÈTE Bilingue allemand (BTS trad. de la C.O.F.A. C.I.). Effectuerait toutes traductions sur place ou à domicile. 606-49-33 (demand. M. ADAM) ou 249-18-42.

TRADUCTIONS D'ARABE : traducteur indépendant inscrit à l'URSSAF, membre S.F.T. Pour tous vos travaux de traduction d'arabe. Téléph. : 780-88-92.

cours et leçons

TROUVER et CRÉER des produits nouveaux à partir de besoins mal ou non satisfaits écr. à Pronocobe un, 27490 Cailly.

Prof. diplômée orig. améric. donne cours d'anglais prix intéressant. Téléph. : 707-51-95.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

JAGUAR X J 6 4,2 L., série III Air cond., aut. vert métal. Mars 81, 4.000 km. Prix except. Financement possible. Tél. (8) 785-06.70.

locations non meublées demandes

Paris

Association. Apli recherche chambres pour étudiants. 33, place Maubert - 5ᵉ. 326-77-51.

SANS FRAIS
PROPRIÉTAIRES
Louez vos apparts rapidement. Téléphone : 233-71-14.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F maxi. 283-57-02.

URGENT. recherche sur
LEVALLOIS-PERRET
et/ou 17ᵉ, proche appartement 3 pièces, cft. loyer 1.600 F charges comprises. Ecr. s/nº 6.178 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris. Rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades T. 281-10-20.

Ecole Sup. Physique-Chimie PARIS 5ᵉ, recherche CHAMBRES pour étudiants. Toute urgence. 337-77-00.

bureaux

Location

SIÈGE SOCIAL
BUREAUX meublés - TELEX
CONSTITUTION STÉS
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293-60-50
C P A 355-17-50

8ᵉ ET CHAMPS-ELYSÉES.
Domiciliation RM, RC, SARL. A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Tél., télex, ttes démarches. C2E, 562-42-12.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av. secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
ACTE S.A. 261-80-88 +

Av. FRANK.-ROOSEVELT
bureaux meublés, av. secrétariat, téléphone, télex. ACTE s.a., 261-80-88 +.

RUE WASHINGTON, appart. 215 m² + park., bail 9 ans, loyer 200.000 F, charges compr., sans pas de porte. Tél. : 227-93-30, 14 h à 17 h.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8ᵉ LOYER 150 à 300 F. PAR MOIS. Télex - secrétariat.
AGECO - 294-95-28.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél. Formalités.
CONSTITUTION de Société - TELEX.
S.M.P. - 268-08-90.

Ventes

BOISSIÈRE
190 m². Imm. stand., 6 bureaux + réception. 180.000 F. Téléphone : 705-48-60.

locations non meublées offres

Paris

TROCADERO, rez-de-chaussée, 230 m². 7 pièces. Possib. lib. 9.600 F. + ch. - 720-35-13.

appartements achats

ÉTUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélectionn. à satisf. 12, boulevard Raspail, 6ᵉ 222-70-63 – 20ᵉ année.

RECHERCHE 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ 566-00-75, recherche Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

locaux commerciaux

Cède droit au bail d'un local de 60 m² sur cour (Paris 11ᵉ) téléphone + force. Loyer mensuel 880 F Reprise bail 25.000 F. Tél. : 020-35-14 ou 430-25-94 le soir.

fonds de commerce

A vendre dans grande ville de l'Ain, magasin de sports à enseigne nationale, très bon emplacement, chiffre en rapport. Ag. Caillat, à Bourg-en-Bresse. Tél. : (74) 23-27-96.

BEL INVESTISSEMENT à NICE
HOTEL à VENDRE MURS et FONDS (rare).
Très bien situé, état impeccable. Mandataire exclusif. Ecrire Havas, B.P. 346, 06072 Nice, cédex réf. 0669.

hôtels particuliers

GEORGES-MANDEL
DANS VOIE PRIVÉE
MAISON 8 PIÈCES
s/3 niveaux 210 m² environ, à rénover
RAVALEMENT et TOITURE INCLUS DANS PRIX.
PX 1.580.000 F.
Me voir, lundi, mardi 14-18 h.
19, rue EUGÈNE-DELACROIX ou 723-96-05.

villas

1º) VILLA NEUVE 8 P., cft. 17.000 m². Parc boisé. PANORAMA - 60 KM. PARIS-SUD, près MILLY.

2º) VILLA RUSTIQUE 7 PIÈCES. 18.000 m², parc boisé. PANORAMA - 30 KM. PARIS-OUEST.

Plans - photos :
C.I. RAYNAUD
PARIS-2ᵉ - 742-68-34.

maisons de campagne

8 km de COULOMMIERS, cause départ, vds maison briarde, 4 chambres, salle de jeux, salle d'eau, grande cuisine, séjour 50 m², poutres apparentes, cheminée, terrain 4.000 m², puits, source, arbres fruitiers. Px 650.000 F. Tél. 830-24-14. Week-end. 403-45-56.

propriétés

A vendre 75 km de Paris. Vallée de l'Epte, dans village classé, maison normande entièrement restaurée, 2 entrées, tout confort sur terrain arboré 1.050 m². Surface habitable 180 m², séjour double, cuisine, salle à manger, 3 chambres. Prix très intéressant à débattre. Tél. après 19 h. 805-05-55.

Tarn-et-Garonne : climat tempéré. Maison campagne, villas, résidences, propriétés polyculture toute superficie, terrains, plans d'eau. Demandez affaire désirée. E. BORD 82190 Miramont-Quercy.

VÉSINET CHOIX de belles PROPRIÉTÉS. MAT. IMMOBILIER. 953-22-27.

AVIGNON Particulier vend propriété habit. 330 m², parc 13.000 m² Dépendances, piscine, tennis. Facilités paiem.-conv. à hôtellerie. Tél. (90) 39-21-67, h. bur.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11ᵉ). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

immobilier information immobilier information

LE soleil ★ *LA COSTA BRAVA* ★ *LA mer*

A BAGUR (Espagne)
Votre villa type MASIA

– Situé au milieu des pins, à proximité des plages.
– Tous vos loisirs : Tennis, équitation, golf, etc.
– Sans buildings ni béton, ni tourisme de masse.

PRIX **3.600.–** *FF*
LE m² HABITABLE

3 chambres + salon séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains entièrement équipée, balcon, terrasse, sur 500 m² tout compris.

Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à

RÉALISATION GRUPO AGA – 87, rue de la Tour – 75016 PARIS – 504.79.31

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
N.P. ______ Localité ______ Tél. ______ 5F

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

SOCIAL

AU 35e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTILÉS DU TRAVAIL

Les institutions sociales sur la sellette

La Fédération nationale des mutilés du travail (F.N.M.T.) vient de fêter son soixantième anniversaire (1). Quatre cents à cinq cents militants se sont retrouvés à Orléans (Loiret), du 15 au 20 septembre, pour le trente-cinquième congrès de la fédération (la première de France avec quatre cent quatre-vingt mille adhérents). Outre la commémoration de sa création, la F.N.M.T. jugeait les résultats de cette « Année internationale des personnes handicapées » organisée à l'initiative de l'ONU, et précisait, à nouveau et avec fermeté, ses revendications.

De notre envoyée spéciale

Orléans. — Des pionniers, tels Marcel-Rouillon, Raymond Celingant, Claudine Ravachol, ont retracé les luttes passées, dans des récits émouvants faits avec l'esprit de Jaurès et la langue du compagnon.

Les congressistes ont adopté plusieurs résolutions. Ainsi la Sécurité sociale doit devenir *« l'instrument d'une réduction des inégalités et d'une redistribution du revenu national en assurant un revenu suffisant à toutes les personnes momentanément ou durablement dans l'incapacité de travailler »*. On s'est déclaré satisfait de la diminution des accidents du travail, tout en déplorant leur nombre encore trop élevé, et surtout une augmentation du nombre d'accidents graves.

Les congressistes ont *« déploré le non-respect par de nombreux employeurs des règles d'hygiène et de sécurité »*. Ils ont regretté *« la prolifération d'entreprises de travail temporaire, génératrices d'accidents dus à l'absence de formation »*. La F.N.M.T. a aussi demandé que soit appliquée la loi d'orientation de 1975 sur les droits des handicapés. Elle a réclamé l'attribution aux adultes handicapés d'une allocation équivalente au SMIC ; la création d'une allocation de tierce personne ; l'institution d'une allocation complémentaire d'aide à la réinsertion professionnelle ; enfin, des mesures propres à faciliter la réinsertion sociale.

De nombreuses personnalités gouvernementales, dont Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, Mme Claude du Granrut, chef de la mission pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, des représentants de diverses administrations, dont celle de la santé, des responsables syndicaux de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.G.C. et de la FEN, des délégués ouest-allemands et suisses, ont participé aux travaux.

La venue de Mme Questiaux le 20 septembre a été un des moments forts de la rencontre. De part et d'autre, on s'est senti écouté et compris. Avant l'intervention du ministre, plusieurs représentants départementaux ont dénoncé les manques existants. Ainsi les délégués de la Manche et des Bouches-du-Rhône ont rappelé l'insuffisance des moyens donnés aux Cotorep (2) : 200 dossiers à examiner en trois heures, 3 800 dossiers en instance actuellement. Mme du Granrut a annoncé la généralisation des *« équipes de préparation et de suite de reclassement professionnel »* à tous les départements. Mme Questiaux a ensuite présenté un état de ses travaux sur la question. A ses yeux, la F.N.M.T. *« s'étant battue à toutes les étapes de la sécurité sociale »* a fait figure d'exemple pour sa politique de consultation avec les partenaires sociaux. Répondant aux revendications de la F.N.M.T., le ministre a, pour *« rendre leur force aux principes de la sécurité sociale »*, annoncé que dès maintenant les assurés retrouveront une *« part prépondérante »* dans la gestion des caisses, en attendant les élections générales des conseils, envisageables peut-être pour la fin de 1982. Se refusant, tout comme la F.N.M.T., à *« réduire la sécurité sociale à un problème de comptes »*, Mme Questiaux déclare vouloir *« mettre les données chiffrées sur la table »* de la consultation *« sans précédent »* qui, prévue dès le 22 septembre, a été annulée. Reportée à la semaine prochaine, elle doit réunir tous les partenaires sociaux intéressés par la Sécurité sociale.

HANDICAPÉS : vers un « programme d'action prioritaire »

La revalorisation des rentes et pensions est jugée *« insuffisante »*, malgré la hausse intervenue en juillet de 7,2 % et celle prévue au 1er janvier, *« au minimum de 6,7 % »*. Mais on ne peut dans l'immédiat en faire plus. L'honnêteté du constat ministériel a plu aux congressistes. En ce qui concerne l'appareillage des handicapés, Mme Questiaux s'est engagée à revoir le décret paru en mai, pour rendre à l'usager la liberté de choix, alléger les formalités et développer un secteur de production efficace et, pourquoi pas, exportateur. Quant au contentieux technique du fonctionnement de la Sécurité sociale, il fait l'objet d'une étude (3) sur laquelle la F.N.M.T. sera consultée fin octobre. L'idée étant la prévention du risque de maladie professionnelle, sans exclure, comme le réclame la F.N.M.T., des *« sanctions sévères »* contre les responsables. Il faut, a ajouté Mme Questiaux, *« rendre la société capable d'accueillir les personnes handicapées »*. Une des actions en cours est le bilan de la fameuse loi de 1975. La F.N.M.T. en demande une meilleure application, et, *pour cela, plus de « moyens »*. Divergence ? Mme Questiaux pense que les orientations profondes sont à revoir. Il faudra par exemple corriger le *caractère dissuasif du système* actuel à l'égard du travail. Le ministre s'est engagé à créer des emplois supplémentaires pour les handicapés dans les administrations, à faire inclure dans le Plan intérimaire un *« programme d'action prioritaire relative au handicap »* inspiré de trois thèmes : intégration à l'école ordinaire, autonomie de vie (développement des auxiliaires, adaptation des équipements urbains, etc.) et insertion professionnelle. Bref, il s'agit en la matière d'*« apporter ce petit supplément qui n'a pas de prix : l'égalité »*, a conclu le ministre, avant d'écouter M. Jacques Chenu, secrétaire général de la F.N.M.T. Le ton exprimait une certaine satisfaction de la concertation engagée, *« l'espoir »* et *« la confiance »* mais *« sans illusion »*. On s'est donné rendez-vous pour juger des résultats au congrès de 1983, à Lorient.

DANIELLE ROUARD.

(1) Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit, Maison des mutilés du travail, avenue Emile-Loubet, 42029 Saint-Etienne Cedex.

(2) Commissions d'orientation et de reclassement professionnel, créées en 1970.

(3) La mission de cette étude a été confiée à une syndicaliste de la C.G.T., Mme Lambert.

FÊTE A VINCENNES

« F.O., un syndicat, pas un parti »

Il y avait jusqu'à présent la fête de la rose du parti socialiste, celle de Lutte ouvrière et surtout celle de *l'Huma*... A présent, il faudra peut être compter avec celle de Force ouvrière, car la centrale syndicale, à l'image des partis, a *décidé*, à son tour, de *mêler* la fête aux *discours*, les *nourritures* terrestres aux nourritures spirituelles.

Pour son meeting de rentrée, organisé vendredi 18 et samedi 19 septembre, F.O. avait loué la pelouse de Reuilly à *Vincennes* et, pour la première fois, *accueilli* près de ses stands un véritable marché et une fête foraine.

Etait-ce le vent ? La pluie ? Les dates choisies (un vendredi et un samedi) ? Le manque de *publicité* ? La foule escomptée ne s'est pas déplacée. Pourtant, F.O. avait déployé beaucoup d'efforts et montré un peu d'originalité en autorisant les représentants de l'O.C.C.T.A. (Organisation commune de consommateurs - travailleurs - agriculteurs regroupant F.O., la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A.) à venir vendre ses produits, fruits, légumes, charcuterie, fromages... *« aux prix de production majorés des seuls frais d'approche »*. Une aubaine pour les ménagères. Enfin presque, car si le prix des melons ou des tomates, par exemple, étaient intéressants (10 F les quatre ou les six suivant grosseur pour les premiers et 30 F les 10 kilos pour les secondes), certaines personnes eurent la désagréable surprise de constater qu'elles avaient *trimbalé, pour rien, 10 kilos de* tomates ou de poireaux, leur *prix* se *révélant* être celui du supermarché du coin.

Il y avait tout de même une ambiance familiale chaleureuse *facilitée par l'absence presque* totale du racolage étouffant dans *certaines autres fêtes*. On pouvait vaguer d'un stand syndical aux lanceurs de flammes ou aux catcheurs, des restaurants à un débat avec les délégations de Solidarité sans être à tous propos accosté.

« F.O., un syndicat, pas un parti », pouvait-on lire sur les badges de certains militants..., la variété des personnes présentes le démontrait. Et, Thierry le Luron, Pierre Perret et les *Plus Belles Girl's eurent autant* de succès qu'André Bergeron. *Tandis que, samedi, on discutait* sous un chapiteau des droits de l'homme dans le monde, les Gilles de Liévin (Pas-de-Calais) dansaient et distribuaient aux enfants des oranges où l'on pouvait lire Outspan, la marque d'exportation de l'Afrique du Sud, le pays de l'apartheid...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

M. Jean Auroux annonce la création de 1.200 emplois dans les services de l'inspection du travail

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jean Auroux, ministre du travail, a présenté vendredi 18 septembre, à l'Institut national du travail (I.N.T.), à Marcy-l'Etoile, les mesures qu'il souhaite prendre pour promouvoir des inspecteurs et contrôleurs du travail.

« Vous aurez à œuvrer dans le cadre d'une législation rénovée. (...) Votre contrôle sera actif, intelligent et empreint de la plus grande laïcité sociale. » Par « laïcité », M. Auroux entendait *« indépendance dans le cadre de la loi »*. *« Vous devez*, a-t-il indiqué aux étudiants, *mener une action de contrôle et d'animation dans les négociations collectives sans vous substituer aux partenaires dans les entreprises. »* Mais il faut, a-t-il estimé, *« une bonne connaissance du milieu ouvrier »*. Il a exprimé le souhait *« que le corps des inspecteurs du travail s'ouvre davantage à des candidats qui sortent du monde ouvrier »*.

Pour favoriser la réussite du plan emploi, il a demandé un effort en direction des entreprises en difficulté : *« Ne vous contentez pas d'une approche juridique. Vous devez aussi avoir pour objectif permanent la recherche de l'emploi et de l'emploi durable. Il faut prendre garde au provisoire. »* Pour mener à bien cette tâche, le ministre a annoncé une mesure ponctuelle : la désignation d'un expert économique dans *chacune des régions* pour assister les inspecteurs du travail. De plus, il a souhaité, pour améliorer leur formation économique, une modification du programme *des études dispensées* à l'INT, qui verra ses moyens accrus de 60 % au titre du budget 1982.

M. Auroux a donné le détail des créations de postes. L'effectif des inspecteurs et directeurs devrait passer, fin 1982, de 670 à 783, *celui des contrôleurs* de 2 001 à 2 477, celui des agents administratifs de catégories C et D passera de 4 875 à 5 409. *« Au total*, a commenté le ministre, *1 200 créations d'emplois ont été décidées dans ce secteur. »*

CLAUDE RÉGENT.

Conditions de travail

LA C.F.D.T. DEMANDE UNE RÉFORME DE L'ANACT

Pour *« changer le travail »*, la C.F.D.T. propose une amélioration des conditions de travail et une transformation de son organisation. Elle réclame un accroissement des moyens d'intervention des travailleurs dans l'entreprise, notamment la possibilité de débattre pendant le temps de travail des conditions de ce travail. En outre *« l'expression des travailleurs doit trouver sa suite dans une réforme du rôle des institutions de prévention dans l'entreprise »*, déclare la C.F.D.T.

Surtout, cette *« nouvelle politique »* doit passer par une *« réforme de structure centrée sur l'ANACT »*. (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) *« un lieu unique chargé de l'impulsion et de la coordination des actions »*.

L'Agence doit, selon la C.F.D.T., prendre la forme d'un comité interministériel sous la dépendance du premier ministre. Sa nouvelle orientation aurait trois objectifs : réaliser des opérations pilotes, coordonner des recherches en matière de prévention et pathologies professionnelles et financer, par l'intermédiaire du FACT (Fonds d'amélioration des conditions de travail), les transformations des conditions de travail.

● *Annulation de la « table ronde » sur l'avenir de la Sécurité sociale.* — Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, qui avait invité les syndicats, le patronat et diverses associations, lundi 21 septembre à 16 heures, et ensuite la presse à 18 heures, pour aborder les problèmes de la Sécurité sociale (retraite, prestations familiales, financement), a dû annuler précipitamment ces réunions. Le ministre doit, en effet, participer à un comité interministériel *« important »*, le même jour, sur les nationalisations.

Par décret au « Journal officiel »

M. RAMOFF EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Journal officiel du 19 septembre publie le décret nommant M. André Ramoff délégué à la formation professionnelle, en remplacement de M. Gabriel Ducray. Cette nomination avait été annoncée au conseil des ministres du 9 septembre.

[Né en 1937 à Oran (Algérie), M. André Ramoff est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a été chargé de mission au cabinet de M. Chaban-Delmas, premier ministre, de février 1971 à janvier 1972. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il occupait, depuis février 1974, le poste de directeur de l'action sociale.]

CONJONCTURE

LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

L'Association internationale de développement a dû réduire ses activités en 1981

La Banque mondiale vient de rendre public son rapport annuel, le premier depuis le remplacement de M. McNamara par M. Clausen en tant que président du groupe constitué par la Banque mondiale, à savoir, outre la Banque internationale de reconstruction et de développement, l'Association internationale de développement (A.I.D.), spécialisée dans des prêts à cinquante ans sans taux d'intérêt en faveur des pays les plus pauvres, et la Société financière internationale, qui prête aux entreprises privées.

Cent quarante projets

Pendant l'exercice allant du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981, les nouveaux engagements de prêts *pris par le groupe se sont élevés* à 13,1 milliards de dollars, soit 8 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Les engagements propres de la Banque ont été de *3,8 milliards de dollars*, intéressant cent quarante projets dans cinquante pays différents. La progression a été de 15 %. En revanche, les nouveaux crédits accordés par l'A.I.D. se sont *élevés* à 3,4 milliards de dollars, contre 3,8 milliards de dollards l'année précédente, soit une diminution d'environ 10 %, due au fait que la sixième reconstitution des ressources de cet organisme s'est fait attendre jusqu'au mois d'août, mois au cours duquel le Congrès a fini par voter la contribution américaine (27 % du total). Pendant les années 1981, 1982 et 1983, l'A.I.D. va disposer au total de 2 milliards de dollars, ce qui va lui permettre de poursuivre ses opérations dans des conditions que le rapport ne juge pas *complètement satisfaisantes*.

Quant à la Société financière *internationale*, le *montant* de ses prêts s'est élevé à 811 millions de dollars en progression de 19 % sur l'année précédente.

Si l'on tient compte des remboursements des prêts antérieurement consentis, le transfert net *de ressources relatives aux opérations* du groupe de la Banque mondiale s'est élevé à 3,4 milliards de dollars, soit 28 % de plus que pendant l'exercice *précédent*.

La répartition des prêts reflète les *orientations politiques imprimées* par l'état-major de la Banque, sous l'impulsion de M. McNamara. Le rapport insiste sur le fait que la part revenant aux pays aux revenus les *plus* bas (moins de 371 dollars de 1979 par tête d'habitant) s'est accrue. L'A.I.D. constitue et de loin la principale source de *fonds* à destination de ce groupe de pays et de ceux qui se situent immédiatement au-dessus d'eux ; 85 % des prêts accordés par l'A.I.D. vont aux pays à plus bas revenus, ainsi définis. Le rapport indique encore l'importance donnée au développement agricole dans les opérations financées par le groupe de la Banque.

Quatre pays ont adhéré au groupe : le Zimbabwe, les îles Salomon, la Dominique et les Seychelles, ce qui porte à cent *trente-neuf le nombre des pays* membres. Les pays membres de l'A.I.D. sont désormais au nombre de cent vingt-cinq.

Le total des prêts figurant à l'actif de la Banque se monte à 30 milliards de dollars, qui lui rapportent en moyenne 8,1 %, lui assurant un revenu de 2,16 milliards de dollars, auquel s'ajoutent d'autres entrées, si bien que, au total, les revenus bruts du groupe de la Banque se sont élevés à 3 milliards de dollars. Les dépenses — notamment les frais administratifs et les charges d'intérêts — se sont élevées à 2,4 milliards de dollars. En définitive, le revenu net ressort à 610 millions de dollars, en augmentation de 3,7 % par rapport à l'année précédente.

5 milliards de dollars d'emprunt

C'est de l'emprunt que le groupe de la Banque tire ses ressources principales. La Banque aura emprunté pendant l'exercice 1980-1981 5 milliards de dollars. C'est encore en deutschemarks *qu'une fois de plus elle* s'est le plus endettée pendant l'exercice sous revue au cours duquel elle a toutefois lancé son premier emprunt sur le marché de l'euro-*dollar. En moyenne*, le taux d'intérêt de ses emprunts aura été pendant l'exercice de 9,1 %.

Selon la formule en vigueur, le taux auquel la Banque prête se calcule à partir des charges supportées plus 5 %. Depuis le *12 janvier 1981, la Banque prête* à 9,60 %. Le total des obligations émises par la Banque et figurant à son passif s'élève à 27,8 milliards de dollars, dont 6,4 milliards *sont libellés en deutschemarks*.

Les effectifs de la Banque se sont grossis d'un peu plus de six cents personnes pendant l'exercice et s'élèvent à cinq mille huit cents fonctionnaires venant de cent un pays ; *34 % des effectifs sont originaires* du tiers-monde.

PAUL FABRA.

AGRICULTURE

LES 900 000 HECTOLITRES DE VINS ITALIENS RESTENT BLOQUÉS A SÈTE

M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a affirmé, le samedi 19 septembre, à Nîmes, qu'il n'était pas question de mettre sur le marché les 900 000 hectolitres de vins italiens qui sont bloqués dans le port de Sète depuis plusieurs semaines. Rome, a ajouté M. Cellard, n'a pas encore répondu à la proposition française de faire distiller 400 000 hectolitres de ces vins.

D'autre part, Mme Cresson, qui était à Pélissanne (Bouches-du-Rhône) le samedi 19 septembre, a regretté à nouveau que les instances communautaires n'aient pas joué leur rôle dans la crise franco-italienne du vin de cet été.

« Ces instances ont, en effet, refusé le prix minimum », a indiqué Mme Cresson.

● *Les négociants en vins du Haut-Rhin* s'inquiètent du blocage aux frontières françaises des vins italiens. Ceux-ci, de hauts degrés d'alcool, sont utilisés pour des coupages avec la production française. Si la frontière n'était pas rouverte, les négociants, affirment-ils, seraient conduits à fermer momentanément une partie de leurs entrepôts. Selon le syndicat des négociants, 25 000 hectolitres de vins italiens sont actuellement bloqués dans le Haut-Rhin.

● RECTIFICATIF. — Dans le *Bulletin hebdomadaire de la Bourse de Paris*, paru dans nos éditions datées dimanche 19 et lundi 20 septembre 1981, au cinquième paragraphe, il fallait lire : « ...le « patron » de la Bourse de Paris mettait à profit l'assemblée générale de la Fédération internationale des Bourses de valeur qui s'est tenue à Paris, pour proposer qu'on s'en tienne donc aux seuls cours de Bourse ».

ÉTRANGER

Roumanie

Bucarest désire étaler le remboursement de sa dette à court terme

La Roumanie a demandé aux banques occidentales de pouvoir étaler le remboursement de sa dette à court terme — 25 % à 30 % de son endettement total — du fait d'une *« incapacité temporaire de paiement »*. Selon le *Financial Times* du 21 septembre un directeur du ministère des finances de Bucarest, M. Martin, évalue à 6 milliards de dollars la dette totale de la Roumanie, un chiffre très nettement inférieur aux estimations occidentales qui varient de 10 à 14 milliards de dollars.

Malgré des coupes sévères dans les importations — qui n'augmenteront que de 5 % en valeur contre 23 % l'an passé — et un accroissement des exportations, la balance des paiements courants de la Roumanie restera déficitaire de plus de 1,2 milliard *de dollars. Les banques occidentales* ont déjà attendu cent quatre-vingt-dix jours — au lieu de quatre-vingt-dix — pour être payées par les organismes du *commerce extérieur*.

Le très médiocre approvisionnement du marché intérieur roumain en viande, fromage, beurre, sucre et autres denrées de base, *malgré la « révolution agricole »* annoncée l'hiver dernier, vient de coûter son poste au ministre de l'agriculture. L'agence Agerpress a annoncé samedi 19 septembre que M. Angelo Miculescu était remplacé à l'agriculture et à l'industrie alimentaire par l'un de ses adjoints, M. Ion Tesu, et n'était plus vice-premier ministre.

D'autre part, M. Iosif Banc, membre du comité exécutif du bureau permanent et du secrétariat du parti *communiste*, est remplacé par M. Marin Enache à la présidence du *« conseil central de contrôle ouvrier de l'activité économique et sociale »*, qu'il exerçait *depuis 1976. Agerpress* n'a pas précisé *s'il* conservait ses fonctions dans les instances dirigeantes du parti et n'a pas indiqué, comme elle l'a fait pour M. Miculescu, que M. Banc *serait « chargé d'autres fonctions »*.

Enfin, M. Alexandru Ionescu, directeur de la radiodiffusion-télévision, a été remplacé par M. Ilie Radulescu. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Baisse des commandes dans l'industrie des travaux publics.* — Le montant des travaux réalisés en juin dans cette activité s'est établi à 6 650 millions de francs. La comparaison en francs constants avec les données relatives à 1980 fait ressortir, en données corrigées des variations saisonnières, une baisse de 2 % pour les douze derniers mois et de 4,7 % pour le premier semestre.

En Italie

8,8 % DE LA POPULATION ACTIVE AU CHOMAGE

Rome (A.F.P.). — Le nombre d'Italiens à la recherche d'un emploi atteignait 2 013 000 en juillet. Selon l'Institut national de la statistique, l'aggravation du chômage a été particulièrement sensible au cours du deuxième trimestre, son pourcentage par rapport à la population active passant de 8,1 % au premier trimestre à 8,8 %. Sur le total des chômeurs recensés, 1 490 000, soit 74 %, avaient moins de vingt-neuf ans (570 000 d'entre eux étaient détenteurs d'un diplôme d'études supérieures).

Les femmes sont les plus touchées par le chômage (15,3 % de la population active féminine contre 5,5 % pour les *hommes*), et les populations du Sud (13 % contre 6,8 % dans le Centre et le Nord). Les personnes disposant d'un emploi s'élevaient, en juillet, à 20 850 000, dont 2 729 000 dans l'agriculture (13,1 %), 7 754 000 dans l'industrie (37,1 %) et 10 397 000 dans le secteur tertiaire (49,8 %).

FISCALITÉ

A PROPOS DE L'IMPÔT SUR L'OUTIL DE TRAVAIL

POINT DE VUE

OÙ EST L'ASSASSIN ?

par RAYMOND KRAKOVITCH (*)

LES moyennes entreprises prospères sont condamnées à mort par l'impôt sur les grandes fortunes si l'on suit le point de vue d'Yvon Gattaz publié dans *le Monde* du 16 septembre (1). Sa démonstration, qui fait suite à nombre d'articles alarmistes, doit être étudiée avec minutie car la notoriété de celui qui l'exprime peut amener les lecteurs non informés à la prendre pour argent comptant, si l'on ose dire.

Or l'analyse est contestable d'un bout à l'autre. Tout d'abord, il est dit que les dirigeants n'effectuent « *aucun prélèvement personnel dans le but civique de favoriser l'expansion de leur affaire* ». A ce niveau, on penserait même que le civisme les amène à travailler pour rien ; ce n'est que plus loin que l'on apprendra qu'ils perçoivent malgré tout des appointements « *dans les limites autorisées par le fisc* ». Le civisme, en l'occurrence, est hors de propos. Tous les entrepreneurs, et c'est normal, ne perdent pas de vue leur intérêt financier, immédiat ou à plus longue échéance, quand ils concourent au développement de leur entreprise.

L'auteur indique ensuite que ce capital est gelé et qu'il n'en a pas la libre disposition ; la libre disposition d'un bien signifie qu'on peut le vendre. Si une affaire n'est pas vendable, elle n'a pas de valeur : or, ici, elle en a une, de 100 millions en l'occurrence, c'est donc que son propriétaire peut en disposer ; en outre, autre forme de libre disposition, il y a, *éventuellement*, la solution de l'association si une firme devient trop lourde pour une seule personne.

Venons-en aux chiffres. L'auteur part d'une entreprise qu'il chiffre à 100 millions de francs, d'où il ressort un impôt de 1 380 000 F (selon les taux supposés), et il s'écrie que l'entreprise sera condamnée car son bénéfice ne permet souvent même pas de payer l'impôt sur les grandes fortunes après l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu.

Seulement, le raisonnement est sciemment faussé à la base. Il est évident que l'évaluation des entreprises ne dépend pas que d'éléments chiffrés (valeur bilantielle, rendement net), mais également de facteurs liés à leur image, leur évolution, le climat économique dans la branche visée, etc. : ces facteurs peuvent en diminuer la valeur comme l'accroître. Mais, en tout état de cause, le rendement net a, dans les critères d'évaluation, une importance considérable : dans la majorité des cas, on n'estimera pas une entreprise à plus de huit ou dix fois son bénéfice net après impôt. Encore faut-il qu'une partie au moins de ce bénéfice soit distribuable car, si la structure financière ou les investissements prévus ne donnent aucune souplesse en ce sens, la valeur vénale en est affectée.

Si l'on retient une valorisation égale à dix fois le bénéfice net, il en ressort qu'une entreprise devrait dégager 10 millions environ de bénéfice net par an pour valoir 100 millions. Or, dans celle prise en exemple, le bénéfice d'exploitation, donc avant impôt, n'atteindrait généralement pas 5 millions selon l'auteur, soit un bénéfice net de 2,5 millions. Encore une fois, il faudrait connaître beaucoup plus d'éléments spécifiques pour une évaluation précise, mais, en fonction des chiffres qui nous sont fournis, on peut supposer que la firme en question pourra normalement être estimée entre 20 et 25 millions. Vu ce dernier chiffre, l'impôt sur les grandes fortunes approcherait 250 000 F selon les taux envisagés. Or il suffit de distribuer un cinquième de 2,5 millions de bénéfice net pour s'acquitter de 300 000 F d'impôt lorsque l'on est à la tranche maximale (2), ce qui laisse encore une marge pour le cas de création d'une tranche supplémentaire du barème de l'impôt sur le revenu. Les quatre cinquièmes du profit demeurent donc susceptibles d'être maintenus dans l'entreprise pour favoriser son développement.

Prenons à présent l'exemple d'une entreprise valant effectivement 100 millions et devant payer 1 380 000 F d'impôt sur la fortune (selon les taux maxima envisagés) : il en découle que son bénéfice annuel net moyen est de l'ordre de 10 à 12 millions sous le couvert des précautions citées précédemment; en se basant sur 10 millions, une distribution de bénéfice du quart, soit 2,5 millions, laissera, selon le même calcul, 1 500 000 F disponibles pour ledit impôt.

On constate donc que dans tous les cas les trois quarts des bénéfices d'entreprises moyennes pourront être réinvestis, et ainsi favoriser l'expansion et l'emploi, après dégagement des fonds nécessaires pour payer l'impôt sur les grandes fortunes. Ne perdons pas de vue que ces bénéfices, réalisés par une entreprise appartenant à une seule personne, constituent un enrichissement d'autant et que, dans le dernier cas, celui qui est visé a accru son patrimoine d'une dizaine de millions en un an, et ce, après avoir prélevé un salaire qui, dans ce type d'entreprise, peut atteindre 1 million de francs annuels, sans parler d'avantages annexes.

Souhaitons que ces chiffres démontrent aux lecteurs intéressés que les campagnes traitant le projet d'impôt sur les grandes fortunes de « suicidaire » et ses taux de « confiscatoires » ne reposent sur aucune réalité.

Ce qui risquerait de porter un mauvais coup à l'économie française, plutôt que les projets fiscaux du gouvernement, ce serait un climat de découragement ou de panique suscité par de tels propos chez les entrepreneurs mal conseillés ou sachant mal compter. Les conséquences en seraient tragiques pour tout le monde. Il appartient aux responsables économiques à tous les échelons, et dans leur propre intérêt, de ramener l'opinion à une plus juste appréciation des faits.

(*) Expert comptable, membre de la Commission pour le développement et la protection de l'épargne.

(1) « L'impôt progressif sur la fortune assassinera les moyennes entreprises ».

(2) Compte tenu de l'avoir fiscal, 500 000 F de distribution correspondent à 750 000 F imposables, soit, à 60 %, 450 000 F. Après déduction des 250 000 F d'avoir, il reste 200 000 F d'I.R.P.P. et donc 300 000 F disponibles.

هكذا من الاصل

Conseils et financements de grands programmes de développement: une des spécialisations de la Banque Morgan

Membre FDIC



Le financement de cette usine d'ammoniaque à Trinidad, une association du gouvernement de Trinidad et Tobago et d'une société américaine, a été mis en place par le groupe "Project Finance" Morgan. Ici à gauche, un responsable de l'usine décrit la phase suivante du projet à James Berliner et Michael Stephen, Vice Presidents de Morgan.

Le développement, l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles requièrent de vastes programmes et de lourds investissements. Un seul projet peut comprendre plusieurs entreprises, privées et publiques et diverses devises. Face à la complexité de ces problèmes, les gouvernements et les entreprises multinationales s'adressent souvent à la Banque Morgan et à son groupe "Project Finance" pour sa compétence et son expérience dans ce domaine.

Les experts "Project Finance" de Morgan Guaranty ont des clients dans le monde entier : dans les secteurs minier, chimique, métallurgique, public et énergétique. Souvent, il est fait appel au groupe "Project Finance" dès la naissance d'un projet. Dès lors, une équipe est formée qui comprend d'autres spécialistes Morgan : des ingénieurs miniers et pétroliers, des analystes financiers spécialistes d'une industrie donnée, des experts du crédit à l'exportation et en placements privés. Ensemble, ils développent un programme de financement sur mesure, qui tient compte des exigences économiques du projet, ainsi que des aspects fiscaux, légaux et comptables. Ils établissent un plan de remboursement du prêt qui s'accorde au cash-flow du projet.

Les responsables de grands programmes apprécient ces compétences. Ils apprécient aussi notre connaissance précise et immédiate des sources de fonds disponibles sur les principales places financières du monde et notre expérience dans la formation des syndicats de prêteurs de devises multiples pour de grands projets. Notre groupe "Project Finance" est à même de mettre en rapport prêteurs et emprunteurs de la manière la plus avantageuse pour le projet.

Pour plus de renseignements sur la façon dont Morgan Guaranty conduit un grand programme de développement et la manière dont nous pouvons vous aider à monter un tel programme n'importe où dans le monde, contactez un responsable Morgan.

Morgan Guaranty Trust Company of New York. En France : 14, place Vendôme, Paris, tél : 260.35.60. Succursales et filiales dans les principaux centres financiers.

Banque Morgan

COMMUNICATION

Les médias actuels introduisent des données nouvelles dans les rapports diplomatiques et les relations bancaires

« Les moyens de communication modernes favorisent les instincts dangereux de la société et leur développement est directement responsable de l'extension du terrorisme. » (...) « Loin d'être le magnifique instrument que l'on pense, la télévision est porteuse de tous les maux présents et futurs de notre société. » Ces propos de M. Gérard Long, directeur du *Times*, et ancien directeur de l'agence Reuter, tenus à Strasbourg récemment contrastaient singulièrement avec l'académisme des nombreuses conférences magistrales faites devant l'assemblée générale de l'International Institute of Communications (I.I.C.), organisme créé en 1969.

Le Conseil de l'Europe avait prêté son concours à l'I.I.C. pour ce rassemblement de quelque trois cents experts mondiaux, qui ont échangé leurs réflexions sur le développement prévisible des techniques modernes de communication. Des démonstrations de vidéo-texte Télétel, Antiope et Agora (système proposé par l'Agence France-Presse) ont eu lieu en marge du colloque.

Lors des interventions, le clivage est nettement apparu entre les représentants occidentaux et ceux des pays en voie de développement. Tandis que les premiers, citoyens de pays bien équipés ou sur le point de l'être, ont tendance à philosopher sur le bon usage et l'influence des moyens d'information modernes, les seconds en sont à se demander quand et comment ces merveilleux mais coûteux « joujoux électroniques » seront à leur disposition (alors que ce sont eux qui, pour accélérer leur développement, en auraient probablement le plus besoin).

Chez les premiers, comme l'a rappelé le docteur Franz Karasek, secrétaire général du Conseil de l'Europe, l'informatique et ses multiples applications *« a suscité des appréhensions très sérieuses »* : par rapport au respect de la vie privée, en raison des menaces qu'elle fait planer sur les libertés publiques, enfin à cause des incidences qu'elle peut avoir sur le fonctionnement des institutions démocratiques. En revanche, la liberté de l'information — dont l'informatique peut être un puissant vecteur — figure à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme : *« Le premier devoir des Etats est de s'abstenir de toute ingérence dans le droit de l'individu d'exprimer ses opinions et de les diffuser par tout moyen de son choix. La puissance publique ne saurait en aucun cas imposer des opinions ou dicter la vérité. »*

Entre les principes et l'application qui en est faite, les contradictions ne manquent pas. Les satellites de télévision directe européens, avant même d'être lancés, posent de sérieux problèmes politiques. Au Canada, les flux transfrontières par câble, en provenance des Etats-Unis, émeuvent les autorités.

Un trafic sextuplé

Au demeurant, c'est un Canadien, M. Montigny Marchand, sous-secrétaire d'Etat associé, dépendant des affaires extérieures, qui a livré une réflexion originale sur l'impact des nouvelles technologies sur la diplomatie. Il a attiré l'attention sur les moyens de *« faire face au volume croissant d'information et de distinguer dans la masse les données qui peuvent être utiles »*. Au ministère canadien des affaires extérieures, a-t-il précisé, *« le caractère impérieux de la chose se justifie par l'augmentation extraordinaire du nombre de télégrammes transmis quotidiennement par le réseau des télécommunications diplomatiques du Canada. Ce nombre est passé d'environ deux mille sept cents en 1961 à près de dix-neuf mille aujourd'hui »*.

M. Montigny Marchand a attiré l'attention de la conférence sur l'impact multidimensionnel des nouvelles technologies : *« Les Etats qui ne se seront pas dotés d'une politique des communications intégrée risquent de nuire à leurs propres intérêts en réagissant de façon isolée et non coordonnée à des questions souvent porteuses de conséquences plus vastes. Par « politique intégrée », j'entends une politique qui prenne en considération à la fois les possibilités offertes et les contraintes imposées par les multiples aspects des technologies des communications et de l'information. Une politique intégrée vise à tenir compte des répercussions possibles de ces technologies à tous les niveaux. Elle cherche à établir un cadre dans lequel peuvent fonctionner de façon coordonnée les diverses composantes des activités de l'Etat en ce qui concerne l'information (...).*

» Les gouvernements seront de plus en plus confrontés à des dilemmes de politique, où ils auront à choisir entre des intérêts concurrents et entre des intérêts à court et à long terme, dans le contexte de pressions politiques favorisant souvent le court terme. Il est donc essentiel que les autorités politiques considèrent tous les aspects des répercussions sociales de la révolution de l'information, et qu'elles élaborent des politiques en conséquence. »

En conclusion, M. Montigny Marchand n'a pas caché que les technologies modernes de communication risquent de creuser encore le fossé entre pays pauvres et pays riches.

De son côté, M. Brendon Brown (Etats-Unis), de l'American Express Company, a déclaré : *« La crise économique conduit les Etats à de plus en plus de protectionnisme alors que la communication appelle à des échanges d'informations de plus en plus grands »*.

Evoquant la pratique quotidienne des milieux bancaires et monétaires, M. Brown a constaté que ces échanges de renseignements sur les principaux marchés internationaux constituent la base du système actuel et que *« l'interruption de ce flux transfrontières pourrait avoir des conséquences graves pour le monde entier »*. Selon lui, si des règles du jeu s'imposent, compte tenu du développement de ce trafic international des communications, c'est dans le cadre du GATT qu'elles devraient trouver leur application.

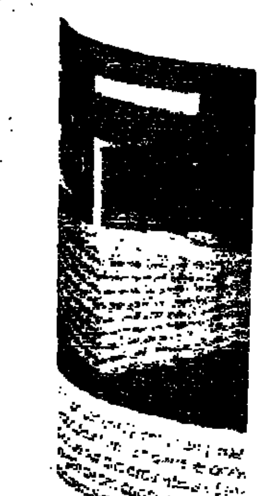
De son côté, M. Gujral (Inde) a témoigné sur les effets d'une expérience partielle de communication, réalisée dans son pays à l'aide du satellite de l'océan Indien, mais qui n'a pu être poursuivie en raison d'autres priorités.

Si le Japon est un des pays les mieux équipés du monde en moyens audiovisuels, on constate, selon un délégué nippon présent à Strasbourg, une certaine diminution d'audience de ces médias, *« la saturation du marché provoquant une plus grande sélectivité de la part du public »*.

En dépit de ce signe rassurant du bon sens humain, M. Anthony Smith (Grande-Bretagne), tirant la leçon du colloque de Strasbourg *« emporte le message selon lequel l'information est en train de devenir un des leviers essentiels du monde moderne. Il s'agit d'une transformation radicale des instruments, des « outils » mais aussi et surtout des mentalités et des valeurs »*.

En attendant de vérifier la réalité de ces prédictions, quelque peu angoissantes, il s'agit, maintenant, de s'accommoder, comme l'a dit M. Nicolas Seydoux, P.-D. G. de la société Gaumont, d'une *« ère de transition qui sera aussi une ère de contradictions »*.

CLAUDE DURIEUX.



Le gouvernement entend choisir le moment d'un réajustement monétaire inévitable

(Suite de la première page.)

A l'heure actuelle, le vent tourne pour une Maison Blanche discréditée (pour l'instant, soyons prudent), où l'effet Reagan devient négatif. Il tourne aussi pour l'Allemagne fédérale, dont la situation s'améliore (balance des paiements et déficit budgétaire).

Dans ces conditions, face à un mark subitement rentré en grâce, la position du franc devient de plus en plus difficile, avec une inflation supérieure de 8 à 10 points à celle de la R.F.A. et un déficit budgétaire en fort creusement. A la longue, elle va devenir intenable si la baisse du dollar se poursuit et si le mark accentue sa remontée. Mais ce renversement est trop « frais » et trop instable pour qu'un « réajustement » au sein du S.M.E. soit effectué avec succès. Un tel réajustement est inévitable et aurait même dû être effectué plus tôt si la chute du mark ne l'avait empêché. Au reste, ce genre d'opération périodique était prévu dès l'origine. La R.F.A. va réévaluer sa monnaie, et ses partenaires vont dévaluer la leur, tout le monde s'y attend.

Le compte à rebours est donc quasi officiellement commencé, mais les semaines à venir ne vont pas être confortables : le gouvernement vient de resserrer le frein alors que le moteur de la spéculation internationale est lancé à plein régime. Une position dure à tenir, à moins que de « bonnes nouvelles » ne soient annoncées dans les prochains jours...

FRANÇOIS RENARD.

LE COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le ministre de l'économie et des finances a publié, dimanche 20 septembre, le communiqué suivant :

« Alors que les marchés des changes mondiaux connaissent à nouveau une période de grande agitation, le ministre de l'économie et des finances vient de décider de nouvelles mesures visant à protéger le franc contre les excès de nervosité du marché et les anticipations qui s'ensuivent.

» Ces mesures, qui n'entravent pas le cours régulier des échanges courants, sont destinées à éviter que les déplacements de capitaux engendrés par l'extrême volatilité actuelle des marchés et les pressions exercées par des taux d'intérêt élevés n'affectent la stabilité de notre monnaie, que le gouvernement considère comme un élément essentiel de sa politique.

» Afin de maintenir les taux d'intérêt en France à un niveau adapté à celui des autres pays, la Banque de France modifiera son dispositif d'intervention pour obtenir un relèvement des taux du marché monétaire.

» La faculté pour les importateurs de se couvrir à terme est temporairement suspendue. Un effort de solidarité est ainsi demandé aux entreprises dans le cadre général du développement de notre économie. Il devrait être facilité par la baisse récente du dollar et d'autres monnaies dans lesquelles sont libellés, pour une grande part, les approvisionnements en énergie et en matières premières. »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,3250	5,3350	+ 65	+ 100	+ 80	+ 150	— 250	— 50
$ can. ...	4,4120	4,4220	— 80	— 20	— 150	— 80	— 600	— 450
Yen (100)	2,3560	2,3660	+ 200	+ 350	+ 400	+ 480	+1050	+1150
D.M.	2,3840	2,3940	+ 100	+ 150	+ 230	+ 280	+ 520	+ 630
Florin ...	2,1500	2,1580	+ 80	+ 130	+ 180	+ 230	+ 380	+ 480
F.B. (100)	14,5480	14,5930	—1100	— 700	—1500	—1000	—2600	—1900
F.S.	2,7640	2,7730	+ 150	+ 200	+ 300	+ 400	+ 750	+ 900
L. (1 000).	4,6710	4,6890	— 700	— 500	—1150	— 950	—2650	—2300
£	9,8140	9,8400	+ 200	+ 350	+ 450	+ 600	+ 700	+1000

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
$ E.-U. ..	15 3/4	16 1/4	16 1/4	16 3/4	16 1/2	17	17 1/4	17 3/4
Florin ...	11 1/2	12 1/2	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13
F.B. (100)	18	25	23	27	22	25	19	23
F.S.	8 1/4	9 1/4	10 1/4	11	10 1/4	11	11 1/2	12 1/2
L. (1 000).	20	30	32	35	30	33	28	31
£	14	15	14 1/2	15 1/2	15	15 1/2	15	15 1/2
F. français	N.C.		28	30	26	28	24	26

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. MAUROY : ce n'est pas tout à fait d'une dévaluation qu'il s'agit.

M. Pierre Mauroy a déclaré lundi 21 septembre, sur France-Inter, à propos des mesures prises pour soutenir le franc : « *Ce n'est pas tout à fait d'une dévaluation qu'il s'agit.* » Le premier ministre s'est prononcé pour une concertation européenne en matière monétaire.

M. Mauroy a indiqué, d'autre part, que le gouvernement « *est prêt à prendre d'autres dispositions pour permettre à ceux qui possèdent l'outil de travail de faire davantage pour l'emploi* ». Il a souligné, enfin, qu'« *il ne pouvait pas être question de nationaliser les banques étrangères* ».

« LA LETTRE DE LA NATION » (R.P.R.) : les socialistes sont acculés aux expédients.

Pierre Charpy évoque, lundi 21 septembre, dans *la Lettre de la Nation*, bulletin quotidien du R.P.R., les mesures prises par le gouvernement pour soutenir le franc.

Ainsi, pour n'avoir pas changé la parité du franc dans le système monétaire européen dès leur arrivée au pouvoir, les dirigeants socialistes sont acculés aux expédients. Et des expédients fâcheux, car la hausse des taux d'intérêt conduit l'économie française dans une impasse. (...) Avec l'argent cher, tous les propos ambitieux sur la relance de la croissance et les créations d'emplois tombent à plat. »

« FINANCIAL TIMES » : « Les Français ont appliqué un bouche-trou. »

« Les Français et les Allemands semblent s'être mis d'accord au cours du week-end sur un nouvel ajournement du réalignement des parités dans le système monétaire européen, attendu depuis longtemps », écrit lundi le *Financial Times* de Londres.

« A la place, les Français ont appliqué un bouche-trou : le gouvernement a décidé de relever les taux d'intérêt du marché monétaire et d'empêcher les importateurs et les exportateurs de spéculer contre le franc sur le marché des changes.

» C'est une réponse qui ne semble ni appropriée ni logique aux divergences de politique économique qui divisent actuellement l'enclave européenne à propos des parités fixes

« L'impôt sur la fortune est une très lourde erreur »

déclare M. François Ceyrac

« Toute politique qui voudrait ignorer le caractère dominant et impitoyable de l'affrontement international serait dangereusement irréaliste. La situation française, depuis le 10 mai, s'est même incontestablement détériorée en raison de l'augmentation considérable et brutale du coût du crédit », déclare M. Ceyrac, dans une interview au *Point*.

« Il est trop facile, ajoute le président du C.N.P.F., *de mettre sur le dos des Américains la politique française de cherté de l'argent. Les taux américains s'étaient élevés, bien avant le 10 mai, et, cependant, les taux français n'avaient pas bougé. Si après le 10 mai, il a fallu rectifier le tir, c'est parce que quelque chose s'est produit, c'est parce que les rapports de confiance entre les étrangers et la France s'étaient modifiés ; il a fallu, alors, défendre notre monnaie. »*

A la question de savoir quelles sont les réformes qui paralysent les investisseurs, M. Ceyrac répond :

« D'abord, bien sûr, l'évolution de la politique fiscale. Depuis le début de l'été, elle s'est faite dans deux directions qui se rejoignent. D'une part, une aggravation de la fiscalité frappant ce qu'on appelle les gros revenus : majoration exceptionnelle pour 1981, plafonnement du quotient familial et impôt-chômage qui touchera non seulement les gros revenus mais aussi ceux des cadres moyens. Chaque jour, on nous dit qu'il faut faire payer les riches. Mais on s'apercevra très vite que cela ne signifie rien, parce qu'il n'y aura pas assez de « riches » pour faire face à l'immensité des dépenses supplémentaires. On sera donc amené à faire payer les moins riches, c'est-à-dire des catégories de plus en plus nombreuses de contribuables. Or il faut prendre garde à ne pas décourager ceux qui entreprennent et ceux qui osent.

» Mais il y a plus grave encore avec l'impôt sur l'outil de travail. On nous avait promis que ce dernier ne serait pas touché. Cela n'est pas le cas. Les auteurs de cette loi ont-ils réalisé qu'il n'est pas possible de séparer les entrepreneurs des entreprises ? Le patron d'une entreprise familiale, performante, réinvestit sans cesse dans son entreprise, et il ne pourra faire face à cette nouvelle obligation fiscale qu'au détriment de son entreprise, donc en la mettant en danger. Cet impôt est une très lourde erreur. Et, au moment même où l'on taxe l'outil de travail, le premier ministre déclare s'intéresser aux problèmes soulevés par la transmission des petites et moyennes entreprises ! Il y a entre les deux projets une absence de cohérence étonnante. »

Evoquant les nationalisations, le président du C.N.P.F. déclare : *« C'est un drame pour la France. Certains n'ont pas encore, véritablement, pris conscience — réalisé — que nous n'étions plus protégés par des barrières douanières comme en 1936, ou en 1945. Aujourd'hui, l'avenir de notre pays, son pouvoir d'achat, son indépendance dépendent étroitement de sa capacité à faire face à la compétition internationale. Nous avons consacré beaucoup de peine et d'efforts pour nous constituer une flotte industrielle et bancaire « de haute mer ». Cela ne s'est pas fait en un jour. Mais cela peut se défaire très rapidement. »*

A une question posée sur le côté très populaire des nationalisations et sur le fait que certaines entreprises nationalisées marchent bien, M. Ceyrac déclare : *« C'est parce que l'on a présenté cette opération d'une manière dramatiquement tronquée et intellectuellement inexacte. On a, par exemple, invoqué les nationalisations de 1936 et de 1945 pour justifier celles de 1981. Mais rien n'est comparable : ni les justifications politiques ni les justifications économiques. »*

« A-t-on présenté, d'autre part, *aux Français le bilan de ce que cela a coûté — de ce que cela leur a coûté — pour qu'elles fonctionnent aujourd'hui de façon satisfaisante ? Qu'une autorité impartiale fasse les comptes et l'on verra. »*

AFFAIRES

CIT-Alcatel prend une participation de 25 % dans la société américaine Lynch Communication

CIT-Alcatel (groupe C.G.E.) devait annoncer, ce lundi 21 septembre, une importante opération industrielle et financière aux Etats-Unis. La société française va prendre, dans un premier temps, 15 % du capital de Lynch Communication. Cette société américaine de mille cinq cents personnes est spécialisée dans la fabrication de matériels de télécommunications (transmissions, terminaux) et réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars. Elle travaille pour l'essentiel avec les compagnies de téléphone indépendantes de l'A.T.T. Lynch Communication était elle-même une des rares firmes à ne pas dépendre de grands constructeurs de matériels de télécommunication. Lynch a connu quelques difficultés financières l'an dernier et avait besoin d'argent frais.

CIT-Alcatel va donc souscrire pour une valeur de 15 millions de dollars à une augmentation de capital qui lui sera réservée. La société française a une option pour porter ensuite sa participation de 15 % à 40 % dans un délai de cinq ans, l'investissement total représentant alors 35 millions de dollars. CIT-Alcatel sera ainsi, de loin, le plus important actionnaire de Lynch Communication dont elle espère faire sa tête de pont aux Etats-Unis. Il notamment prévu que l'une des filiales américaines de CIT-Alcatel, T.S.S., deviendra une filiale commune de Lynch et de CIT-Alcatel.

Lynch sera chargée de fabriquer et de commercialiser le central téléphonique électronique E 10 S de la société française, et de l'adapter aux normes américaines. D'ores et déjà une première commande d'un central E 10 S a été passée par une société de téléphone indépendante.

CIT-Alcatel cherchait depuis des années un « partenaire » qui lui permette de prendre réellement pied sur le marché américain de la commutation téléphonique. Un premier essai avec la société M.C.I. s'était révélé infructueux. Des négociations s'étaient engagées voilà plus d'un an avec Lynch. Mais à l'époque, l'affaire avait été jugée trop onéreuse. Or, la diminution des profits de Lynch l'an dernier, liée à la baisse de Wall Street, ont entraîné ces derniers mois un recul sensible des cours de l'action, diminuant ainsi le coût de l'opération.

On remarquera que le fait que la C.G.E. soit nationalisable n'a pas pesé sur les négociations avec les dirigeants de la firme américaine. Quant aux autorités françaises, elles voient d'un bon œil cette opération. Reste maintenant à concrétiser l'accord dans les faits. L'implantation sur le marché américain de l'électronique n'est pas chose facile. Ainsi, l'accord entre Thomson-C.S.F et Continental Telephone a-t-il été rompu il y a quelques semaines, et CIT-Alcatel rencontre elle aussi de sérieuses difficultés dans l'application de son accord avec la société américaine Source pour la commercialisation outre-Atlantique de terminaux annuaires électroniques. — J.-M. Q.

● *Au ministère du commerce extérieur*, un centre d'observation e td eprévisions (C.O.P.) vient d'être créé par M. Michel Jobert, comme celui-ci l'avait fait en 1973 lors de son arrivée au Quai d'Orsay. *Chargé d'une mission de* réflexion et de synthèse, ce centre doit contribuer à orienter l'action en proposant des tactiques et des stratégies dans le domaine des échanges extérieurs.

RONSON GRANDE-BRETAGNE EST EN FAILLITE

Ronson Products, filiale britannique du groupe américain Ronson Corporation, un des plus grands fabricants mondiaux de briquets et de rasoirs électriques, est en faillite. Son principal créancier, la banque Barclays, a refusé de lui accorder une nouvelle aide, jugeant que son concours financier avait désormais largement dépassé la limite raisonnable du risque bancaire. Mais ses griefs s'adressent surtout à la maison mère américaine qui, selon la Barclays, se serait révélés incapable de soutenir sa filiale britannique.

Sévèrement concurrencé par les fabricants de briquets jetables mais aussi par l'invasion des produits en provenance du Sud-Est asiatique, Ronson Products était confronté depuis plusieurs années à de sérieuses difficultés financières aggravées par la cherté de la livre et les taux d'intérêt élevés.

En 1980 son déficit s'est montré à 4 millions de livres (44 millions de francs). Mais de méchantes langues affirment qu'une partie de cette perte proviendrait d'un prêt consenti à sa maison mère dont les comptes ont également viré au rouge l'an passé (— 6,5 millions de dollars soit environ 24 millions de francs). Ronson Products avait déjà considérablement réduit ses activités et fermé deux usines unités, deux où sont fabriqués

L[illegible]me possède encore trois unités deux où sont fabriqués les briquets (Letherhead, Murrey), la troisième (Northfields) qui produit les rasoirs électriques. Elle emploi mille deux cent cinquante personnes au total.

L'exploitation continue provisoirement sous administration judiciaire.

LE JAPON VA LIMITER SES EXPORTATIONS DE MAGNÉTOSCOPES

Tokyo (A.F.P.). — Le gouvernement japonais a décidé, samedi 19 septembre, de limiter ses exportations de magnétoscopes vers les Etats-Unis et la C.E.E. à partir du début de la prochaine année fiscale, en octobre 1981.

Cette décision a été prise afin d'éviter un conflit commercial avec les Américains ou les Européens, souligne-t-on de source officielle. L'excédent commercial du Japon à l'égard des Etats-Unis atteint, pour le seul mois d'août, 1,14 milliard de dollars et 678 millions de dollars avec le Marché commun.

Les magnétoscopes sont le second produit japonais à être limité à l'exportation, après les *automobiles*.

En 1980, le Japon a exporté 3,44 millions de magnétoscopes (dont 1,31 million vers la C.E.E. *et* 1,03 million vers les Etats-Unis) pour une valeur d'environ 2 milliards de dollars. Cette année les exportations devraient porter sur six millions d'unités. Actuellement, 80 % des *magnétoscopes* en service dans le monde sont japonais.

A Rumilly (Haute-Savoie)

DES TONNES DE VÊTEMENTS FABRIQUÉS EN ASIE SONT JETÉES SUR LA CHAUSSÉE

Un barrage routier constitué de plusieurs tonnes de vêtements de sports d'hiver, *fabriqués en Asie* pour la marque Fusalp, a coupé vendredi 18 septembre, pendant huit heures, une des avenues de Rumilly (Haute-Savoie).

Ces vêtements ont été jetés par des ouvriers de la société, qui protestaient contre ces importations, alors que la firme envisage de licencier à nouveau des salariés.

Fusalp appartient au groupe Empain-Schneider : elle emploie huit cent cinq salariés dans six usines installées en Savoie et en Haute-Savoie. Elle a, depuis plus d'un an, de graves problèmes de trésorerie, et elle bénéficie depuis le 15 juillet d'une suspension provisoire de poursuites. Elle a déjà fermé, en octobre 1980, son atelier de Moutiers (soixante salariés) et avait demandé sans succès, au printemps, l'autorisation de fermer son usine de Saint-Jean-de-Maurienne (cent soixante-dix salariés).

Selon la C.F.D.T., la direction *de Fusalp annoncerait, ce lundi* 21 septembre, au comité central d'entreprise, la fermeture définitive de son usine de Labalme (Ain).

LES SIDÉRURGISTES EUROPÉENS VONT RELEVER LEURS TARIFS DE 15 % A 18 % LE 1er JANVIER 1982

Réunis au sein du club *Eurofer*, les sidérurgistes européens ont décidé à l'unanimité de relever leurs tarifs de 15 % à 18 % le *1er janvier 1982. Ce relèvement* fera suite à ceux intervenus en avril 1981 (+ 8 %), en juillet 1981 (+ 5 %) et à celui qui aura lieu le 1er octobre prochain (+ 7 %).

Les sidérurgistes, estiment à 50 % la hausse du coût de leurs matières premières (combustibles et minerais) du 1er semestre 1980 au 1er trimestre 1982. Ils rappellent que leur prix de vente, sur la base 100 au printemps 1980, étaient revenus à 92 fin 1980 pour ne remonter à 100 qu'en avril 1981, à 20 % en dessous des prix japonais et américains. De son côté, le gouvernement ouest-allemand a sévèrement tancé les sidérurgistes d'outre-Rhin qui, sous la pression des utilisateurs d'acier, *ont accepté de retarder d'un mois* le relèvement des prix prévu pour le 1er octobre.

Cette infraction à la discipline communautaire rendra difficile, estime-t-il, l'attribution de l'aide qu'il projette d'accorder aux industriels.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur,
et cher Actionnaire,

L'usage de notre Compagnie voudrait que je vous communique, en cette période de l'année, l'état de nos affaires du premier semestre. Je puis vous indiquer, à ce sujet, que la tendance de nos résultats courants a été satisfaisante.

Mais, dans les circonstances présentes, les conséquences possibles pour la Compagnie et pour vous-même des projets de nationalisation sont au centre de vos préoccupations. J'ai consacré, soyez-en assuré, tous mes efforts pour défendre auprès des milieux gouvernementaux les solutions qui, compte tenu des objectifs fixés par les pouvoirs publics eux-mêmes, apparaissent de nature à limiter autant que faire se peut les inévitables conséquences des mesures qui seront prises en ce qui concerne vos propres intérêts, mais aussi ceux du personnel de notre Maison, de nos partenaires et, plus généralement, des entités françaises et étrangères qui, d'une manière ou de l'autre, sont en liaison avec notre Groupe.

Les nombreuses questions posées à mes collaborateurs et à moi-même ont également témoigné du souci de vous grouper en une association, susceptible d'agir en toutes circonstances. Je crois donc de mon devoir de vous informer collectivement de l'existence d'une telle association, « SUEZ-ACTION », dont le Président est M. WATTEAU, et l'adresse 7, rue Murillo, 75008 PARIS.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher Actionnaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Ph. MALET.

SETIMEG S.A.

88, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

L'assemblée générale des actionnaires de la société SETIMEG, dont le siège social est à 92200 - Neuilly-sur-Seine, avenue Charles-de-Gaulle, n° 88, qui s'est tenue le 30 juin dernier, a fixé le dividende de l'exercice à 9 F net par action, soit 13,50 F avoir fiscal compris.

Ce dividende est mis en paiement aux guichets du Crédit du Nord, 6-8, boulevard Haussmann, 75009 Paris, depuis le 15 septembre 1981.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 septembre

Vif repli

La semaine a mal commencé pour les valeurs françaises, qui ont perdu 2,3 % en moyenne dans une atmosphère de grande morosité.

Certes, la fin du mois boursier approche, avec, ce lundi, la réponse des primes et mardi, la liquidation, ce qui entraîne souvent des allégements sur des engagements à découvert trop chargés. Mais les milieux financiers ont été fâcheusement impressionnés par la confusion qui semble régner au niveau gouvernemental et la multiplication des hypothèses de travail au sujet des nationalisations, de leur champ d'application et de l'indemnisation des actionnaires.

De même la controverse au sujet de l'impôt sur la fortune et de son assiette n'a pas contribué à rassurer les opérateurs, pas plus que les mesures restrictives destinées à maintenir la parité du franc au sein du S.M.E. (renforcement du contrôle des changes et relèvement des taux d'intérêt).

Tous ces facteurs conjugués ont entraînés des replis sensibles sur des vedettes comme Moët-Hennessy (– 5,6 %) et Martell (– 4,6 %), Cételem et Roussel-UCLAF perdant 7 %, par exemple.

Aux valeurs étrangères, les allemandes ont été de nouveau favorisées, tandis que les américaines étaient pénalisées par la chute du dollar et celle de Wall Street.

Les mines d'or ont été recherchées, en liaison avec la reprise du cours de l'once à 459,25 dollars contre 447 dollars vendredi. A Paris, cette reprise a été annulée par la baisse du dollar, de sorte que le lingot a perdu 990 F à 93 995 F, le napoléon gagnant 5 F, en revanche, à 939,50 F. Faibles variations des emprunts 4 1/2 % et 7 % 1973.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE RÉVILLON. – Le résultat net consolidé, hors plus-value, de l'exercice 1981 devrait être, au minimum, du même ordre que celui de l'an dernier, soit 127 millions de francs. M. Daniel Lebard a donné sa démission de P.-D.G. et d'administrateur du groupe et a été remplacé par M. Philippe Bouriez, président du groupe de distribution CORA, qui a acquis 10 % du capital de Révillon Frères en juin dernier (probablement davantage). M. Lebard avait, auparavant, évincé le P.-D.G. précédent, M. Mazerand, et, à son tour, se fait évincer.

SOCIÉTÉ LE NICKEL. – A la suite de la baisse du dollar (5,45 F contre 5,80 F comme cours de référence), les prix du ferro-nickel ont été diminués, soit, pour la qualité FN 1 en lingots, 42,05 F le kilo contre 44,75 F.

CRÉDIT NATIONAL. – Comme il a été indiqué dans *le Monde* daté 20-21 septembre 1981, le Crédit national lance un emprunt de 2,5 milliards de francs à douze ans et 17,40 %.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET DE CRÉDIT. – Le conseil d'administration de cette filiale de Crédit lyonnais Participations a approuvé le projet de protocole intervenu B.O.I.C. et S.B.C. *qui prévoit* le regroupement des activités bancaires des deux établissements sous forme du rachat du fonds de commerce bancaire de B.O.I.C. par S.B.C.

Le rachat du fonds de commerce interviendrait pour un prix de 1 F, les créances et les dettes transférées à cette occasion s'équilibrant et le personnel de B.O.I.C. affecté à cette branche d'activité étant repris par S.B.C. La nouvelle entité bancaire prendrait le nom de Société de banque occidentale pour l'industrie et le commerce (S.B.O.I.C.).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	17 sept.	18 sept.
Valeurs françaises	92,2	88,3
Valeurs étrangères	146,5	146,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	94,9	94,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 sept. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/9	19/9
1 dollar (en yens)	228	226,90

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	11 sept.	18 sept.
Valeurs franç. à revenu variable ...	815,	.....
Valeurs étrangères	1921,7	1915,0
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	117,8	.....
Assurances	220,1	.....
Banques et soc. fin.	78,2	77,8
Sociétés foncières	117,60	121,8
Soc. investissem. portef.	112,1	113,6
Agriculture	148,5	148,3
Aliment., brasser., distill.	160,4	161,8
Automob., cycles et leurs équipem.	50,6	54,3
Bâtim., mat. constr., trav. publics .	198,7	204,2
Caoutchouc (industr. et comm.) ...	69,0	67,8
Carrièr. salin., charb.	115,2	118,3
Constr. mécan. et navales	98,4	95,8
Hôtels, casinos, thermal.	182,7	82,7
Imprimeries, papiers, cartons	113,2	113,8
Magasins, comptoirs d'exportation	111,9	112,7
Matériel électrique	103,2	104,2
Métallurgie com. des prod. métal. .	30,1	30,1
Mines métalliques	158,9	154,6
Pétroles et carburants	117,3	111,2
Produits chim. et électro-métall. ..	141,2	153,3
Services publics et transp.	110,9	111,3
Textiles	77,4	176,6
Divers	148,9	144,6
Valeurs étrangères	260,0	259,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés ...	84,5	81,3
Sociétés	81,0	86,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe ..	90,7	90,9
Emprunts d'État	90,3	91,0
Emprunts garantis et assimilés ...	90,9	91,3
Sociétés	90,5	89,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 28 décembre 1981

Indice général	97,1	94,4
Produits de base	75,9	72,8
Construction	179,5	176,6
Biens d'équipement	82,4	80,4
Biens de consomm. durables	88,0	85,0
Biens de consomm. non durables ..	88,1	84,8
Biens de consomm. alimentaires ..	135,5	127,3
Services	173,0	169,1
Sociétés financières	96,3	95,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	229,1	225,3
Valeurs industrielles	86,5	82,7

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	118,2	115,7

BOURSE DE PARIS 21 SEPTEMBRE COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

*c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé*

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 445	5 320	5 170	5 430
Allemagne (100 DM)	239 980	238 230	232	244
Belgique (100 F)	14 862	14 825	13	13 700
Pays Bas (100 fl.)	217 050	214 940	207	218
Danemark (100 krd)	76 250	75 700	72	77 500
Norvège (100 k)	93 100	91 900	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10	9 777	9 400	10
Grèce (100 drachmes)	9 780	9 755	....	....
Italie (1 000 lires)	4 720	4 688	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	280 150	277 650	270	283
Suède (100 krs)	99 130	97 900	94	99 500
Autriche (100 sch)	34 210	33 870	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 828	5 812	5 400	5 800
Portugal (100 esc.)	8 470	8 430	6 800	7 800
Canada ($ can 1)	4 539	4 450	4 340	4 570
Japon (100 yens)	2 405	2 369	2 270	2 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	94000	93500
Or fin (en lingot)	94985	93995
Pièce française (20 fr)	934 50	939 50
Pièce française (10 fr)	501 50	502
Pièce suisse (20 fr)	798	785
Pièce latine (20 fr)	769	769 50
Souverain	865	859 90
Pièce de 20 dollars	4250	4140
Pièce de 10 dollars	2250	2150
Pièce de 5 dollars	900 10	.....
Pièce de 50 pesos	3878	3850
Pièce de 10 florins	750	750



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 septembre 1981 a été tiré à 545 480 exemplaires.

Demain
Le Monde
publiera :

- LE SURARMEMENT AMÉRICAIN : début d'une enquête de Michel Tatu.
- IDÉES : nationalisations.
- RÉGIONS : les atouts de la pêche sur la façade atlantique.
- SCIENCES-MÉDECINE : fibres optiques. — Télédétection. — Archéologie au Qatar. — La grippe.

A B C D E F G

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

Nous voulons créer une sorte d'oasis où il y aura des grandes performances industrielles

déclare M. Pierre Mauroy

Un conseil interministériel devait examiner l'ensemble du texte du projet de loi de nationalisation, ce lundi 21 septembre, à 15 heures. Les ministres concernés avaient à procéder aux ultimes arbitrages après l'avis du Conseil d'État et avant le conseil des ministres du mercredi 23 septembre.

Interrogé lundi 21 septembre par la radio-télévision autrichienne sur les nationalisations, M. Mauroy a déclaré : « *Nous voulons la maîtrise de l'économie. Il faut nécessairement être présent aux endroits stratégiques de la vie économique. Comment voudriez-vous mobiliser la jeunesse, entretenir l'espoir, s'il n'y avait pas à côté de l'économie de marché avec ses contraintes (...) un secteur de référence, une sorte d'oasis (...) un secteur où il y aura de grandes performances sur le plan industriel (...) où il y aurait des expériences très poussées sur le partage des responsabilités entre ceux qui commandent et ceux qui subissent le commandement, un champ d'expérimentation où nous pourrons appliquer ce que nous appelons l'autogestion.* »

Le gouvernement prendra une décision « *politique* » sur la question de la nationalisation des banques étrangères, et il n'est pas tenu par l'avis du Conseil d'État favorable à une égalité de traitement entre banques françaises et étrangères, avait estimé, pour sa part, le secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, M. Jean Le Garrec, dans une interview publiée par *Le journal du dimanche*. « *Il ne s'agit pas seulement d'un problème juridique, mais bien d'un choix politique.* »

Sur la question de l'indemnisation, M. Le Garrec indique que « *l'avis du Conseil d'État sera étudié de près* », et que pour la rétrocession des actifs industriels détenus par Paribas et Suez, la Haute Assemblée avait « *contribué à l'élaboration d'une formule incontestable* ». A propos des réactions des milieux d'affaires, M. Le Garrec opère une distinction entre « *le comportement du capitalisme industriel et celui du capitalisme bancaire* ».

« *Une fois que les décisions seront prises et que l'on verra qu'elles respectent la nature des entreprises, je suis convaincu que les milieux industriels admettront notre position et que, globalement, il n'y aura pas avec eux de difficultés de relations. (...) En revanche, la situation est très différente pour ce qui concerne le capitalisme financier. Nous touchons au cœur d'un véritable pouvoir, celui de la puissance qui contrôle vraiment le monde industriel. Or, je crains fort que dans ce monde-là il y ait bel et bien la volonté d'empoisonner les choses. Le gouvernement est décidé à ne pas tolérer la moindre obstruction qui prétendrait contrecarrer le déroulement de notre politique et qui irait contre l'intérêt des Français. Il s'agit-là d'un problème politique fondamental.* »

De son côté, M. Marchais a déclaré dimanche 20 septembre au « Club de la presse » d'Europe n° 1 que les communistes ont « *toujours été contre la nationalisation des banques étrangères* », qui n'est « *pas du tout nécessaire* ». Il a dénoncé comme une « *manœuvre voulue par le patronat et les banquiers* » la proposition de passer de 1 milliard de francs à 3 milliards de francs de dépôts le seuil de nationalisation des banques.

Enfin, un groupe de parlementaires U.D.F. a demandé la constitution d'une commission d'enquête pour étudier les mouvements boursiers intervenus sur les actions des sociétés nationalisables avant la suspension de luers cotations.

« IL FAUT AGIR TOUT DE SUITE SUR LE CHOMAGE ET L'INFLATION », déclare M. Jospin.

M. Lionel Jospin a déclaré, le lundi 21 septembre : « *Il faut agir tout de suite sur le chômage et l'inflation.* » Le premier secrétaire du parti socialiste, qui s'exprimait sur France-Inter, a estimé qu' « *il faut prendre des mesures, des réformes profondes, parce qu'elles garantiront, d'ici un an et demi à deux ans ou trois ans, une croissance économique véritablement équilibrée. (...) On ne peut pas faire sortir de terre, en un jour, ou même en quelques semaines, les bâtiments, les machines, retrouver les brevets, reconquérir les marchés (...) qui ont disparu dans la période antérieure* ».

A TF1

Remous autour de l'organigramme

Les rédactions des sociétés de télévision ressemblent à des convalescentes encore fiévreuses et fortement traumatisées. Voilà bien trois mois qu'elles connaissent crises, conflits, remises en cause, manœuvres, rumeurs, coup d'éclat... et déception, sans parvenir à retrouver une certaine sérénité, nécessaire, de l'avis de tous à l'équilibre de la rédaction et à la qualité de son travail.

Pourtant, quelque chose a changé. Des exigences ont été formulées, une réflexion un peu partout amorcée, même s'il subsiste chez certains une réelle amertume et l'impression d'avoir gâché l'occasion de construire de nouvelles bases. Alors, il suffit parfois d'une étincelle pour déclencher un brasier, fût-il feu de paille.

Au début de ce mois de septembre, la rédaction d'Antenne 2 *précipitait* une action contre son directeur, M. François-Henri de Virieu, espérant *surtout* atteindre de cette façon le président-directeur général, M. Pierre Desgraupes. Une explication entre la direction et les cadres de la rédaction a désamorcé le conflit.

A TF 1 en revanche, où M. Jacques Boutet, le P.-D. G., semblait avoir réussi à apaiser temporairement le climat d'une rédaction tendue et loin d'être homogène, la température a soudainement monté en fin de semaine dernière, au point que beaucoup ont cru y deviner « la grande crise », attendue et redoutée à la fois, *qui pouvait* aboutir au départ de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information. A l'origine de l'histoire : l'organigramme que M. Boutet a chargé M. Cavada de préparer, tout en assurant la rédaction qu'il en choisirait lui-*même* les cadres principaux.

Rumeurs et menaces

Jeudi 17 septembre, M. Boutet reçoit dans son bureau du septième étage les représentants syndicaux de la rédaction (C.F.D.T., S.N.J.). La commission de concertation refuse en effet de suggérer elle-même quelques noms. L'entretien est direct, cordial. Le président tente de saisir l'esprit et les sensibilités diverses d'une rédaction dont il a tout à découvrir, et il s'informe sur les attentes et la façon dont telle ou telle nomination pourrait être accueillie. Le plan de M. Cavada propose en effet plusieurs postes de rédacteur en chef, l'un d'eux devant coordonner l'ensemble des journaux quotidiens.

Bien que la hiérarchie ne le mette pas au-dessus des autres, certains voient dans ce poste un rôle de « super-rédacteur en chef », et le conflit porte précisément sur le nom de son titulaire. M. Cavada suggère M. Michel Honorin. De leur côté, les journalistes le verraient plutôt rédacteur en chef chargé des reportages. M. Boutet, quant à lui, semble miser sur M. Jean-Pierre Berthet, actuellement chroniqueur judiciaire. M. Boutet, le 18 septembre, propose à M. Jean-Pierre Berthet de devenir rédacteur en chef des émissions quotidiennes. Il semble en effet persuadé d'avoir trouvé l'homme qu'il lui fallait. M. Berthet est estimé dans l'ensemble de la rédaction. Il avait été quasiment plébiscité lors de l'élection, au mois de juin, de la commission de concertation. Ses qualités professionnelles sont reconnues, et son « autorité souriante » plaît au directeur de la chaîne. Toutefois, au cas où il refuserait la rédaction en chef, il lui est également proposé la présentation du journal de 20 heures, qu'il a d'ailleurs déjà assurée avant l'éclatement de l'O.R.T.F. M. Berthet hésite, demande un temps de réflexion.

Mais les rumeurs circulent étrangement vite dans les couloirs de la maison, et M. Cavada fait savoir à différents membres de la rédaction qu'il n'acceptera jamais la nomination de M. Jean-Pierre Berthet comme rédacteur en chef. Ce serait un excellent présentateur, dit-il en substance, selon plusieurs témoins, mais pas question de lui confier la rédaction en chef. Plutôt démissionner.

Le mot est lâché. Les journalistes présents comprennent que cette fois la crise latente prend une nouvelle dimension. Les menaces de M. Jean-Marie Cavada semblent sérieuses, et plusieurs personnes s'étonnent de la violence de sa réaction. Il est vrai que depuis sa création la *commission de concertation* ne s'est pas montrée très tendre envers le directeur de l'information. Mais les motifs invoqués par M. Jean-Marie Cavada sont plus graves. Il reproche par exemple à M. Berthet d'avoir plusieurs fois déclaré ne pas vouloir sacrifier sa vie privée à sa vie professionnelle. D'autre part, M. Berthet n'aurait pas, *selon lui*, le *profit* d'un cadre de direction, en tout cas, il manquerait de formation et d'expérience. Enfin, l'« extravagante promotion » d'un chroniqueur judiciaire au poste de rédacteur en chef ne pourrait être due qu'à des appuis politiques. Un argument qui n'a pas manqué d'irriter plusieurs journalistes de la rédaction. MM. Jean-Pierre Berthet et Jean-Marie Cavada ont alors une discussion très vive, le premier se déclarant choqué des accusations formulées par son « patron », dont il avoue ne pas partager la *même* conception de l'information.

Samedi *19 septembre*, M. Berthet a beaucoup réfléchi. Les conseils de nombreux collègues et amis devraient le pousser à accepter la proposition de M. Boutet. Pourtant, il est inquiet des remous, voire de la crise qu'*elle pourrait provoquer*. Le climat difficile, les circonstances particulières *et l'exploitation* qui pourrait être faite de cette affaire pourraient, selon lui, nuire à la chaîne.

Lors de son entretien avec M. Boutet, il lui exprime donc son accord « *pour participer activement au changement* », et accepte, dit-il, l'un ou l'autre des deux postes proposés. Il évoque cependant les risques que sa nomination en tant que rédacteur en chef pourrait faire courir à la station et se refuse « *à jouer une carte personnelle* ». Il affirme donc être prêt à s'effacer devant M. Jean-Pierre Guérin, actuellement rédacteur en chef d'Antenne 2 midi, qui pourrait être l'homme du compromis, accepté à la fois par la rédaction et par M. Jean-Marie Cavada, qui ne manquera pas d'éprouver des difficultés en restant *à la tête d'une* rédaction qu'il ne maîtrise plus tout à fait.

ANNICK COJEAN.

UNE MISSION SPÉCIALE DE LA POLICE ENVOYÉE A NOUMÉA

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a été reçu, lundi 21 septembre, par M. Pierre Mauroy. Le secrétariat a indiqué que « *le gouvernement, profondément indigné par le lâche assassinat de M. Pierre Declercq, réaffirme ses déclarations antérieures quant à sa détermination de faire rechercher et châtier le ou les complices du crime* ». « *C'est dans cet esprit qu'une mission spéciale de la police nationale quitte aujourd'hui Paris pour Nouméa* », a ajouté le secrétariat d'État.

« *Conscient de l'émotion légitime créée par cet assassinat et des tensions qui en sont la conséquence, le gouvernement fait confiance aux Calédoniens pour conserver leur sang-froid. Il leur demande instamment de résister à la tentation de la violence, quels qu'en soient les instigateurs, et prendra pour sa part les mesures exigées par les circonstances* », conclut le secrétariat d'État dans le communiqué qu'il a publié.

● *Trois morts en Ille-et-Vilaine.* — Une collision entre un car de ramassage scolaire et un poids lourd a fait trois morts — dont une petite fille de douze ans, — lundi 21 septembre, à Iffendic (Ille-et-Vilaine). Outre la petite fille, les conducteurs des deux véhicules ont été tués.



